EDITION QUOTIDIENNE — LE SOLEIL, QUEBEC, SAMEDI 15 JANVIER 1910 — VOL. —3 No 316

Demandez les Cigares
DIXIE et CAMILLO
Les meilleurs cigares à 10 cts

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL

FUMEZ LE
GARCIA MORENO
A 5 cts
et vous aurez pour votre argent.

La Compagnie de Publication "LE SOLEIL", Limitée — Propriétaire. "FAIS CE QUE DOIS" Bureaux : 90-92, Côte de la Montagne 82-83½, rue Notre-Dame.

LA QUESTION EST-ELLE REGLEE ?

la motion de l'échevin Jobin relative à la fermeture des buvettes jusqu'à sept heures le matin, a été adoptée hier soir, après une longue discussion

On ne sait pas, cependant, si le règlement à cet effet a été passé en première lecture

La foule qui s'était rendue à la salle du Conseil de Ville, hier dans le but d'y suivre une discussion intéressante n'a pas été désappointée car l'étude de la motion de l'échevin à l'étude de la motion de l'échevin Jobin pour tenir les buvettes fermées jusqu'à 7 hrs tous les matins, a été marquée de situations piquantes et de plus d'un passage intéressant.

La plupart des échevins étaient présents hier soir. Son Honneur le maire occupait le fauteuil et sur le parquet se voyaient les échevins Picard, Lemay, Dronin, Hogan, Collier, Campbell, Mulroney, Létourneau, Brunet, Pouliot, Noreau, Gauvreau, Lantier, Plamondon, Messervey, Dinan, Paquet, Lockwell, Matte, St-Pierre, Fiset, Verret, Huard, Barbeau, Jobin, Madden, Cummings et Canon.

Le conseil était inégalement divisé sur la question et dans les trois votes qui furent pris sur la motion Jobin, le résultat fut infailliblement le même ; 15 étaient avec l'échevin Jobin et 13 contre, ce qui explique que, après avoir subi l'assaut de trois amendements, la motion de l'échevin pour le siège No 2 du quartier St-Roch, fut adoptée, aux alentours de minuit, heure à laquelle le conseil doit ajourner.

L'ANNEXION DE LIMOILOU

Tout d'abord, dès l'ouverture de la séance, le greffier donne lecture d'une lettre venant de M. Chapleau greffier de la votation de Limoilou sur l'annexion, informant le conseil que, sur la question de l'annexion aux conditions du règlement 436, les contribuables de Limoilou ont voté comme suit ; contre, 131 ; pour, 308 ; majorité, 177.

PROTESTATIONS

Quelques voituriers - charrons ont écrit pour protester contre certaines paroles de l'échevin Dinan, président du comité du feu à l'effet que M. Marcoux est seul en état de faire le travail nécessaire aux grandes échelles de la brigade du feu. Ils prétendent qu'ils sont, eux-aussi, capables de faire ce travail. Référée au comité du feu.

LA RUE O'CONNELL

Plusieurs contribuables ont écrit au conseil, demandant le prolongement de la rue O'Connell jusqu'à la rue St-Eustache. Référée au comité des chemins.

RAPPORTS DE COMITE

Le président du comité des Finances présente ensuite au Conseil, trois rapports. L'un déclarait qu'il ne croyait pas devoir recommander plus de $5,000 pour l'exposition de Québec ; le second qu'il appuyait la demande d'incorporation du club de raquette le Montcalm, et le dernier, recommandant de prendre sur le fonds des contingents, $4,100 à être distribuées comme suit, entre les divers départements qui ont besoin de crédits additionnels :

Traverse	$2,000
Dépenses légales	600
Edifices municipaux . .	1,500

Ces trois rapports avec un autre du comité des chemins, recommandant l'acceptation de la soumission de MM. Côté & Cie., pour la construction de murs de soutènement, furent placés à l'ordre du jour, mais ne furent pas étudiés, la discussion de la motion Jobin ayant pris tout le temps du Conseil.

LES DENREES SAISIES

Le Dr Catellier a fait au Conseil, hier soir, son rapport pour les deux mois derniers. Durant ce temps, 216 livres de boeuf, 1,094 livres de lard, 48 livres de charcuerie et 7 volailles ont été confisquées comme étant impropres à la consommation.

LA POPULATION DE QUEBEC

Le bureau des cotiseurs a fait au Conseil, hier soir, un rapport qui fait voir que la population actuelle dans les 11 quartiers de la ville, est de 76,021 âmes.

CONDOLEANCES

L'échevin Collier, hier soir, a attiré l'attention du Conseil sur ce fait que le Conseil a passé une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de l'ex-échevin McWilliam, et que rien n'a été fait à l'occasion de la mort d'un autre ex-échevin, M. Barbeau. Il a en conséquence proposé une résolution de condoléances à la famille du défunt ex-échevin Barbeau, résolution qui a été adoptée à l'unanimité.

LES ORDRES DU JOUR

Le premier ordre du jour fut alors présenté. C'était une motion de l'échevin Cannon pour demander l'intervention de la Législature dans l'annexion de Limoilou au cas où les contribuables de cette municipalité refuseraient de s'annexer aux conditions du règlement 436. Les gens de Limoilou ayant voté l'annexion, la nécessité de cette motion tombe et elle a été conséquemment retirée hier soir.

Le rapport du Comité des Finances pour passer un contrat entre le Bureau des Commissaires d'Ecoles Catholiques de Québec et la Cité, pour pourvoir aux fonds d'amortissement et à l'intérêt sur un emprunt de $60,000 a été adopté unanimement tandis que la motion de l'échevin Cummings, demandant que le Comité du Feu reçoive instruction de tenir une enquête sur les circonstances qui ont entouré l'incendie au quai de la Pointe à Carcy, dans cette cité, le 16 octobre dernier, et que les témoins soient sommés d'y assister et de témoigner sous serment et de produire tous les papiers requis aux fins de cette enquête fut référée au comité des Finances pour savoir sur quel fonds seront payés les frais de cette enquête.

LA FERMETURE DES BUVETTES

La question du jour, celle qui avait réuni la grande majorité des échevins, avait attiré une foule considérable dans les galeries du conseil et suscité un si vif intérêt dans toute la ville, la motion de l'échevin Jobin qui prescrivait que toute buvette, dans chaque maison ou bâtisse où l'on vend des liqueurs enivrantes, dans la cité de Québec, soient tenue fermée jusqu'à sept heures du matin tous les jours de la semaine.

2. Que, durant ces heures, il soit défendu, à qui que ce soit, de vendre des liqueurs enivrantes dans une maison licenciée ou magasin de liqueurs en détail, dans la cité de Québec ;

3. Que les règlements Nos 400 et 427 soient amendés en conséquence ;

4. Qu'un nouveau règlement, basé sur les données ci-dessus, prenne effet le 1er mai 1910, vint ensuite devant le conseil et ensuite une discussion qui se continuerait peut être encore, si minuit, l'heure réglementaire pour l'ajournement, n'était venu y mettre fin.

Aussitôt après la présentation de la motion au conseil, l'échevin Jobin se leva pour donner quelques explications.

"Je reconnais, dit-il, que j'arrive un peu tard avec cette motion, mais je n'ai pu la présenter plus tôt ; elle est prête depuis quelque temps, mais je n'ai pu la présenter ; le conseil était occupé par la question de l'annexion de Limoilou".

Il rappelle qu'il y a onze mois, il a demandé que les buvettes fussent fermées le soir à 10 hrs et jusqu'à 7 heures le matin, mais on lui a dit qu'il demandait trop. Alors la ville n'avait pas le droit de fermer les buvettes jusqu'à 7 hrs le matin, mais aujourd'hui elle a ce pouvoir et, dit l'échevin Jobin, je reviens.

" Je ne crois pas, dit-il, à la nécessité d'avoir des buvettes ouvertes le matin avant sept heures, je suis de ceux qui croient qu'il n'y a aucune nécessité d'avoir des buvettes à Québec.

" Cette dernière déclaration pourrait, je le sais rencontrer de l'opposition, mais il ne se trouvera personne pour dire qu'il est nécessaire d'avoir des buvetes ouvertes le matin avant 7 heures.

"On me fera l'objection que les voyageurs arrivant à Québec avant 7 heures le matin ne pourront avoir de boisson. A cela je répondrai que les pensionnaires "bona fide " pourront toujours se faire servir dans leur hôtel."

Et l'échevin Jobin fait un tableau des ravages de l'alcool et termine en disant que c'est de Québec qu'est parti le mouvement de la diminution des licences et que c'est encore de Québec que s'accentuera le mouvement de la tempérance.

L'échevin Lockwell proposa aussitôt un amesdement à cette motion à l'effet que : ce conseil étant à la veille de quitter l'administration, il serait préférable qu'il ne s'occupât pas de cette question mais la laissât au prochain Conseil qui sera élu en février.

"Je crois au principe de la motion, dit l'échevin Lockwell, mais je ne crois pas au principe du Dr Jobin. L'an dernier, j'ai accusé l'échevin Jobin de faire avec la tempérance un capital politique. Pourquoi arrive-t-il à la dernière heure, à la veille d'une lutte électorale, avec une motion qu'il aurait pu présenter au mois de mai dernier.

"M. le maire, je dis que cette motion devrait être laissée au conseil prochain car si ce soir, un échevin se déclarait contre cette motion, il ne pourrait pas être réélu au conseil.

L'ECHEVIN HUARD

répondit à l'échevin Lockwell en disant que ce dernier semble traiter les échevins d'hypocrites et demandant toujours de jouer cartes sur tables.

"Si on en juge par ses discours, dit-il, ses cartes sont généralement sous la table."

"Pourquoi l'échevin Lockwell veut-il renvoyer l'étude de cette motion au prochain conseil ? D'après son discours, c'est pour faire croire aux deux parties intéressées qu'il est en faveur de chacune d'elles.

"Je dis que les échevins Lockwell et Cannon devraient retirer leur amendement. L'échevin Cannon, je crois, est un des membres de la ligue anti-alcoolique ; je ne sais pas pour quelles raisons...

L'échevin Cannon : —Ce n'est pas pour les mêmes raisons que vous.

L'échevin Huard continue... je ne sais pas pour quelles raisons...

L'échevin Cannon :—Je vais vous le dire...

L'échevin Huard..., mais ils devraient retirer leur amendement.

L'échevin Cannon : M. le maire, la motion de l'échevin Jobin comporte-t-elle simplement une expression d'opinion de la part du Conseil ou si elle comporte la passation d'un règlement ?

M. le maire : Elle est l'expression d'une opinion en même temps qu'elle comporte un règlement.

"C'EST UNE MANOEUVRE"

L'échevin Cannon : L'échevin Jobin a retardé deux ans à venir à nous avec cette motion. Quand l'échevin Huard est venu avec son règlement pour fermer les buvettes à 7 heures le samedi soir, il n'a pas pris de faux-fuyants comme l'échevin Jobin. Il est venu avec un projet de règlement franc et net, avec tous les détails du règlement préparés régulièrement.

"Mais il n'en est pas ainsi avec l'échevin Jobin, il arrive l'avant dernière séance de ce conseil ; il se fait le champion de la tempérance, dit que le clergé catholique et le clergé protestant appuient sa motion. Moi, aussi, j'ai des amis dans le clergé, mais je ne m'en sers pas pour faire du capital politique et mousser ma candidature.

UNE PASSE D'ARMES

L'échevin Jobin : M. le maire je soulève un point d'ordre. Un échevin n'a pas le droit d'imputer à un autre échevin des motifs qu'il ne connaît pas.

L'échevin Cannon : Moi aussi j'ai à me plaindre des remarques de l'échevin Jobin.

M. le maire : Je demanderais à l'échevin Cannon de bien vouloir retirer le mot blessant.

L'échevin Cannon à l'échevin Jobin : Quelle est l'expression qui vous blesse ?

...L'échevin Jobin : Après une légère hésitation : L'échevin Cannon sait-il ce qu'il dit ?

L'échevin Cannon : Oui, mais je voudrais savoir de quelles paroles vous vous plaignez afin que je les puisse retirer.

L'échevin Jobin hésite quelques instants puis dit qu'il se plaint de ce que l'échevin Cannon m'accuse de faire du capital politique. Je proteste.

L'échevin Cannon : Si l'échevin Jobin croit que sa motion est toute pour le bien du public, il aurait aussi bien fait de présenter un règlement immédiatement.

LES YEUX FERMES

Mais non, on nous demande le décréter, d'avance qu'un nouveau règlement qu'on ne connaît pas qui n'est pas devant nous, sera mis en vigueur le 1er mai prochain. C'est nous faire adopter un règlement dont nous ne connaissons aucune disposition. Ainsi, il vient donc nous demander une expression d'opinion.

"Mais, nous ne sommes pas ici pour exprimer une opinion. Ce n'est pas pour cela que les contribuables nous ont voté ici.

" On nous demande de décréter un règlement qui viendra en force alors que nous ne serons plus ici. Nous devons avoir plus de confiance en nos successeurs et leur laisser le soin de régler cette question. Je voudrais que les deux parties intéressées fussent entendues, car les hôteliers ont des droits qu'il faut respecter.

L'ECHEVIN FISET

"Cet amendement est ni plus ni moins de l'obstruction. Ce que veut la motion, c'est de demander au comité des règlements de préparer un règlement basé sur ce qui est inclus dans la motion.

A cette phase de la discussion, l'échevin Verret prit la parole. "L'échevin Jobin, dit-il, a bien choisi son temps pour présenter cette motion. C'est le bon temps de faire tomber le masque, si masque il y a, et d'accoler au mur les échevins et les forcer à déclarer ouvertement pour quelle chose ils sont.

" Je n'ai fait aucune promesse à mes électeurs, car je ne viendrais pas ici si j'avais les mains liées.

" Le mouvement de la tempérance est parti de Québec, c'est de Québec encore qu'il sera accentué.

Plusieurs échevins prirent ensuite part à la discussion, les échevins Poulliot, Lockwell, Jobin, Collier, disant quelques mots, et en fin de compte, Son Honneur le maire prit la parole.

"L'échevin Verret a exprimé des raisons en faveur de la motion, raisons que je ne puis qu'endosser.

"Je regrette que cette question qui intéresse l'ordre et la morale publiques ait été traitée la plupart du temps sur un ton qui fut loin d'être relevé. J'ai écouté les arguments contre la motion et pour l'amendement, et je n'ai relevé que des personnalités contre ceux qui ont appuyé la motion. On a dit que le proposeur de la motion n'est pas sincère et qu'il voulait faire du capital politique.

"Même en admettant qu'il ne soit pas sincère, cela ne change pas la situation. Si vous aviez dans le Conseil un athé qui proposât une motion à l'effet de reconnaître l'existence d'un Dieu, refuseriez-vous d'appuyer cette motion parce qu'elle vient d'un athée ?

(Suite à la 7ème page)

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Jos-P. Turcotte, député du comté de Québec, prend part au débat sur le budget en réponse au Dr Paquet, député de l'Islet

LA QUESTION DE LA MARINE NATIONALE

Ottawa, 14.—La journée d'hier a été exclusivement consacrée à la continuation du débat sur le budget. C'est dire que la galerie très mince a entendu une multitude de répétitions. Deux députés ministériels ont adressé la parole, contre cinq oppositionnistes. Le débat est ajourné à la semaine prochaine, sur proposition de M. Thornton, oppositionniste. Pour l'opposition, M. le Dr Paquet député conservateur de l'Islet, a fait une forte charge contre le gouvernement. Du moins il a cru bien jouer son rôle d'oppositionniste, en répétant contre le gouvernement, les vieilles accusations usées depuis quinze ans. Le Dr Paquet n'a rien apporté de nouveau sur le sujet. Par contre.

M. JOS. TURCOTTE,

député de Québec-Centre, a prononcé un vigoureux discours en faveur du gouvernement. Votre correspondant croit devoir donner ci-après la substance du discours de M. Turcotte, qui est très favorablement commenté dans les cercles ministériels.

Il dit d'abord qu'il constate avec plaisir que le député de l'Islet a été très réservé et très modéré dans ses remarques et c'est là une bonne note non seulement pour lui-même, mais aussi pour le parti auquel il appartient, lequel n'a pas accoutumé généralement la députation à cette grande justice et à cette grande largeur de vues. M. Turcotte déclare qu'il ne parle pas naturellement des dernières phrases que M. Paquet a prononcées, alors qu'il s'est laissé emporter par sa fougue patriotique et nationale, peut-être un peu au-delà de ce qu'il aurait voulu dire. En voulant simplement blâmer un acte administratif, M. Paquet a été malheureusement un peu au delà de ce qu'il voulait laisser entendre, et il a créé l'impression qu'il y avait dans cette chambre et du côté ministériel, une intention formelle d'humilier une certaine partie de la population de ce pays.

M. Paquet.—L'honorable député me permettra de lui dire que je n'ai jamais eu cette intention là en faisant mes remarques.

M. Turcotte.—J'accepte l'explication de l'honorable député, explication qui l'honore et je laisserai ce sujet.

"Quant aux autres observations qu'il a faites, ajoute M. Turcotte, je crois que mon collègue est absolument dans les idées de la majorité de cette Chambre, majorité qui représente aussi celle des électeurs de ce pays. Il a parlé dans la première partie de son discours, de la necessité de développer nos relations commerciales à l'extérieur et les moyens à prendre pour l'organisation d'un système de représentants commerciaux et consulaires.

Ceci existe déjà en germe, et bien qu'il ne soit pas aussi développé que celui des grandes nations, nous avons de légitimes raisons de croire qu'un système de diplomatie administrative et commerciale pourra être créé dans un avenir assez rapproché et soumis au peuple comme à la sanction de ce parlement par l'adoption de lois nécessaires en semblables circonstances."

"L'honorable député de l'Islet a parlé du

TRANSCONTINENTAL NATIONAL

oeuvre nationale, nécessaire, indispensable. Cela rachète bien des fautes commises par le parti auquel il appartient et qui pendant des années n'a pas cessé de décrier la politique du gouvernement. Aujourd'hui, on admet volontiers que la construction de cette voie ferrée doit être poursuivie le plus rapidement possible et, comme conséquence, qu'il faut pourvoir aux déboursés nécessaires, c'est-à-dire aux dépenses énormes que nécessite un ouvrage aussi important que celui-là.

M. Turcotte dit qu'il abonde dans les idées de M. Paquet, lorsqu'il dit que le progrès de la ville de Québec est essentiel au progrès, au développement et à la prospérité de toute la partie est du Canada. Pour cela, il faut qu'il y ait un trait d'union entre la ville même de Québec et la partie est du pays. De là le

PONT DE QUEBEC

est devenu une nécessité indispensable dans le développement industriel et commercial du Canada."

"Sans doute, ajoute M. Turcotte, il y a eu un malheur, et il a entendu un des députés de l'opposition, faire des gorges chaudes à ce sujet. Mais un malheur se répare surtout lorsque l'on a affaire à un bon gouvernement comme celui qui préside aux destinées du pays ; le plus grand malheur alors n'est jamais irréparable et c'est pour cela que dès cette année, le gouvernement a mis dans les estimés budgétaires un million de dollars pour parer aux dépenses préliminaires de la reconstruction du pont de Québec. Cette dépense sera sans doute votée unanimement sans aucune critique, puisqu'elle est le commencement d'une grande et importante amélioration dans notre service général de transport.

M. Turcotte dit quelques mots au sujet de l'Intercolonial, puis, comme député d'un comté agricole, il lui semble que lorsqu'il s'agit de mettre à la disposition du gouvernement des sommes nécessaires à l'administration de la chose pubique pendant la prochaine année fiscale, il n'est pas absolument nécessaire d'étudier ou de peser toutes les théories sur le libre échange et la protection, ou d'éremonter plus loin, pour savoir si les méthodes du passé étaient meilleures ou inférieures aux méthodes actuelles.

Le peuple qui est appelé à discuter ces choses tous les quatre ou cinq ans, détermine ce qui, dans son opinion, est la meilleure forme du gouvernement. Tantôt c'est un parti qui triomphe, tantôt c'est un autre. Les méthodes diffèrent dans certains détails.

Dans le fond M. Turcotte croit que les principes fondamentaux de l'administration, sont mis en praique, peu importe le parti au pouvoir.

Ce qui est certain c'est que depuis l'arrivée au pouvoir du ministère actuel en 1896, le peuple de ce pays a cru que l'administration de ce pays était raisonnble, celle qu'il fallait au pays puisque à trois ou quatre reprises différentes, il a cru devoir renvoyer au pouvoir les mêmes hommes et mettre à leur disposition le gouvernement de la chose publique. Personne à part ceux qui désireraient changer de côté et reprendre le pouvoir, personne ne s'est plaint en dehors que l'administration était foncièrement vicieuse, malhonnête et contraire aux intérêts du pays.

Dans les observations faites par les députés de l'opposition ce qu'il y a de surtout remarquable, c'est que chacun d'eux à pour ainsi dire

SON PETIT BOBO

et croit avoir découvert dans son comté ou sa région quelque chose de mal. Mais en ce qui concerne l'ensemble du pays comme unité nationale. Il n'y a pas de dépression ni au point de vue commercial, ni au point de vue industriel et même au point de vue de la fierté des citoyens et il n'y a rien qui indique que le peuple soit mal administré ou qu'il ait raison de se plaindre de cette administration. Tout au contraire, il semble que le commerce se développe davantage que l'industrie est plus active et se développe plus rapidement et que le peuple ne général est fier de la situation qui lui est faite.

M. Turcotte croit que le gouvernement en ne prélevant d'impôts que juste ce qu'il faut pour pourvoir aux dépenses nécessaires de l'administration sans donner place à l'exploitation industrielle au détriment du consommateur, a fait ce qui convenait.

On a parlé dit-il des autres grandes nations du continent-Empereur, on a dit que le protectionniste florissait partout et cependant chose singulière on ne voit pas que dans ces pays les bénéfices généraux des gouvernements aient abouti à autre chose que de prélever des sommes énormes pour être dépensées au détriment du public. Ainsi par exemple et je vais toucher cette question dès maintenant.

CE MILITARISME

qui est la plaie de l'Europe et dont on va bientôt se servir comme d'un fant-me pour effrayer les habitants de ce pays, n'est-il pas vrai que la plus forte partie des gros revenus qui sont tombés dans la caisse des états-Empereurs sous le prétexte d'aider à l'industrie ont été dépensés en armements extraordinaires au maintien de troupes formées par la conscription apparamment. Ces pays ont dépensés inutilement jusqu'à un certain point ce qui sortait de la bouche du peuple.

M. Paquet : L'hon. député ne croit-il pas que le militarisme qu'on veut créer au Canada aurait le même résultat que celui qu'il signale en Europe.

M. Turcotte : Je pose le principe pour arriver à la conclusion et je répondrait que le militarisme qui existe dans les vieilles nations d'Europe et que c'est un mal qui a été dénoncé dans cette Chambre même par l'hon. premier ministre à la fameuse et historique séance du 24 mars 1909, comme étant un mal dont il voulait absolument prévenir les effets dans ce pays. Cette déclaration a été faite d'une manière officielle dans des conditions tellement particulières au moment même où il s'agissait d'établir un principe nouveau d'administration publique, qu'elle doit rester non seulement dans la mémoire de ceux qui l'on entendue alors, mais pour tout le monde comme un engagement solennel de la part du ministère dont Sir Wilfrid Laurier est le chef aujourd'hui.

Voilà exactement ce qui s'est passé ici dans cet ordre d'idée et qui semblerait identique à la politique suivie dans les vieux pays, mais qui en diffère absolument. Ainsi, personne n'a demandé d'établir ici la conscription, personne n'a demandé pour le service naval projeté, un régime d'engagement forcé. Personne n'a demandé la création d'armes permanentes ni la conscription ni le service militaire obligatoire pendant un, deux ou trois ans. Ici, tous ces services sont volontaires, nous n'avons pas d'autres réguliers excepté pour une petite portion constituée par des engagements volontaires des soldats et qui se renouvellent après un certain nombre d'années.

Quant à ce qui concerne le service naval, l'obligation est encore bien moindre, car d'après le texte même de la loi proposée. Il n'y aura d'autres engagements que ceux pris par des personnes qui seront dans certaines conditions, mais cela ne constituera pas une force permanente, il n'y aura que des engagements temporaires dans la force navale projetée. Il est certain que l'on se servira de ce fantôme pour effrayer notre population.

On a parlé de

PLEBISCITE

d'en appeler au peuple sur cette question, et on a cru faire un grand coup en demandant que le peuple fut consulté sur ce sujet. Le plébiscite n'est pas en faveur dan sce pays, ce n'est pas une procédure qui découle des principes du gouvernement représentatif.

Le peuple a ses représentants en Chambre, et aussi longtemps qu'ils ont leur mandat, ils ont une discrétion presqu'illimitée pourvu qu'ils agissent dans les limites de la constitution.

Nous avons déjà eu un plébiscite, il y a quelques années, à propos de la vente des liqueurs alcooliques. On voulait la prohibition.

Le peuple s'est prononcé. Il paraît même qu'il se serait prononcé en faveur de la prohibition et qu'est-ce qui a été fait ? Rien. Et qui s'est plaint de ce que le gouvernement n'avait pas cru devoir prohiber la fabrication et la vente des liqueurs.

Il est certain que ce mode d'en appeler au peuple sur une question particulière, n'est pas constitutionnelle, n'est pas selon les principes qui nous régissent.

Le député de Québec comté termine son discours par une allusion au dernier exposé budgétaire, comparé à ceux des dernières administrations conservatrices.

Le roi Alphonse

intervient d'une façon énergique contre des conspirateurs

Madrid, 14. — Le roi Alphonse, agissant comme président du cabinet, a imposé ses volontés d'une manière énergique, en vue du règlement des troubles internes à la suite de révélations publiées dans un journal militaire Zizanie, entre le gouvernement et l'armée concernant la distribution des honneurs militaires aux troupes du Maroc.

Ces bruits ont cessé lorsqu'on a appris que Sa Maesté javait sanctionné le transfert du comte Devillar, du capitaine général da Madrid et des capitaines généraux de Volladohid, Corrunna et Valence, et ordonné l'arrestation des autres officiers impliqués dans l'affaire.

Les journaux justifient l'action prise pour faire tomber la conspiration qui, on le croit fermement, était destinée à d'autre objet qu'à la démission du ministère, c'est à dire à fomenter un soulèvement Carliste favorable à Don Jaime, le préendant au trône.

La typhoide

Montréal, 15. — Spéciale. — L'épidémie des fièvres typhoide, dans quelques jours ne subsistera plus dans l'esprit des habitants de Montréal, qu'à l'état de souvenir. L'hydre de la fièvre a reçu le coup de grâce et il est bien probable qu'il ne s'en relèvera pas.

Le club Gouin

Les membres procèdent à l'élection ne leurs officiers

Montréal, 15.— Spéciale.—Les élections du club Gouin ont eu lieu hier soir dans les salles du Club et ont donné le résultat suivant :

Patron du Club, Sir Lomer Gouin ;
Président honoraire, Honoré Gervais, député ;
Président actif : D. A. Lafortune, député ;
Premier Vice-Président, Athanase David ;
2ème Vice-Président, Nazaire Simoneau ;
Secrétaire, Isidore Perron ;
Asst-Secrétaire, V. Cartier ;
Trésorier, F. X. Girouard ;
Asst-Trésorier, Félix Bergeron ;
Commissaires - Ordonnateurs, MM. Félix Saint-Charles et P. Robert ;
Bibliothécaire, Aelx. Vallée ;
Porte Drapeau, Louis Gaboury.

Une conférence

Montréal, 15. — Spéciale. — L'archevêque de Montréal assistait hier soir, à l'université Laval, à la conférence de M. Moret, sur la religion de l'Egypte.

UNE ENQUETE

sera faite sur l'accusation porté contre M. Leamy

Ottawa, 15.— Spéciale. — Vendredi dernier, l'échevin J. A. Forward a remis au maire Hopewell quatre affidavits spécifiant que M. F. A. Leamy, contremaitre des travaux municipaux sur la voie publique, aurait reçu de l'argent d'ouvriers demandant du travail à la ville. L'avocat de cette dernière prétend que même si la chose était vraie, M. Leamy n'aurait pas commis une offense criminelle. Le maire d'Ottawa a envoyé les documents concernant cette affaire à l'ingénieur de la ville, chef de M. Leamy, et une enquête sera faite au sujet de l'accusition portée contre le contremaitre accusé de pot-de-vin.

M. M.-J. BUTLER

continuera d'agir comme sous-ministre des chemins de fer pendant un mois

Ottawa, 15. — Spéciale. — On croit que M. Butler continuera d'agir comme sous-ministre des chemins de fer et canaux, durant un mois encore avant de donner définitivement sa démission au département, et prendre sa nouvelle position avec la Steel & Coal Companies. Cela permettra à l'hon. M. Graham l'avantage de trouver un remplaçant à M. Butler, et à ce dernier le temps de régler toutes les affaires du département.

SOUS LES ROUES MEURTRIERES

un pauvre serre-frein est tué sur le coup

Montréal, 15. —Spéciale. —De Napierreville Jonction nous arrive la nouvelle d'un accident mortel arrivé à 6.45, ce matin, sur la ligne du Quebec - Montreal and Southern Ry. Le train mixte était à aiguiller lorsqu'il dérailla. La secousse fit tomber sous le convoi un serre-frein nommé Hébert, de Rousses Point. Le malheureux a été broyé vif. Il était célibataire et âgé de -5 ans. Un prêtre qui se trouvait sur les lieux a administré le malheureux.

Feu l'hon. Hodgins

Montréal, 15. — Spéciale. — Une dépêche spéciale de Toronto annonce le décès arrivé hier après midi, de l'hon. M. Hodgins, juge de la division de l'amirauté de la Cour d'Echiquier. Cette mort a été causé par une rupture d'anévrisme. Né à Dublin, 1828, il avait épousé Mlle Maria Burgoyne, fille de John Scobbe, ancien membre du parlement anglais et du parlement canadien.

GRAVE ACCIDENT

Aux chantiers Lavoie, Joseph Lavoie y trouve la mort

Montréal, 15. — Spéciale. — Une dépêche du Sherbrooke nous annonce qu'un grave accident de travail est survenu hier soir, aux chantiers de D. G. Lavoie & Sons, chemin de Crompton, au cours duquel Joseph Lavoie, 63 ans, a trouvé la mort. Le malheureux ouvrier était occupé à charger du sable et se tenait au bas du remblai quand tout à coup se produisit un éboulement et l'infortuné fut enseveli vivant sous un omneau de sable gelé, et eût en même temps le crâne fracturé. La mort dut être presque instantanée.

L'ARRIVEE

de Mgr Heylen n'est pas encore signalée à New-York

Montréal, 15. — Spéciale.—Mgr Heylen n'est pas encore débarqué à New-York, nous a dit hier soir, un ecclésiastique haut placé à l'archevêché. D'autre part, les dépêches reçues en cette ville, la nuit dernière, disent que le "Lusitania," très retardé par la tempête et passé dans l'après-midi à 193 milles à l'est de Sandy Hook, n'arrivera au quai que ce matin, à 9 heures. Il est probable que Mgr Heylen est abord de ce paquebot. Toutefois, on est sans indication précise à ce sujet.

Un cas de bigamie

Ottawa, 15.— Spéciale. —Jeudi soir, l'agent Mortimer Culver a arrêté M. et Mme John James Eyre, de la rue Crawford, sous l'accusation de bigamie. Il paraîtrait que Mme Eyre, qui épousa son second mari à Ottawa en mai 1909, aurait été mariée en 1907 à un M. J. Wilson qui est encore plein de vie. Détail particulier dans ce cas et le premier du genre à Ottawa dans une cause de cette nature, c'est que Mme Eyre ayant avoué sa situation maritale à son deuxième époux, celui-ci n'en consentit pas moins à faire célébrer un mariage illégal.

Les inculpés paraîtront en cour aujourd'hui.

Résidence incendiée

Montréal, 15. — Spéciale. — La residence de l'huissier J. Bacon, de Montréal, sise à Carierville, a été incendiée hier.

Autour du "Pays"

Montréal, 15. — Spéciale. — M. G. Langlois déclare n'avoir rien à faire avec le "Pays" et prie les journaux de prendre note de sa dénégation.

L. T. Armand

Horloger, Bijoutier et Opticien Gradué

442, Rue ST-JOSEPH

Ayant complété notre assortiment de Bijouterie dans toutes ses parties, nous sommes en mesure de vous offrir tout ce que l'art produit de nouveau, de bon et de beau dans cette branche.

Bagues (une spécialité)

pour dames et pour fiancées, montées avec diamants, saphirs, rubis, grenats, perles, améthystes, olivines ou émeraudes.

Le plus beau comme le plus grand choix, à des prix très modérés.

Nous avons une Bague en or depuis $1.50 jusqu'à $200 (avec diamants).

Les marchandises les plus nouvelles ; voyez notre vitrine d'installation.

ORNEMENTS POUR LES CHEVEUX

Importés direct des manufactures d'Europe. Comprenant:

Bandeaux en jet. Peignes. Barrettes unies et ornementées. Peignes de fantaisies pour en arrière. Broches avec boules.

Et aussi un beau choix en fait eBrosse à cheveux pour dames d'messieurs, tels qu'en ivoire, chêne, cerisier, et ébène.

Brosse militaire en ébène pour messieurs.

Sacoches pour dames de 50c à $8.00 réduit à l'occasiondes fêtes

Jolie boîte de parfum,savon et de poudre à toilette.

Pour ce mois-ci nous avons une grande vente spéciale dans les poufs.

Une bande de douze poufs pour 75c.

Nous vendons aussi les Nets de 5c à 3 pour 10c.

Les articles ci-haut mentionnés sont très appropriés comme cadeau de Noël et du jour de l'An.

A.G. WARREN

123 rue St-Jean, Tel. 529

Succursale"

807 rue St. Valier, St-Sauveur

Tel. 3143 Québec

Heureuse Année A TOUS

Avoines de Calgary
" d'Alberta
" " Manitoba
" " Ontario

— AUSSI —

Blé d'Inde — Foin

Farine Dominion pour Boulangers et l'usage des familles

SATISFACTION GARANTIE

La Cie Geo. CARRIER,

Farine, Grains, Foin, et Provisions

RUE ST-ROCH QUEBEC

TEL. 3076 B. P. No 81

Dans la Province de Québec

Plus même que dans les autres parties du Canada. Le BOVRIL, qui contient tout ce qu'il y a de bon dans le meilleur boeuf est une nécessité.

De fait la consommation de BOVRIL dans cette Province est considérable mais bien des personnes se fient encore dans les cas de maladies au thé de bœuf fait à la maison.

Pourtant, bien qu'excellent au goût ce thé de bœuf ne contient presqu'aucune des qualités nutritives du Bœuf; de plus il coûte très cher, et prend longtemps à préparer.

Le BOVRIL coûte moins cher—et vaut mieux

Les ménagères canadiennes trouveront le gros flacon de une livre de BOVRIL—il se vend d'ordinaire à $1.75—le plus économiques.

Il réduit le coût du BOVRIL à environ 3cts la tasse, et dans chaque tasse c'est réellement non pas du jus de bœuf, mais toute la nutrition de la chair de bœuf que l'on prend sous forme liquide.

BOVRIL

En vente partout.

PREMIERE VENTE de VOILES

TROIS JOURS SEULEMENT

Commençant Samedi matin, le 15 janvier

Des milliers de verges de marchandises pour voiles, à être vendues sans égard aux prix. Toutes les dernières modes, couleurs et patrons; brun, bleu, mauve, améthyste, vieux rose, cerise, cinquante patrons différent de teintes a choisir. Prix régulier 35c à $1.00 la verge.

Samedi, vendus à 12½c la verge.

Mlles M. & A. BROWNRIGG

66, RUE ST-JEAN.

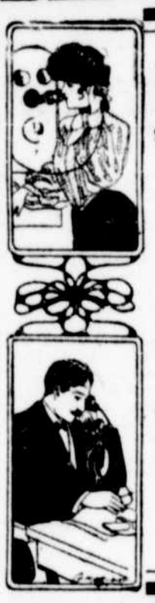

15 % D'ESCOMPTE

Sur Parfumerie, Articles de Toilette, Brosserie, Miroirs, etc.

Pour Liquider surplus de Marchandises

Pharmacie de la CROIX ROUGE

Coin des rues St-Jean et du Palais

Les membres

de l'Association des manufacturiers de chaussures augmenteront les prix de leurs marchandises

New-York, 14.— Les membres de l'Association des manufacturiers de chaussures, au nombre de 225, se sont réunis en convention annuelle à l'hôtel Astor. Le président M. J. H. Hanan a déclaré que depuis cinq ans les profits des manufacturiers de chaussures ont été en baissant et qu'aujourd'hui il est devenu urgent d'augmenter les prix, afin de laisser aux marchands un gain raisonnable ; mais on ne doit pas, dit-il, manufacturer des chaussures de qualité inférieure afin d'éviter une hausse dans les prix. M. Hanan explique la situation ainsi. La diminution dans la consommation de la viande a forcément diminué la quantité de cuir sur le marché, et la construction des automobiles a, en 1909, employé 500,000 peaux, ce qui a forcément fait monter le prix du cuir.

L'industrie américaine de la chaussures a atteint de fortes proportions en France et autres pays étrangers et le président demande aux membres de porter une attention toute particulière au commerce étranger. Le député Pierre Veber disait le 9 décembre dernier, à la la Chambre des Députés que les chaussures américaines sont presque exclusivement portées en France, mais ajouta-t-il, beaucou de ces chaussures sont faites en Allemagne. Quoique les exportations en France ne constituent qu'une faible fraction de la production américaine, les Français en sont alarmés et le gouvernement vient d'élever de deux francs le droit sur cet article, ce qui est injuste au dire de M. Hanan.

M. N. Longworth a parlé au banquet et a déclaré que si les manufacturiers augmentent le prix des chaussures, la faute n'en est pas imputable au bill Payne sur le tarif et M. Herbert Houston a mentionné l'annonce dans les journaux comme le grand moyen de faire progresser une industrie quelconque en favorisant l'écoulement des produits manufacturés.

CONTRE LE CHOMAGE

le parti libéral s'occupera d'un grand projet d'assurance à ce sujet

Londres, 13.— Le parti libéral, s'il reprend le pouvoir, s'occupera surtout d'un grand projet d'assurance contre le chômage.

M. Wilson Spencer Churchill, président du Board of Trade, a exposé ce projet dans un discours qu'il a prononcé à Glasgow. Les détails en ont été arrêtés et, si le peuple consent à faire les sacrifices d'argent nécessaires, la chambre des communes transformera ce projet en une loi qui intéressera plus de 2,250,000 ouvriers adultes.

Le projet s'occuperait d'abord des mécaniciens et des ouvriers des constructions maritimes, et s'étendrait ensuite peu à peu, avec l'appui de l'Etat, aux autres catégories de travailleurs.

Dans le même temps, il serait créé environ cent cinquante Bourses du travail réparties dans tout le royaume.

Une carte universelle

Ottawa, 13.— M. R. E. Young, géographe en chef du Canada, etc., du département de l'Intérieur, vient d'arriver de Londres, où il a représenté le Canada, à la conférence internationale tenue en cette ville afin d'établir une carte universelle prototyfique. Cette carte, très importante est actuellement en bonne voie, dit M. Young, et les principales nations s'y intéressent vivement.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA DIPHTERIE.

PLUS DE CHEVEUX GRIS

Avec le RESTAURATEUR DE ROBSON

nourrit le cheveu l'assouplit et lui communique, avec la couleur, le brillant et le vie des années de jeunesse.

En vente dans les Principales Pharmacies

THE JOLIETTE CHEMICAL, CO. LTD. JOLIETTE. CAN.

Volumes Réduits

Tartarin de Tarascon..	Par A. Daudet..	Réduit	à 20c
Tartarin sur les Alpes..	" " ..	"	à 30c
Les Comtes du Lundi..	" " ..	"	a 40c
Numa Roumestan	" " ..	"	à 50c
Port Tarascon	" " ..	"	à 50c
La Petite Paroisse.....	" " ..	"	à 50c
Le Pilote Fantôme.....	" René Thevenin	"	à 10c
La Rançon du Crime...	" Henri Leturque	"	à 10c
Le Diable des Shah....	" Paul d'Ivoy...	"	à 10c
La Mort qui court.....	" J, Lermina...	"	à 10c

Demandez nos Catalogues

Envoyés franco sur réception d'un timbre de 1 cent.

J. ALF. GUAY, LIBRAIRIE FRANCAISE

Gros et Détail, Québec. Canada. Bureau-chef, 283, rue St-Joseph. Succursale : 212, rue St-Jean. Maison de gros, 90, rue N. D. des Anges. Tel. 2647, 3130, 3408.

Blair Athole Le célèbre drap couverte écossaise pour capots d'enfants.

Tuques, Ceintures, Mitaines, Bas Longs.

JOHN DARLINGTON,

(ENREGISTRE)

(EN FACE DU BUREAU DE POSTE)

S. J. SHAW & CIE.

13, RUE ST-JEAN,

— ET —

Angle Côte de Lamontagne et rue Notre-Dame.

Articles de Sport de la Maison Spalding

Pour le jeu de base ball intérieur, *BATONS ET BALLES* et tous les autres accessoires de nécessité pour ce sport.

On peut se procurer le catalogue d'automne et d'hiver chez

S. J. SHAW & CIE

Téléphone: Haute-Ville --- 57 Basse-Ville --- 44

Dr. ALBERT PAQUET

Elève des hôpitaux de Paris, Professeur d'Anatomie et de Technique opératoire à l'Université Laval, Chirurgien à l'Hôtel Dieu de Quebec.

SPECIALITE : CHIRURGIE

HEURES DE CONSULTATION

De midi à 1½ hre, 4 à 6 hres et 7 à 8 hres p. m

Dr. ACHILLE PAQUET

Ancien interne en chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Québec, élève des hôpitaux de Paris et Berck-sur-Mer.

SPECIALITE : VOIES URINAIRES ET ORTHOPEDIE

Maladies des os et des articulations tuberculoses, luxations et tous genres de déformations.

HEURES DE CONSULTATION:

1 à 2½ à 10 a. m. de 1 à 4 et 7 à 8 hres p. m.

Les Docteurs Paquet exercent leur profession en société

Bureaux :No 71 RUE STE-ANN

Téléphone 150

Liquidation Entiere du Stock

$5,000 valant de Marchandises Absolument à Sacrifice

Service à diner, doré, valant $15.00 réduit à $7.44.

Service à toilette, doré, valant $6.00 réduit à $2.97.

Couteaux et fourchettes, valant $1.50 réduit à 89 cts.

Couteaux et fourchettes, valant $3.00, réduit à $1.47.

Lot de jardinières, valant 50 cts réduit à 25 cts.

Argenterie, verreries et porcelaine et articles de fantaisie réduits à moitié prix.

Chez **Mlle M. L. Blouin**

248, RUE ST-JOSEPH

(Vis-à-vis la pharmacie Leclerc)

Allez aux VARIETES, applaudir les si bons numéros de vaudeville et voir les si belles vues animées.

BEBE AURORE L'EVEQUE

Les Enfants Faibles Engraissent

Un des effets remarquables du fameux Sirop d'Anis Gauvin, c'est qu'on assure à l'enfant un sommeil régulier, il empêche la déperdition des forces chez les enfants débiles et favorise ainsi leur développement et un léger embonpoint.

M. Alphonse L'Evêque, 12 Lodge, Str., Nashua, N.-H., écrit:
M. J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Chimiste, Montréal.

Cher Monsieur :

"Je vous fais compliment de votre Sirop d'Anis Gauvin. Nous avons élevé notre bébé avec votre sirop et les résultats ont été des plus satisfaisants. Nous en avons toujours une bouteille à la maison. Toutes les mères devraient en faire usage.

Votre tout dévoué,

ALPHONSE L'EVEQUE

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout : 25c la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, - - - Phamacien Chimiste,

850 Rue Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

LES TABLETTES PAP-SAG

En gros, chez BRUNET & Cie., ST EDOUARD MORIN & Cie., pharmaciens.

Guérissent la DYSPEPSIE

Les tablettes Pap-Sag sont le plus puissant remède qui existe pour guérir toutes les maladies d'estomac et d'intestins : Gastrites, Dyspepsie, Gastralgies, Dilatations, Enterites, Gastro-Entérites, Entérites muco-membraneuses, Indigestions, Vomissements, Gonflements, Renvois, Aigreurs, Crampes, Coliques, Fétidité de l'haleine, etc.

En vente dans toutes les pharmacies. Envoyées aussi par la poste, sur réception du prix, 50 cents une boîte ; $2.50 six boîtes, en s'adressant à PAP-SAG COMPANY, Montréal.

Feuilleton du "Soleil"

LA FOLLE AVENTURE DE LEONIDAS PAPINEAU

Par CHARLES SOLO

No 10

—Un mari, cousin Lebranchu ?.... Comme vous y allez! C'est sans doute quelque sauvage de votre île?...

—Il est un peu sauvage... mais c'est le meilleur garçon du monde!... très parisien, très aimable, très...

—Est-il bien de sa personne ?

—Un prince Charmant, en redingote.

—Et qu'est-ce qu'il fait, mon prince, votre prince?

—Il est attaché au ministère des Affaires étrangères.

—Un diplomate, un ambassadeur?

—Il gnage 133 francs 33 centimes par mois, à copier des rapports.

—Pas argenté, alors?

—Non! pas argenté, mais doré sur tranche. Deux millions en espèces, plus les espérances!

—Deux millions de fortune! Et il est copiste dans un ministère?.... Vous êtes un maître faiseur de contes, mon cousin!...

—Petite cousine, il y a des contes où l'on voit des fils de roi qui prennent la houlette pour épouser des bergères. Si le prince dont nous parlons travaille dans un ministère, c'est... je crois que c'est pour satisfaire un immense besoin d'activité, car il a un autre métier. Il est fabuliste, il fait des fables.

—Oh! des fables! "Maître corbeau sur un arbre perché!"...

Voulez-vous que je récite, cousin?...

—Tu ferais mieux de t'occuper des voyageurs! interrompit Cormolain. Quand on revient de Baltimore...

Tout le monde reprit place sous la tonnelle, et Lebranchu entreprit de satisfaire la légitime curiosité de ses hôtes.

L'île Nava, dont il s'était rendu acquéreur, répondait en tout point à la destination qu'il prétendait lui donner. Les neuf cents hectares étaient, en partie, couverts de plantations coloniéres restées en friche, depuis la faillite de la société exploitante. On peuplerait l'île en louant une centaine de nègres dans les Etats voisins et l'on achèverait la mise en scène en s'assurant, moyennant finances, la collaboration d'un ou de plusieurs de ces vagues généraux qui fourmillent dans les petites républiques de l'Amérique centrale. Autant Lebranchu était prompt à se décider, autant il était rapide dans l'exécution, et déjà il avait délégué dans l'île Nava quelques hommes de son équipage, qui devaient agir selon ses instructions.

Le scénario était tracé dans ses grandes lignes, mais, pour l'exécuter en entier, le millionnaire demandait carte blanche, c'est-à-dire le droit d'agir à sa guise pendant trois mois, au bout desquels il s'engageait à rendre Papineau sain de corps et d'esprit parfaitement guéri de sa folie.

—En ce qui me regarde, fit Cormolain, je ne vois aucun inconvénient à te laisser la direction absolue de l'affaire. Reste à connaître l'avis de Claire qui, je pense...

—M. Lebranchu agit dans un but louable et je ne puis que l'approuver. Faites, Monsieur, nous sommes vos alliés.

—C'est de notre union dans l'action que viendra notre force. Du reste, vous viendrez nous rejoindre là-bas. Nous serons tous de l'expédition, y compris mon coquin de neveu.

—Votre neveu? remarqua Nora, attentive.

Lebranchu fit la sourde oreille. Quand il s'occupait d'une affaire, il estimait que les paroles à côté sont des paroles perdues et, en conséquence, il voulut être renseigné, sans plus de retard, sur les derniers agissements de Trunk et de Léonidas. Cormolain ne demandait pas mieux que de lui apprendre les nouvelles les plus récentes.

—Le major a bien travaillé pendant son excursion à Baltimore, car indépendamment des soixante-dix mille francs qui doivent payer les fameux canons, il vient encore de se faire octroyer cinquante beaux billets de mille, soi-disant pour les expédier à un certain lieutenant Murphy qui est censé diriger, à Costa-Stella, les travaux de défense militaire.

—Le lieutenant Murphy ? Qu'est-ce encore ?

—Un de ces êtres fantaisistes qui peuplent la plus fantaisiste des républiques. En réalité, Murphy, c'est Trunk, et Trunk c'est Murphy. Pendant l'absence du président et du major, ce lieutenant fantôme est supposé administrer, sur place, les affaires de l'Etat, avec le titre sonore de commandant général par intérim. Oh ! ne riez pas, les papiers de ce mythique individu sont... en règle. Claire a vu le brevet.

—Un brevet magnifique, scellé aux armes de la chancellerie, avec le visa de Trunk et le paraphe du président. Moi, j'aurais fait encadrer le document, mais Trunk l'a mis dans sa poche.

Où, probablement, il se trouve encore ; car je gage que le coquin aura volontairement oublié de le faire parvenir au destinataire, faute de connaître son adresse. C'est une circonstance heureuse qui simplifie énormément les choses et au sujet de laquelle je m'expliquerai tout à l'heure. M. le major Trunk est donc en possession du brevet destiné à M. le lieutenant Murphy Et après ?

—Je me suis conformée à vos instructions, Monsieur, et j'ai été presque aimable à l'égard du drôle qui, se croyant encouragé, vient de demander officiellement ma main.

—Le fat !

—Et mon père exige que je donne une réponse favorable avant trois jours.

—Le fou !

—Mais je me révolterai ! Je pleurerai ! Je me démènerai tant et si bien que mon père aura pitié.

Lebranchu se frottait les mains ; une nouvelle idée venait d'éclore dans son crâne et il ne se sentait plus d'aise.

Et montrant, de sa main étendue, le bâtiment dont les murs grisâtres s'entrevoyaient dans le fond du jardin :

—Cette remise n'a-t-elle pas une issue dans l'autre rue ?

—Il y a une porte cochère qui donne rue des Vignes, no 10, mais elle est condamnée depuis que j'ai vendu ma voiture.

—Si tu l'as condamnée, il faudra lui faire grâce et la munir d'un cordon de sonnette. Est-elle habitable, cette remise ? Pouvons-nous y loger quelqu'un ?

—Loger quelqu'un dans ma remise ?

Qui veux-tu qui s'accommode d'un gîte aussitôt confortable ?

—Le major Trunk !

L'ébahissement du bon Cormolain fut tel que les bras lui en tombèrent.

Lebranchu continua :

—Je te demande si les portes de ta remise ferment, si les croisées joignent et s'il n'y a pas de vents coulis susceptibles d'enrhumer le locataire?

—Mais c'est une séquestration !

—Le mot n'y fait rien.

—Tu te mettras sous le coup de la loi.

—Trunk est le dernier qui demandera protection à la loi. Le personnage nous gêne et nous devons, pour quelques jours, le retirer de la circulation. Tu lui rendras la clé des champs quand je serai en pleine mer avec Papineau, et il n'ira pas se vanter de l'aventure, tiens-le pour certain. Il faut donc que tu fasses mettre la remise en état, dès aujourd'hui. D'autre part, tu veilleras à me procurer deux hommes solides et discrets que nous attacherons au service de

—Des géôliers !

—Toujours cette question de mots. Réponds-moi. As-tu à ta disposition deux hommes sur lesquels nous puissions compter ?

—Il y a les deux Trinqueballe, le père et le fils, deux mariniers qui viennent soigner mon jardin, quand ils n'ont rien de mieux à faire. Mais n'as-tu pas ton dompteur ?

—Mon dompteur aura d'autres chiens à fouetter. Comme une bonne pièce ne peut se jouer sans un attirail d'accessoires, Alex a reçu la mission de courir les bric-à-brac de Paris, avec la consigne de réunir, aujourd'hui même, tous les oripeaux dont nous aurons besoin dans l'île Nava. Je ne puis donc le charger de la garde du major. Et maintenant [illegible] faire aménager la remise et la débarrasser de tout objet encombrant, car j'ai besoin de beaucoup de place; deuxièmement, tu convoques le père Trinqueballe et son fils. Une fois entrés ici, ces messieurs n'en sortiront qu'au moment où leurs services n'en seront plus indispensables. Tu leur bailleras un billet de mille francs ; à ce prix-là, ils seront vigilants et discrets.

—Et toi, que comptes-tu faire ?....

—Je vais m'occuper de Trunk, et quand nous l'aurons mis hors d'état de nuire à nos projets, j'irai chez Léonidas lui présenter le lieutenant Murphy.

—Le lieutenant Murphy ?

—Mais oui ! et le lieutenant Murphy, ce sera moi. Ursin Lebranchu, transformé, pour la circonstance, en commandant général de Costa-Stella. Le rôle sera facile à tenir puisque Léonidas ne me connaît pas et que, d'autre part, il n'a jamais vu ce plus que vague Murphy ! Du reste, j'ai une histoire toute prête à lui servir, et je te promets que le soir de notre première entrevue, j'embarque l'Excellence pour mon île.

—Tu sais vraiment arranger les choses !... Je me demande comment tu t'y prendras pour amener le major à prendre logis dans ma remise ?

—C'est ce que tu vas voir.

Lebranchu se fit apporter papier, plume et encre ; il tendit la plume à Mlle Papineau.

—Voulez-vous écrire, Mademoiselle?

—Ecrire à qui, Monsieur Lebranchu?

—Peu importe, je vais dicter.

La jeune fille consulta Cormolain du regard et, sur un signe d'approbation de son oncle, se prépara à laisser courir la plume.

Lebranchu dicta :

"Monsieur, pour des raisons que vous comprendrez, je ne puis m'engager à vous donner réponse sans m'être entretenue avec vous, relativement à ce projet de mariage..."

—Claire s'arrêta.

—Mais c'est une lettre à Trunk!...

—Mon Dieu ! que ces petites filles sont capricieuses ! Ecrivez, vous dis-je, ça ne vous engage à rien et vous assurez le succès de notre entreprise.

Une deuxième fois, la jeune fille consulta Cormolain ; elle obtint un nouveau geste d'assentiment.

Alors, elle n'hésita plus.

Lebranchu avait repris sa dictée.

"C'est pourquoi je me vois obligée de vous assigner rendez-vous sur terrain neutre. Venez ce soir, à huit heures, à Passy, rue des Vignes, No 10. C'est la demeure d'une respectable dame de mes amies, qui assistera à notre entrevue."

Cormolain applaudit avec enthousiasme.

—Ah ! Ah ! Ah ! Voilà qui s'appelle prendre la bête au piège ! Tu peux signer, ma nièce, j'en prends toute la responsabilité. Ah ! ah ! ah ! — Tu as du génie, Lebranchu !

Claire n'hésita plus, elle signa et, comme elle connaissait l'adresse de Trunk—23 bis, rue Cadet—la lettre fut confiée à la bonne, avec ordre de la porter à destination.

Lebranchu remit à plus tard les explications complémentaires et, comme le temps pressait, il sortit avec Alex, à la recherche, disait-il, de certains objets dont il voulait meubler le futur logis du major.

De son côté Cormolain se mit en quête d'un serrurier qui commença aussitôt les réparations indiquées.

Quant aux Trinqueballe, ils répondirent qu'ils seraient à la villa au coup de six heures et demie.

XI

C'EST L'AMOUR QUI PERDIT TROIE

Vers cinq heures, Lebranchu rentra à l'improviste.

—As-tu la clé de la remise ? Alex demande à rentrer.

—Pourquoi ne rentre-t-il pas, comme tout le monde, par la grande porte ?

—Parce qu'il amène le matériel dont nous avons besoin pour la pièce qui va commencer. Et cette sonnette que tu devais faire poser rue des Vignes ?

—Mon serrurier vient d'achever le travail ; par la même occasion, je lui ai fait dérouiller la porte dont les gonds ne fonctionnaient plus.

A suivre

ANCHOR WEAKNESS CURE

IL GUERIRA L'HOMME FAIBLE, LA FEMME FAIBLE, LES ENFANTS FAIBLES, LES JEUNES FILLES FAIBLES.

EN VENTE PARTOUT.

SPORT

La fusion des ligues Canadienne et Nationale est presque certaine — Les prochains adversaires du club Québec — Lutte vive entre les Turcs Mahmout et Chaakir—Intéressante partie d'échecs—Beaux concours de tir, à Québec—Nombreuses réunions

HOCKEY

JOUTE DE CHAMPIONNAT

Tout laisse prévoir que les clubs National et Québec se contesteront vivement la palme. Les membres des deux équipes adverses sont assez bien entraînés pour lutter ardemment.

Comme d'habitude, la partie est fixée à 8.30 heures, au patinoir Québec.

L'équipe locale sera peut-être remaniée. On s'attend à ce que Maguire fasse son début dans la ligue canadienne. Il est probable que Jos. Malone pourra jouer aussi.

LE PROJET DE FUSION

(Spéciale au " Soleil ".)

Montréal, 15.—La fusion des ligues Nationale et Canadienne est presque certaine.

Le terrain sur lequel les deux associations devront s'entendre sera celui de l'échelle des parties. Il a été décidé que les joutes qui ont été disputées jusqu'à date, dans la Nationale, compteraient pour le championnat ainsi que la partie Ottawa-Shamrock qui aura lieu ce soir.

Tout indique que trois des cinq clubs de la ligue Canadienne seront sacrifiés pour la cause de la paix.

LES JOUEURS DU NATIONAL

(Spéciale au " Soleil ".)

Montréal, 15.—L'équipe du National part, cet après-midi, pour aller rencontrer les Québec, ce soir, au patinoir de la Grande-Allée.

M. le président Lunny a nommé MM. Johnny Brennan et Peter Murphy, pour arbitrer cette partie.

Les joueurs suivants font le voyage: Coutu, Charlebois, Leduc, Fyon, Dubeau, Rattez, Jetté, Ouellette, Comeau et Séguin.

MM. Lecours et Ledoux accompagnent l'équipe.

LIGUE URBAINE ET RURALE

Jeune Lorette, 15.—Demain, au Pont Rouge, le club Lorette aura l'équipe suivante, pour contester la victoire au groupe des amateurs locaux :

E. Blondeau, buts ; E. Gagnon, point ; Alf. Gros-Louis, couvre-point ; Eug. Sioui, centre ; Jos. Légaré, " rover " ; Albert Sioui, " aile droite " ; Phil. Vincent, " aile gauche ".

L'arbitre sera M. Hervé Picard.

LIGUE JUVENILE

Le club High School a défait les Wanderers, par 2 points à 0, hier.

—Une assemblée générale du Fastime doit avoir lieu, lundi prochain, à 8 h. 30 p. m., au Victoria. Il y aura ensuite exercice au Q. A. A., de 9 h. 30 à 10 h. 30 p. m.

MARQUES DE GRATITUDE

Québec, 15 janvier 1910.

M. A. J. Bussières,
Rédacteur du Sport,
" Le Soleil ".

Cher monsieur,

Je viens par celle-ci faire connaître la résolution que j'ai prise de démissionner comme secrétaire-trésorier du club hockey Laurier.

Les derniers événements au sujet de ce club m'ont déterminé à prendre cette résolution.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont aidé ce Club jusqu'à ce jour pour le maintenir sur le même pied que les autres clubs de la ville. Merci aussi aux membres du comité et aux joueurs pour leur généreux concours apporté à sa réussite. Je tiens spécialement à exprimer de la gratitude au capitaine de l'équipe, M. N. DeBeaumont, pour avoir su maintenir dans la Ligue Junior une équipe qui a bien mérité l'encouragement que le public lui a donné. M. Alb. Paquet, l'entraîneur, doit aussi être remercié pour son travail et les services rendus au club.

Maintenant, le peu de temps que j'aurai à donner pour le sport du hockey, je le consacrerai avec plaisir au club National, de St-Roch, qui fait partie de la Ligue Indépendante Québec et Portneuf

Veuillez me croire, M. le rédacteur,

C. E. MARTEL, jr.

LA LUTTE

UNE RENCONTRE

(Spéciale au " Soleil ")

Montréal, 15.—La lutte turque, hier soir, au parc Sohmer, fut une lutte libre.

Chaakir, bien que presque constamment sur la défensive, opposa une vive résistance à Mahmout, qui avait l'avantage dans le poids et la stature. Il en prit à celui-ci, vingt-quatre minutes, pour gagner la première chute, bien que maintes fois durant la deuxième reprise, il semblait devoir triompher, une fois avec un " hammerlock " et un instant plus tard avec un " toe-hold ".

La deuxième chute, la finale, ne manqua pas de créer un certain émoi. Mahmout, au bout de quatorze minutes, réussit à prendre une ceinture à rebours sur son adversaire qu'il jeta violemment tête première sur le matelas. Chaakir demeura inerte. D'aucuns crurent qu'il avait la colonne vertébrale brisée, mais il n'était tout bonnement qu'étourdi et revint à lui quelques minutes plus tard.

Avant cette lutte, Beauchamp avait battu Lamothe, en vingt-deux minutes, avec une prise de fourche.

Dodd a battu Bali, en cinq rondes.

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Nous continuons, ci-dessous, la publication des résultats du concours au genre gréco-romain, qui se poursuit dans la capitale de France :

Frank Crozier triomphe de Laurent le Stephanois en 18 minutes 42 secondes par une double prise de tête à terre.

—Charles D'Anvers est vainqueur de Louis de Lyon, en 13 minutes, par une manchette à terre.

—Massetti défait Limousin, en 12 minutes par une prise d'épaules debout.

Aimable de la Caimette l'emporte sur Scott en 11 minutes 32 secondes par une culbuture avant.

LES ECHECS

PARTIE No 193.

Une des deux plus courtes jouées en août 1909, à Excelsior (Minn.), Etats-Unis, dans le Congrès de la " Western Chess Association ".

Gambit Evans accepté.

BLANCS.	NOIRS.
O. Chajes	K. Erdeky.
1 P.4R	P.4R
2 C.3FR	C.3FD
3 F.4FD	F.4CD
4 P.4CD	F pr P
5 P.3FD	F.4TD
6 Roq	C.3FR
7 P.4D	Roq. Mauvais

ainsi que la suite le prouve ? — P pr P était le coup indiqué. (C. W.)

8 P pr P — CR pr P.
9 D.5D — C pr PF.
10 D.3D — C pr C. — Tout cela est le jeu des " livres ". Ici les Noirs manquent la continuation correcte. Leur plus forte était : 10 — P.4D ! car après 11 F.3CD (le meilleur) — C. pr C ; 12 T pr C — C.2R ! les Noirs ont l'avantage. Ainsi qu'on le verra promptement, le développement du FD des Noirs, comme dans la variante suggérée, fait toute la différence avec le coup du texte lequel offre, par conséquent, moins de ressources défensives. (T. D.)

11 T pr C — P.3TR. 11 — P. 4D est maintenant sans valeur car les Blancs ont le temps de jouer 12 P pr P e. p. suivi de D.3CD, F.3TD etc., avec une forte attaque. (T. D.)

Immédiatement fatale. (C. W.)

12 F pr PT. Décisif et le mode le plus rapide. (T. D.)

12 — P pr F. — Si les Noirs refusaient le sacrifice offert par 12 — P.4D alors après 13 P pr P e. p. — P pr P les Blancs menaceraient de 14 D.6CR avec une partie avantageuse. (T. D.)

Il n'y a pas de défense valable : si 12 P.4D ; 13 C.5CR — P.4FR ; 14 F pr P ⊥ — R.1T ; 15 D.2TR — D pr F ; 16 F pr P ⊥ et mat au prochain coup. Ou si 12 — C.2R ; 13 C.5CR — F.3CR ; 14 F pr T. etc. (C. W.)

13 D.6CR ⊥ — R.1T
14 D pr P ⊥ — R.1C
15 C.5CR — D pr C
16 D pr D ⊥

Les Noirs abandonnent.

Notes :

T. D. " Times Democrat ".
C. W. " Chess Weekly. "

SRèlp vbgkqj vbgkqj mfwyp cm wfpmcy

LE TIR

TROIS TOURNOIS

Le score de 97, fait par le sergent-major Young, hier soir, chez le club Québec de tir en miniature, est le record de la saison actuelle. Nous donnons, ci-après, les résultats obtenus dans les concours :

Coupe Macpherson—(Possible 100.)

Sgt.-major Young	48	49 — 97
A. O. Anderson	46	48 — 93
A. W. Hay	43	45 — 88
J. G. Goudie	40	45 — 85
A. J. McCusker	41	42 — 83
T. J. Prendergast	41	41 — 82
S. H. Hill	40	42 — 82
C. A. Wood	40	42 — 82
C. W. McMillan	38	40 — 78
T. J. Aubin	31	44 — 75

Médaille Mortimer.—(Possible 50.)

S. H. Hill, 46 ; Sgt.-major Young, 42 ; G. Chapler, 42 ; P. D. Gowen, 42 ; C. A. coeur, 39 ; A. W. Elgar, 38 ; Cann, Lovett, 37 ; T. J. Aubin, 36 ; Cann, Drake, Lovett, 37 ; T. J. Aubin, 36 ; Caun. Drake 33 ; Jos. Martel, 32 ; Jas. Melville, 31 ; Caporal Massey, 30 .

Coupe Price.—(Possible 50.)

Caporal Massey, 46 ; Cann, Lovett, 44 ; D. Tremblay, 44 ; J. Melville, 43 ; W. T. Goodenda, 42 ; Cann, Charpler, 38 ; J. Aubin, 35 ; Cann. Drake, 33 ; T. Dolan, 34 ; A. W. Elgar, 34 ; C. Paulette, 29 ; Jos. Jolicoeur, 29 ; C. Young, 29 ; S. Paxman, 19 ; B. Hagans, 15 ; E. Côté, 29.

Le club Québec entreprendra un tournoi par correspondance, avec une équipe des carabiniers Victoria, de Montréal, mardi prochain.

LE TIR AU PISTOLET

L'assistance était fort nombreuse, chez le " Quebec Revolver Club ", hier soir. Les amateurs s'exercèrent en plus grand nombre que de coutume. Suivent les scores enregistrés :

R. B. Whyte	86	78 — 164
A. W. Hay	83	80 — 163
F. W. Porter	79	83 — 162
C. N. Dawson	82	78 — 160
E. R. Nyberg	78	76 — 154
R. F. Lindsay	77	75 — 152
F. Judin	76	69 — 145
A. J. McCusker	76	60 — 136
John G. Goudie	64	59 — 123
C. Fletcher	53	48 — 101
Lieut. Garon	45	44 — 89
S. H. Hill	80	
H. Blair	40	
D. E. Shields	30	
John Brown	30	

LA RAQUETTE

BON DIVERTISSEMENT

Pareil la foule qui se trouvait au Théâtre Populaire, durant la représentation d'hier soir, la présence du club Montcalm et d'un grand nombre de ses amis fut très remarquée.

Le spectacle fut bien agréable.

Les amateurs de bon drame se sont intéressés à l'interprétation de " La joueuse d'orgue ".

Un gentil bambin, portant le costume du club Montcalm, et fils du président M. Eug. Galibois, présenta un bouquet à Mme Devoyod, l'une des actrices.

Les intermèdes furent bien remplis par Mmes Laviolette, J. R. Tremblay, MM. Guiraud, Miral et Villerale.

En somme, la soirée fut divertissante au Théâtre Populaire, comme de coutume, d'ailleurs.

PROCHAINE SORTIE

Lundi, le 17 du courant, à 7 h. 45 p. m., les membres du club " Le Zouave " se réuniront chez le vice-président, M. Alph. Lefebvre, 218, rue Richelieu. Des voitures seront là, pour conduire les dames au chalet.

ATHLETISME

LE VRAI SPORT AMATEUR

Les opinions suivantes ont paru dans un journal de Montréal :

"Qu'est-ce qu'un amateur ? Il est surprenant d'avoir à constater combien les opinions varient en ce qui concerne la définition du mot "amateur".

Le livre de règlements de l'Union Athlétique d'Amateurs définit ainsi l'amateur : "un athlète qui n'a jamais concouru pour un prix en argent ou n'a jamais reçu de récompense pécuniaire pour ses aptitudes physiques en quoi que ce soit". Ces règlements lui permettent de recevoir une récompense sous forme de prix d'une valeur limitée, d'habitude des médailles, parfois des bijoux ou autres articles d'usage courant ; ils l'astreignent à garder ces récompenses dans la forme sous laquelle elles ont été décernées sous peine de perte de la qualité d'amateur en d'autre termes, il ne doit pas échanger ses prix contre de l'argent ou contre d'autres articles équivalant à de l'argent.

Les règlements lui permettent aussi de recevoir des faux frais pour pouvoir prendre part aux joutes à un endroit éloigné de son domicile. faux-frais dont le montant est suffisant pour couvrir le coût du transport, des hôtels et des repas.

Le résultat de ces règlements, c'est que les soupçons et les mauvais sentiments prennent bientôt naissance et se développent rapidement.

D'où vient le trouble ? Est-ce que les règlements sont défectueux ? Ou sont-ils bons mais trop faiblement maintenus ? Ou bien encore est-ce que l'amateur est incorrigible ? Notre conception du sport est-elle mauvaise ? Je crois que c'est de cela que vient le mal.

Nous appelons "amateur" celui qui n'est pas amateur du tout, en réalité, mais bien un professionnel ou semi-professionnel non avoué : tout cela vient d'une mauvaise conception de l'amateurisme.

Un amateur dans le vrai sens du mot est un athlète qui prend part au sport, que ce soit une partie ordinaire ou en d'autres termes, le sport athlétique n'est "amateurisme" qu'à la condition d'être purement récréatif ; il ne comprend d'autre idée de récompense que dans la simple joie de l'action et de l'amélioration de la santé.

—e meilleur conseil donné à un groupe de héros du terrain ou de la piste l'a été par Théodore Roosevelt à l'équipe américaine victorieuse aux jeux olympiques de 1908, à l'occasion de la visite que lui fit cette équipe à son domicile, à Oyster Bay : l'ex-président des Etats-Unis déclara :

" Soyez héros pendant dix jours puis renoncez-y et retournez à l'ouvrage. Je ne veux pas rencontrer l'un de vous d'ici dix ans, dans une situation pénible et constater que vous n'avez jamais rien fait depuis ce jour."

—Il importe de fixer de nouveaux règlements sévères pour protéger l'amateurisme contre toute contagion de professionnalisme. Voici ceux que propose M. Harry P. Porter, champion amateur du monde pour le saut en hauteur avec élan :

" Défendez les prix de toutes sortes, excepté quand ils sont sans valeur et des certificats appropriés aux championnats importants. Défendez aux athlètes de concourir en dehors de leur propre district. Défendez d'organiser des joutes athlétiques en vue de bénéfices ou de profits pécuniaires. Prohibez les équipes privées ou organisées en clubs.

Abolissez le tableau d'entraînement et l'habitation en commun des athlètes.

" Opposez-vous à la création des étoiles. N'accordez pas de faux frais, sauf pour des joutes à une certaine distance, telles que des championnats nationaux, pour lesquels les joueurs nationaux devraient être défrayés par la direction de ces jeux, seule ou avec le concours de la ville ou l'institution représentée.

" Limitez la participation dans les championnats nationaux à une période de quatre ans, et les championnats du monde à une fois dans la vie d'un joueur.

" Gardez à part et bien distincts, l'athlétisme de collège et celui à son tour placez-le à part des autres genres d'athlétisme.

"Placez les clubs athlétiques sous le contrôle de la municipalité ou du district et séparez les deux clubs sociaux. Qu'ils soient : soit les uns, soit les autres. Le mélange des deux est toujours mauvais. "

NAP. DUFRESNE,
Le pugiliste qui doit donner une exhibition de quinze rondes avec Johnny Glover, jeudi prochain, aux Variétés.

NOTES

Le comité de direction du club de quilles " National " tiendra une assemblée, demain matin, à 9 h. 30, au lieu d'habitude.

—Nous avons reçu le numéro de janvier du " Rod and Gun ", qui est fort intéressant.

—Le 3ème club St-Pierre a défait le 3ème Victoria, jeudi. Le score fut de 6 contre 2. Voici les noms des gagnants : R. Hayfield, buts ; G. Legendre, point ; M. Richard, couvre-point ; L. Bouchet, P. Patry, E. Lévesque, L. Gauthier, avants.

—Le Carillon défie les Tigers, pour une joute à 7 heures p. m., mardi prochain, au Q. A. A. Pour toute information, s'adresser à M. T. Charland, 39, rue Latourelle.

—Lake, Roberts et Shore furent les étoiles des Ottawa, contre les All-Montréal.

—Ross, Liffiton et Marks ont bien travaillé pour faire triompher leur club.

—Kennedy, que les Cobalt alignèrent comme avant contre le Canadien, a déclaré aux journaux du Nouveau-Brunswick que le club canadien-français de la Nationale valmera tous ses rivaux.

—McMillan a préféré passer aux Cobalt plutôt que de rester une semaine à l'essai avec les Ottawa.

—Nous devons rappeler que les membres du comité des règlements, de l'Association athlétique amateur Nationale, de Québec, doivent se réunir à l'hôtel Victoria, demain matin, à 9.30 heures.

—Russel Bowie et Duncan Campbell arbitrent gratuitement les joutes pour la coupe Stanley. Ce généreux dévouement est très beau de leur part.

—Le patinoir National, de Limoilou, sera couvert, demain, à 2 heures. La glace est en bon état.

—Dufresne est bien entraîné pour se

—Dufresne est bien entraîné pour se

AVIS AUX SPORTSMEN

Toute communication sportive, au "Soleil", doit être faite directement à l'un de nos rédacteurs, M. A. Jos. Bussières, et ce, avant 9 heures du matin, pour être publiée le jour même. **Le samedi, la règle est en vigueur** trente minutes plus tôt. — PAR ORDRE.

PROPRIETES A VENDRE

AUX PERSONNES DESIRANT ACHETER UNE PROPRIETE, JE PUIS VOUS VENDRE DE BONNES MAISONS A DES CONDITIONS FACILES SUR LES RUES SUIVANTES :

QUARTIER MONTCALM ET ST-JEAN

Avenue des Erables, deux bonnes maisons en brique, deux logements.
Rue Salaberry, deux maisons en brique, à trois logements.
Rue Salaberry, trois maisons de brique, de dix chambres chacune.
Rue St-Cyrille, quatre maisons en brique, à deux logements.
Rue Artillerie, deux maisons en briques, l'une d'un seul logement, et l'autre de trois logements.
Rue Elgin, une maison, un seul logement.
Rue Richelieu, quatre maisons de brique.
Rue Latourelle, une maison, trois logements en bois et briques, donnant de bons revenus.
Rue Ste-Cécile, une maison d'un seul logement, en bois, très grand terrain, à vendre à bon marché.
Rue Latourelle, trois maisons, deux de trois logements avec magasin, et l'autre de deux logements.
Côte Ste-Geneviève, magnifique maison d'un logement, très grande cour.

QUARTIER ST-ROCH

Rue St-Valier, une maison, solage en pierre, lambrissée en brique, deux logements.
Rue Fleurie, une bonne maison, avec grand terrain, sans aucune rente.
Rue du Roi, une maison, 4 logements, en brique solide ; aussi grande écurie.
Rue Richardson, bonne maison, six logements, très payante.
Rue de la Reine, une maison, deux logements, grand terrain.
Rue St-Dominique, maison à deux logements, avec grand terrain.
Rue du Pont, deux bonnes maisons de brique ; aussi bon poste de commerce.
Rue de la Couronne, trois bonnes maisons en pierre et brique, avec magasin, bon poste de commerce.
Rue Alfred, une maison, bois et brique, quatre logements.

SAINT-SAUVEUR

Rue Bédard, une maison de brique, deux logements.
Rue Ste-Thérèse, une maison, lambrissée en brique, deux logements.
Rue St-Malo, une maison neuve, à deux logements.
Rue St-Agnès, une maison neuve, à deux logements.
Rue St-Ambroise, deux maisons, à deux logements chacune.
Rue Parent, trois maisons, à deux logements et une d'un seul.
Rue Dollard, deux maisons, l'une de trois logements, et l'autre de six logements.
Rue Massue, une maison à deux logements, sur un coin de rue très bon pour le commerce.
Rue Hermine, une maison réparée à neuf
Rue Colomb, maison de cinq chambres, réparée à neuf.
Rue Victoria, très bonne maison, bâtie depuis trois ans, très payante, pour quelqu'un voulant faire un bon placement.
Rue Chevrière, maison neuve, de trois logements, très bien finie.

Avenue Parent, très belle maison, deux logements finis de luxe, à vendre à très bonnes conditions.

A. G. VERRET,
SAINT-MALO

Rue St-Bernard, une maison à deux logements avec grand terrain.
Rue St-Ignace, une maison à deux logements.
Rue St-Ignace, une maison à trois logements.
Deux maisons, coin des rues St-Luc et St-Ignace, l'une d'un logement et l'autre de deux logements.

LIMOILOU

Une magnifique propriété de six logements, à vendre — conditions faciles.

TERRAIN

Sur les rues Bonaventure, Arago, Lee et à Montcalmville.

S'adresser à A. G. VERRET,
162, St-Jean, Québec.
Tél., bureau 1630 ; tél., résidence, 830.

C'est le meilleure poste

Je désire remercier sincèrement ma nombreuse clientèle et le public de l'encouragement bienveillant qui m'a été accordé. J'ose espérer qu'on voudra me continuer ce patronage et je puis promettre à mes clients de toujours être en mesure de donner pleine et entière satisfaction.

Je profite de l'occasion pour dire que j'agrandirai sous peu mon genre de commerce et aussi pour demander aux clients de ne pas confondre le numéro de mon étal avec celui annoncé comme étant à vendre. Visite sollicitée.

J. DROLET,
Boucher,
177, rue Desfossés,
Coin de la rue Laliberté.

J. B. DIONNE
AVOCAT
Suit les cours de Beauce et d'Arthabaska
Bureau du jour et du soir :
250, rue St-Joseph.
29 déc—1 ms

QUEBEC STEAMSHIP CO., LTD.

ALLEZ AUX BERMUDES

PAR LA LIGNE DE PAQUEBOTS A DOUBLE HELICE

Les plus gros et les plus rapides
S. S. OCEANA, 8,000 TONNES
S. S. BERMUDIAN, 5,000 TONNES

Système de télégraphie sans fil sur les 2 paquebots ; aussi cartingots extérieurs. Quarante heures séparent le pays du Froid du pays des Fleurs. Départ tous les mercredis et samedis, de New-York, en cette saison.

ANTILLES

Le nouveau S. S. " Guiana ", 3,700 tonnes, le S. S. " Parima ", 3,000 tonnes, le S. S. " Korona ", 3,000 tonnes, de New-York à tous les deux jeudi, pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, les Barbades et Demerara. Pour pamphlets illustrés, passages et renseignements complets, s'adresser à

QUEBEC STEAMSHIP COMPANY,
40, rue Dalhousie.
F. S. STOCKING,
Agent des billets,
32, rue St-Louis

LE LINIMENT MINARD GUERIT LES RHUMES, Etc.

PROPRIETES A VENDRE

— PAR —

J. F. BOURBONNAIS,

AGENT D'IMMEUBLES et COURTIER D'ASSURANCES
111, Rue ST-JOSEPH
TEL. 3231 QUEBEC

RUE DESFOSSES—Dans le centre de St-Roch une très bonne propriété construite en pierre solide, deux logements grande cour etc, à vendre à conditions faciles.

RUE LALIBERTE—Près de la rue St-François une très bonne maison en brique solide solage en pierre grande cour et bons hangars pouvant servir d'écurie A vendre à bonnes conditions. Hatez-vous car il nous faut vendre cette maison d'ici à la fin du mois.

RUE RICHARDSON—Coin Grant un magnifique bloc contenant quatre beaux logements privés et deux jolis grands magasins avec grandes vitreux Plate Glass et le tout de première classe et rapportant $1,416.00 de revenu par année. A vendre soit payable comme loyer moyennant un faible montant comptant.

RUE ST-PAUL—Un beau bloc tout près de la rue St-Pierre dans le meilleur centre commercial de Québec. A vendre à conditions avantageuses.

RUE STE-HELENE— Un joli cottage muni de toutes les améliorations modernes lumières électrique, fournaise à eau chaude, etc., et rapportant de bons revenus. A vendre à bonnes conditions.

RUE DEVILLIERS— A Saint-Sauveur un joli petit cottage muni de toutes les améliorations modernes avec joli gazon et arbres, etc. A vendre à bonnes conditions.

RUE GRANT— Près de la rue St-Joseph deux bonnes maisons rapportant de bons revenus, sont à vendre à bonnes conditions.

RUE ST-FRANÇOIS— A St-Roch faisant le coin de deux rues une très bonne maison en pierre solide contenant deux logements. A vendre à bonnes conditions.

RUE ST-JOSEPH— Un beau bloc allant jusqu'à la rue St-François et faisant face sur trois rues et dans un centre très avantageux pour le commerce. A vendre à de très bonnes conditions. Vous hommes d'affaires voyez-y à l'avance.

RUE RICHELIEU — Près de la côte d'Abraham une magnifique maison construite en brique solide contenant deux logements avec belle raisonge, remise à voitures, écurie et grande cour.

RUE ST-OLIVIER—Quatre jolies maisons dont trois en bois lambrissées en brique et une en brique solide à vendre payable comme loyer moyennant un faible montant comptant.

RUE ST-OLIVIER— Près de la côté d'Abraham une très bonne maison en pierre solide avec toutes les améliorations modernes rapportant de gros revenus. A vendre à bonnes conditions. Très bon marché pour un spéculateur.

VILLE MONTCALM—Deux jolies maisons situées sur des rues dominant St-Roch et tout le côté nord de Québec à vendre à très bonnes conditions pour un prompt acheteur.

AU DOMAINE LAIRET— Deux jolies maisons construites en bois lambrissées en brique avec boutique en arrière, très confortable $2.00 à 5.00 comptant balance payable au mois.

A LIMOILOU— Situées aux quatre chemins en face de la rivière St-Charles une jolie maison, très belle place pour résidence privée et aussi un beau poste de commerce avec deux logements privés à vendre à bon marché et à bonnes conditions.

A ST-DAVID DE L'AUBERIVIERE — Près de la chapelle Saint-Joseph, une très jolie résidence avec remise à voitures, écurie et un grand terrain avantageux pour l'élevage des volailles. Prix et conditions très avantageux.

A LA RIVIERE AUX CHIENS— Tout près de la gare du Q. R. L. & P. Co., trois jolies maisons dont une en brique solide avec grand verger et joli gazon et les deux autres construites en bois pour résidence d'été avec un grand terrain, verger, bocage, terrasse, kiosque, etc. Place idéale pour villégiature à vendre à bonnes conditions.

A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE — Deux jolies maisons pouvant servir soit pour maisons de pension ou résidences privées situées à proximité de l'église à vendre à très bonnes conditions.

A LA RIVIERE DU LOUP— Près de la station deux jolies maisons, une contenant un beau magasin et l'autre très confortable pour résidence privée pouvant changer pour propriété de ville ou de campagne. Conditions de vente au désir de l'acheteur.

A LA JEUNE LORETTE—Près du dépôt St-Michel, une très jolie ferme de 3½ x 34 arpents avec jolie maison en bois, solage en pierre. Laiterie ; caveau pour légumes, porcherie, hangar, remise à voitures. Peut être achetée à de très bonnes conditions.

A SAINT-PIERRE DE CHARLESBOURG— Une jolie ferme toute en culture avec maison, grange, écurie, remise à voitures, etc., avec ou sans roulant à vendre à conditions faciles.

A LA RIVIERE JAUNE, Charlesbourg —Une petite ferme en culture et en bois de 2 x 20 arpents avec maison, grange, écurie, etc. Prix $500.00 dont $300.00 comptant, balance première hypothèque.

A LA PETITE-RIVIERE.— Une grande ferme contenant 142 acres carrés avec maison, grange, écurie, caveau pour légumes, etc., rapportant de $2,000.00 à $2,500.00 par année. A vendre à très bonnes conditions.

TERRAIN A VENDRE — Sur la rue Saint-Cyrille, près de la rue Claire-Fontaine dans le plus beau quartier de la ville un magnifique terrain à vendre à très bonnes conditions.

TERRAIN A VENDRE— A Limoilou près de l'église, un magnifique terrain très beau site pour résidence privée. Prix et conditions de vente au désir de l'acheteur.

TERRAIN A VENDRE— Sur la rue St-Cyrille, propre en face du Jeffrey-Hale, un magnifique terrain pour résidence privée, peut être construit si requis. A vendre à conditions faciles.

LOTS A BATIR—A vendre ou à échanger pour propriété de ville ou de campagne une jolie maison et plusieurs terrains faisant face à un joli parc et situé sur le bord d'une rivière tout près de Québec l'une idéale pour résidence d'été. Peut-être changé soit en partie ou en entier pour propriété de ville ou de campagne.

ARGENT A PRETER — Par gros ou petits montants sur première hypothèque ou autres garanties.

DEMANDE D'ARGENT A EMPRUNTER— Par gros ou petits montants sur première hypothèque avec bons garantis et intérêt de 5 % à 7 %.

CHANCE D'AFFAIRE
A vendre à bon marché

Un joli magasin de fantaisie cigares, bonbons, tabac, etc., situé sur la rue St-Joseph, à vendre à bon marché. Le stock peut être vendu en partie ou en entier avec l'avantage de garder le magasin si désiré. Une belle occasion de faire de l'argent, pour un prompt acheteur.

Aussi une quantité d'effets de ménage tel que chaises, lits, lits-corniche, lampes deux magnifiques poêles avec jolies corniches en nickle, miroirs, table à extension, table à cartes, table de cuisine armoire, set de salon, etc., aussi ustensiles de cuisine de toutes sortes, valeselle de fantaisie, etc., tous ces effets sont de première qualité et sont à vendre à très bon marché.

MAISONS A LOUER POSSESSION IMMEDIATE ET POUR LE PREMIER DE MAI 1910

Rues
Grant, No 127, 2e étage, 5 appartements.
Grant, No 127, 3e étage, 6 "
Richardson, No 5, 3e étage, 4 "
Richardson, No 5, 2e étage, 4 "
St-Olivier, No 381, 1er étage, 4 "
St-Olivier, No 383, 2e étage, 6 "
St-Olivier, No 385, 2e étage, 2 "
St-Olivier, No 387, 1er étage, 4 "
St-Olivier, No 388, 2e étage, 6 "
St-François, No 137, 2e étage, 11 "
St-Joseph, No 41, 2e étage, 5 "
Ste-Marguerite, No 66, 1er étage, 4 "
Ste-Marguerite, No 62, 1er étage, 4 "
St-Joseph, No 318, 2e étage, 5 "
St-Joseph, No 318, 3e étage, 5 "
Ste-Hélène, No 8, 2e étage, 6 "
St-Cyrille, No 92, 1er étage, 10 "
St-Cyrille, No 92, 2e étage, 10 "
St-Valier, No 222, 1er étage, 5 "
Avenue des Erables, No 42, 2e étage, 7 appartements.
Avenue des Erables, No 46, 1er étage, 8 appartements.
Des Stigmates, V. M., 2e étage, 6 "
Des Stigmates, V. M., 2e étage, 6 "
Pierre, V. M., 1er étage, 9 "
Ste-Emélie, V. M., 1er étage, 6 "
Ste-Marguerite, No 125, 1er étage, 4 "
Arago, No 328, 1er étage, 4 "
Arago, No 328, 2e étage, 4 "
A Sainte-Anne de Beaupré.
Sur le chemin Ste-Foy.
A la Grande-Rivière, paroisse Ste-Anne de Beaupré, une très grande maison de pension avec magasin si désiré.

POSTE DE COMMERCE

Grant, No 129, beau grand magasin.
Richardson, No 3, "
St-Joseph, No 41, "
De la Couronne, No 98, "
St-Valier, No 222 "
St-Valier, Nos 651 et 652, "
A la Grande-Rivière, paroisse Ste-Anne de Beaupré, beau poste d'affaires.

HATEZ-VOUS, LES PREMIERS VENUS LES PREMIERS SERVIS

Pour plus amples informations s'adresser à

M. J. F. BOURBONNAIS,
Agent d'Immeubles et
Courtier d'Assurance,
No 111, rue St-Joseph, Québec
Téléphone 3231.

PROPRIETES DEMANDES

Ayant de nombreuses demandes pour achat de propriétés soit pour résidences privées ou postes de commerce, etc., dans tous quartiers de Québec et les banlieues.

Je prie instamment Messieurs les propriétaires de bien vouloir me faire parvenir tous les détails concernant leurs propriétés le plus tôt possible car je suis en mesure de leur assurer une vente rapide et avantageuse.

Pour plus de détails, s'adresser à

J. F. BOURBONNAIS,

AGENT D'IMMEUBLES et COURTIER D'ASSURANCES
111, rue ST-JOSEPH
TEL. 3231 QUEBEC

AVIS AUX SPECULATEURS !

2 magnifiques propriétés à vendre sur la rue St-Joseph, entre la rue du Pont et la rue Grant, à très bonnes conditions. Aussi, tout un stock de jouets et vaisselle de fantaisie, etc., avec loyer jusqu'au 1er mai, à vendre sur la rue St-Joseph, à Jacques-Cartier. Le tout sera vendu pour la moitié du prix coûtant pour un prompt acheteur.

S'adresser à A. BRUNEAU,
T. O. B. 92,
Bureau: 129, rue Ste-Hélène.
3—1 n o. Phone 3350

AVIS

La maison de pension de M. A. R. Dionne reçoit encore les voyageurs comme d'habitude. Ceux qui disent le contraire sont des malfaisants et des jaloux.

A. R. DIONNE, Hôtelier,
Mlle Vachon, comté de Saguenay.

N'oubliez pas le grand tirage de samedi soir, aux VARIETES. Chaque programme porte un numéro qui peut être l'heureux gagnant des cadeaux mis à la disposition des habitués de ce populaire théâtre.

PROMENADES
Fin de Semaine
TAUX REDUITS

Départ le samedi et dimanche.
Retour, dimanche soir.

Le train local du dimanche part de Québec à 9 h. a. m., et au retour, quitte Trois-Rivières à 7 h. 10 p. m., arrêtant à toutes les stations.

MONTREAL ET RETOUR

Tous les billets sont bons pour partir le samedi et le dimanche et revenir jusqu'au lundi soir.

Pour renseignements, s'adresser au bureau des billets, gare du Palais, ou au bureau principal, angle des rues St-Jean et du Palais ou au Château Frontenac.

CANADIAN NORTHERN QUEBEC
QUEBEC & LAC ST JEAN

QUEBEC, OTTAWA ET MONTREAL
LA LIGNE LA PLUS COURTE ENTRE QUEBEC ET OTTAWA

Le train laisse Québec pour Montréal et Ottawa, tous les jours, à 11.00 hrs p. m.

Un train pour Montréal part de Québec à 9.00 a. m., tous les jours, excepté le dimanche.

Des chars-dortoirs " American Palace " font le service entre Québec et Montréal et aussi entre Québec et Ottawa.

Le train pour Ottawa à un service buffet.

Des billets de première classe seront vendus au prix d'un simple passage d'Ottawa et retour aux occasions suivantes :

SOCIETE CANADIENNE DES INGENIEURS CIVILS
OTTAWA 25-28 JANVIER
Bon pour partir le 21 jusqu'au 28 janvier et pour revenir jusqu'au 1er février 1910.

EXPOSITION D'ANIMAUX VIVANTS ET DE VOLAILLES DE L'EST D'ONTARIO
OTTAWA 17-21 JANVIER
Bon pour partir les 18 et 19 janvier pour revenir jusqu'au 22 janvier 1910.

Les lits et sièges pour chars Dortoirs et Parlours pourront être réservés chez F. S. STOCKING, 32, rue St-Louis, jusqu'à 6 hrs p. m., et après 9.30 hrs p. m., à la Station.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Exposition de bestiaux de ferme et de volailles de l'Est d'Ontario, Ont., les 17 et 18 jusqu'au 21 janvier 1910.

En rapport avec cette exposition, des billets pour un voyage entier seront émis.

Bons pour partir du 12 au 21 janvier 1910 inclusivement.

Limite de retour jusqu'à et y inclus mardi, le 25 janvier 1910.

Le et après le 16 janvier 1910, les trains Nos 17 et 18 seront discontinués entre New-Glasgow et Sydney.

CHANGEMENT GENERAL D'HORAIRE

Le et après dimanche, le 17 octobre, les trains quitteront Lévis comme suit :

8.20 A. M.—Express pour Matbaie, Rivière-du-Loup, Ste-Flavie et Campbellton, tous les jours, excepté le dimanche.

10.30 A. M.—Express pour Rivière-du-Loup, tous les jours excepté samedi et dimanche.

5.40 P. M.—Express Maritime pour St-Jean, Halifax et Sydney, tous les j

LE "SOLEIL"

QUEBEC, 15 JANVIER, 1910.

DECROCHEZ VOTRE ENSEIGNE

"Le Devoir", est la pompeuse enseigne qui s'étale en lettres de généreuse dimension au-dessus des colonnes où M. Henri Bourassa déverse ses dénonciations contre la politique navale du gouvernement, en une prose abondante et monotone comme une pluie d'automne.

Mais, constatation singulière, malgré l'enseigne qui décore sa boutique, M. Bourassa, au cours de sa longue dissertation, ne fait pas la moindre allusion au DEVOIR, bien existant et réel, celui-là qui s'impose du fait de notre qualité de citoyen britannique.

C'est pourtant le point essentiel, le noeud même de la question, le centre de ce cercle autour duquel il tourne en rond.

En notre qualité de sujets britanniques, nous, canadiens de la province de Québec, avons-nous ou n'avons-nous pas un devoir à remplir ?

Il ne s'agit pas de discuter si ce devoir est onéreux et si nous aimerions mieux employer nos ressources à d'autres objets ; tous les devoirs, exigent dans leur accomplissement une certaine somme de sacrifices.

La question est de savoir si nous serions justifiés de nous dérober à ce devoir.

Il semble bien que ce soit là le cadet des soucis de M. Henri Bourassa, lui qui pourtant, loge à l'enseigne du "Devoir".

Comme citoyens d'une ville, nous avons tous des placements beaucoup plus avantageux pour nous et à coup sûr plus fructueux, que nous pourrions faire valoir, pour prétendre nous dispenser de payer nos taxes.

Nul cependant ne songe à se dérober derrière cet argument commode et, par devoir, nous payons nos impôts.

Comme sujets britanniques, nous avons, vis-à-vis de notre pays, un devoir analogue à remplir, corollaire inévitablet des droits que nous confère ce titre.

M. Bourassa met un très singulier empressement à ignorer totalement cet aspect de la question ; il trouve plus commode de se confiner à ne discourir que des droits.

Au lieu d'enseigner le devoir, il préfère flatter les égoïsmes individuels qu'il évoque sous la figure des droits.

Evidemment, la thèse se prête beaucoup mieux au charlatanisme de la rhétorique.

C'est le propre des démagogues, de toujours en appeler aux répugnances des foules pour ce qui constitue leur devoir, et d'exalter uniquement à leurs yeux, leurs droits.

Par pudeur, M. H. Bourassa devrait commencer par décrocher son enseigne.

PAS HEUREUX, M. BOURASSA !

C'est au nom des principes que M. H. Bourassa prétend justifier ses dénonciations de la politique du gouvernement libéral.

C'est pour sauvegarder la constitution, empêcher qu'on porte atteinte à l'arche sacro-sainte de nos libertés consttutionnelles et sociales, qu'il se dresse, si batailleur, sur ses ergots et lance ses cocorico sonores pour réclamer que la question soit soumise au peuple.

M. Henri Bourassa qui, si nous avons bonne mémoire, fut un jour, jadis, gazetté comme avocat, et qui, depuis lors, comme législateur à Ottawa, a dû pâlir sur les textes des lois organiques, M. Bourassa semble, cependant, parfaitement ignorant des lois qui fixent notre régime constitutionnel et social.

S'il en était autrement, il n'oserait jamais soutenir que le projet de création d'une milice navale qui est l'objet du bill présenté par Sir Wilfrid Laurier, constitue une "modification à notre régime constitutionnel."

Il saurait en effet que l'acte concernant "la milice et la défense de la Puissance du Canada" sanctionné le 22 mai 1868, c'est-à-dire dès les premiers jours de la Confédération, précise en toutes lettres, (paragraphe 6) :

"La milice active comprendra la milice volontaire, la milice régulière et la MILICE NAVALE".

"La milice navale se composera des marins, matelots et personnes ordinairement employées sur les embarcations à voile ou à vapeur, naviguant dans les eaux de la Puissance."

Et les atrticles 47, 48, 49, 50, 51 étaient tout entiers consacrés au mode de recrutement et de service dans la milice navale.

Il est donc de toute évidence que dès l'origine de la Confédération, c'est-à-dire à la base même de notre présent régime constitutionnel, le principe d'une milice navale avait été posé et reconnu.

Et les articles 47, 48, 49, 50, 51 re que la mesure soumise aujourd'hui au parlement constitue une modification organique de notre régime constitutionnel, puisqu'elle consacre simplement un principe que nous retrouvons à la base même de notre constitution.

Pas heureux l'argument de M. Henri Bourassa. Il lui en faudra trouver un meilleur, s'il veut être pris au sérieux.

IL S'EMEUT A TORT

Parmi les profonds émois qui troublent le patriotisme nationaliste de M. Bourassa, il faut noter celui que provoque chez lui la possibilité de la participation de la marine canadienne aux guerres de la Grande-Bretagne.

Sans doute, il y voit une grave modification à notre régime constitutionnel", et la perte des derniers lambeaux de notre autonomie.

Cependant, en ce qui concerne notre milice, l'article 69 du chapitre 41 des Statuts Refondus se lit comme suit :

69. Le gouverneur en conseil peut mettre la milice, ou toute partie de la milice, en service actif partout dans le Canada, et EN DEHORS DU CANADA, pour la défense de ce dernier, en quelque temps que ce soit où il paraît à propos de le faire à raison de circonstances critiques."

L'article 72 de la même loi se lit comme suit :

72. En temps de guerre, lorsque la milice est appelée sous les drapeaux pour servir de concert avec les troupes régulières de Sa Majesté, Sa Majesté peut en donner le commandement à un officier général supérieur de son armée régulière."

Nous ne sachions pas que M. Bourassa ait jamais demandé le rappel de ces clauses d'une de nos lois organiques.

Le principe posé par l'acte de la milice, est assez clair et nous ne voyons pas en quoi l'application de ce principe à notre future milice navale,—composée exclusivement de volontaires,— peut être regardé comme une "modification à notre régime constitutionnel".

C'est bien le contraire qui serait vrai.

EUX AUSSI

Une partie de la presse tory témoigne de son indignation contre la clause de la loi présentée par Sir Wilfrid Laurier, qui prévoit la convocation du parlement canadien dans un délai donné pour approuver ou rejeter l'emploi de la flotte canadienne en cas de guerre.

Ces braves gens oublient que le même principe est posé par l'acte de la milice.

71. Lorsque le gouverneur en conseil met la milice ou quelque partie de la milice, en activité de service, si le parlement n'est pas alors en session par suite d'un ajournement ou d'une prorogation à une date qui ne doit pas arriver avant dix jours, il est lancé une proclamation convoquant les Chambres dans le délai de quinze jours, et le parlement, en conséquence, se réunit et siège,... etc...."

Voilà de bons apôtres qui, eux aussi, de leur côté, semblent se faire de la bile pour pas grand chose.

Leur ignorance de nos lois est certainement fort remarquable.

ET LA FLOTTE AERIENNE ?

Après avoir eu l'honneur de donner les premiers un corps aux tentatives faites pour la conquête de l'air, après avoir successivement inventé l'aérostat libre, le ballon dirigeable et l'aéroplane, la France se trouve brusquement sans la moindre unité de cette flotte militaire nouvelle, qui doit transformer si profondément l'art de la guerre. Par contre, les Allemands qui n'ont rien inventé, et se sont bornés à se servir de nos découvertes, ont une flottille nombreuse et puissante, bien préparée, groupée et entrainée, pouvant rendre les plus insignes services à l'armée.

La constatation est navrante et douloureuse. On n'a même pas la force de s'indigner tant l'on est humilié de cette infériorité que l'on ne peut imputer au pays. Celui-ci s'est passionné pour l'aviation; il se rend un compte bien net de ce que la construction de navires aériens semblables à ceux qu'il possédait, il y a si peu de temps, lui assurerait en force et en sécurité. On peut lui demander tous les sacrifices d'argent que l'on voudra, il les consentira avec joie. Le plus écrasé d'impôts acceptera une charge nouvelle si elle a pour but de doter la défense nationale de nouveaux et nombreux aéronats remplaçant ceux qui ont été détruits.

Il parait que si l'on ne nous donne pas cette flotte, c'est parce que l'on nous donnera mieux, lorsque les aéroplanes auront atteint la perfection désirable, lorsque, au lieu de filer avec la vitesse d'un bolide, ils pourront passer assez lentement pour permettre à l'équipage de remplir avec fruit le rôle d'éclaireurs, lorsqu'ils pourront planer, lorsqu'ils pourront tenir contre les vents impétueux. En un mot, lorsqu'ils seront véritablement de grands oiseaux doués d'intelligence.

Certes, nul ne songera à faire un reproche de prodigalité au ministre de la guerre qui sacrifiera les millions par dizaines pour nous doter de ces miriftiques aéroplanes. Mais cela peut demander bien des années encore; pendant ce temps, les Allemands, se disant qu'un bon tien vaut mieux que deux tu l'auras, ont constitué non seulement une flotte active de dirigeables, mais encore une véritable flotte de réserve, réunie par des particuliers ou des sociétés qui la tiennent à la disposition de leur pays.

Chez nous, ce geste généreux s'est bien produit, mais en de si faibles proportions! Sauf les généreuses offres des frères Lebaudy, sauf la souscription du "Temps", à laquelle beaucoup de journaux ne se sont pas suffisamment associés, rien ne témoigne de l'intérêt passionné du pays.

Cet intérêt existe cependant. Mais chacun se dit que la constitution de la flotte est l'oeuvre de l'Etat. Celui-ci n'a qu'à demander les crédits nécessaires, ils ne lui seront pas refusés. Qu'il nous donne la flottille d'aéronats que l'on peut établir rapidement en se contentant de types qui ont fait leurs preuves et il sera satisfait.

Mais il faut faire quelque chose, il faut construire des hangars, comme l'ont fait les Allemands, créer des usines à gaz hydrogène pur ou subventionner les industriels qui pourraient fournir ce gaz, constituer des équipages recrutés non pas dans une seule arme mais parmi tous les militaires qui ont le goût de l'aviation. Cela peut être rapidement exécuté. En quelques mois, nous aurions, sinon repris l'avance que nous avons perdue, du moins établi l'égalité de force avec notre voisin le plus puissant.

Si la question d'argent empêche le ministre des finances d'accorder à son collègue de la guerre les quinze ou vingt millions jugés nécessaires, on peut recourir à un emprunt spécial rapidement amorti par des crédits annuels. Que serait cette somme auprès des millions que nous coûterait une guerre malheureuse ?

Car il faut rapporter à cela toutes ces questions touchant la défense nationale. Nos voisins d'Allemagne font montre, en ce moment, d'une inquiétante activité. Alors que nous restons sur une défensive dont rien ne vient accroître la force, ils ne cessent d'augmenter leur puissance offensive. Ils élèvent le nombre de leurs régiments à la frontière, complètent un réseau de voies ferrées stratégiques bien denses déjà, construisent des forts sur les points où nous serions tentés de passer en cas de guerre. Enfin, leur système d'informations devient chaque jour plus complet. Le filet tendu vers nous par la surveillance occulte des espions a des mailes de plus en plus étroites.

Si, à ces moyens d'action auxquels nous n'opposons rien, ils ajoutent la création d'une flotte aérienne nombreuse autant qu'exercée, alors que nous, les inventeurs des dirigeables, nous nous bornons au ballon captif comme en avaient les troupes de la République à Fleurus, il y a plus de cent ans, nous pouvons d'avance nous considérer comme vaincus. C'est du reste la pensée intime des Allemands; ils se croyaient déjà supérieurs à nous par le nombre, ce qui est exact, par la science de leurs officiers, ce qui est infiniment moins juste, s'ils se savent maîtres de l'air et en état de suivre attentivement la marche de nos armées ou les préparatifs défensifs de nos forteresses, leur conviction en sera renforcée. De là à être tenté de profiter de la première occasion, il n'y a pas loin.

Or, la seule tactique vraiment utile et sage pour nous est d'imposer aux Allemands au moins un doute sur leur supériorité. Quand ils nous verront en état d'opposer à leurs éclaireurs aériens des éclaireurs semblables nous révélant les dispositifs d'invasion et nous permettant d'accourir (sur le point menacé, ils jugeront que l'occasion doit être bien sérieuse pour être saisie avec chance absolue de succès.

ARDOUIN-DUMAZET.

PENSEES A MEDITER

Pour faire suite,—ou pendant,—aux pensées profondes, que notre confrère "L'Action Sociale", propose à la méditation de ses lecteurs, et pour compléter notamment ses citations de M. Bourassa, nous lui livrons les pensées suivantes tombées de la bouche du même M. Henri Bourassa :

"J'estime que les basses flatteries, "que l'exploitation louangeuse dont "notre clergé a été l'objet de la part "de la presse conservatrice ont plus "contribué à lui faire perdre la con-"fiance de son troupeau que toutes "les attaques violentes ou insidieu-"ses de la pressse sectaire ou indif-"férente."

Henri BOURASSA.

• • •

"Je ne ferai pas de ce journal un "organe de polémique religieuse : "ce n'est pas son rôle. Et tout orga-"ne, tout homme qui veut sortir de "son rôle, nuit à la cause qu'il sou-"tient. Je veux seulement dire que "je défendrai les droits de l'Eglise, "—lorsqu'ils seront attaqués,—mais "sans provocation à l'endroit de la "majorité protestante."

Henri BOURASSA.

• • •

"Je veux qu'on me comprenne "bien : par l'Eglise, je n'entends pas "telle ou telle autorité particulière "dans l'Eglise, mais l'Eglise univer-"selle que dirige aujourd'hui Léon "XIII."

Henri BOURASSA.

LES ELECTIONS ANGLAISES

C'est aujourd'hui qu'ont lieu les premières élections en Grande-Bretagne, et l'on semble d'accord pour admettre que ces premiers résultats seront significatifs du résultat complet des élections.

Aux dernières élections générales de 1906, la majorité libérale avait été de 356.

Le parlement élu se composait de

376 libéraux.
83 nationalistes.
54 députés ouvriers.
134 conservateurs.
23 libéraux unionistes,

donnant 513 libéraux contre 157 conservateurs.

Depuis 1832, les résultats ont été les suivants :

En 1832, 479 libéraux et 179 conservateurs. Majorité libérale, 300.

En 1835, libéraux, 383 ; conservateurs, 275. Majorité libérale, 108.

En 1837, libéraux, 349 ; conservateurs, 309. Majorité libéral, 40.

En 1841, libéraux, 289 ; conservateurs, 368. Majorité conservatrice, 79.

En 1847, libéraux, 329 ; conservateurs, 327. Majorité libérale, 2.

En 1852, libéraux, 323 ; conservateurs, 331. Majorité conservatrice, 8.

En 1857, libéraux, 373 ; conservateurs, 281. Majorité libérale, 92.

En 1859, libéraux, 347 ; conservateurs, 307. Majorité libérale, 40.

En 1865, libéraux, 359 ; conservateurs, 299. Majorité libérale, 60.

En 1868, libéraux, 379 ; conservateurs, 279. Majorité libérale, 100.

En 1874, libéraux, 352 ; conservateurs, 300. Majorité libérale, 52.

En 1880, libéraux, 414 ; conservateurs, 238. Majorité libérale, 176.

En 1885, libéraux et nationalistes, 420 ; conservateurs, 280. Majorité libérale, 170.

En 1886, libéraux et nationalistes, 276 ; conservateurs et unionistes, 394. Majorité unioniste, 118.

En 1892, libéraux et nationalistes, 355 ; unionistes, 315. Majorité libérale, 40.

En 1895, unionistes, 411 ; libéraux et nationalistes, 259. Majorité unioniste, 152.

En 1900, libéraux et nationalistes, 268 ; unionistes, 402. Majorité unioniste, 134.

En somme, depuis 1832, les libéraux ont remporté 12 fois les élections et les conservateurs ont gagné 6 fois.

Les derniers pronostics indiquent un revirement en faveur des libéraux, par rapport à la première période de la campagne.

Leur succès parait assuré mais avec une majorité réduite par rapport à celle de 1906.

TRIBUNE LIBRE

LE GANT

Monsieur le rédacteur,

J'avais pensé jusqu'à présent que " L'Action Sociale " était créée et mise au monde pour remplir une mission pacifique pour combattre les vrais combats à coups d'arguments et d'exemples édifiants, à force de patience et de mansuétude.

De fait, dans les commencements du journal M. Omer Héroux—qui n'a pu résister à l'appel du "Devoir", corrigeait les moeurs à tant la ligne et le docteur Dorion, lachant le bistouri pour la plume et la pharmacopée pour la philosophie, se dévouait tout entier à la morale en action.

Cet état d'onction recueillie ne pouvait durer. Allez donc réprimer une nature fougueuse comme celle de M. Héroux, une âme passionnée comme celle du docteur Dorion! Pour un temps peut-être, mais bientôt l'ardeur bouillonne et c'est un torrent qui brise renverse et culbute tous les obstacles, toutes les barrières, et au moral toutes les convenances.

Au moyen âge, ils eussent été des Templiers, ils auraient pertuisané à la Saint-Barthélemi avec les Guise et suivi le dragonnades avec Vilars. On affirme, qu'à Paris, M. Héroux a "cameloté" en marge du code et chacun sait que le docteur n'a jamais eu peur des morts.

Ah ! ce sont deux rudes lapins, lapins de choux, en apparence, en réalité lapins de garenne, les plus terribles, les plus indomptables de la famille des léporidés. Voyez cet amas de libéraux, ministres, députés et simples pious-pious, ces monceaux de francs-maçons, d'hérétiques de shismatiques, déchiquetés, broyés, écrasés Quel carnage, grands dieux ! Mais en revanche, quelle grandeur d'âme, quel esprit généreux ! Demandez à M. Dansereau et à tous ceux que les gens de "L'Action Sociale" ont criblé de leurs dars empoisonnés sans pouvoir les achever. Ils font le moulinet avec leurs plumes comme avec un gourdin.

Des esprits jaloux et grincheux ont comparé l'un à Don Quichotte, l'autre à Saucho Pança. On a osé dire qu'ils ne se battaient que contre des moulins à vent.

Le monde est bien méchant de tourner ainsi en ridicule les plus nobles instincts, les oeuvres les plus méritoires. Nous vivons vraiment dans un bien triste siècle !

Mais voici un fait dont la narration va faire rentrer sous terre les grincheux et les jaloux. Le pieux journal provoque en combat singulier notre premier ministre, "Si, dit-il, vous faites telles nominations, nous relèverons le gant ! "

Donc, c'est entendu. Si M. Gouin n'écoute pas le docteur Dorion, s'il ne le consulte pas avant de faire des nominations et ne suit pas sa direction : c'est la guerre. "L'Action relève le gant. Quelle sombre perspective !

Ce que c'est que le mauvais exemple ; M. Bourassa a dit : "Je veux." Cela ne lui sert pas à grand'chose, mais peu importe ; il a suffit pour accélérer pour enflammer davantage des imaginations déjà surchauffées et désormais ces gens-là se croient appelés à Czariner la Province de

Eh bien, qu'ils relèvent le gant si cela leur fait plaisir, car c'est mon opinion que M. Gouin n'est pas prêt à prendre le docteur directeur de "l'Action" comme son directeur de conscience non plus que d'accepter cette même " Action " comme son "vade mecum".

Et tant qu'à jeter le gant, ils peuvent sans plus d'effet jetter du coup la paire complète. Pourquoi faire les choses à moitié ? Qu'ont-ils besoin de gants ? il est clair à les lire qu'ils ne savent ni les mettre ni s'en servir et comme nul ne songe à ramasser les gants ou les mitaines qu'il s'amusent à jeter par les fenêtres, ils ne risquent pas grand chose.

Si ça les amuse !

UN LIBERAL.

QUEBEC RAILWAY, LIGHT, HEAT & POWER COMPANY

Avis aux entrepreneurs électriques et au public

L'association des Assureurs Canadiens, ayant donné avis à la Compagnie, qu'à moins que les appareils soient soumis à leur inspection, les taux d'assurance seront augmentés, avis public est par les présentes donné, que cette Compagnie ne fera aucun raccordement pour fins d'électricité ou de pouvoir, à moins qu'un certificat d'inspection de la Canadian Fire Underwriters Association, à l'effet que le système des fils électriques est conforme à leurs règlements, ne soit produit à cette compagnie.

C. E. A. CARR,
Gérant Général.

A. LEOFRED, (Grad. Laval et McGill).
INGENIEUR CIVIL
Spécialité :
AQUEDUCS
49, RUE ST-JEAN. Téléphone 845

RAOUL RINFRET
Ingénieur civil (Diplômé de McGill)
AQUEDUCS
BUREAU : 260, RUE ST-JACQUES
MONTREAL
5 jn—a e

GRANDE
REDUCTION
—:o:—
Nous ferons une REDUCTION de 25 pour cent sur tout achat pour argent comptant.

A. C. ROUTIER
Bijoutier et Opticien
50, Cote de la Montagne.

LES COGNACS GOURRY
Cognac Perle d'Or
et
Cognac Abbaye de Grace-Dieu
ONT UNE VALEUR SPECIALE.
E. Roumilhac,
AGENT GENERAL.
48, Côte du Palais,
Télephone 1146. QUEBEC.

20 P. C.
DE REDUCTION
Sur tout mon assortiment de chaussures : Bottines en feutre, Souliers en feutre pour dames, Souliers mous bas en feutre, etc, etc., pendant tout le mois de Janvier.
Je donne des bons pour tout achat au comptant, ils ont de la valeur.
J. A. Juneau,
MARCHAND de CHAUSSURES
En face de la chapelle de N.-D. de Lourdes,
ST-SAUVEUR

J. Arthur LARUE
COMPTABLE
Comptabilité, Autition, Fidel Commis, Administration, Perception, Compromis entre debiteurs et créanciers, Liquidation de Faillite.
BATISSE
Banque d'Hochelaga.
TEL. 3497 :::: QUEBEC

27IME GRANDE VENTE
—DE—
MARCHANDISES SECHES
Stock Entier Réduit
Réductions Réelles

Etoffes à robes à moitié prix, Chapeaux au quart du prix, Matinées blanches à moitié prix, Edredons 25 p. c. de moins, Habillements de garçons à 25 p. c., Serviettes, Toiles, Serviettes de Table, Toile à nappe, Coton à Drap.

Tout Grandement Réduit
AU COMPTANT SEULEMENT

Etoffes à robe à moitié prix, 40c pour 20c ; 45c pour 23c ; 55c pour 28c ; 78c pour 39c ; 90c pour 45c ; $1.10 pour 55c.
Chapeaux en feutre au quart du prix, $1.88 pour 47c ; $2.48 pour 62c ; $3.25 pour 82c ; $3.75 pour 94c
Gilets en laine, ½ de moins, $1.88 pour $1.25 ; $2.25 pour $1.50 ; $2.65 pour $1.75.
Matinées blanches à moitié prix, $1.68 pour 84c ; $2.25 pour $1.13
Serviettes en toile, 15c pour 12c ; 18c pour 15c ; 24c pour 19c.
Serviettes de bain, 12c pour 10c ; 15c pour 12c ; 18c pour 15c.
Serviettes de cuisine, 13c pour 10½c ; 15c pour 12c ; 22c pour 18c
Couvrepieds blancs, $1.85 pour $1.48 ; $2.75 pour $2.20 ; $2.98 pour $2.40 ; $3.25 pour $2.60 ; $3.58 pour $2.87.
Edredons, 25 pour cent de moins, $4.25 pour $3.17 ; $5.25 pour $3.93 ; $6.58 pour $4.94 ; $7.75 pour $5.82 ; $9.78 pour $7.34.
Toile à nappe, 68c pour 55c ; 75c pour 60c ; 88c pour 71c ; 98c pour 79c ; $1.38 pour $1.11 ; $1.65 pour $1.32.
Coton-à-drap, 35c pour 28c ; 40c pour 32c ; 45c pour 36c.
Couvertes blanches, toutes réduites 20 pour cent de moins, grande chance d'acheter des bonnes qualité de couvertes à des prix spécialement réduits.

SIMONS & MINGUY
20, rue DE LA FABRIQUE
Tel 338 Quebec

GRANDE VENTE DE GILETS FANTAISIE "VESTS"
25 P. C. D'ESCOMPTE
Aussi une quantité d'autres occasions sur différentes lignes de marchandises.
Voyez mes vitrines avec le prix sur la marchandise, ça vous intéressera.
Le magasin ferme tous les soirs, à 8 hrs. p. m., les samedis à 11.30 hrs. p. m.

Gaspard Huot
Tél. 1664. 106, Rue St-Jean

LES DEUX RIVALES

M. Dernburg, ministre allemand des colonies, a fait un petit voyage à Londres. Il y a été bien reçu. Les coloniaux, quand il ne font pas d'exploration, aiment les banquets et les discours. On ne saurait le leur reprocher. Les coloniaux de Londres ont adressé à M. Dernberg des discours courtois. Il en est enchanté. Il a dit toute sa satisfaction au correspondant du "Berliner Tageblatt". D'après M. Dernberg, les relations anglo-allemandes ou du moins les relations entre les gouvernements anglais et allemand, sont très bonnes, et deviendront encore meilleures lorsqu'on se sera entendu sur le Congo.

Il est bien évident que la politique coloniale allemande, qui est encore jeune, ne saurait s'exercer contre l'Angleterre M. Dernberg peut considérer que la coopération anglaise lui est nécessaire. L'Afrique, d'autre part, est assez vaste pour loger plusieurs empires coloniaux. L'Angleterre et l'Allemagne pourraient même y cultiver chacune son domaine sans avoir besoin de se mettre d'accord sur le dos de la Belgique. Le discours récemment prononcé par le premier ministre au Guildhall, permet d'ailleurs de supposer que l'Angleterre envisage avec plus de satisfaction la question du Congo. Il suffit de lire le projet de budget du ministre belge des colonies pour constater que la Belgique, à cet égard est disposée à donner des gages.

Que ce soit aux dépens de la Belgique ou autrement, M. Dernberg fait des avances à l'Angleerre et la réception dont il a été l'objet à Londres fournit aux gazettes allemandes ample matière à copie. La "Gazette de la Croix" préconise l'idée d'un rapprochement anglo-allemand. Le "Berliner Tageblatt" voit de toutes parts, entre l'empire allemand et l'empire britannique des symptômes de détente. Le nouveau chancelier, m. de Bethmann-Hollweg, a parlé à Vienne de la question de la limitation des flottes. Il est vrai que du fait qu'on voit deux duellistes mesurer leurs épées, il n'en résulte pas manifestement qu'ils vont se réconcilier. Mais le "Berliner Tageblatt" tire argument aussi des discours amicaux échangés aux fêtes de New-York entre les amiraux Koster et Seymour ; il annonce que l'ambassadeur d'Allemagne à Londres assistera au banquet de la chambre de commerce et il en conclut qu'une entente durable entre l'Angleterre et l'Allemagne est manifestement assurée. On s'efforce de faire taire un fâcheux qui lance dans cette harmonie un pétard terriblement discordant. C'est M. Von Rath, député au Sandtag prussien, qui raconte des histoires de sous-marins anglais embusqués jadis autour d'Heligoland, qui juge son pays menacé et qui pousse ce cri de guerre : "A corsaire, corsaire et demi !" On inflige à M. Von Rath des démentis officiels et réitérés, on traite ses révélations et ses craintes de contes à dormir debout, on le déclare sans jugement et sans délicatesse de conscience. "C'est ainsi que s'exprime la "Gazette de Francfort".

On peut aussi juger dépourvus de sens commun, certains réactionnaires français auxquels l'idée d'une détente anglo-allemande inspire des appréhensions, au moins prématurées, peut-être fort peu sincères, et fait dire une fois de plus de grosse sottises. "La France est en décadence, on complète décomposition, nous répètent ces prophètes de malheur. On ne s'appuie pas sur une planche pourrie. Edouard VII a cru qu'il pourrait compter avec nous et sur nous, mais les illusions sont vite tombées. Il se retourne maintenant vers l'Allemagne."

Aux gens qui parlent ainsi c'est trop demander que les inviter à réfléchir une minute et à lire quelques lignes. S'ils se donnaient la peine d'étudier notre histoire contemporaine, ils verraient que la France de 1905, celle que sollicitait Edouard VII et qui allait à Algésiras, n'était plus forte ni plus fière que la France d'aujourd'hui, celle qui a mené l'Allemagne à la Haye après l'incident, les désertieurs de Casablanca. On se fait une bien faible et bien fausse idée des traditions de la politique extérieure anglaise en s'imaginant qu'Edouard VII, qui en assume la continuité avec une profonde expérience et une parfaite connaissance de l'Europe exécute du jour au lendemain une volet-face inattendue.

L'Europe est en paix, et si l'Angleterre entretient avec l'Allemagne des relations correctes et courtoises, nous ne pouvons qu'y trouver profit. Que les deux pays concentrent dans une certaine mesure leur action en Afrique, cela n'est ni pour nous scandaliser ni même pour nous étonner. N'avons-nous pas conclu nous-mêmes, un record franco-allemand applicable au Maroc ?

Il ne faut pas tirer de ces faits normaux des conséquences alarmantes ni même trop étudiées.

L'Angleterre et l'Allemagne peuvent s'entendre sur l'Afrique, le reste du monde offre à leur lutte un champ assez vaste. Les deux rivales y restent en présence. Les Anglais ont constaté trop tard la faute qu'ils ont commise dans les trente dernières années du dix-neuvième siècle en laissant naître et s'affirmer l'hégémonie allemande. Tandis qu'ils s'endormaient dans leur routine se reposant sur leur fortune acquise, leurs concurrents avec une méthode précise et une persévérance acharnée, pénétraient à travers toutes les mers sur tous les marchés. Un jour les leux peuples ont compris qu'ils luttaient pour leur existence.

Il convient que les dissentiments n'arrivent pas au paroxysme de l'acuité et qu'une certaine détente se manifeste au moment où le cabinet Asquith est engagé, à l'intérieur, dans une œuvre fiscale qui exige toute son attention et forcément absorbe la plus grande part de son activité. Mais l'accalmie momentanée, à la surface, ne change rien aux causes profondes.

Le "Morning Post" répond avec désinvolture. Ce journal anglais invite les Allemands à mieux connaître son pays. "Qu'ils cessent d'en faire un épouvantail, une caricature. Certains Allemands reprochent au gouvernement britannique d'avoir voulu isoler l'Allemagne, mais ne faut-il pas attribuer ce prétendu isolement à la politique allemande elle-même ?"

Un journal russe le "Novole Vremia", vient dans un accès de mauvaise humeur qui est aussi un accès du franchise, de définir fort bien les réalités de la situation européenne que ne modifient ni les accords d'intérêt local, ni les échanges de politesse. L'équilibre repose, sur des groupements les uns artificiels, les autres naturels. La Triple entente est un produit naturel. La Triple alliance est une combinaison artificielle. Ces deux gropes déclarent que leur tâche principale est le maintien de la paix. Mais on pratique les buts sont diamétralement opposés. La Triple alliance a prouvé dernièrement son existence par un agrandissement territorial de l'Autriche-Hongrie.

La paix, pour la Triple alliance, cela consiste à pouvoir donner et conquérir sans que personne ose bouger.

Nous avons, en Angleterre comme en France, une toute autre conception de la paix, et c'est pourquoi l'Entente cordiale est solide.

JEAN DES GAULES.

TRIBUNE LIBRE

Québec, 15 janvier 1909.

Monsieur le rédacteur,

Nous comptons bien que vous nous accorderez un court espace dans les colonnes de votre journal pour protester énergiquement contre le journal, prétendu ouvrier, qui a nom "L'Etincelle" et dont M. Z. Bérubé se dit l'éditeur-propriétaire.

La Fraternité des tailleurs de cuir ne s'est jamais abonnée à la nouvelle direction du dit journal et c'est sans permission aucune que la direction de "L'Etincelle", publie une lettre signée par son secrétaire, abonnant les tailleurs de cuir, lettre dont la publication avait été autorisée et donnée à l'ancienne direction, dont la vie n'a duré que le temps d'une étincelle.

Le public comprendra que le but de la Fraternité des tailleurs de cuir, en agissant ainsi, est de ne pas se mettre dans une fausse position vis-à-vis lui et aussi afin de ne pas endosser la ligne de conduite de la direction actuelle de "L'Etincelle".

La Fraternité des Tailleurs de cuir.

LA BANQUE ROYALE

ses bénéfices, pour l'année, s'élèvent à la somme de $838,306.51, soit une augmentation de $100,000

Le rapport annuel de la banque Royale du Canada qui est publié aujourd'hui, est de nature à intéresser vivement les actionnaires de cette institution et le public en général.

Par suite des conditions difficiles de la situation monétaire les bénéfices de la plupart des banques canadiennes ont été inférieures, cette année, à ceux de l'année précédente et si la banque Royale a eu à subir la même loi, ses bénéfices, comme on pourra en juger par la suite, peuvent être considérés comme très satisfaisants.

Les chiffres de la banque Royale indiquent qu'elle a été particulièrement heureuse dans ses opérations de l'année, attendu que les profits nets qui se chiffrent à $838,306.00, dépassent de $100,000, ceux de l'année dernière, soit environ 18.08 pour cent du capital payé de $4,636,000.

Une preuve des progrès rapides accomplis par la banque dans tout le pays, c'est l'augmentation considérable dans toutes les classes de dépôts, ceux portant intérêt ont augmenté, durant l'année de plus de $11,000,000, c'est-a-dire de $24,390,725 à $35,456,628, tandis que ceux ne portant pas d'intérêt ont augmenté de $13,000,864 à $16,955,930, portent l'augmentation totale des dépôts durant l'année à plus de $51,000,000.

En outre de cette énorme augmentation des dépôts, on constate aussi que le pourcentage de l'actif est cette année de 56 comparé à 52.63 qu'il était à la fin de la dernière année fiscale.

L'augmentation des droits a naturellement rapporté de gros profits non seulement sur les comptes courants mais aussi et surtout sur les prêts à demande.

Ces prêts à demande et à courte échéance sur valeurs et obligations s'élèvent à la fin de l'année à $9,638,309.62, contre $3,286,141.29, ou une augmentation de $6,000,000 pour l'année et les prêts courants qui sont de $33,644,705.10 ont augmenté de $26,736,104.90 à la fin de l'année fiscale.

Une émission de nouvelles actions lancée au cours de l'année a eu pour résultat d'augmenter le capital payé et les fonds de réserve, le premier s'élève aujourd'hui à $5,000,000 contre $3,900,000.00 à la fin de 1908 et le deuxième à $5,700,000, contre $4,900,000 à la fin de l'année dernière, soit une augmentation de $1,100,000 pour l'année.

La balance des profits et pertes est de $228,303.94 contre $78,685.26 à la fin de l'année 1908.

LA GREVE DE WEBSTER

les tisseurs ne retournent pas à l'ouvrage

Webster, 15.—Les douze tisseurs qui ont quitté l'ouvrage mardi dans les ateliers Slaters, ne sont pas rentrés hier et aucun pourparler n'a été engagé en vue d'un règlement des difficultés. Plusieurs métiers des grévistes ont été pris aujourd'hui par de nouveaux tisseurs, et les officiers de la compagnie déclarent que toutes les places seront prises avant une semaine. Ils ont déclaré en outre que malgré cela ils étaient prêts à avoir un entretien avec les grévistes.

Les tisseurs en grève semblent, d'après l'opinion des gens expérimentés, avoir raison dans leurs réclamations.

LES TAILLEURS DE CUIR

déclarent la grève a cause de la loi de 56 heures

Worcester Boot and Shoe Co. de 70 rue Winter, a mis en vigueur la loi de 56 heures, à sa manufacture. Comme conséquence, quinze tailleurs de cuir se sont mis en grève à cause de la différence de prix qu'ils auraient reçu sous le nouveau régime. Les hommes travaillaient auparavant la journée et gagnaient de $16 à $18 par semaine. Devant cet état de choses, ils ont demandé que le même salaire qu'ils gagnaient auparavant leur soit payé. Les officiers de la compagnie ont refusé en leur disant qu'ils devaient se conformer à l'échelle de prix qui leur a été soumise. Alors, voyant que la compagnie ne voulait pas en venir à cet arrangement, quinze hommes se sont mis en grève.

BOUM ! ! BOUM ! ! !

Jamais, croyons-nous, nous avons eu autant de succès pour le premier jour de notre grande vente de janvier. Nous demandons sincèrement pardon aux clients qui n'ont pu être servis. Venez voir nos prix.

FAGUY, LEPINAY & Frère.
11 au 15

POSTE DE COMMERCE A LOUER

Un très bon poste de commerce, rue du Roi, en face de la Place Jacques-Cartier, un magasin de cinquante pieds de profondeur, avec logement de dix chambres, ainsi que hangar à deux étages et de même profondeur, et avec écuries.

S'adresser à J. B. Parent, 228, rue Richardson, St-Roch, Québec.

Nous Commencons la Deuxième Semaine de cette Grande Vente de Blanc

LUNDI sera le commencement de la deuxième semaine de cette grande vente de blanc, le plus grand évènement de son genre à Québec. L'assortiment est encore presque complet dans toutes les lignes et vous êtes à peu près assurés de trouver lundi le numéro qu'il vous faut. Nous ne pouvons cependant vous promettre que si vous tardez trop vous trouverez ce que vous désirez. Parmi ces effets il n'y a pas d'échantillons, rien que du neuf et du frais. Les prix sont les plus bas que l'on puisse voir pour des marchandises de cette qualité. Il va de votre intérêt de venir voir ces effets

TROUSSEAUX

Trousseaux, belle batiste blanche, 5 pièces, garnis de dentelle, pri..... $4.75

Trousseaux, beau nansouk, 5 pièces, belle dentelle, prix de vente..... $6.75

Trousseaux, beau nansouk, 5 pièces, belle dentelle, prix de vente..... $7.50

Trousseaux, joli nansouk, 5 pièces appliqué, pri. de cette vente $11.00

Pantalons pour Dames

Pantalons, beau nansouk, volant profond à remplis, prix de cette vente..... 22c

Pantalons, beau nansouk blanc, remplis à jours et broderie, prix de vente..... 44c

Pantalons, belle batiste blanche, feston d'insertion et dentelle, prix..... 47c

Pantalons, beau nansouk blanc, feston de dentelle et insertion, prix..... 49c

CACHE-CORSETS

Cache-corsets, belle batiste, garnis de dentelle et ruban, prix de vente..... 32c

Cache-corsets, nansouk doux, garnis de dentelle et insertion, prix de vente..... 39c

Cache-corsets, joli nansouk, à remplis, garnis de broderie, prix de vente..... 39c

Cache-corsets, belle batiste blanche, 6 rangées d'insertion, prix de vente..... 44c

JUPONS

Jupons, belle batiste blanche, remplis et garnis de broderie, prix de vente..... 73c

Jupons, beau nansouk, 8 insertions et dentelle, prix de cette vente..... $1.19

Jupons, beau nansouk, garnis de broderie et remplis, prix de cette vente..... $1.23

Jupons, belle batiste, remplis à jours, broderie, prix de vente $1.89

TOILES et COTONNADES A PRIX D'OCCASION

Essuie-mains, coton ouvré et blanchi, 18 36 et 20 x 48 pes., ourlées ou à frange, valant un tiers de plus, prix de cette vente, chacun 9c

Taies d'oreiller, 20 x 33 pes., coton anglais blanchi, ourlet uni de 2 pcs., de valeur extra au prix de cette vente la paire..... 25c

Couvrepieds, dessins français blancs, 82 x 94 et 90 x 108 pes., fini satin, spécial $4.98 et..... $5.98

Dessus d'oreiller, 32 x 32 pouces, batiste suisse blanchie, patrons brodés à jour, prix de cette vente 29c

TABLIERS

Tabliers pour dames, belle qualité de toile blanche, tous points, genre uni, valant la moitié plus, spécial..... 17c

Tabliers pour dames, beau linon blanc, tous points, genre ayant à bavette, valant un tiers de plus, spécial..... 30c

Tabliers pour dames, belle qualité de linon blanc, tous points, bien faits, à moitié prix et moins, spécial..... 20c

Tabliers pour enfants, beau linon blanc, pour enfants de 4 à 9 ans, empiècement brodé, notre prix chacun..... 59c

SPECIAL
MATINEES DE LINON BLANC

Comme attrait spécial nous offrons des matinées de linon blanc, s'ouvrant par le dos, devant brodé à insertions de dentelle, manches longues à 3 points, extra spécial chacune..... 79c

LA COMPAGNIE PAQUET
DIVISION DU DETAIL
157-173, Rue St-Joseph

SPECIAL
BELLE BRODERIE

Au-delà de 100,000 verges de broderie, bordure, insertion, etc., achetées directement de la Suisse, largeur variant de 3 à 6 pouces. Prix de cette vente 6c, 7c, 9c, 12c et..... 15c

UN INCENDIE

jette la panique parmi les 300 ouvrières d'un établissement

New-York, 14.— Un incendie s'est déclaré, hier, dans le Bristol Building, situé au coin nord-ouest de la 5e avenue et de la 42e rue, et a jeté la panique parmi les 300 ouvrières employées dans l'établissement de couture de Mme Alice Maynard, aux cinquième et sixième étage.

La cinquième avenue était encombrée de voitures et d'automobiles au moment où les pompiers sont arrivés, aussi est-ce avec difficulté que ceux-ci ont pu approcher de la maison où venait d'éclater l'incendie.

Le feu avait pris dans les poutres du plafond, entre le troisième et le quatrième étage, causé vraisemblablement par un court circuit. Quelqu'un aperçut la fumée et donna l'alarme ; mais, quoique le danger ne fût point imminent, il ne fallut que le cri "au feu!" pour affoler les ouvrières de Mme Alice Maynard. Ce fut aussitôt un concert de cris de frayeur, les couturières se précipitèrent vers les ascenseurs et les escaliers, et quelques-unes furent même sur le point de se jeter par les fenêtres. Heureusement le calme se rétablit au bout d'un court instant et l'on n'a point d'accident à déplorer.

Les pompiers se rendirent maîtres du feu sans grande difficulté, de sorte que les dégâts matériels ne dépassent pas $4,000.

THE NATIONAL BREWERIES LTD

L'assemblée annuelle générale ajournée des actionnaires de la "NATIONAL BREWERIES, LIMITED", sera tenue au bureau principal de la Eastern Township Bank, Montréal, mercredi, le 19 janvier 1910, à 12 hrs (midi).

Par ordre du bureau,

J. D. HUDSON,
Secrétaire.

Montréal, 8 janvier 1910.
12 au 18

N'oubliez pas le grand tirage de samedi soir, aux VARIETES. Chaque programme porte un numéro qui peut être l'heureux gagnant des cadeaux mis à la disposition des habitués de ce populaire théâtre.

GRANDES REDUCTIONS

Notre grande vente à réduction est certainement quelque chose d'extraordinaire avec ces jobs et ces bas prix. Venez nous voir et vous en profiterez.

I. A. FORTIN.
11 janv—5 js

CANADA, Cour de Circuit du
Province de Québec, district de Québec.
District de Québec.
No 5443. — Le dixième jour de janvier mil neuf cent dix.

Présent : Le Greffier de cette Cour.
Elzéar Miville-Deschêne, de Beauceville, Médecin,
vs Demandeur,
Maria Ledoux, de Ste-Agathe, comté de Lotbinière,
Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois, à compter de la date d'insertion de la dernière publication du présent ordre.

Vraie copie,
TIB. DESAINT,
Dép. G. C. C.
14 janv—2 fs

GREVE DE FILLES

elles font preuve de détermination

North-Adams, 15.—Une grève importante et qui a dégénéré en pugilat, s'est déclarée aux Arnold Print Works. Toutes les filles employées dans l'atelier de finissage, à l'exception de quatre, ont quitté l'ouvrage. Les patrons voulaient établir une réduction de 23 centins sur le salaire hebdomadaire. Au moment de quitter l'ouvrage les jeunes filles demandèrent aux quatre entêtées de sortir avec elle, mais ces dernières s'y refusèrent ; aussi quand la cloche du midi eut sonné et qu'elles quittèrent l'atelier pour aller dîner, y eut-il plusieurs horions d'échangés.

A 1 heure, quand les quatre filles revinrent, elles trouvèrent toutes les grévistes, au nombre de 40 environ, qui se jetèrent sur elles et alors une bataille en règle commença. La police notifiée se transporta sur les lieux ; en voyant l'escouade d'agents arriver, la plupart des grévistes prirent leurs jambes à leur cou et s'enfuirent. Cependant, quelques-unes restèrent "stoïquement" et ne cédèrent qu'à la force des baïonnettes. Les quatre filles, cause de cette bataille, retournèrent à l'ouvrage et le soir des agents étaient à la barrière pour prévenir le retour des faits qui s'étaient passés.

AVIS AUX LAITIERS !

Un cultivateur, près de la ville, serait prêt à prendre un contrat pour fournir 100 à 150 pots de lait par jour, à un laitier qui désirerait ne plus garder de vaches. S'adresser par lettre à C. A. L., bureau du "Soleil."

Province de Québec,
Municipalité du comté de Gaspé No 1.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par moi soussigné, secrétaire-trésorier du Conseil du comté de Gaspé, que les terrains ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique, en la salle d'audition du Palais de Justice de Percé, mercredi, le premier jour de mars prochain, à dix heures du matin, à défaut d'apalement préalable des cotisations scolaires ci-après spécifiées dues sur chacun d'eux, et des frais encourus par la présente vente, savoir :

Municipalité du Cap des Rosiers.

1o Un certain terrain, non occupé, faisant partie des lots Nos 7 et 8 du 1er rang, township Cap des Rosiers, comme appartenant à Charles O'Gaul ou héritiers (inconnus), contenant environ cinquante acres et borné comme suit : Au nord, par Manoel Smith ; au sud, par Richard Dunn ; à l'est, par la montagne ; à l'ouest, par le Trait carré, du 2ième rang.

Taxes scolaires..... $12.25

2o Un terrain faisant partie du lot No 8 p. du 1er rang, Cap des Rosiers, et appartenant à M. James Thivierge, lequel est absent et n'a laissé aucun agent. Borné comme suit : Au nord, par Xavier Mercier ; au sud, par F. X. Bond ; à l'est, par Théophile Dunn, et à l'ouest, par le Trait-carré du 2ième rang, contenant environ quinze acres plus ou moins.

Taxes scolaires..... $2.50

Municipalité de Percé :

Un certain terrain ou emplacement, situé dans le village de Percé, dans le comté et district de Gaspé, contenant à peu près trente-cinq pieds de largeur, sur une profondeur de cent cinquante pieds et appartenant à M. Isidore Rosenstein qui est absent. Cet emplacement est borné au nord par le chemin royal ; à l'est, par M. J. A. Lespérance ; au sud, par la mer et à l'ouest, par la propriété de M. Chs. Lamb ou représentants avec bâtisses qui y sont érigées. Etant partie du No 410 du cadastre officiel de Percé.

Taxes scolaires $6.00.

Donné à Percé ce huitième jour de janvier mil neuf cent dix.

S. J. FLYNN,
Sec.-Trésorier Conseil
du comté de Gaspé No 1.
14 janv—2 fs

Société de Prets et Placement de Québec
DIRECTEURS :

ALEX. GAUVREAU, président.
CYRILLE KIROUAC, vice-président
PH. J. BAZIN, D. MATTE, J. I. LAVERY

Argent à prêter, par petites ou fortes sommes, sur immeubles, hypothèques, débentures et actions. Taux avantageux. Termes faciles. Bureau : 75, rue St-Pierre.

ROBT. LAROCHE,
Sec.-très.
17 déc—1 ms

AVIS.—Toute réclamation contre la succession de Narcisse Rousseau, de St-Edmond de Stoneham devra être produite ou remise au soussigné d'ici à 15 jours.

BLE HAMEL,
St-Edmond de Stoneham.

ILS REUSSISSENT

En quatre mois de travail, obtenu plus de deux milles demandes d'admission représentant au-delà de cinq mille quatre cents pensions, voilà ce qui a été réalisé par Les Prévoyants du Canada. Voyez leur annonce, car c'est le meilleur temps de l'année pour s'enrôler sous leur bannière.

VENTE SPECIAL

Pour le mois de janvier, nous donnons 20% d'escompte sur toutes nos marchandises.

A. G. WARREN,
123, rue St-Jean,
Tél. 529.

807, rue St-Valier, St-Sauv.
Tél. 3143.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LE MAUVAIS TEMPERAMENT.

AUDITORIUM
THEATRE

SEMAINE PROCHAINE Commencant Lundi Soir le 17 Janvier

LUCIA NOLA
COMPAGNIE D'OPERA

35 Chanteurs, Danseurs et Comédiens 35

Lundi et Mardi soir.....Fra Diavolo
Mercredi, Matinée et Soir.....Le Mikado
Jeudi et Vendredi Soir.....La Bohémienne
Samedi Matinée et Soir.....The Show Girl

PRIX : *SOIRS 15c, 25c, 35c, 50c, 75c.*
MATINEES.....15c, 25c.

NOTE.—Tous les sièges réservés par téléphone ou personnellement devront être réclamés avant 8 heures, le soir de la représentation pour laquelle ils ont été retenus.

Le rapport

du deuxième congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Le rapport du deuxième congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste obtient, en librairie, un fort joli succès, succès que nous voudrions voir doubler cependant, tant nous attachons d'importance à la diffusion des idées que contient le volume ; idées qui doivent aider à l'amélioration de la race, par le progrès des oeuvres féminines tant de charité, que d'éducation et d'économie.

Ce Congrès qui a réuni toutes les canadiennes-françaises de notre ville, a été tout un événement intellectuel et social, et les autorités religieuses et civiles les plus éminenes, lui ont accordé et leur patronage et leur présence. Les femmes qui se firent en cette occasion "oratrices" et conférencières, témoignèrent toutes d'un réel souci d'émettre des idées et elles exprimèrent leurs vues avec une sûreté de jugement et une délicatesse de sentiment qui leur attirèrent bien des éloges. Afin que toute cette semence régénératrice ne fut pas exclusivement jetée dans le champ forcément restreint qu'offrait le Congrès, la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste résolut de publier tous ces travaux féminins et de les offrir à nos soeurs canadiennes, qui, en d'autres villes et en d'autres milieux, concourrent au même but de charité et d'éducation, par des moyens identiques que la générosité la plus parfaite sait seule inspirer. Grâce à ce volume qui parle bien haut de nos sentiments et de nos aspirations, toutes les femmes communieront au même idéal : le succès et le progrès des oeuvres qui tendent à adoucir les souffrances, à élever l'intelligence et à protéger le travail.

Le rapport du Congrès nous met au courant du bien accompli, puis il cite les réformes à faire, les créations qui s'imposent, les fondations indispensables, le tout dans une note large, chrétienne, profondément humaine, qui saura réveiller, avec le sentiment des responsabilités, la générosité que toute femme porte ne son coeur, générosité qui la porte en avant, lorsqu'on lui signale le bien à faire.

Le rapport de ce congrès démontre aussi, et avec éloquence, le progrès de l'éducation féminine, et il prouve surtout le talent de nos Canadiennes qui, sans autre préparation, à quelques heures d'avis, acceptent la tâche de raconter une "oeuvre", de suggérer des innovations, de souligner des abus, d'émettre des vues nouvelles sur de très graves sujets, sans manquer jamais de cette prudente bonté, de cette sollicitude absolue qui dénotent mieux que tous les mots, combien l'âme maternelle est en éveil chez toute femme, car si elle veut sauver et améliorer, c'est parce que toute souffrance, toute injustice, toute déchéance l'atteint en plein coeur, elle la grande ouvrière de la race !

Je voudrais convaincre les femmes de l'importance de se mieux connaître de s'aimer plus et je crois sincèrement que la lecture des travaux présentés au dernier congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste aidera à la réalisation de ce grand idéal : Aidons-nous et aimons-nous les uns les autres!

J'engage fortement toutes nos lectrices à se procurer un exemplaire de ce rapport où sont consignés les travaux les projets de nos oeuvres féminines que personnifiaient en l'occasion des femmes à l'âme noble et aux pensées saines, des femmes libres d'égoisme et dont la vie est employée à réaliser ce doux motto : Aimer et se dévouer.

MADELEINE.

NOTE.—Le rapport du deuxième congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste est en vente à Montréal, à la librairie Beauchemin, 75 Saint-Jacques, à la librairie Granger, rue Notre-Dame, coin de la Place d'Armes, et à la librairie Saint-Louis, rue Sainte-Catherine, près St-Denis.

En vente à la librairie J. P. Garneau et chez Bruneau et Kirouac.

SOYEZ PARTICULIER

Sur ce que vous prenez pour le rhume

Le danger de faire usage de médecines patentées est dans les stimulents et les drogues dangereuses sur lesquelles on dépend pour effet temporaire. Parce qu'elles sont exemples d'alcool, de narcotiques et de drogues dangereuses, les Father John's Medecine ont à leur crédit 50 années de succès comme tonique et reconstituant du corps ; pour le soulagement des maux de la gorge et des poumons et pour le traitement des rhumes et des froids. La Father John's Medecines est une prescription de médecin — pure et nourrissante.—Garantie.

AUTRE SUICIDE

Un nommé Wissemberg, juif, se donne la mort à l'Hotel Queen

Montréal, 14. — Spéciale. — M. Wissenberg, de Winnipeg, s'est suicidé hier, à l'hôtel Queen. C'était un juif et les motifs du suicidé ne sont pas connus : on suppose un drame de famille. Dans deux lettres écrites en hébreux, il demande à être transporté à Winnipeg.

LE PLUS VIEIL HOMME

Si on le questionne sur ses cors, dira qu'ils ne lui font pas mal parce qu'il a toujours employé l'Extracteur de Cors de Putnam. Depuis cinquante ans le "Putnam" a été le favori parce qu'il est certain et sans douleur. Essayez seulement le "Putnam."

Le Bien de Famille Insaisissable

Les croix d'honneur décernées, dans la séance solennelle du 23 septembre 1908, aux 273 familles qui, depuis 200 ans et plus, naissent, vivent et meurent sur la terre ancestrale étaient à la fois un hommage à leur passé et un adjuvant qui ne peut manquer de grossir la phalange des indéracinables.

Mais, l'histoire nous l'apprend, les naufrages en terre ferme ne sont pas moins à redouter qu'en pleine mer. C'est pourquoi il serait de bonne politique, je crois, de mettre le nid de la famille à l'abri des coups de vent, et d'assurer sa stabilité par une loi ad hoc.

Cette législation serait le complément naturel, le couronnement de l'oeuvre du Comité des Anciennes Familles, et infiniment plus féconde et plus efficace.

L'idée que j'énonce n'est pas précisément nouvelle, puisque nous avons déjà la loi du homestead, et que l'institution légale du bien de famille insaisissable est en vigueur en France depuis le 12 juillet 1909. Cette loi, définitivement inscrite dans le Code français, je la résume immédiatement, afin que chacun puisse s'en faire une idée nette, en comprendre toute la portée.

FONDATEURS : — Toute famille française ou naturalisée ; mais il ne peut être fondé qu'un bien par famille.

NATURE DU BIEN :—Il peut comprendre une maison ou une portion de maison avec ses dépendances, et des terres attenantes ou voisines, cultivées par la famille.

VALEUR DU BIEN :—Il ne peut avoir, au moment de sa fondation, une valeur supérieure à 1,600 piastres.

Si, au moment de sa fondation, sa valeur est inférieure à 1,600 piastres, elle peut être portée à ce montant par des acquisitions postérieures soumises aux mêmes conditions et formalités que la fondation primitive.

Les privilèges du bien de famille continuent de subsister, lors même que, par suite de la plus-value postérieure à la fondation, le chiffre de 1,600 piastres est dépassé.

MODE DE FONDATION : — Par une déclaration chez le notaire, par testament ou donation.

Après un délai de deux mois, l'acte notarié est soumis à l'homologation d'un juge, puis transcrit sur le régistre des hypothèques.

CONDITIONS :— La fondation ne peut porter sur un immeuble grevé d'un privilège ou d'une hypothèque enregistrés antérieurement à l'acte de fondation, ou dans les deux mois après la passation de cet acte, pour garantir des créances antérieures à la constitution du bien de famille.

INSAISISSABILITE : — A partir de la date d'enregistrement, le bien de famille et ses fruits sont insaisissables, même dans un cas de faillite ou de liquidation judiciaire, sauf deux exceptions.

Le bien ne peut être hypothéqué ni rendu à réméré.

Le propriétaire ne peut renoncer à l'insaisissabilité, aliéner tout ou partie du bien de famille, ou renoncer à la fondation, sans le consentement de sa femme, s'il est marié, et de plus, sans l'autorisation du conseil de famille, s'il a des enfants mineurs.

L'insaisissabilité subsiste, même après la dissolution d'un mariage sans enfants, en faveur de l'époux survivant, s'il est propriétaire du bien.

L'insaisissabilité peut également être prolongée par l'effet de l'indivision prononcée par un juge, s'il existe des enfants mineurs au moment où décède l'époux propriétaire de tout ou partie du bien. Sur la demande des intéressés, le juge peut retarder l'indivision jusqu'à la majorité du plus jeune des enfants et, advenant cette majorité, le survivant des époux, s'il est co-propriétaire du bien et s'il habite la maison, peut réclamer, à l'exclusion des héritiers, l'attribution intégrale du bien sur estimation qu'il paiera en argent aux héritiers.

Les deux seules exceptions à l'insaisissabilité sont les suivantes :

Le bien de famille peut être saisi par les créanciers antérieurs à sa fondation, qui ont sauvegardé leurs droits conformément à la loi.

Ses fruits peuvent aussi être saisis pour le paiement de certaines dettes spécifiées: amendes, primes d'assurance, etc, etc. (1)

Comme la liberté de tester est à peu près illimitée dans la province de Québec, et que chacun, sauf les exceptions d'ordre public stipulées par notre code civil, dispose de son avoir comme il l'entend, le bien de famille peut aisément se transmettre intact à chaque génération et se perpétuer indéfiniment. Il suffit de vouloir et de prévoir. Cette liberté malheureusement n'existe pas en France, le pays où ce mot est partout, et la chose nulle part. Non seulement, le droit d'ainesse y est aboli, mais le morcellement, après décès de n'importe quel bien est une exigence légale. C'est la seule imperfection notable de cette loi ; imperfection à laquelle on aurait pu et dû remédier.

Telle est, en substance, la loi du 12 juillet 1909, dont les avantages sautent aux yeux. Le propriétaire est protégé contre les caprices de la fortune et la tentation de s'endetter, de vendre ou d'aliéner; la femme et les enfants mineurs le sont également contre les défaillances et les prodigalités du père ; la famille est, en quelque sorte, rivée au sol, et la terre ancestrale a chance de devenir plusieurs fois centenaire sans changer de nom.

Ces avantages, nous pouvons en bénéficier sans que le trésor public débourse un sou. Il suffit de transcrire dans nos statuts, "mutatis mutandis", une loi parfaitement rédigée. Ainsi, la valeur du bien de famille insaisissable pourrait être de 2,000 piastres au lieu de 1,600. Les fruits seraient saisissables, non seulement dans les cas spécifiés par la loi française, mais aussi pour taxes municipales et scolaires, pour services professionnels et droits de l'Eglise. Je me contente de signaler ces points secondaires, laissant au "Comité de législation", qui a grâces d'état en l'espèce, la tâche d'harmoniser avec nos us et coutumes. Une loi que l'opinion publique accueillera avec la même faveur qu'en France.

Si, comme on l'a dit sans exagération, notre classe agricole est notre noblesse curiale, la pépinière de l'Eglise et de l'Etat, si nos colons sont les vrais fondateurs de la province de Québec, ne craignons pas de leur faciliter la conquête du sol, d'elles y attacher et de leur créer une situation trop privilégiée. L'intérêt familial est ici synonyme de l'intérêt national.

Je prie donc, en terminant, le premier ministre et le chef de l'opposition, de vouloir bien être les parrains de cette loi d'une si haute portée sociale, et de la faire adopter au cours de la prochaine session. Elle présente, je ne l'ignore point, certaines difficultés, mais il est possible,—ici comme en France,—de concilier l'intérêt général avec l'intérêt particulier.

D. GOSSELIN, Ptre.

1.—Nous avons puisé ces renseignements dans les "Etudes" du 20 novembre 1909.

PALPITATION DU CUŒR

Un des premiers signes de danger annonçant quelque chose d'anormal dans le coeur, c'est le battement irrégulier ou palpitation. Il n'y a parfois qu'une simple agitation ou une sensation de grande dépression ; ou bien il y a un très violent battement, avec rougeur subite de la peau et des pulsations visibles des artères. Le patient peut aussi éprouver des suffocations, avoir une respiration difficile et se sentir sur le point d'emourir. Dans ces cas, l'action des Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs tranquillisent le coeur et le restaure à ses battements réguliers, est merveilleuse, comme le voir les milliers de certificats que nous avons.

Mme Martha Mason, Marlbank, Ont., écrit : "Quelques lignes seulement pour vous laisser savoir ce que les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs ont fait pour moi.

J'ai souffert de faiblesse et de palpitation du coeur, et j'avais des accès d'étouffements qui m'empêchaient de me coucher. J'essayai divers remèdes mais aucun ne répondit à mon cas comme vos pilules l'on fait. Je puis les recommander hautement à tous ceux qui souffrent de troubles des nerfs".

Prix : 50c la boîte ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les pharmaciens, ou par la poste sur réception du prix, par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Grand Trunk Railway System of Canada

COURSE VERS L'OUEST

Le nouveau territoire dans l'Ouest Canadien, que le Grand Tronc Pacifique ouvre est tellement attrayant pour les cultivateurs, les prospecteurs et les gens qui tiennent à se placer dans les états de l'Ouest que le Minnesota et d'autres états dans l'Union intéressé sont à organiser à travers leurs centres commerciaux un mouvement destiné à contre-carrer l'émigration qui se fait le nord. Une assemblée des organisations commerciales du Minnesota a été tenue à cet effet. — "The St Paul Despatch".

Ce journal dit que la réunion a été suivie par les hommes importants des cités du Dakota Nord. Quoiqu'il eût été décidé en premier lieu de ne discuter que la possibilité d'avoir des colons pour le Minnesota, il est maintenant possible qu'un effort sera fait pour conserver les cultivateurs américains de ce côté de la frontière canadienne. La conférence préférera de la littérature faisant voir les conditions des terres dans le Minnesota et Nord Dakota. Cette littérature sera répandue dans le pays et spécialement parmi ceux qui s'intéressent aux terres du Canada.

On dit que des centaines de cultivateurs qui ont vendu leurs terres dans les états de l'est passent annuellement par le Minnesota, se rendant au Canada. Il est à présumer que si les avantages qu'on offre ici, pouvaient être démontrée aux immigrants, une grande partie d'entre eux se décideraient à s'établir.

18 déc—3 f p s—n o

DES NUES

tombe une petite fortune à une canadienne-française d'Ottawa

Ottawa, 14.—Spéciale. — Une dame T. H. Jacques, de la rue Cambridge, dont la fortune est, dit-on, des plus modestes, vient de recevoir une agréable surprise, en apprenant qu'elle hérite de $10,000, que lui lègue son oncle, feu M. Jacques, qui possédait des titres sur des mines de Cobalt, et de nombreuses propriétés à Renfrew.

PAS DE LINIMENT

COMME LA " NERVILINE "

Cinquante ans d'usage démontrent qu'il est le plus fort, le plus sûr et le meilleur

1,000,000 DE BOUTEILLES VENDUES TOUS LES ANS

Le succès sans égal de la Nerviline est dû au fait qu'elle est cinq fois plus forte, trois fois plus pénétrante, soulage mieux la douleur, qu'aucun autre liniment.

Un million de bouteilles employées chaque année, — pensez à ce que ceci signifie ! Evidemment, il n'est pas possible d'avoir une meilleure preuve que la Nerviline est un liniment de confiance, un remède de famille sur lequel les mères peuvent se fier en cas d'accident ou de maladie subite. Il n'y a pas une douleur ou un malaise que la Nerviline ne guérira pas — parmi les centaines de maladies pour lesquelles elle est garantie sont les suivantes :

Mal de tête	Rhumatisme,
Sciatique	Rhume de poitrine
Lumbago	Mal de dents
Mal de reins	Crampes
Mal d'oreilles	Douleurs d'intestins
Diarrhée	
Névralgie	

Les médecins vous diront qu'on emploie que les drogues antiseptiques les plus pures et les plus bienfaisantes dans la Nerviline — c'est pourquoi elle est si sûre pour usage général de famille, pour le bébé aussi bien que pour les parents. Si vous n'avez pas essayé la Nerviline, faites-le maintenant—vos voisins sont presque certains d'apprendre ses multiples bienfaits et usages.

Refusez toute substitution; la Nerviline est vendue par tout l'univers en grande bouteille. Prix, 50c, grandeur d'essai 25c. Chez tous les marchands ou de The Catarrhozone Co., Kingston, Ont.

UN CADEAU A MON ONCLE

MONOLOGUE

On est vraiment bien embarrassé quand on a un oncle à héritage et qu'on veut lui faire un cadeau pour ses étrennes... surtout si, comme moi, on n'est pas très riche et si l'oncle a un caractère grinchu !...

Or, mon oncle Jérôme Baluchon est grinchu !.... c'est incontestable !.... On ne sait jamais comment lui faire plaisir !

Il nous invite souvent à dîner, ma femme et moi ; eh bien ! si on mange peu, il dit qu'on dédaigne sa cuisine, et si on montre un bon appétit, il prétend qu'on s'empiffre à ses dépens !... Cause-t-on beaucoup ?... Ca lui casse la tête !... Ne dit-on rien ?... On est triste comme un bonnet de nuit !.... Et quel que soit le sujet de la conversation, il vous contredit ; si on lui donne raison il vous accuse de le flatter, et si au contraire on défend énergiquement son opinion il déclare que vous êtes d'un entêtement insupportable !

Quand il parle de sa santé, c'est plus compliqué encore : si on le plaint, il dit qu'on devrait lui remonter le moral ; si on le rassure, il déplore que vous n'ayez aucune pitié pour ses souffrances !

Avec cette humeur de boule-dogue, mon oncle Baluchon est bien difficile à contenter !... Et vous jugez de notre émoi, chaque année, pour lui offrir un présent toujours mal accueilli !...Depuis neuf ans que je suis marié, je n'ai pas pu réussir à lui être agréable !....

Je vais, du reste, vous donner une idée de ses remerciements.

La première année, nous lui offrons deux magnifiques lampes pour décorer sa cheminée.

(Mimant le personnage de l'oncle et d'un ton à la fois furieux et ironique :)

—En voilà un cadeau princier !.... Mais vous avez donc la fortune à Rothschild pour m'apporter des choses pareilles ?.... Et moi qui me prive tant pour vous laisser davantage !..... Je suis vraiment bien bête, car je vois que vous êtes plus à votre aise que vous ne le dites !... Vous venez toujours pleurer misère chez moi, vous vous plaignez que vous tirez le diable par la queue, et il n'y a pas un mot de vrai dans toutes les balivernes que vous me racontez et que j'ai la bonté d'écouter si patiemment !

(Reprenant le ton naturel :)

Deuxième année : cette fois, un modeste encrier de bureau.

(Mimant l'oncle ; avec dédain :)

—Un encrier !... En v'la une invention !... Comme si je passais ma vie à écrire !... Qu'est-ce que j'écris, moi ? Mes dépenses et le compte de la blanchisseuse !... Une bouteille d'encre à deux sous me dure six mois...d'autant plus que quand ça baisse, j'y verse une goutte de cassis !... Un encrier !.... Mais ça n'a pas le sens commun d'offrir un encrier à un rentier comme moi !... C'est bon pour un employé ou un "journalisse" !

(Avec le ton naturel :)

Troisième année : un joli coupe-papier, assorti, hélas ! au malencontreux encrier.

(Mimant l'oncle ; avec indignation :)

—Qu'est-ce que c'est que ça ?... Un poignard !... Vous pensez donc que je vais me suicider ?... Vous seriez bien trop contents, par exemple !....

(Avec le ton naturel, timidement :)

—Mais, mon oncle, c'est un coupe-papier.

L'oncle. — Un coupe-papier !... Mais est-ce que le papier à lettres et mon journal ne sont pas toujours coupés ?.. Eh bien !.. alors... qu'est-ce que vous voulez que je coupe ?.... Des volumes de vers ?.... Mais tout le monde entier vous dira que ça ne se coupe même pas !

(Avec le ton naturel :)

Quatrième année...et après bien des hésitations : une jumelle de théâtre.

(Mimant l'oncle ; ton soupçonneux et défiant :)

—Est-ce pour me rappeler que ma vue baisse ?.... C'est d'un sentiment peu délicat !... Et puis, vous croyez donc que j'y vais souvent au théâtre ? Pas aussi souvent que vous, j'en suis persuadé !.... Si encore vous aviez eu le bon goût d'accompagner votre envoi de quelques billets de faveur !... Vous pouvez être sûrs que je ne m'en servirai pas de votre outil !.... Du reste, j'ai horreur des cadeaux quand ils ne sont pas pratiques ; je suis pour les étrennes utiles, moi !

(Avec le ton naturel :)

Ayant retenu cette déclaration nous achetons l'année suivante un superbe parapluie.

(Mimant l'oncle ; avec un ton de dignité blessée :)

—Un pépin !..... Est-ce que vous croyez, par hasard, que je n'ai pas le moyen d'en acheter un ?... Dieu merci ! Je ne suis pas encore réduit à la mendicité, et, d'ailleurs, ce n'est pas à vous que j'aurais recours pour vous demander l'aumône !... Un pépin !... Avec cela le temps est au sec !.... Et puis, je ne sors pas quand il pleut !... Et puis, s'il pleuvait, je rentrerais chez moi en voiture, car je ménage ma santé tant que je peux !.... Vous en êtes sans doute vexés, mais c'est comme ça !

(Avec le ton naturel :)

La sixième année, après de longs conciliabules, nous faisons, ma femme et moi, l'acquisition d'un charmant service en cristal taillé dit "verre d'eau," et nous le déposons en cachette sur la table de nuit de l'oncle Jérôme, croyant lui causer une agréable surprise ; il l'a à peine aperçu qu'il s'écrie furibond :

—Est-ce que je suis malade pour m'ingurgiter tous les soirs de l'eau sucrée avec de la fleur d'oranger ?..... Vous connaissez pourtant mon faible pour les liqueurs !... Ca remonte, ça soutient !... il n'est rien de tel qu'un petit verre d'eau-de-vie pour me mettre de belle humur !...

—Mais nous ne le savions pas, mon bon oncle !

L'an suivant, n'ayant pas oublié cette déclaration imprévue, nous nous procurons chez un de nos meilleurs distillateurs de Paris, un ravissant panier tout enrubanné et contenant des flacons assortis ; nous montons chez l'oncle, précédés du commis-livreur, convaincus que nous aurons enfin atteint le but désiré... Hélas !... l'anisette était trop sucrée, le curaçao pas assez fort, le kummel emportait la bouche, la menthe sentait l'eau dentifrice, la chartreuse était trouble, et puis, selon mon oncle Jérôme, le garçon en avait bu en route, de sorte que les bouteilles étaient à moitié vides !... Nouvelle déception, et nouvelles recherches pour arriver à offrir au Jour-de-l'An suivant une confortable "chancellière."

—Qu'est-ce que c'est que ce sac à puce ?... Attendez donc que je sois impotent pour m'emprisonner les pieds dans cette machine-là !

Dernier compliment de l'oncle Jérôme Baluchon !...

Nous étions mortifiés, comme on le pense bien !

Aussi, cette année, ma femme, qui est une personne de beaucoup d'esprit, me dit en confidence :

—Nous allons nous y prendre tout autrement que d'habitude !... D'abord nous ne ferons pas notre visite le premier janvier..... Chaque fois, l'oncle s'insurge contre cette coutume des étrennes...Nous attendrons donc quelques jours... Puis, comme il se fâche quand nous lui donnons un objet de prix, je vais tout simplement lui confectionner un ouvrage de ma façon... Il n'aime pas les calottes brodées, il trouve les "poios" trop légers, mais je lui ai presque fait dire l'autre soir qu'il porterait volontiers un de ces larges bérets en laine des Pyrénées qui sont à la fois chauds et moelleux... Je crois que cela lui conviendra parfaitement !

En effet, quelques jours après, nous nous mettions en route, enchantés de la bonne idée.

La précieuse coiffure était enveloppée d'un double papier de soie et ficelée entre deux larges rondelles de carton.

Nous arrivons chez l'oncle Jérôme... Il avait un convive, ce qui nous surprit un peu... Un jeune parent que nous ne connaissons pas, un neveu récemment débarqué de province.

Notre étonnement fut plus grand encore en voyant que l'oncle était d'humeur joviale.

Il nous reçut à bras ouverts et nous obligea à trinquer avec lui à la santé et au succès de son nouveau neveu qui venait faire ses études de médecine à Paris.

Ma femme, le voyant si bien disposé voulut alors lui remettre son cadeau.

—Ah ! c'est gentil, ma fille, lui dit-il, d'avoir pensé à moi !... Je vois ce que c'est !... Très-bien ! très-bien !

—Je l'ai fait moi-même, mon oncle ; j'espère qu'il vous tiendra chaud.

—Oui, oui...le tenir au chaud ! murmura le bonhomme, qui a l'oreille un peu dure.

Et, appelant aussitôt sa bonne, une jeune fille fraîchement arrivée de son village, il lui donna un ordre à voix basse :

—Sans développer, surtout !..... Ce n'est pas la peine !...

Au bout de quelques minutes une épaisse fumée emplissait tout l'appartement, et une odeur nauséabonde nous suffoquait.

L'oncle Baluchon se précipita à la cuisine !

Il revint presque aussitôt, rouge de colère, tenant entre des pincettes le malheureux béret que la petite bonne avait mis au four !

Horreur !... nous étions le 6 janvier, et mon oncle avait cru recevoir une galette des rois.

M. Huti.

LES EXPERTS DE LA SANTE

A LA FABRIQUE BOVRIL

Le comte d'Arran, R. P., Sir James Crichon-Browne, M. D., F. R. S., et autres directeurs de Bovril, Limited, ont reçu un parti distingué d'experts en fait de santé, le mois dernier, à la Bovril Factory, à Londres. La compagnie comprenait les membres de l'Association Sanitaire, section du Sud-Est, (Grande Bretagne), et chacun ont commenté sur la beauté et la propreté de la fabrique et de l'apparence des personnes qui y sont employées. Les visiteurs ont été conduits à l'endroit où se trouve le boeuf concentré et autres matériaux dans la forme exacte qu'ils arrivent directement des fabriques de la vaste compagnie Bovril.

Sir James Crichton-Browne a prononcé un intéressant discours, dans lequel il a dit : "Je ne suis pas pour m'étendre sur les principes scientifiques qui font le Bovril, la quintessence du boeuf. Vous êtes témoin qu'il est préparé avec le plus grand soin. Bovril a ses propres chimistes et ses laboratoires, tant ici que sur les fermes aux bestiaux, de façon qu'il peut émettre un certificat à l'effet que le Bovril est garanti sous tous les rapports. De plus des millions qui en ont fait usage attestent de sa supériorité et de son goût et en sont satisfaits en ce qu'il aiguise l'appétit ; que Bovril soit un aide à la digestion ; un stimulant des nerfs ; qu'il repose des fatigues, et qu'il est indispensable dans la chambre des malades, et durant la convalescence, après la maladie ; ces faits sont amplement prouvés. Ce n'est pas une préparation philanthropique, mais il est, comme je l'ai déjà dit, une nourriture véritable qui repose sur ses mérites et sa réputation."

Les visiteurs ont été très impressionnés par les photographies de beau bétail des fermes Bovril, en même temps qu'une mappe sur laquelle on fait voir les fermes Bovril, (comprenant plus de 9,000,000 d'acres), qui couvriraient un quart du pays, si elle se trouvait en Angleterre.

POURSE PROCURER UNE RESIDENCE D'ETE

Comme le Grand-Tronc communique avec plusieurs débouchés importants pour ceux qui désirent acquérir des résidences d'été ou qui cherchent des bonnes chances de location ou pour l'industrie, peuvent s'adresser à M. W. P. Fitzsimons, commissaire des industries, Grand Trunk Railway System, Montréal, qui leur donnera tous les détails et renseignements à ce sujet.

18 déc—3 f p s—n o

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre, Paris (France.) Départ chaque jeudi, à 10 heures a. m.

* " La Lorraine . . . . . 20 janvier
* " La Touraine ". . . . . 27 "
* " La Bretagne ". . . . . 3 février
* " La Savoie . . . . . 10 "
* " La Provence ". . . . . 17 "
* " La Touraine . . . . . 24 "

Pour renseignements, s'adresser à E. ROUMILHAC, 48, rue du Palais. JULES BONE, Jr, agent C. P. R. F. S. STOCKING, 42, rue St-Louis.

MESDAMES ET MESSIEURS !

Ayant fait des arrangements avec une des principales maisons de Toronto, je recevrai toutes les semaines mon boeuf directement de l'Ouest et je pourrai fournir les première qualité de viandes et cela sans hausser mes prix qui sont déjà très bas.

Une visite à mon établissement vous convaincra, et me permettra de compter en vous un client de plus.

BARTH. RONDEAU, 23 et 24 Halle Bertheloi.

La Guérison de Shiloh arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA MALADIE DU PIC DES VACHES.

HOCKEY

CHAMPIONNAT SENIOR

National vs Quebec

AU PATINOIR QUEBEC

Samedi, 15 Janvier

A 8.30 HRS P. M.

ADMISSION : 25 et 50 cts. Sièges réservés, 75 cts et $1.00

Il n'est pas permis de fumer à l'intérieur du Patinoir
Les portes seront ouvertes à 7.30 hrs p. m.

Le mariage d'un roi

Lisbonne, Portugal, 14.—Le roi Manuel se marie avec la princesse de Connaught, au mois de mai prochain.

MALADIES SECRETES DE LA PEAU

Axez-vous quelque part sur le corps, une plaie, une éruption, un bouton ou de l'exzéma, qui, malgré qu'ils sont hors de vue, vous causent des heures de souffrances atroces et de désagrément ? Des centaines de personnes souffrent l'agonie par suite de plaies de cette nature ! Probablement que vous avez essayé un ou plusieurs remèdes en vain et que vous êtes découragé ? Si oui, essayez Zam-Buk, le grand guérisseur herbal !

ZAM-BUK est absolument antiseptique, plus que l'acide carbolique lui-même ; cependant il ne cause aucune douleur. Au contraire, il adoucit, réduit l'inflammation et guérit. Quelle que soit la plaie, Zam-Buk, en fin de compte la guérira. Bon nombre de cas supportent cette affirmation.

Zam-Buk est une guérison certaine et est sans égal pour le porrigo, l'eczéma, les coupures, les brûlures, les abcès, les plaies empoisonnées, les furoncles, et toutes douleur de la peau. 50c la boîte, chez tous les pharmaciens et marchands, ou de la Zam-Buk Co., Toronto, 3 boîtes pour $1.25, frais de poste gratuits, sur réception du prix.

HOMMES FAIBLES, FEMMES FAIBLES, ENFANTS DELICATS

Faites usage du remède par excellence le "Anchor Weakness Cure" et devenez forts et robustes. Voyez dans une autre colonne un certificat prouvant ce que nous avançons.

W. BRUNET & CIE.

AVIS IMPORTANT

La direction du Théâtre des Variétés désire faire savoir à qui de droit qu'elle ne veut aucunement être responsable des dettes ou engagements que pourrait faire M. De Mateo, qui fut son gérant.

La Direction.

Huitres Malpeques XXX

25 QUARTS, XXX

Choisies à la main

$10.00 le Quart

A. GUILBAULT. & Cie.

20, rue St. Jacques.

Téléphone 3334.

Importations Françaises

LIVRAISON DIRECTE DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

28 Rue St-Joseph au coin de la rue St-Dominique

A. LAGET, Prop.

TELEPHONE 1800

Vins de table rouges et blancs; vin de Bordeaux les meilleurs crus, champagnes, cognacs et liqueurs de marque, marc de Bourgogne, huile d'olive, pâtes alimentaires, biscuits et chocolateries des premières maisons de France.

Association des Constructeurs de Québec.

(BUILDERS' EXCHANGE)

23—RUE ST-JEAN—23

L'assemblée annuelle des membres de l'Association des Constructeurs de Québec, aura lieu LUNDI, le 17 JANVIER courant, à 8 hrs p. m.

L'élection des directeurs pour l'année 1910 devant se faire à cette assemblée, les membres sont priés d'être présents.

Par ordre,

J. Geo. LEFAIVRE,
Sec.-trésorier.

Blouses en Seal Electrique, valant $35.00 pour $23.00 ; blouses en Poney noir demie longueur, à $36.02 ; longues, à $59.00 ; blouses en Chat Sauvage, de 40 pouces, à $55.00.

apots en Chat Sauvage et autres pelleteries ; pardessus doublés en fourrure, collets en loutre et mouton de Perse. Aussi un grand choix de tour de cou, étoles, cache-nez et manchons, à très grande réduction.

Ed. BELANGER & Cie,
29, rue Notre-Dame,
86, Côte de la Montagne.

14 au 22

QUARANTIEME RAPPORT ANNUEL

—DE—

THE ROYAL BANK OF CANADA

PASSIF

Au public :	31 déc. 1908.	31 déc. 1909.
Dépôts portant intérêt	$24,309,726.66	$33,456,828.85
Dépôts ne portant pas intérêt	13,090,564.60	16,955,930.07
Intérêts accrus sur dépôts	52,150.33	64,863.16
Dépôts par d'autres banques en Canada	133,102.61	344,507.23
Total des dépôts	37,576,544.20	$50,822,129.31
Billets de la banque en circulation	3,556,432.65	4,579,678.65
Balance due aux agents dans la Grande-Bretagne		241,178.65
Balance due aux agents à l'étranger	560,818.84	215,724.26
Aux actionnaires :	$41,693,795.69	$55,858,710.87
Capital payé	3,900,000.00	5,000,000.00
Fonds de réserve	4,600,000.00	5,700,000.00
Dividende No 85, (trimestriel à 10 p. c.)	97,500.00	
Dividende No 89, (trimestriel à 10 p. c.)		123,657.72
Dividendes antérieurs non réclamés	230.00	340.08
Déduction faite de l'escompte non gagné	100,000.00	140,000.00
Balance des profits et pertes reportés	78,685.26	128,593.94

ACTIF

	$50,470,210.95	$67,051,102.62
Espèces en or et en argent	$3,221,717.14	$3,560,347.62
Billets de la Puissance	3,760,344.35	4,993,532.25
Dépôt au gouvernement pour la sécurité des billets en circulation	190,000.00	200,000.00
Billets et chèques d'autres banques	2,985,741.48	3,745,967.80
Balances dues par d'autres banques au Canada	36,289.51	49,568.93
Balances dues par les agents dans la Grande-Bretagne	372,958.60	
Blances dues par les agences à l'étranger	896,657.36	753,327.69
Sécurités du gouvernement et de municipalités	2,693,101.29	1,633,129.20
Débentures, stocks de chemin de fer et autres obligations	4,501,489.26	6,831,437.93
Prêts à demande et à courte échéance sur stocks et obligations	3,286,141.29	9,638,309.62
	$21,944,440.19	$31,406,621.13
Prêts à d'autres banques au Canada	496,248.15	371,921.44
Prêts aux gouvernements provinciaux	107,656.95	157,951.17
Prêts et escomptes courants	26,736,164.99	33,644,705.10
Dettes en souffrance (après avoir pourvu aux pertes)	34,776.28	25,657.09
Edifices de la banque	1,150,924.39	1,444,246.69
	$50,470,210.95	$67,051,102.62

COMPTES DES PROFITS ET PERTES

Profits nets de l'année après avoir déduit les dépenses d'administration, l'intérêt accru sur dépôts, avoir amplement pourvu à toutes les dettes mauvaises et douteuses, et avoir déduit l'intérêt sur billets non échus	838,306.54	
Balance du compe des profits et pertes, le 31 décembre 1908	78,685.26	$916,991.77
Appropriés comme suit :		
Dividende (10 pour cent)	463,597.83	
Transporté au fonds de pension des employés	25,000.00	
Déduit du comte des édifices de la Banque	200,000.00	
Balance du compte des profits et pertes reportés	228,393.94	$916,991.77

Moyenne du capital payé durant 1909. . . .$4,636,000.

EDSON L. PEASE,
Gérant-Général.

SUCCURSALE DE QUEBEC :

Coin des rues St-Pierre et St-Paul

A. J. WELCH, Gérant Local.

NOUVELLES OUVRIERES

PAROLES A MEDITER. — AUX UNIONISTES. — PAYEZ VOS CONTRIBUTIONS. — L'ASSISTANCE AUX ASSEMBLEES.—C'EST LA L'ENNEMI.— PENSEE ET CARCATERE. — LES EMPLOYES DE TRAMWAYS.— AIDEZ-LES. — LEUR LOGIQUE. — L'ELECTRIQUE DE QUEBEC. — RESPONSABILITE DANS LES ACCIDENTS.—A SAINT-ROMUALD.

Paroles à méditer.

Celui qui ne travaille pas plus que pour le montant de son salaire, ne peut pas s'attendre à avoir un salaire plus élevé que celui qu'il gagne.

—L'homme accroît son propre bonheur dans la mesure où il le procure aux autres.

—Le bonheur et la faiblesse sont les deux plus fortes chaînes qui rattachent l'homme à la vie.

—Le travail est une bénédiction. Il chasse l'ennui et contribue au bonheur de l'homme. Il n'y a pas de monotonie dans le travail du cultivateur qui s'occupe tantôt d'une chose tantôt d'une autre.

Aux unionistes.

Pourquoi êtes-vous de l'union ? Est-ce pour faire plaisir à un ami, ou parce que si vous n'en faites pas partie vous courez le risque de ne pas travailler ?

Vous êtes de l'union parce qu'elle est devenue une nécessité à notre époque et aussi parce qu'elle est le sûr moyen de vous faire respecter comme ouvrier, père de famille et comme citoyen.

Vous êtes de l'union parce qu'elle est la sûre protectrice de ce qui vous est cher et aussi parce qu'elle vous procure l'avantage d'aider un frère plus faible, moins hardi et moins convaincu que vous. Vous êtes de l'union pour vous, c'est vrai, mais ne l'oubliez pas pour vos frères de travail, que vous appuierez, pour votre ville que vous rendrez prospère en faisant régner la paix et l'harmonie entre le capital et le travail, pour votre pays en travaillant sans relâche à faire la prospérité des industries nationales.

Payez vos contributions.

Si vous aviez un magasin sous les pieds comme on dit, vous ne permettriez pas à vos clients de s'endetter vis-à-vis vous et vous auriez raison, mille fois raison.

Pourquoi, frère unioniste, faites-vous autrement pour votre union qui vous fait vivre, vous et votre famille, tout comme les recettes du magasin, si vous en aviez un. Votre contribution est une dette que vous ne devez pas négliger de payer.

Qui paie ses dettes s'enrichit, a dit quelqu'un.

Vous faut-il vous déranger pour aller payer vos contributions, faites-le courageusement, car vous savez bien que l'union ne peut se maintenir sans les contributions de ses membres.

Payez vos contributions, tel est le conseil que nous ne cesserons de vous répéter cette année-ci.

Payez vos contributions.

L'assistance aux assemblées.

Il y a des unionistes qui s'imaginent que l'union peut marcher de l'avant, prospérer et devenir une puissance par le seul concours des officiers qu'ils ont élus.

C'est une profonde erreur, une grossière erreur. Il est des entreprises pour le succès desquelles on travaille, lutte et peine sans ménagement. On veille des nuits entières, on sue sang et eau pour avoir la satisfaction de réussir et quand il s'agit de l'union, on est apathique, froid, paresseux et même d'une coupable négligence. On veut le succès de son union mais on laisse aux officiers et à quelques membres zélés, si souvent méprisés, tout le fardeau et toute la responsabilité. On voudrait que l'union fit telle et telle chose, mais on reste chez soi ou on va se promener, on va au théâtre. On semble dire aux unionistes dévoués :

Travaillez, vous autres, courbez-vous sous le poids des responsabilités, nous, nous vous critiquerons si ce que vous faites n'est pas de notre goût.

Plusieurs de nos lecteurs vont peut-être trouver que nous parlons avec sévérité, mais que voulez-vous, c'est la vérité.

C'est là l'ennemi.

L'indifférence, tel est l'ennemi que nous avons déjà dénoncé et que nous dénonçons encore parce qu'elle est préjudiciable, non seulement aux unions ouvrières mais encore aux ouvriers eux-mêmes.

L'indifférence est une véritable plaie qu'il faut combattre avec énergie et persévérance. Elle paralyse les plus beaux efforts elle est la cause de la non-réussite de telle ou telle entreprise ou oeuvre dont les ouvriers devraient être les premiers à bénéficier.

Si les membres de nos unions voulaient, comme cette plaie de l'indifférence disparaîtrait.

Ce sont des unionistes agissants qu'il faut à la grande cause ouvrière. Arrière les lâcheurs et les paresseux.

Pensée et caractère.

La conditino dominante de l'esprit forme le caractère de l'individu. Celui qui n'a que des pensées égoïstes sera égoïste ; celui dont les pensees sont pures, sympathiques, pleines d'amour du prochain, aura un caractère noble ; celui qui se décourage, qui est jaloux, qui se fâche, sera obstiné et haineux.

Ce sont les pensées, les désirs et les aspirations qui donnent leur empreinte à la vie des êtres humains.

La réputation peut être trompeuse mais le caractère ne l'est pas. Aucun caractère ne peut s'élever au-dessus de la pensée de l'individu auquel ce caractère appartient.

Les employés de tramways.

S'il faut en croire les rapports, qui arrivent jusqu'à nous, la Fraternité nationale des employés de tramways est en train de devenir l'une des plus puissantes de toutes les unions affiliées au Conseil Central National des Métiers et du Travail.

Les unionistes sont plus que jamais décidés de soutenir courageusement la lutte et malgré le pessimisme d'un membre qui devrait être le plus zélé, le plus ardent, ayant lui-même bénéficier de la puissance de l'union ouvrière, ils continueront de dire aux non-unionistes : venez avec nous, car nous serons plus nombreux pour nous aimer. Nous serons plus nombreux pour revendiquer nos droits et nous faire respecter. Nous serons plus nombreux pour protéger les intérêts qui sont beaucoup les nôtres. Si les employés ont des devoirs envers la compagnie qui les emploie, ils ne doivent pas oublier qu'ils ont aussi des devoirs envers l'union. En sont-ils membres, qu'ils doivent payer régulièrement leurs contributions, assister aux assemblées régulières et spéciales et n'en sont-ils pas qu'ils la doivent respecter et ne jamais l'attaquer et lui nuire soit par le mensonge ou par des notes qu'ils pourraient plus tard regretter. Ils doivent encore étudier le but et les règlements afin de se convaincre de la nécessité impérieuse qu'il y a pour eux d'en devenir membres actifs.

L'union des oeufs et des volontés est nécessaire partout aujourd'hui, c'est un fait reconnu et admis pourquoi en serait-il autrement pour les employés de tramways ? Pensez-y donc sérieusement, non-unionistes. Et vous, unionistes, rappelez-vous que mardi soir, à minuit, il y aura à la Bourse du Travail, une importante assemblée de votre union. Etes-vous en règle pour ce qui est des contributions, si oui, tant mieux car vous serez les seuls à assister à cette assemblée qui sera certainement la plus importante que vous ayez eue encore ; si non, empressez-vous de payer vos contributions et vos arrérages car si vous n'êtes en bonne tenue vis-à-vis votre union, vous ne pourrez pas assister à l'assemblée de mardi.

Malgré tout ce qui peut paraître sévère dans telle décision, on ne peut qu'admettre qu'elle est juste. Un câtail qui a sa valeur c'est que les membres pourront payer à l'assemblée ce qu'ils doivent et vrai, unionistes, jugez-vous vous-mêmes comme vous jugeriez les autres. Assister à cette assemblée est pour tous les membres un devoir auquel ils n'ont pas le droit de se soustraire.

Mardi, soyez au poste du devoir et de l'honneur.

Aidez-les.

Les ouvriers membres de l'Union secourable et protectrice de Stadacona, ont organisé une représentation dramatique qui aura lieu lundi soir, à la salle de l'union, en face de l'église paroissiale au bénéfice de l'union.

C'est là un noble but, puisque l'union là-bas accomplit une bien belle oeuvre. Rendre l'ouvrier meilleur, l'instruire non-seulement de ses devoirs envers lui-même, sa famille et la société, mais encore lui donner le moyen d'améliorer son sort sans pour cela, nuire aux intérêts des patrons, telle est la mission que s'est donnée l'union qui recommande aux ouvriers unionistes un aide et un encouragement. Il semble que l'on peut se déplacer un peu pour contribuer à une aussi belle oeuvre.

La représentation promet d'être fort jolie, d'abord parce que la pièce "La Citana" est très jolie et surtout sera interprétée avec art par les amateurs du Cercle Henri IV, sous l'habile direction de M. Jean Croteau qui n'en est pas à sa première, et ensuite parce que durant les entr'actes, les acteurs se feront remarquer par leurs chansons, déclamations, etc.

On devrait, uni par les liens les plus étroit de la fraternité, se porter en foule à cette représentation dramatique afin que la recette soit assez rondelette.

Leur logique.

L'anarchiste Ferrer a laissé un million de francs.

Et nous qui croyions que l'anarchie et le socialisme combattaient la richesse comme étant la source de la corruption des gouvernements et des sociétés

Ou nous sommes naïf, ou l'anarchiste Ferrer n'était pas sincère dans ses professions de foi véhéments, — ce qui est plus probable.

L'Elecrique de Québec.

Article 15.—Tout homme qui n'est pas promu quand vient son tour sera averti par la compagnie de la raison de cette décision.

Article 16.—La ligne d'avancement sera, autant que praticable, de conducteur sur un train à vapeur ; de serrefrein sur un train électrique à serrefrein sur un train à vepeur ; de serrefrein à préposé aux bagages sur un train à vapeur et de préposé aux bagages à conducteur sur un train électrique.

Article 17.—Le choix des trains et des courses sera offert aux employés selon leur ordre de séniorité.

Article 18.—Les employés sur les trains de travail auront la garantie d'un minimum de dix heures pour chaque jour où ils seront appelés à servir, et, par suite du mauvais temps, ils ne peuvent compléter leur journée de travail sur ces trains pendant un temps suffisant pour compléter leur journée, et pour faire des heures de travail supplémentaires si on en a besoin. Si, après leur journée de travail, la locomotive est obligée d'aller à Montmorency ou à Ste-Anne, selon le cas, il recevront pour ce temps le salaire des heures de travail supplémentaires, avec les minutes additionnelles accordées pour le travail de terminus.

(A suivre)

Responsabilité dans les accidents.

La loi concernant les responsabilités des patrons dans les accidents, dont les ouvriers sont victimes dans leur travail, et la réparation des dommages qui en résultent est entrée en vigueur comme l'on sait le 1er janvier courant.

Nous avons déjà parlé maintes fois de la teneur de cette loi, mais dans le but de bien renseigner ceux de nos lecteurs qui se trouveront dans la nécessité d'y faire appel, nous en donnons de nouveau les principales dispositions.

Elle s'applique à tous les employés et ouvriers, à l'exception de ceux des industries agricoles et de la navigation à volle.

En cas d'accidents, entraînant une incapacité absolue et permanente de travail, la victime reçoit une rente annuelle s'élevant à cinquante pour cent de son salaire.

Pour une incapacité partielle et permanente, la rente égale la moitié de la réduction que l'accident fait subir au salaire.

Pour une incapacité temporaire l'indemnité égale la moitié du salaire journalier touché au moment de l'accident si l'incapacité du travail a duré plus de sept jours et à partir du huitième jour.

En cas de mort, l'indemnité comprend une somme égale à quatre fois le salaire moyen annuel de la victime au moment de l'accident, cette indemnité ne devant, sauf dans un cas, être moindre que mille piastres, ni excédant deux mille piastres.

A Saint-Romuald.

C'est demain que doit avoir lieu l'assemblée régulière de l'Union nationale des ouvriers de St-Romuald. Tous les membres doivent se faire un devoir d'être présents.

CIGARETTES

SWEET CAPORAL

Il s'en vend plus que toutes les autres marques réunies.

IL PRIT DU FROID

ET EUT UNE SENSATION DE DOULEUR ET DE DEMANGEAISON DANS LA GORGE.

M. Albert MacPhee, de Chignecto Mines, N. E., écrit : "Au mois d'octobre 1908, je pris froid en travaillant dans l'eau ; je contractai une très mauvaise toux et une sensation de douleurs et de démangeaison dans la gorge, à tel point que je ne pouvais dormir la nuit ; je souffrais tellement des poumons que je dus abandonner l'ouvrage. Notre médecins me donna un remède, mais il ne me fit aucun bien : j'achetai une bouteille du sirop de pin de Norvège du Dr Wood et à peine en avais-je pris deux bouteilles que je me trouvai complètement guéri. Je le recommande toujours à mes amis.

Le sirop de pin de Norvège du Dr Wood combine les puissantes vertus guérissantes du pin de Norvège avec d'autres remèdes absorbants expectorant et adoucissant d'une valeur reconnue, et est absolument inoffensif prompt et sûr pour la guérison de la toux, du rhume, des bronchites, du croup, du mal de gorge, douleur ou oppression dans la poitrine et tous les maux de la gorge et des poumons.

Il y a une foule d'imitations du remède du Dr Wood, ainsi assurez-vous que l'on vous donne de véritable quand vous le demandez.

Mis dans une enveloppe jaune : trois pins marque de commerce ; prix 25 cts. Préparé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

A l'Islet

Mariage à l'horizon. — Statistiques de l'année 1909.

Lundi, le 10 janvier ont eu lieu les élections municipales.

M. Cléophas Cloutier, maire actuel, et M. Paul Caouette ayant donné leur démission, ils ont été remplacés par MM. Amédée Bernier et Auguste Bélanger, cultivateurs. Les autres conseillers sont MM. Armand Fafard, Albert Dionne, Alfred Moreau, Paul Lamarre et Joseph Glasson. L'élection du nouveau maire, ainsi que la reddition des comptes pour l'année écoulée auront lieu à une séance spéciale du conseil qui sera tenue le 20 du courant.

A l'élection pour un nouveau marguiller M. Désiré Lavoie a été élu en remplacement de M. Théodule Cloutier, les autres marguilliers du banc sont M. Eugène Ménard et Hypolite Jourreau.

Mariage à l'horizon.

On annonce pour très prochainement le mariage de M. J. B. Boucher, avec Melle Albina Caron, de St-Roch des Aulnais.

Trois publications de mariages ont été faites dimanche dernier, et si l'on veut croire Dame Rumeur plusieurs de nos jeunes garçons et filles embrasseront l'état conjugal pendant l'année 1910.

Le 10 M. Ferdinand Boucher conduisait à l'autel, Melle Clara Gamache, fille de François Gamache. M. Napoléon Boucher servait de témoins à son frère et la mariée était accompagnée de son frère, le même jour. M. Joseph Lamarre unissait ses destinées avec Mlle Joséphine Normand, fille de M. Emile Normand. M. Andianique Lamarre, oncle ou marié lui servait de témoin et la mariée était accompagné de son père.

Encore le même jour, M. Frédéric St-Pierre, de cette paroisse et Mlle Marguerite Lavallée se disaient le oui sacramentel.

Statistiques de l'année 1909.

Il y a 2,200 âmes habitants cette paroisse dont 1,545 communiants et 655 non communiants.

Il y a eu pendant l'année écoulée, 86 baptêmes, 18 mariages et 41 sépultures dont 26 grandes personnes et 15 enfants.

Ci-dessous la liste des noms des disparue de l'année :

Pierre Eugène Gamache, 73 ans, 7 janvier ; Fabien Caron, 46 ans, 14 janvier ; J. B. Labbé, 82 ans, 22 janvier ; Mme Louis Leclerc, née Dérothée Blanchet, 75 ans, 26 février; Elzéar Verreault, 84 ans, 15 mars ; Joseph Blanchet, 72 ans, 15 avril ; Charles Moreau, 79 ans, 2 mai; Joseph Lecours, 31 ans, 5 mai ; Fabien Ménard, 82 ans, 7 mai ; Alphonse Bernier, noyé accidentellement à Parry Sound, 24 ans, 20 mai ; Mme Louis Fortin, née Catherine Fortin, 78 ans, 26 mai ; Charles Gaudreau, 84 ans, 28 mai ; Alexis Ottot, 75 ans, 31 mai ; David Duval, fils de Jacob, 10 ans, 4 juin ; Vital Thibault, 79 ans, 29 juillet ; Mme Edouard Jean, née Geneviève Fortin, 89 ans, 24 août ; Zéphirin Marois, 53 ans, 30 août ; Yvonne Leclerc, fille d'Honorius, 13 ans, 8 septembre ; Marie-Anna Fortin, fille de Gabrid, 11 ans, 15 septembre ; Herménégilde Caron, 54 ans, 16 septembre ; Eugène De la Durantaye, 60 ans, 16 novembre ; Mme Joseph Caouette, née Marie Eugène Bélanger, 33 ans, 22 novembre ; Melle Justine Verreault, 86 ans, 27 novembre; Mme Vve Cyrille Lemieux, née Hortence Bernier, 70 ans, 4 décembre ; Mme Jos Gallichand, née Philomène Fortin, 63 ans, 10 décembre ; Wilfrid Vaillancourt, 22 ans, 17 décembre.

Avantage Spécial—pour un mois seulement.

Fer à Repasser Electrique avec Connnection.

Fer de 6 lbs Complet avec Connection Prix spécial $5.00 tres utile et économique

Commandes par la malle expédiées gratis promptement par EXPRESS indispensable dans une famille

(MENTIONEZ TOUJOURS LE VOYAGE)

LA CIE MECHANICS SUPPLY,

80-90, ST-PAUL, QUEBEC.

AVIS

ABANDON DES AFFAIRES.—M. Thomas Dallaire porte à la connaissance de nos lecteurs et du public en général qu'il cesse de faire affaires à St-Georges, Beauce. Le stock magnifique de marchandises qui se trouve là est donc à vendre à d'exceptionnelles conditions, argent comptant. Il y a là pour $12,000 de marchandises, bien assorties et en parfait ordre.

M. Dallaire maintient cet ordre jusqu'au 1er février 1910, date où, si le stock n'est pas vendu, une grande vente en détail sera faite avec de sensationnelles réductions.

C'est un excellent poste d'affaires ; un poste tout fait. L'acheteur aura le droit de garder le loyer encore six ans, à partir du premier mai 1910. Pour tous autres renseignements, s'adresser à THOMAS DALLAIRE, Ste-Marie, Beauce.

8, 11, 13, 15, 18, 22, 25 27, 29 jan

OMER JOBIN,
Bourreur,
884, St-Vallier. , Téléphone 3220

S'occupera de tout ouvrage concernant le polissage, la réparation et le remboursage des meubles, des matelas, ainsi que du posage des prélarts et des tapis, à 4 cts la verge. 13 janv—mer et s—n.o.

POELES ET CHARBON

La saison est venue où chacun pense à s'approvisionner pour l'hiver. L'indispensable est un bon Poêle et du bon Charbon. Nous vous invitons à venir voir le nouveau Poêle à réchauffer "Brillant". Il est amélioré sous tous les rapports, économe, chic et vous garantit un intérieur confortable. Nous tenons aussi le "Dane et le "Tortue" de toutes grosseurs. Les commandes de charbon toujours croissantes parlent en notre faveur et sont pour nous la plus belle réclame sur la qualité et le service.

ROBITAILLE & CIE
RUE COMMERCIALE
LEVIS, P.Q.
Tel. Bell. 52 National 130

Gardez vos programmes des VARIETES, car ils ont de la valeur. Un numéro qui peut être le gagnant, se trouve sur chacun de ces programmes.

Allez aux VARIETES, applaudir les si bons numéros de vaudeville et voir les si belles vues animées.

La Vente des Ventes

Commençant LUNDI LE 17 JANVIER et les Jours Suivants.

Notre inventaire est terminé.

Nous avons fait une revue complète dans tons les départements.

Les coupons de toutes sortes seront sacrifiés sans égard au prix coûtant.

La fourrure subira le même sort.

Escompte de 10 p. c. à 50 p. c. dans tous les rayons

La vente de lingerie blanche se fera dans le magasin d'articles pour hommes.

10 p. c. sera donné dans le rayon de SEMI-READY.

Très special.

GROSSE SERGE "DIAGONALE"

TRÈS HAUTE NOUVEAUTÉ.

Valeur $1.25.
Vendue a 68 cts.

L'Heureux & Gauvin

183-185, Rue St-Joseph

Représentants SEMI-READY

108 Chasse un Rhume en un Jour

Guérit les rhumes, les froids, la bronchite, l'asthme et tous les troubles des poumons. Rien de tout aussi bon. Dans toutes les bonnes pharmacies à 25c et 50c la boîte ou par la malle de The Scobell Drug Co. Ste-Cathérine, Ontario. En vente à Québec par W. Brunet & Cie., 139, 141. rue St-Joseph et Laroche & Cie., 4 de la Fabrique, pharmaciens, nos agents.

A Levis

Pont de Québec. — Députation.— Procès.— Echappé belle.— Municipalisation. — Incendie. — Maire de Notre-Dame. — La traverse. — Notes personnelles.

Députation.

Une députation de sept membres venant de St-Nicolas, comté de Lévis, est allée rencontrer le surintendant de l'instruction Publique pour protester contre la construction ou l'amélioration de certaines maisons d'écoles. Les délégués, de passage à Lévis, se sont déclarés enchantés de la réponse reçue et confiants dans le succès de leur démarche.

Procès.

M. Isidore Bouthilette, conducteur sur l'Intercolonial, vient de gagner son procès plaidé à Drummondville durant le juge Maloquin. Un passager que M. Bouthilette avait refusé d'admettre sur son train parce que M. le conducteur ne le jugeait pas en état d'être admis par les autres passagers, poursuivait celui-ci pour $200. Le juge a déclaré que M. Bouthilette avait agi ainsi avec raison, dans l'intérêt du chemin et de public voyageur. Le plaignant a retiré sa plainte et payé tous les frais. Nos félicitations à M. Bouthilette.

Pont de Québec.

On entend pousser avec toute la diligence possible la construction du Pont de Québec. L'ouvrage au caisson de la rive nord commencera sans délai et pour ne pas subir de retard par suite de mauvais temps, on est à bâtir un vaste hangar de 280 pieds de long et 100 pieds de large pour abriter les ouvriers employés à la construction du caisson qui aura 200 pieds de longueur et 80 pieds de largeur. La semaie prochaine on s'attend à recevoir 75 wagons de pin rouge (pitch pine). Au printemps les travaux du pont proprement dit commenceront, seront poussés avec activité. Plusieurs centaines d'ouvriers, 2000 nous dit-on, y trouveront de commenceront et seront poussés avec activité. Plusieurs centaines d'ouvriers, peu partout pour le plus grand bien de notre classe ouvrière.

Echappé belle.

Une vache appartenant à M. Ed. Dion boucher, s'est échappée de l'enclos où elle était enfermée près de l'Hospice et devenue furieuse enfonça la clôture et pénétra dans la cour de cette institution. Saisissant un jeune enfant qui s'amusait en cet endroit, elle le lança en l'air avec ses cornes. Heureusement l'enfant n'a pas été sérieusement blessé. L'animal a dû être abattu immédiatement à coups de revolver.

Municipalisation.

Il est question pour la ville de Lévis d'acquérir les droits de la Compagnie Electrique Dorchester. Ce serait une excellente affaire pour Lévis qui devrait se hâter avant que quelque marger ne s'en porte acquéreur et tiennent la ville à sa merci comme cela se voit non loin de Lévis.

Incendie.

Durant la nuit de jeudi à vendredi, le feu se déclarait dans la cave de la résidence de M. Jos. Robitaille, de la Caisse d'Economie de Lévis, rue Saint-Joseph. L'alarme amena sur le théâtre de l'incendie les pompiers du poste No 1, sous l'habile direction du chef Martan et du sous-chef Chartier.

Après un travail ardu de près de trois heures, le feu était sous contrôle. On attribue l'origine de cet incendie au calorifère à la vapeur installé dans la cave. Les pertes causées, surtout par l'eau, s'élèvent à plusieurs centaines de dollars. Mme Robitaille était malade et on dut la transporter chez M. Joseph Samson. Les amis de M. Robitaille et le public lévisien en général sympathise avec lui dans ce malheur.

Maire de Notre-Dame.

M. Antoine Lemieux qui, depuis 6 ans, occupe la position de maire, a décidé de laisser sa place à quelqu'un de plus jeune que lui. M. Lemieux a toujours travaillé pour la plus grande prospérité de sa municipalité et un de ses derniers actes administratifs a été l'installation de la lumière électrique dans le village et la disparition du débit de boissons enivrantes qui existait il y a deux ans. Ces deux actes lui font honneur et ajoutent au regret que sa retraite des affaires publiques causera chez tous.

La traverse.

Encore une scène comique, ce matin, à la traverse de Lévis. A cause de la brume épaisse et de la glace les traversiers ne se sont pas risqués à affronter le fleuve avant 8 h. 30, et encore c'est le "Polaris" qui s'est rendu à cette heure-là, au secours de ses frères plus faibles. La salle d'attente était archi-comble et de nombreux passagers attendaient dehors. On peut juger de leur impatience, car l'air était sec ce matin, aussi la poussée énorme qui se produisit à l'ouverture de la porte de la salle d'attente fut causa qu'un très grand nombre ont eu un passage gratis.

Notes personnelles.

M. et Mme Alph. Bernier, maire de Lévis, sont revenus hier, d'un voyage à Montréal, où M. Bernier était l'un des examinateurs aux derniers examens pour l'admission à l'étude et à la pratique du Droit.

—M. Butler, ex-surintendant de l'Intercolonial, était de passage à Lévis, en route pour Montréal.

A St-Romuald

Soirée d'amis.

M. et Mme Antoine Bérubé réunissaient hier soir quelques parents et amis, pour une petite soirée de famille. Il y eût chant, jeux de cartes. Ils tous sont retournés chez eux enchantés de l'aimable courtoisie avec laquelle la famille Bérubé reçut les invités qui se sont fort bien amusés.

Pilules du Dr Marsil pour les Femmes.

DIX-SEPT ANS EN USAGE

Prescrit et recommandé pour les maladies des femmes, une préparation scientifique de valeur. Le résultat dû à leur usage est rapide et permanent. En vente dans toutes les pharmacies.

m j et s—120 fs

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA DIPHTERIE.

A Saint-Jean-Baptiste

Saint Nom de Jésus. — Chez les congréganistes. — Club de quilles.

Saint Nom de Jésus.

Demain est la solennité du Saint-Nom de Jésus qui sera célébrée comme d'habitude dans les temples chrétiens.

Chez les congréganistes.

Mardi soir aura lieu la réunion des membres du Conseil des Congréganistes, au lieu et à l'heure ordinaires.

Club de quilles.

Le club de quilles National donnera son premier concert lundi soir, le 17 janvier courant, à la salle des Zouaves, halle Berthelot. Ce euchre promet d'être une très jolie fête sociale et les billets s'enlèvent rapidement. Il y a de beaux prix pour les concurrents.

A Saint-Roch

Le saint Nom de Jésus. — La pêche à la petite morue. — Une fête sociale. —Euchre des Enfants de Marie. — Explosion. — Sans licence. — Accident. — Au presbytère. — Une conférence.

Le saint Nom de Jésus.

On célébrera demain à l'église paroissiale la fête du Saint Nom de Jésus.

La pêche à la petite morue.

Les amateurs de la pêche à la petite morue s'en donnent à coeur joie par le temps qui court. Les cabanes, les unes plus jolies que les autres, qui se trouvent sur la glace de la rivière Saint-Charles sont fort achalandées.

Une fête sociale.

On nous annonce une fort jolie fête sociale qui aura lieu lundi prochain, à la salle de l'Union Saint-Joseph sous les auspices de la Cour St-Pierre des Forestiers Canadiens.

Euchre des Enfants de Marie.

C'est le 19 et le 20 janvier que doit avoir lieu à la salle Lavigueur & Hutchison, le euchre organisé au bénéfice des Enfants de Marie. Les cartes sont en vente chez M. J. A. Langlais, libraire, au No 30, rue Richardson, et par les Mlles Conseillères de la Société.

Qu'on se hâte, car le nombre de cartes est limité.

Explosion.

Une lampe suspendue dans la cuisine du logement de Mme veuve G. A. Bérubé, est tombée hier soir vers 10 heures et a fait explosion. On eut vit fait d'éteindre le feu en jetant dessus un tapis tressé.

Les dommages sont insignifiants.

Sans licence.

On nous demande d'avertir la police d'avoir à surveiller certaine salle à manger (restaurant), de la rue N. D. des Anges où paraît-il on ne se gêne pas de vendre au verre et de recevoir des couples qui sortent de là en état d'ivresse.

Les hôteliers licenciés ont le droit d'être protégés contre ces vendeurs de boissons enivrantes non-licenciés.

Accident.

Fred Browne, 22 ans, s'est coupé le bout du doigt hier après midi en travaillant. Il s'est rendu chez son médecin qui a fait le pansement nécessaire.

Au presbytère.

M. l'abbé O. Guimont est parti pour aller prendre charge de la paroisse de Sainte-Apolline, où il a été nommé curé.

M. l'abbé E. J. Lavoie, nouveau vicaire, est arrivé au presbytère.

Une conférence.

Vendredi, le 21 courant, à 8 hrs p. m., il y aura à la salle de l'école des Frères de Saint-Roch, sous les auspices du cercle Charest de l'A. C. J. C., une conférence publique donnée par le Rév. Père A. Guertin, O.M.I.

Le sujet traité sera : La question Riel.

Tous les amis du cercle Charest, et, en particulier, tous les jeunes gens sont invités à assister à cette conférence. Ils pourront se procurer des cartes en s'adressant aux membres ou au No 60, rue de la Reine.

Tous les membres du cercle sont priés d'être présents à la salle, lundi soir, le 17.

A Stadacona

Une séance.— Association dramatique. —Manufacture.

Une séance.

C'est lundi soir que doit avoir lieu la représentation dramatique préparée par le Cercle Henri IV au bénéfice de l'Union secourable et protectrice des ouvriers de Stadacona.

L'organisation est complète, les cartes s'enlèvent rapidement à 10, 15 et 25 cents, ce qui veut dire qu'il y aura nombreux auditoire.

Les membres de cette union et leurs amis doivent encourager cette entreprise du Cercle Henri IV.

Association dramatique.

Le Cercle Henri IV est en train de devenir une puissante organisation d'amateurs. Sous la direction de M. J. Croteau. Nombreux sont les jeunes gens qui veulent en faire partie afin de contribuer à l'oeuvre paroissiale commencée.

Manufacture.

Dame Rumeur veut qu'une manufacture de chaussures soit construite au printemps non loin du ruisseau St-Michel.

Ce serait une aubaine pour le quartier.

GLISSOIRES AU KENT HOUSE

Les glissoires au Kent House, Chutes Montmorency, sont maintenant en excellente condition et jour et soir, des foules immenses sont sur ses terrains s'amusant à qui mieux, mieux dans cet exercice hygiénique. Les glissoires n'ont jamais été en meilleure condition qu'en ce temps.

Il y a de la musique dans les salons du Kent House tous les soirs et l'on y fait également de joyeuses sautes-

A Saint-Sauveur

La vie du R. P. Grenier. — A la salle St-Pierre. — Chez les jeuses gens. —Les noces d'or.

La vie du R. P. Grenier.

Le Rév. Père A. N. Valiquet, O. M. I., un écrivain qui a déjà fait ses preuves, est à écrire la vie du Rév. P. Grenier, qui fut pendant quarante ans attaché à la paroisse de Saint-Sauveur.

Il y a quelques pages, c'est une indiscrétion que le R. P. Valiquet nous pardonnera, admirables, où est racontée l'entrevue de feu l'honorable Honoré Mercier, alors premier ministre, avec le R. P. Grenier, au lendemain de la terrible conflagration qui dévasta tout le quartier.

A la salle St-Pierre.

C'est lundi soir, à la salle St-Pierre, que doit avoir lieu le grand concours de euchre organisé par le Cercle Frontenac. L'organisation est aussi complète que possible.

Chez les jeunes gens.

Aev un zèle et un dévouement digne de tous les éloges, les membres de la conférence des Jeunes Gens continuent leur oeuvre bienfaisante auprès des vieillards et des pauvres qu'ils soulagent.

Qu'il est beau le spectacle de ces jeunes gens laissant là leurs plaisirs pour aller porter du pain et quelques douceurs à leurs chers pauvres. C'est un bel apprentissage que celui-là en entrant dans la lutte vive du "laissez-moi vivre."

Les noces d'or.

Le comité chargé de l'organisation des fêtes qui devront avoir lieu à l'occasion des noces d'or de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, continue son travail avec persévérance et entrain.

Ces fêtes surpasseront, s'il est possible, toutes qui ont encore eu lieu dans la paroisse.

A Jacques-Cartier

Communion générale.— Blessé par une voiture. — Le prix des loyers. — A la salle Martel. — Logement.— Une banque.

Communion générale.

La communion générale des membres de la Ligue du Sacré-Coeur aura lieu demain matin, à la chapelle de l'école des Frères.

Blessé par une voiture.

Georges Camirand, 19 ans, a été heurté hier après-midi par une voiture conduite à une allure un peu vive. L'accident s'est produit sur la rue St-Vallier. Le jeune homme souffre de blessions internes.

Le prix des loyers.

On se plaint beaucoup du prix élevé des loyers qui ne sont pas encore très nombreux. On nous apprend que certains propriétaires vont jusqu'à demander quatorze et quinze dollars par mois pour un logement de quatre ou cinq petits appartements.

A la salle Martel.

Il y aura mardi soir, chez les Artisans, à la salle Martel, importante réunion de la succursale. On fera les élections des officiers.

Logement.

M. Pouliot, le premier sacristain, demande un logement de 5 ou 6 appartements. S'adresser à la sacristie.

Une banque.

Des démarches sont faites, paraît-il, par les officiers d'une banque importante, pour l'achat d'une propriété dans le voisinage de l'église paroissiale, afin d'y ouvrir une succursale.

CONTRE LE TRAVAIL CHINOIS

Ce qui suit vient de la Rogers Palace Laundry Co., Chicago, avec le rapport que c'es tce que gagnent les personnes qui divisent leurs affaires entre eux et les Chinois :

"1. Le Chinois est-il personnellement propre, ou non; son logement est-il sanitaire ou insanitaire ?

"2. Qui a apporté la plaie bubonique en Amérique?

"3. Est-ce sanitaire et désirable de porter vos effets après qu'ils ont été humectés par la salive d'un Chinois ? Savez-vous que cela se fait ?

"4. Réalisez-vous le fait que le Chinois mange, boit, fume et dort dans l'endroit même où il dépose vos effets de lingerie ?

"5. Savez-vous que si, dans la cité de Chicago, $30,000 par semaine ou $1,560,000 sont payés par année, pour les buanderies chinoises qui envoient cet argent en Chine, et qu'il n'y a pas une seule chance pour les blancs de revoir une simple partie de cet argent dans leurs affaires commerciales; que cet argent n'est jamais dépensé en amusements ni en aucune manière par laquelle partie de cette somme pourrait revenir dans le commerce, pour le support de votre famille et de votre vieillesse?

"6. Est-ce américain ou anti-américain de faire des affaires là où il n'y a jamais de chance de la revoir.

"7. Est-ce que ces questions vous feront songer à l'emploi du travail chinois ou si elles vous feront comprendre que c'est une cause à considérer sérieusement et que la question occupe déjà le monde entier.—LE PERIL JAUNE.

AVIS PUBLIC

AVIS public est par la présente donné que il que prévu par la première partie du chapitre 79 des Statuts Revisés du Canada, 1906, et connu sous le nom de "Acte des Compagnies", des lettres patentes supplémentaires ont été accordées sous le sceau du secrétaire d'Etat du Canada, portant la date d uvingt-neuvième jour de décembre 1909, changeant le nom constitué de la "Murray Bay Lumber & Pulp Company, Limitée", ayant sa principale place d'affaires à la Malbaie, dans la paroisse de Saint-Etienne de la Malbaie, dans la province de Québec, en celui de "The East Canada Power & Pulp Company, Limited", et portant le capital de la dite compagnie à la somme de un million cinq cents mille piastres, soit une augmentation de un million de dollars au capital actuel de la dite compagniet ; la dité augmentation dans le capital devant être divisée en dix mille parts de cent dollars chacune.

Daté au bureau du secrétaire d'état du Canada, le vingt-neuvième jour de décembre 1909.

Signé :

CHARLES MURPHY.
Secrétaire d'état du Canada.

Archer. Perron & Taschereau,
Solliciteurs.

Mort d'un grand citoyen

M. A. Steele, surintendant du Québec Central vient de s'éteindre.

La nouvelle a été douloureuse et terrifiante pour tout notre district. En effet, nous avons appris sa mort avant de connaître sa maladie, le défunt ayant succombé à son poste de travail, les armes à la main, comme il l'avait de tout temps désiré.

Depuis trente ans, il y eut peu de personnalités aussi en vue dans toute l'étendue des Cantons de l'Est. Il y en a qui ont fait plus de bruit peut-être, mais nul n'a marqué son empreinte d'une façon plus pratique, plus sérieuse et plus durable sur l'avancement et les progrès de notre grand district.

Il a pris le Québec Central dans les langes et en quelques années il lui créa un nom, un crédit et redora vite son blason.

Aujourd'hui, il laisse une compagnie prospère, brillante même qui peut envisager l'avenir sans appréhensions, plutôt avec de belles perspectives. Il s'est identifié avec son oeuvre et son oeuvre est digne de lui.

Mais quel est celui qui est en état d'envisager d'un coup d'oeil toutes ces merveilles d'activité de ce grand tailleur de besogne ?

Il a été, trente ans durant, le factotum de la compagnie, mettant l'épaule à toutes les entreprises, se rendant compte de tous les détails, se portant sur tous les points qui faisaient défaut, trouvant le moyen d'être partout à la fois, sacrifiant ses repas, son sommeil, etc.

Et ce qu'il fut quand il s'agissait de sauver la compagnie du désarroi, des impasses, de la ruine, il le demeura jusqu'à son dernier jour alors qu'il aurait pu se permettre un repos relatif mille fois mérité.

La perte de ce bon citoyen doit nous être spécialement sensible à nous, Canadiens-français, car il fut un grand ami des nôtres. Ceux qui ne nous aiment pas l'ont reconnu plus d'une fois; ils lui en ont même fait des reproches amers. Les employés de notre race vieilliront peut-être beaucoup avant de retrouver un surintendant plus paternel.

Il connaissait par son nom de baptême tous ses hommes et s'intéressait à eux; il connaissait la valeur d'un chacun, son caractère et ses habitudes de vie, d'économie, etc. Il y a aujourd'hui, aux postes les plus rémunérateurs, de bons pères de famille qui doivent leurs belles positions à ses sages conseils et à ses pardons faciles pour les écarts de jeunesse.

Tous ceux qu'il a destitués n'ont jamais manqué de dire que "leur propre père ne les aurait pas endurés si longtemps."

Ces paroles sont le plus éloquent éloge qu'on puisse faire à un officier supérieur.

Sur tout le parcours du chemin, il a su par sa politesse, son affabilité, se concilier tout le monde, depuis le brillant député jusqu'au plus humble maire de village, attirant sur sa compagnie tous les avantages possibles, en faisant aimer le surintendant.

Les directeurs du Québec Central sauront sans doute payer un juste tribut à la mémoire de ce fidèle et bon serviteur. Pour nous tous, qui traversons une époque d'égoïstes et de tripoteurs, inclinons-nous avec respect devant cette noble incarnation du devoir, devant un de ces rares hommes qui ont su sacrifier à une cause leur santé et leur vie.

Dr X. Beauce.

UN INSTRUMENT DE MUSIQUE MERVEILLEUX !!!

Tout le monde peut se le procurer !

La maison C. Robitaille marchand de pianos, d'instruments de musique, etc., etc., 320, rue St-Joseph, est heureuse de faire part à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'elle vient de passer un contrat avec la compagnie Berliner, de Montréal, pour la vente exclusive des célèbres gram-o-prone Berliner, et de la "Victor Talking Machine", avec le contrôle absolu des régistres.

A tous ceux qui sont désireux de posséder un de ces merveilleux instruments de musique qui font la joie du foyer, nous conseillons de se rendre au magasin de M. C. Robitaille, la semaine prochaine, où ils pourront admirer une variété de ces superbes instruments musicaux, dont la maison s'est assuré le contrôle absolu de la vente. C'est par conséquent le seul endroit, à Québec, où vous pourrez faire l'acquisition de ces gram-o-phones incomparables et une visite vous convaincra qu'ils sont supérieurs à tous les autres.

13-15j

La Compagnie du Chemin de Fer Québec et Lac St-Jean

AVIS est par le présent donné que des assemblées des Premiers Tenants, preneurs hypothécaires et du revenu des porteurs de débentures de la dite compagnie, requis par les Syndics, sera tenue à Hotel Cannon Street, rue Cannon, Londres, E. C., le quatorzième jour de janvier 1910, celle des Premiers Tenants à 11.15, des premiers hypothécaires, à 12.15, des porteurs de débentures, à 12.30, le même jour, dans le but de prendre en considération le plan que les syndics ont l'intention de soumettre aux porteurs de débentures pour la réorganisation d'un capital de débentures de la compagnie et, si approuvé, d'adopter les résolutions nécessaires extraordinaires de la compagnie y référant.

Copies du referendum comportant le plan, et les formules de procurations, pourront être obtenues sur demande aux syndics porteurs des débentures, à la "The Railway Share Trust & Agency Company, Limited", à leurs bureaux, No 3, Bank Building, Londres, E. C., de même qu'au bureau de la compagnie, No 1, rue Toronto, Toronto, Canada.

(Signé) W. H. MOORE,
Secrétaire,

The Quebec & Lake St-John Railway Co.
23 déc au 14 janv. inc.

ARGENT A PRETER

Sur Hypothèques !

Par montants de $1,000 à $20,00 sur propriétés à la ville ou aux Fabriques. Taux courant.

Aussi, maisons à vendre à la ville ou à la campagne.

S'adresser à A. BRUNEAU,
Agent d'immeubles et courtier d'assurance, P. O. B. 92, Haute-Ville.
Bureau : 120, rue Ste-Hélène
3—j n o. Phone 3350

UN DES NOTRES AUX ETATS-UNIS

M. E. J. Bernard, artiste peintre autrefois de Québec, nous donne de ses nouvelles

Nous venons de recevoir de M. E. J. Bernard, fondateur de la maison E. J. Bernard, Ltée., aujourd'hui en liquidation, une lettre qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs. Aujourd'hui établi à Worcester, Mass., M. Bernard est employé dans un des grands établissements de verrerie où il s'occupe à peindre les vitraux d'église et de préparer les verres pour la mise en plomb. Il s'occupe depuis plusieurs années de cet art et c'est la raison de son départ de Québec pour les Etats-Unis. M. Bernard nous demande de publier la lettre qui suit :

Monsieur.

Me donnerez-vous un petit espace dans les colonnes de votre intéressant journal pour donner un démenti énergique aux racontars d'un certain individu, qui est encore dans les affaires à Québec, et qui se plaît à répéter que j'ai fui de Québec pour me mettre à l'abri de troubles financiers, après la mise en liquidation de la Cie E. J. Bernard, Ltée.

Je suis parti de Québec, Monsieur, pour l'unique raison que je venais d'avoir une bonne position aux Etats-Unis. J'étais sans position, après la mise en liquidation de la Compagnie, à qui j'avais donné mon nom, et n'est-il pas vrai que j'étais justifiable d'accepter une position qui me donnait un salaire alléchant.

C'est le 16 novembre que je suis parti de Québec, c'est-à-dire plus de trente jours après la fermeure de mon magasin et la mise en liquidation de la Compagnie, et seulement après avoir payé mes comptes à la Cie Martineau, la Cie Marier et Tremblay, G. P. Lamondon, Max. Hudon, L'Heureux et Gauvin, etc. Je me considère endetté vis-à-vis de personne et je regrette amèrement qu'il se soit trouvé un individu capable de tenir la réputation d'un honnête homme, qui veut vivre et gagner sa vie.

Je prie mes nombreux amis de Québec de me croire, quand je crie de toute la force de mes poumons, à mon insulteur : "Vous mentez effrontément, quand vous dites que j'ai fui Québec et quand vous répétez ce que vous avez commencé à dire sur mon compte."

On devrait, n'est-il pas vrai, punir sévèrement les individus de cette espèce et si cela continue, je demanderai aux lois de mon pays de me protéger.

Je vous remercie, Monsieur, de votre obligeance, à mon égard, et croyez-moi

Votre tout reconnaissant

E. J. BERNARD.
Worcester, Mass.

N'OUBLIEZ PAS

Le tirage pour le gramophone, chez Elie Bédard, horloger et bijoutier, 357, St-Paul, aura lieu ce soir, au théâtre Canadien, pendant un entr'acte. Tous ceux qui ont des coupons pour ce tirage feraient bien de profiter de l'occasion pour entendre le beau drame " La voie du ciel ". En foule, samedi soir.

14 janv—2 fs

UNE VRAIE PROCESSION !

Les nombreuses ventes que nous avons faites hier prouvent que nos clients ont apprécié notre grande vente de janvier. Nous les remercions de tout coeur. Si vous n'êtes pas venu, venez voir nos prix.

FAGUY, LEPINAY & Frère.
11 au 15

LES PREVOYANTS DU CANADA — COMPAGNIE — INCORPOREE 1909 — QUEBEC

—LES—
Prévoyants du Canada
(JE FAIS DES HEUREUX)
Assurance, "Fonds de Pension"
Siège Social :
139, Rue St. Pierre, Quebec.
Capital Autorisé : $500,000.00

Brillant Succès

L'année 1909 s'est terminée triomphale pour les Prévoyants du Canada. Bien que le rapport officiel ne soit pas encore publié, nous pouvons dire qu'en l'année qui vient de finir, plus de deux mille demandes d'admission ont été reçues, demandes qui représentent au-delà de 5,400 pensions. Ces chiffres parlent par eux-mêmes ; ils prouvent bien que cette compagnie est venue à son heure et que le public comprend les grands avantages qu'elle offre à ses membres.

Maintenant que Les Prévoyants ont un passé qui prouve tout en leur faveur, profitons du commencement de l'année pour s'enrôler sous leur bannière; de même on ne se trouve pas à avoir d'arrérages à payer tout de suite ; ont est au pair de ses versements.

Sachons que la petite pièce de vingt-cinq sous dont on se rit parfois, deviendra un jour le plus redoutable instrument d'indépendance et de bien être que les travailleurs aient jamais possédé.

JOS. COTE

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE TABAC EN GROS

186-188, RUE ST-PAUL,

(SUCCURSALE 179, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC)

Positivement le plus grand Stock d'Articles de Fumeurs au Canada

Policier souffrant

Le sergent McAneeny, du poste central, est retenu chez lui par la maladie. Son état n'est pas grave.

BEGAIMENT

Guéri en 20 jours par moyens didactiques, sans remède ni opération. : :

Prospectus et renseignements gratuits envoyés sur demandes Cours nouveau organisé chaque semaine.

INSTITUT DE PHONOTECHNIE
345, Rue Sherbrooke Est.
20 déc—1 mois MONTREAL

VENTE ANNUELLE A RÉDUCTION.

AMEUBLEMENT DE MAISON dans tous les goûts, et ce qu'il y a de plus moderne, vendu à grande réduction pendant le mois de janvier ; à vous d'en profiter.

SPÉCIALITÉ :
Coupons de soie et tapisserie pour couverture de meubles reduit à la moitié du prix.

JAMES PERRY
323, ST-PAUL—TEL. 519
QUEBEC

Myrand & Pouliot

215, Rue St-Joseph, St-Roch.

INDISCRETION

QUE DE MARCHANDISES ! !
QUE D'OCCASIONS ! ! !

La vente est IMMINENTE et devrait avoir un SUCCES FOU
CAR LES OFFRES SONT EXTRAORDINAIRES.

Le travail de l'inventaire est presque terminé, et, nous vous le disons confidentiellement, les avantages qui seront offerts durant **notre grande vente d'hiver**, sont de ceux **dont on parle dans les familles.**

La date de cet évènement n'est pas encore fixée, mais bientôt, probablement à notre prochaine rencontre, **vous saurez le fin mot de l'affaire.**

Apprenez seulement que chaque rayon à fourni une large part, pour que personne n'ait à reclamer

sur la qualité et la quantité des bons marchés.

Tout le rayon des lingeries pour dames y passera.

Les modes pour dames vous seront offertes à des réductions stupéfiantes.

Le rayon des confections pour hommes (hardes faites) veut absolument se remonter en neuf.

Le rayon des paletots pour dames, jupons, matinées, jupes de robes, vous réserve des surprises peu banales.

Le rayon des tapis, prelarts, fournitures de maison, veut faire impression sur surprit économique du public.

Les meubles tiendront une partie intéressante.

Tout le premier étage des trois magasins regorge d'occasions particulièrement avantageuses, qui, sans trouble ni travail de votre part, vous apporteront le plus gros bénéfice réalisable avec le plus petit montant d'argent.

Vous n'avez qu'à attendre notre grande vente, qui sera annoncée dans quelques jours.

CHEZ

MYRAND & POULIOT

212, Rue St-Joseph, St-Roch.

PETITES ANNONCES

APPRENEZ LE METIER DE BARBIER. — Instrument gratis, système nouveau. Pratique constante. Instructions attentives. Les gradués peuvent gagner de douze à dix-huit piastres par semaine. Quelques semaines suffisent pour cours complet. Ecrivez pour catalogue gratis : MOLER BARBER COLLEGE, 119, rue Craig-Ouest, Montréal. 9 août—n. o.

APPRENTIS.—On demande des apprentis. S'adresser à la Cie E. H. Lemage, Limitée, St-Malo, Québec. 15 janv—3 fs

COUTURIERES. — On demande au No 84, rue Dauphine, de bonnes couturières pour travailler dans les robes et manteaux. 7 janv—n o

COMMIS.—On demande un commis de quelques années d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. S'adresser chez SIMONS & MINGUY, rue de la Fabrique. 14 janv—3 fs

COMMIS.— On demande pour le printemps un commis d'expérience dans le commerce d'épiceries, parlant les deux langues et muni de bons certificats. S'adresser entre 8 et 9 heures le soir au No 60, rue Bayard. 13 janv—n o

COUTURIERE. — On trouvera une bonne couturière au No 398, rue du Roi.

CUISINIERE.—On demande une excellente cuisinière avec bonnes références. S'adresser au No 25, Ste-Ursule. 15 janv—3 fs

CUISINIERE.— On demande une cuisinière dans une famille de 3 personnes. S'adresser à Mme GEORGES CARRIER, 100, rue St-Roch. 14 janv—3 fs

DAMES.—On demande des dames. Le travail est très agréable et peut payer facilement de $3.00 à $5.00 par jour, même dans les moments de loisir, et si vous voulez réellement faire de l'argent. Je vous ai heureux de vous envoyer toutes les particularités moyennant un timbre de 2 centins. Adressez : Boîte postale, 6, St-Sauveur, Québec, Canada. 31 déc au 2 fév.

FILLES.—On demande des filles pour travailler à la machine à coudre, confection de pantalons, vestes et habits. Bon salaire, ouvrage permanent. S'adresser à la ST. LAWRENCE CLOTHING Co., Ltée, rue St-Joseph.

FILLE.— On demande une fille pour le service générale, de bon gage seront payé. S'adresser au No 118, rue St-Augustin. 7 janv—n o

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille, parlant les deux langues, pour vendre les billets au rafraîchissements. S'adresser avant 8 heures, le soir, à la maison du club. 13 janv—3 fs

JEUNES FILLES.— On demande de suite trente jeunes filles à la cartoucherie, Cove Fields. Emploi confortable, bons gages. S'adresser sur les lieux, au contremaître, ou par téléphone No 182. 5 janv—1 sem

LOGEMENT.—On demande à louer, pour le 1er mai, un logement de quatre ou cinq appartements, si possible rue Prévost ou Turnbull, de préférence, pour une petite famille. S'adresser, par lettre, à " C. L. ", bureau du " Soleil ". 12 janv—n. o.

LOGEMENT.—On demande, pour le 1er mai, un logement de cinq à six appartements, pour deux personnes, rue St-Joseph préférée. S'adresser, en donnant prix et conditions, par lettre, à " A. A. O. ", " Le Soleil ". 15 déc—n. o.

MAGASIN DEMANDE. — Nous avons besoin d'un magasin avec une grande cour dans la Basse-ville ou dans les environs, à un prix bon marché. REID & Cie, Ltée. Phone, 122. 10 janv—3 fs

OPERATEURS SUR MONOLINE.—On demande des opérateurs sur machines monome. S'adresser à " La Tribune ", Sherbrooke. 13 janv—3 fs.

PRESSEURS.—On demande deux bons presseurs à la QUEBEC WAIST Co., 33, rue St-Joseph. 14 janv—3 fs

SERVANTE.—On demande une servante pour une famille de trois personnes. S'adresser au No 24, avenue des Erables. 15 janv—3 fs

SERVANTE.—On demande une servante générale qui saurait faire la cuisine. S'adresser à 84, Lachevrotière. 15 janv—3 fs

SERVANTE.—On demande une bonne servante pour une petite famille. S'adresser à Mme L. TURGEAU, No 57, St-François, Québec. 14 janv—n. o.

SERVANTE.— On demande une servante. S'adresser au No 467, rue St-Vallier. 14 janv—3 fs

SERVANTE.— On demande une servante sachant faire la cuisine. S'adresser au bureau de chars électriques, rue Fraser, Lévis. 14 janv—n. o.

SERVANTE. — On demande une fille de confiance et une bonne d'enfants. Bons gages. S'adresser au No 9, maisonnette. 13 janv—n o

SERVANTE. — On demande une servante générale ; devra connaître la cuisine et parler l'anglais. S'adresser à Mme WALTER SCOTT, 9, Collège Court, rue Ste-Anne. 13 janv—3 fs

SERVANTE.—On demande une servante qui saurait faire la cuisine. S'adresser, après 6 h. p. m., au No 6, rue St-Stanislas, à Mme A. E. PFEIFFER. 10 janv—1 sem

SERVANTES.—On demande une cuisinière et une bonne de chambre. S'adresser à Mme ROY, 75, rue Lachevrotière. 30 déc—n. o.

SERVANTE.—On demande une servante générale. S'adresser à J.-S. TURGEON, 161, rue Commerciale, Lévis. 3 janv—n. o.

SERVANTE.—On demande une servante générale. S'adresser à madame Samuel Bussière, No 37, rue Sutherland. 16 déc—n. o.

TYPOGRAPHES. — On demande des typographes à l'IMPRIMERIE MODERNE, 2 et 4, rue St-Joseph. 10 janv—n o

VENDEURS. — On demande des vendeurs pour représenter les PEPINIERES les plus grandes du Canada. Une ligne spéciale des variétés rustiques adaptées pour la province de Québec. Commencez immédiatement, à la saison la meilleure. Termes libéraux. Equipement élégant, sans charge. Payable à la semaine. Ecrivez pour termes. STONE & WELLINGTON, Toronto, Ontario. 21 août—n. o.

POSITION DEMANDEE

EMPLOI DEMANDE. — Une jeune femme, pouvant coudre et se rendre utile à la maison, demande place ; ne dérange pas s'il y a des enfants, serait préférée. S'adresser au No 71, rue Sauvageau, entre 7 et 8 heures, le soir, ou bien par lettre à la même adresse. 13 janv—2 fs

DEMANDE D'EMPLOI.—Un homme de 22 ans, parfaitement sobre, pouvant fournir de bonnes références, ayant 7 ans d'expérience dans les "Gents Furnishing Clothing ", chaussures et épiceries, désirerait voyager, soit dans la ville ou en-hors. S'adresser, par lettre, ou à domicile, entre 7 et 8 heures p. m., " J. C ", 619, St-Vallier, Québec. 15 janv—1 sem

HOMME, de 25 ans, marié, demande de l'emploi, n'importe quel ouvrage. GEORGE HARVY, Rue Ste-Emelie, Ville Montcalm. Téléphone chez Labranche, rue St-Pierre. 13 janv—n o

POSITION DEMANDEE. — Un jeune homme, âgé de 21 ans, ayant obtenu son brevet de capacité agricole, désirerait se placer comme fermier. S'adresser à Jules BAUVREAU, No 36, rue St-Augustin, Québec. 12 janv—n. o.

POSITION DEMANDEE. — Un homme marié, 40 ans, parfaitement sobre, et pouvant fournir les meilleures références, demande un emploi, soit comme gardien, ou pour se rendre généralement utile dans un magasin ou manufacture. Sait aussi conduire les chevaux. S'adresser à Chambre 35, édifice Banque d'Hochelaga, Basse-Ville, Québec.

A LOUER

BUREAUX ET LOGEMENTS. — On trouvera à louer, à Lévis, en face de la halle Lauzon et dans les environs, plusieurs bureaux et logements privés, pourvus de toutes les améliorations modernes. Aussi, plusieurs propriétés sont à vendre, à Lévis, rue Commerciale, et une belle résidence à St-Michel de Bellechasse. S'adresser au magasin de MARC COUTURE, 151, rue Commerciale, Lévis, ou à sa maison privée, à St-Michel de Bellechasse. 10 janv—n. o.

CHAMBRE.—Une bonne chambre pour un couple, avec ou sans pension ; ainsi qu'une chambre pour personne seule ; eau chaude et froide, chambre de bain, etc. A louer à bonnes conditions. S'adresser au No 5, rue Ste-Famille. 19 janv—n. o.

CHAMBRE A LOUER.— Une chambre meublée à louer à bonnes conditions pour monsieur. S'adresser au No 55, rue St-Olivier. 11 janv—n o

CHAMBRES.—A louer, No 47, rue St-Jean, 3ième étage, le chambres, chauffées, bain émaillé, plancher en bois franc, véranda, etc. E. J. ROBITAILLE, 49, rue St-Jean, entre 2 à 4 heures. 10 janv—1 sem

LOGEMENT.—A louer, un logement de 4 appartements et une chambre de bain, une partie l'ameublement, prêari, tapis, poêle à charbon avec bouilloire à eau chaude, etc. Logement qui conviendrait à un jeune couple. S'adresser au No 92, du Roi. Possession au 1er ou 15 de mai. 13 janv—3 fs

LOGEMENT.—Un bon logement de 13 chambres, avec fournaise à eau chaude, chambre de bain, situé au No 39, rue Richelieu, est à louer d'ici au 1er mai, à $18 par mois. Possession immédiate. S'adresser sur les lieux, entre 2 et 5 heures, ou à GEORGES LEMAIRE, 125, rue St-Pierre, Basse-Ville.

LOGEMENT.— Un magnifique logement de 12 appartements, situé aux Nos 10-14, rue St-Cyrille ; aussi un logement de 9 chambres à louer à de bonnes conditions. S'adresser à H. CAUCHON, No 4, rue St-Cyrille. 21 sept—n. o

LOGEMENT A LOUER.—Un magnifique logement de 12 appartements, chauffé, avec véranda et toutes les améliorations modernes, au No 410½, rue St-Jean. S'adresser au notaire Cyr. F. Délâge, 54, rue du Pont. 8 janv—n. o.

LOGEMENTS. — Deux magnifiques logement de 5 et 7appartements sur la rue d'Aiguillon. S'adresser au No 206, rue Richelieu. 12 janv—1 sem

LOGEMENTS A LOUER.—Trois magnifiques logements, de 7 et 8 appartements, sur la rue Prince, à Montcalmville. S'adresser à J. G. HOUDE, 186, rue Richelieu. 13 janv—3 fs

LOGEMENT A LOUER.—Un magnifique logement de 10 appartements situé au No 79, rue St-Cyrille, pourvu des améliorations modernes, lumière électrique, chambre de bain, chauffé à eau chaude, etc., à louer à de très bonnes conditions. Possession immédiate. S'adresser au No 115, N.-D. des Anges. Tél. ....

MAGASINS A LOUER.—3 magasins Nos 118, 120 et 126, rue du Pont ; séparément ou les trois, ou deux réunis ou un seul. 4 logements Nos 122 et 124, rue du Pont et Nos 116 et 118, rue du Roi, avec ou sans les magasins et pouvant être divisés au gré du locataire s'il le désire. Une maison, chauffée No 111, rue Fleurie. S'adresser à A. LAURENT, 113, rue Fleurie. 14 janv—n o

MAISON A LOUER.—Cette propriété, maintenant occupée par M. A. O. Pruneau, No 34, rue Couillard. S'adresser à G. N. BELLEAU & CIE, 37-43, rue St-Pierre. Téléphone, 1158. 14 janv—n. o.

MAISON.—A louer, la maison No 26, rue St-Louis, actuellement occupée par M. P. K. Hunt. S'adresser à C. E. TASCHEREAU, notaire. 10 janv—n. o.

MAISON A LOUER.— Maison à deux étages, avec rez-de-chaussée et mansarde anglaise, comprenant onze chambres, à part la dépense, la chambre de bain, avec eau chaude et eau froide, chauffage à l'eau chaude, lumière électrique, garde-robes, armoires, cour, hangar, galerie sur la façade, ombragée par les arbres ; située au No 15, rue Aberdeen, près de la rue Salaberry et près de la Grande-Allée. Visible de 2 à 4 heures. S'adresser à GEORGES BELLERIVE, 20, Mont-Carmel, de 3 à 7½ heures p. m.

MAISON MEUBLEE A LOUER.— Possession immédiate. S'adresser au No 64, rue Richelieu, entre 10 et 11 hrs a. m., et 2 et 4 hrs p. m. 29 déc—n o

MAGASINS A LOUER.— Magasins à louer, aux Nos 301 et 303, rue St-Joseph. Possession le 1er mai prochain.

Aussi, magnifique logement au-dessus du magasin. Les magasins seront construits en neuf. S'adresser au No 76, rue St-Paul. Le soir, de 7 heures à 8 hrs, 242, rue St-Jean 20 déc—n. o.

POSTE DE COMMERCE A LOUER, situé coin des rues Des Fossés et Grant, pouvant convenir pour salle d'échantillons, étal de boucher, boutique de barbier, etc. S'adresser à A. RUHLMANN, 69, Grant. 12 janv—4 fs

SALLES ET BUREAUX A LOUER. — Magnifiques salles et bureaux, chauffés, éclairés, usage du téléphone, élévateur, etc., dans le centre des affaires, sur la rue St-Joseph. S'adresser à ... hill-b- & Cie, pharmaciens, ou à 147, rue St-Joseph, Québec. 13 janv—n. o.

A VENDRE

A VENDRE. — La maison portant le No 15, rue St-Stanislas, haute-ville. Ayant servie de résidence pendant plusieurs années à feu M. William Quinn. La maison est bien divisée et bien éclairée, contient neuf chambres, chauffée à fournaise Daisy, installée cette année. Eau chaude et eau froide à chaque étage ; lumière électrique et gaz ; grande cour. La maison peut être visitée de 2 à 5 heures de l'après-midi. Possession 1er de mai. S'adresser à Mlle C. S. Quinn, 15 rue St-Stanislas. 10 j—1sem

A VENDRE OU A LOUER.—A L'Islet, la magnifique résidence ci-devant la propriété du feu le Dr N. Lavoie, avec dépendances, morceau de terre et verger, à un prix raisonnable ; située sur les bords du St-Laurent, avec une vue admirable du fleuve et les alentours. S'adresser à M. N. Lavoie, à la Banque Nationale, ou au Dr Lavoie, de Sillery. 10 av—n. o.

A VENDRE.—Le contenu d'une maison à appartement à la Haute-Ville. S'adresser à D. ..., " Le Soleil ". 28 déc—n o

CHEVAL A VENDRE.—Un très bon cheval de 1,450 lbs. à vendre ; aussi, traîneau de famille, avec deux peaux d'ours et une en musca, à très bon marché à la ROCK CITY CIGAR CO., Ltée.

CHEVAUX A VENDRE. — Deux très beaux chevaux garantis sans défaut, à vendre à très bon marché. S'adresser à EDGAR PELLETIER, 115, rue Notre-Dame des Anges. 14 janv—3 fs

CUTTER A VENDRE. — Un cutter, chez Charles Hardy, carrossier, 9, Claire Fontaine. 4 janv—n o

DEUX MAISONS A VENDRE.—La première : Coin des rues St-Bernard et St-Sauveur, et portant le No 19, est une maison à un étage à toit français, lambrissée en briques ; profondeur 29 pieds par 35 de front, donnant 2 logements ; balde sur un terrain de 35 x 60 ; couverture en tôle galvanisée ; rente de terrain, $6.00 par année.

La deuxième : Rue St-Sauveur, portant le No 23. Est une maison à deux étages, toit plat, lambrissée en briques ; profondeur 20 par 25 de front ; donnant 2 logements ; construite sur un terrain de 26 x 60 ; couverture en tôle galvanisée ; pas de rente de terrain. Aussi, écurie, sheds à foin et à voitures, hangars. Le tout en parfait ordre. Située à 2 minutes des chars électriques, à 5 minutes de l'église St-Malo et du marché St-Pierre. Pour toutes informations, s'adresser à GASPARD A. L. LA FRANCE, A la corporation, de 9 h. a. m. à 4 h. p. m. 20 déc—n o.

MAISON.—A vendre, une maison, un étage et toit français, 2 logements, près de l'église du Faubourg St-Jean, rue Richelieu, avec cour, étable et hangar ; à vendre à bonnes conditions. S'adresser au No 619, rue St-Jean.

MAISONS.—A vendre, en bloc ou séparément. Maisons à deux étages et mansardes, en brique, Nos 6 à 12, de la rue Hermine, St-Sauveur.

Grand terrain avec maison, à l'encoignure des rues Demers et Signal, au village de Sillery. Conditions de paiement facile. S'adresser à CHS-A. CHAUVEAU, avocat, 75, rue St-Pierre, 16, 918, ou à Augustin McCarthy, 51, rue Bagot. 20 déc—3 sem

MAISON.—A vendre, une maison en briques blanches, à trois étages, portant le No 615, rue St-Jean, contenant dix appartements, très bien finie, en parfait ordre, ayant toutes les améliorations modernes, avec soubassement également bien fini. 5 janv—n. o.

MAISON.—A vendre ou à louer, une maison, située au monument de Beauport, contenant 4 logements de 9 chambres. A vendre ou à louer à bonnes conditions. S'adresser à F. X. Lachance, 189, rue Bayard, St-Sauveur, ou à Jean Lortie, monument Beauport, ou par téléphone 2590. 10 janv—n. o.

MAISON A VENDRE.— A St-Michel de Bellechasse, près de l'église et du couvent une maison neuve à deux étages, de 22 x 36 pieds, avec hangar de 16 x 34, en bon ordre. La vente sera faite à des conditions faciles. S'adresser à MERCIER & MERCIER, notaires, 111, côte de la Montagne, Québec. 11 janv—1 ms

MAISON A VENDRE.—Maison en brique, située rue des Stigmates, en face du jardin des Frères Franciscains, contenant deux logements, de 4 chambres et l'autre de 8 chambres, avec lumière électrique, chambre de bain, etc. Pour plus de renseignements, s'adresser chez M. Cauchon, 364, Richelieu, ou par téléphone, 1316. 2 jan—1 ms

PIANO COTTAGE A VENDRE A SACRIFICE.— Un magnifique piano à vendre à sacrifice pour cause de départ. S'adresser au No 7, rue de l'Alverne, près de la barrière Ste-Foye, Québec. 14 janv—3 fs

POSTE ET STOCK DE COMMERCE.— A vendre, poste et stock de commerce, situés sur la rue St-Joseph, dans un des meilleurs centres de St-Roch. S'adresser par lettre à " S. J. ", bureau du " Soleil ". 7 janv—n. o.

PROPRIETE.—A vendre, une propriété, située aux Nos 125-129, Avenue Renaud, comprenant deux logements ; aussi trois logements à louer dans les cottages de l'Avenue " Sacré-Coeur. Pour conditions, s'adresser à NERZE GILBERT, marchand de charbon, 13, Avenue du Sacré-Coeur. 10 janv—n. o.

PROPRIETE A VENDRE.—Cette propriété de valeur, Nos 15 à 24, rue du Palais ; 42 pieds de front sur 141 de profondeur ; rue ruelle en arrière, etc. ALFRED POULIOT, avocat, agent pour propriétaire.

PROPRIETE A VENDRE.— Une belle propriété, située sur la rue St-Jean, près de la côte Ste-Geneviève. Pour conditions, s'adresser au No 30, côte d'Abraham. 4 janv—n o

PROPRIETE A VENDRE.—Une propriété de grande valeur sur la rue Victoria ; un terrain mesurant 42 pds sur 60 pds, sur la rue Châteaugmay. Pour conditions, s'adresser à LS. SAVARD, ... P., 26, rue Massue. 4 janv—n o

PROPRIETE A VENDRE.—Pour abandon des affaires, propriété à vendre, dans la ville de Montmagny ; avec tous les accessoires nécessaires pour un boucher, balances, presse, moulin à hacher la viande, mû par un engin à gazoline, glacière, abattoir, etc., etc. Clientèle pour vendre 1,500, 1,800 jusqu'à 2,000 lbs de viande par semaine. S'adresser à NAP. BELANGER, Montmagny. 3 janv—2 sem

PROPRIETE A VENDRE. — Une maison contenant, un magnifique magasin, avec logement en arrière, ainsi que deux beaux logements de huit chambres, aussi cour, écurie, hangar, le tout situé Nos 386, 388, 390, rue St-Jean ; grandeur du terrain, 45 par 90. S'adresser, par lettre, à " O. R. ", bureau de rapport dans Jacques-Cartier à vendre.

PROPRIETE A VENDRE.— Maison de rapport dans Jacques-Cartier à vendre. S'adresser à L. CYRIUS JACQUES, notaire, 240, rue St-Joseph.

PROPRIETE A VENDRE.— Deux belles propriétés, situées sur la rue d'Aiguillon, près de l'église St-Jean. Bons revenus. S'adresser à GEO. P. CHATEAUVERT, notaire, 405, rue St-Jean. 13 janv—n o

PROPRIETE A VENDRE.—Magnifique propriété, située coin des rues Couillard et Hamel, comprenant 14 chambres, avec appareil de chauffage à l'eau chaude, lumière électrique ; cuisine de plein pied, cave à bois et à charbon et autres améliorations modernes. Pour conditions, s'adresser à Labrèque, Béanger & Labrèque, notaires, 18, rue Buade. 30 déc—n. o.

QUINCAILLERIE.—Stock de quincaillerie à vendre. Un stock de quincaillerie et ameublement de magasin, avec avantage du loyer ; un bon poste, sur la rue St-Joseph. S'adresser, par lettre, " O. X. ", bureau du " Soleil ". Les personnes qui ont adressé une lettre à O. X., bureau de poste St-Roch sont priées de renouveler leur demande à O. X., bureau du "Soleil". 10, 13, 15 janv

SERINS A VENDRE.— 3 douzaine de beaux serins rollers importés, bon marché. S'adresser au No 41, rue Ste-Cécile chez Mme JEAN. 13 janv—3 fs

TERRES A VENDRE.— Deux terres, une de 20 arpents sur 3½ ; cette-ci faite en entier ; et l'autre de 30 sur 2½, 12 arpents faits et 18 en bois debout, et aussi le roulant. Conditions faciles. S'adresser à JOS. COUTURE, entrepreneur maçon, Lévis. 15 janv—1 ms

TERRES A VENDRE. — Deux terres voisines appartenant à JOSEPH CORRIVEAU, à St-Jean Isle d'Orléans, situées à 3 milles en bas de l'église, grandeur, 3 arpents de front chacune sur 75 arpents de longueur, y compris tout le roulant ; 15 vaches à lait, une bonne paire de gros boeufs de travail, 25 bêtes à corne, 3 chevaux, cochons, moutons, une pêche prête à être tendue, voitures de toutes sortes et instruments aratoires pouvant suffire aux deux terres, tels que faucheuse, moissonneuse, épandeuse d'engrais, herse à disque, râteau, semoir, chaume double, ainsi que beaucoup d'autres choses qu'il serait trop long d'énumérer. A vendre à bonne condition. S'adresser à JOSEPH CORRIVEAU, St-Jean, Isle d'Orléans. 4 janv—2 sem

TERRE A VENDRE.—A St-Joseph de Lévis, dans le troisième rang de Harlaka, terre de quatre arpents de large sur trente de longueur. Bâtisses, grange, maison et hangar ; l'eau à la commodité dans toutes les bâtisses et sur la terre. Nous vendrons aussi, une autre terre à bois, ainsi qu'une partie du regain et de la récolte de foin. Nous vendrons le tout à des conditions avantageuses. Pour plus amples informations, s'adresser à HONORE LAMSON, St-Joseph de Lévis, village Lauzon, P. Q. 24 déc—1 ms

TERRE A VENDRE. — Au Trai-Carré de Charlesbourg, au prix de $2,500.00 comptant ; à un prompt acheteur. S'adresser à ARTHUR SIMARD, notaire, 180, rue Desfossés. 18 nov—n o

PERDU

CHIEN PERDU.—Un chien Gordon setter, noir avec tache jaune, a été perdu près de la gare du Palais. Récompense à celui qui le remettra au No 360, St-Joseph, et quiconque le retiendra après cet avis sera puni suivant la loi.

CHIEN PERDU.—Depuis dimanche, un chien cocker noir, avec tache blanche au poitrail. Prière de le remettre au No 104, rue Franklin. La personne qui le retiendra après cet avis sera poursuivie selon la loi.

GANT PERDU.—Le 11 janvier, depuis la banque des Marchands, rue St-Pierre, jusqu'au magasin Marceau, carré Notre-Dame, un gant de cuir rouge avec dessus en castor piqué. Récompense à celui qui le remettra au bureau du " Soleil ". 13 janv—3 fs

LIVRE PERDU.—Un livre noir a été perdu dans les environs des rues Ambroise et Parent. La personne qui le remettra sera récompensée. W. MacMARTIN, 317, rue St-Valier.

LOQUET PERDU.—Un loquet en or, contenant les portraits du propriétaire et de son épouse, avec initiales " J. L. ", sur le couvercle, perdu dans la Basse-Ville, le 12. Prière de remettre au No 100, rue St-Paul.

MONTRE PERDUE.—Une montre découverte Hi-case Waltham, le 11 courant, du pont Dorchester, par les rues du Pont, St-François, Caron, St-Joseph jusqu'au Boulevard Langelier. Prière de la rapporter au No 192, Franklin, St-Sauveur, où une généreuse récompense sera donnée. 13 janv—n. o.

PERDU. — Il a été perdu samedi, un porte-monnaie contenant une somme assez considérable, à partir de chez Livernois, pharmacien, au No 26 rue St-Flavien, en passant par la rue Garneau. La personne que le remettra à l'adresse indiquée sera récompensée.

PORTE-MONNAIE.—Jeudi, un porte-monnaie en cuir jaune, contenant un loquet avec inscription 1907, 65 c., ainsi que $6.00 de billets de chez Moore et portraits de Ping-Pong, partant du magasin 5, 10, 15, jusqu'à la rue Lalberté et rue St-Vallier, escalier de bois, jusqu'à la côte d'Abraham, rue St-Eustache, St-Jean et de là chez Moore. Le porte-monnaie a un portrait à l'intérieur avec inscription A. D. Tanguay, The Hardware prentis. S'adresser à la Cie C. H. Lepage, Limitée, St-Malo, Québec.

PORTE-MONNAIE.—Perdu, un porte-monnaie, contenant de l'argent et une clef, depuis le No 30, rue Ste-Anne, jusqu'au No 178, rue Latourelle, en passant par les rues Ste-Anne, Dauphine, d'Youville, St-Jean, Racine et Latourelle. Une récompense sera donnée à la personne qui le rapportera au No 30, rue Ste-Anne.

SACOCHE.—Une sacoche a été perdue, samedi, le 8 du courant, de la rue Lalleté à la rue de l'Eglise jusqu'à la rue de la Reine, contenant un chapelet en nacre de perle et un lorgnon en or dans un étui. Prière de la remettre au No 177, rue de la Reine. 13 janv—3 fs

TOUR DE COU.— Dans l'église St-Roch, à la messe du Nouvel An, un tour de cou en martre d'Alaska. Prière de remettre au No 181, rue Fleurie.

TOUR DE COU.—Marqué "suivez-moi", en vison, avec six queue, doublure et fil de satin brun, perdu à St-Roch. Prière de le remettre au No 99, rue Fleurie, St-Roch, Québec, avec récompense.

TRANSMISSION pour poulies en bois coupé ; plus de pouvoir et plus fortes, légères et plus sûres que l'acier, et coûtent moins que la moitié du prix. THE CANADIAN FAIRBANKS Co., Ltd, Montréal.

AVIS.—Il y aura, lundi soir, à Limoilou, une assemblée des commissaires d'écoles. Les contribuables son priés d'y assister. Par ordre.

A LOUER

BUREAUX, SALLES D'ECHANTILLONS SALLES DE REUNIONS

Fournaises, Gaz, électricité, élévateur. PRIX MODERES. S'adresser à J. A. PLAMONDON, 53, de la Couronne. 29 déc—n. o.

LECONS PRIVEES. — Une demoiselle anglaise désirerait donner des leçons privées de danse, aux jeunes filles ou aux jeunes gens. Danses pour enfants, une spécialité. S'adresser à R., bureau du " Soleil ". 2 janv—1 sem

L'ANGLAIS ENSEIGNE rapidement par BILLINGER, 158, rue St-Pierre, ou à domicile. Première leçon gratuitement.

Logement demandé

4, 5 OU 6 APPARTEMENTS avec chambre de bain, dans n'importe quelle partie de la ville. Mentionnez prix. S'adresser à J. A. TALBOT, voyageur, A. s. de P. T. Legaré, 273, rue St-Paul, Québec. 12, 14, 15 janv

A Vendre

Chances Exceptionnelles

POUR INDUSTRIELS, BOUTIQUES A BOIS, ETC.

Venant d'être Acheté :

Un lot considérable de machines d'occasion, presque neuves, garanties en parfait ordre, et consistant en :

Engins à vapeur de 6, 10, 15, 18, 25, 30, 40, 50 et 70 forces, avec autant de chaudières à vapeur, que nous vendrons avec ou séparément.

Plusieurs engins à gazoline de 5 à 16 forces.

Un grément de scie de seconde main, 2 edgers doubles, 5 moulins à bardeaux, 2 machines à lattes, 2 monte-billots, 2 ferrures de bottoux double et un lot de chaîne " Surocket ", pour bran de scie ; un écorceur.

Plusieurs machines à travailler le bois, 4 machines à moulure de 6" à 12", planeurs embouveteurs, 3 machines à tenons, 3 mortaiseurs à pouvoir, 11 mortaiseurs à pied, 2 shapers à double têtes, 5 corroyeurs à bois " Buzz Planer " de 12" à 16", 4 poney planeurs de 16", 20" et 24", 3 tables de scie Combinaison, 3 scies à ruban, 5 tours à bois de 12" et 16", 4 perceurs à poteaux, etc.

Un lot de scies à botter et à déligner de 6" à 20".

Un lot d'arbres de scie et de bancs pour meule d'émeri.

Plusieurs autres machines diverses, comme : 2 pétrins mécaniques, un steam drill avec ses hoses et barres à miner, etc.

Un lot de courroies de caoutchouc à réduction.

Ne pas oublier que nous avons toujours en mains des machines neuves de toutes sortes et des fournitures de moulin.

Des escomptes spéciaux seront donnés en faveur de tout acheteur payant au comptant. Cependant des conditions faciles seront aussi accordées à tout acheteur sérieux, moyennant un peu d'argent comptant.

Hâtez-vous, car les bonnes occasions partent vite.

Les premiers arrivés seront les premiers servis.

La CIE CHS-A. PAQUET, Ltée, 22-24, rue St-Jacques, Basse-Ville, Québec. 22 nov—3 f p. a—n. o.

Tatouages mondains

S'il faut en croire un collaborateur des "Dernières nouvelles", de Munich, la mode du tatouage, uun moment eclipsée, renaît plus brillante que jamais. Chez les Papous? non pas. Chez les Apaches ? non plus. Chez les gens du monde, s'il vous plaît, et du plus grand monde.

Un certain M. South, roi des tatouographe, est sans cesse appelé à Londres, à Paris, à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, pou. tha ter d'un monogramme d'un écu ou d'une divise, tantôt un bras, tantôt un doigt, tantôt un dos, noble ou royal. La divise inscrite, sous l'anneau, est très portée par les dames.

Mais cela, c'est peu de chose encore. Certaines élégantes exhibent — plus ou moins—toute une collection de dessins variés, appropriés à leurs goûts et à leur caractère. Les naturopétiques font graver, par exemple, des trophées entières de leur bande préféré, à même le parchemin vivant en quoi nous sommes tous reliés : on en connaît qui ont ainsi un poème complet sur les bras. Celui qui aiment la musique se décorent d'épiderme de fragments d'opéras (6 les quadruples (croches !) Les ferventes de la nature se font illustrer d jeurs de paysages ou d'oiseaux. Les coeurs fidèles choisissent des feuilles de lierre, et les volages des papillons. L'autres encore se couvrent de portraits. Et il y en a qui, friandes de symboles, font orner leur mollet d'images allégoriques,—ce qui doit leur faire une belle jambe !

Une jolie femme porte sur le dos, finement écrits à la pointe de l'aiguille, les quatre cents mots dont se compose son testament. On assure qu'à la cour cette personne plaît beau coup ; mais dans l'intimité... Un testament est, en soi, chose généralement funèbre ; et quand il s'étale sur le propre dos de la testatrice, j'imagine que l'époux ne trouve guère d'agrément, pour peu qu'il aime sa femme, à déchiffrer le document dont elle eut soin de peindre et d'orner son revers...

C'est dans le camp féminin que la mode du tatouage a conquis le plus d'adeptes. Jusqu'ici, le sexe fort manque un peu d'enthousiasme. C'est qu'aussi l'usage d'afficher ses opinions sur sa poitrine, comme un homme-sandwich promenant une réclame électorale, ce noble usage renouvelé des Peaux-Rouges n'est guère ne vogue, du côté des hommes,que dans un milieu pas "très smart."Pour ne point fourrer son drapeau en poche, il n'est pas nécessaire de la faire tatouer sur une partie quelconque de son individu. Et l'on peut être amis des arts sans changer son enveloppe charnelle et une façon d'exhibition itinéraname de peinture symbolique. Sans compter qu'à notre époque, féconde en palinodies, la moindre conversion—politique morale ou sentimentale—nous obligerait à faire peau neuve,pour effacer un emblème périmé, une devise que l'on a trahie, un poème que l'on admire plus...

Pour les femmes, ces choses - là n'ont pas grande importance. Les idées et les sentiments glissent sur elles comme la brise sur l'onde ; un court frémissement agite la surface, un frisson léger passe " à fleur de peau",—et la fine aiguille du tatouographe ne s'enfonce jamais jusqu'au coeur.

CONCOURS-CITROUILLE

Les heureux gagnants du concours Melagama à l'épicerie Elzéar Turcotte sont : MM. F. Desmond, 301, Richelieu, 1er prix : $10.00, W. Allan, 81 Desfossés, 2e prix, $5.00, J. Conway, 179 St-Vallier, 3e prix, $2.50. Trois juges, MM. J. B. Côté, Félix Gilbert et Ad. Masselotte, ont trouvé 239 graines dans la grosse citrouilles.

CANADA. Cour de Circuit.
Province de Québec, du district de Québec
District de Québec.
No 3810.— Présent le Greffier de cette Cour.
Charles Coristine, de la cité de Montréal, Marchand.
vs Demandeur.
A. E. Hole, de la cité de Québec, Défendeur.

Le quatorzième jour de janvier mil neuf cent dix.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois à compter de la date d'insertion de la dernière publication du présent ordre.

Signé : TIB. DESSAINT, Dép. G. C. C.

Vraie copie.
Turgeon, Roy, Langlais & Morin.
Procureurs du demandeur.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
Albert Comtois, Marchand.
St-Prosper, comté de Dorchester, Insolvable

Avis est par el présent donné que

JEUDI, le 27 JANVIER 1910,

A 11 heures a. m.

Sera vendu à mon bureau : 44, rue Dalhousie, Québec, l'actif de cette succession comme suit :

A.—Fonds de commerce. . . . $3,716.77
Ameublement du magasin. . . 138.25
$3,889.02
B.—Crédits. . . . 8.19

La vente se fera pour chaque item séparément " en bloc ", à tant dans la piastre.

L'inventaire est visible à mon bureau.

Le magasin sera ouvert mardi, le 25 janvier courant, pour inspection du fonds de commerce.

Conditions de paiement : Argent comptant.

V. E. PARADIS, Cessionnaire syndic.

Bureau : 44, rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie Richelieu.
Québec, le 13 janvier 1910.
15, 17, 21 et 22 janv

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
Lodger Bhereur, De St-Fidèle, marchand, Insolvable

Avis est par le présent donné que

MERCREDI, le 26 janvier 1910,

A 11 heures a. m.

Sera vendu par encan public, aux bureaux des soussignés, 126, rue St-Pierre Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

A.—Fonds de commerce. . . . $2,284.97
et ameublement du magasin. . . 11.50
$2,296.47
B.—Dettes actives, crédits. . . 552.63
C.—5 parts de la compagnie de Téléphone Saguenay & Charlevoix. . . 60.00
D.—Un immeuble étant le No 290, du cadastre officiel de la paroisse de St-Fidèle, avec bâtisses de magasin dessus construites. . . 2,000.00

La vente se fera pour chaque item séparément à tant dans la piastre, au plus haut enchérisseur, pour les items A, B, C, et aux plus hauts enchérisseurs pour l'item D.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à notre bureau.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du fonds de commerce, lundi, le 24 courant, ou avant, en s'adressant aux soussignés.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Curateurs conjoints.

Lefaivre & Taschereau,
126, rue St-Pierre, Québec.
10, 12, 15, 19, 22 janv.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA MALADIE DU PIS DES VACHES

LA QUESTION EST-ELLE REGLEE

Suite de la 1ère page

"Ou nous a fait un épouvantail de cette motion. Il ne s'agit pas de supprimer le commerce des liqueurs, mais d'empêcher la vente des boissons entre 5 et 7 heures le matin. Vous savez que cette décision n'affecterait qu'une très faible proportion de la population. Et c'est reconnu que les hommes qui boivent à jeun se font plus de tort que s'ils buvaient à une autre heure que le règlement qui a été adopté, décrétant la fermeture à 7 heures le samedi

TEMPERATURE

Observatoire de Toronto.
15 janvier 1910
Pronostics :
DEMAIN, TEMPS BEAU ET UN PEU MOINS FROID.

L'OEuvre de la Crèche

On nous apprend qu'il y aura le 22 février, un fort joli concert au profit de l'OEuvre de la Crèche. Le programme pourra contenter les plus difficiles.

S. E. Lord Grey

Son Excellence lord Grey, gouverneur général du Canada, a bien voulu accepter de venir faire une conférence le samedi, 29 janvier, devant le Club des Femmes Canadiennes de Québec.

* * *

Il est rumeur que le concert de la Société Symphonique de Québec, qui devait avoir lieu le 26, sera donné le 29 afin de permettre à Son Excellence d'y assister.

Notes sociales

—Mlle Cannon, 5 rue Collins, a convié des amies à un bridge qui sera donné mardi soir.

—On annonce, pour le 7 février, le mariage de M. C. E. Dorion, avocat, C. R., bâtonnier du Barreau de Québec, avec mademoiselle Noël, fille de feu M. Noël, qui était agent des terres à Sherbrooke et sœur de M. le juge Noël, de l'Ouest.

—Les nombreux amis de M. Jos. E. Barnard, journaliste à Montréal et qui fut déjà attaché à la rédaction du "Soleil", apprendront avec plaisir la nouvelle de son mariage prochain, le 5 février, avec mademoiselle Josette Prairie, de St-Jean, P. Q.

—Madame Dr Rousseau a lancé des invitations pour une réception (Bridge Euchre) qui aura lieu au Château Frontenac, le jeudi, 20 janvier.

—Ce matin, en la chapelle privée de l'Hospice Saint-Antoine, à Saint-Roch, a été béni par Mgr Ant. Gauvreau, le mariage de M. Auguste Dupuis, de Saint-Roch des Aulnaies, avec madame Mathilde Lavoie, veuve de Louis Parent.

La cérémonie a été complètement privée.

—Jeudi après-midi, il y a eu charmante réception chez madame Georges Tanguay, à la superbe résidence de la rue des Remparts. La table était chargée de mets succulents et variés auxquels les invités firent honneur. Une profusion de roses rouges et d'oeillets donnaient un coup d'oeil féerique à la salle. Parmi les convives se trouvaient Mlle Laurendeau, de Valleyfield ; Mlle Parent, d'Ottawa ; Mlles Amyot, M. Bureau et les Dlles Tanguay, ainsi que MM. O. Amyot, A. Amyot, P. Larue, L. Larue, A. Demers et E. Tanguay.

Notes personnelles

—M. et Mme Elzéar Marchand, de Montréal, sont en ville.

—M. J. A. Baribeau, de Sainte-Anne de la Pérade, est en cette ville.

—M. E. de Grossi, arrivé hier, de Lyon, France, est descendu à l'hôtel Victoria.

—MM. W. R. Boon, J. B. Déry, R. A. Leduc et J. C. Paré, de Montréal, étaient à Québec, hier.

—M. l'échevin Lavigueur est indisposé et devra garder sa chambre pendant quelques jours.

—MM. Z. Desrosiers, de Cedar Hall ; D. W. Germain, N. Sperbay, de Montréal ; A. E. Gauthier, O. Tremblay, de La Tuque, et J. W. H. Pontbriand, de Sorel, sont au Neptune Inn.

Le Dr Thomas Gosselin, de St-Cyrille de l'Islet était de passage hier à Québec. Ses anciens amis l'ont revu avec plaisir. Le Dr part demain pour St-Cyrille où sa nombreuse clientèle l'attend.

Nominations

M. Robert H. O'Regan a été promu à la position de commis-en-chef des Départements du Trésor en remplacement de M. David Rea, décédé, et Thomas L. Brodie a été nommé à la position qu'occupait M. O'Regan.

M. J. R. Wright, teneur de livres à la Jacques Cartier Electric Co, a été appelé à la position laissée vacante au département des Terres de la Couronne, par M. James Creighton, décédé.

Hâtez-vous de réserver votre billet chez Lavigne pour la causerie du T. R. P. HAGE.

Mutation de propriété

On nous apprend que l'Union Commerciale de Québec vient de faire l'achat du terrain situé coin des rues du Pont et Saint-François, de M. V. E. Paradis, comptable.

M. Talbot, architecte, est à préparer des plans et devis afin de pouvoir demander des soumissions. La liste de souscriptions des bienfaiteurs de la société sera publiée sous peu.

AVIS

Nos abonnés et nos correspondants sont priés de se rappeler que toutes annonces de remerciements doivent être payées à raison de 25 cts par insertion.

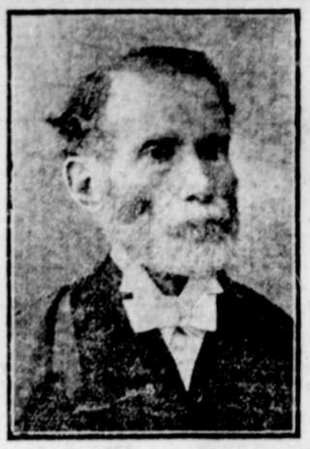

M. D. J. MONTAMBAULT, C. R.
Qui célèbre aujourd'hui le cinquantième anniversaire de son admission au Barreau.

Un vétéran

du Barreau de Québec célèbre aujourd'hui le cinquantième anniversaire de son admission à la pratique

M. D. J. Montambault, C.R., a été ce midi, au club de la Garnison, le héros d'une démonstration toute de sympathie et d'admiration.

C'étaient ses confrères du Barreau, parmi lesquels on remarque le juge en chef, Sir François Langelier et l'hon. juge F. X. Lemieux, qui voulaient célébrer les noces d'or de M. D. J. Montambault, comme membre du barreau de Québec et comme doyen des avocats de Québec.

M. Montambault est né le 28 janvier 1852, à Deschambault. Il fit ses études au collège de Nicolet d'où il sortit avec tous ses degrés. En septembre 1855, il entrait à l'Université Laval où il fit ses études de droit. Le 9 décembre 1859, il était admis au barreau après quelques années de cléricature chez feu l'hon. juge Tessier.

Il y a eu cinquante ans le 9 décembre dernier que M. Montambault exerce sa profession. D'abord avec M. F. X. Frénette, Billy et Montambault. A la dissolution de cette société, il pratiqua seul, puis ensuite avec M. L. J. Pitau et ensuite devenait l'associé de M. Henri T. Taschereau, plus tard juge de la Cour Supérieure et juge en chef de la Cour d'Appel.

Pendant dix-huit ans, il fut l'associé de MM. François et Charles Langelier. Il est aujourd'hui associé avec son neveu, M. Ths. Wilf. Edge.

Le doyen des avocats de Québec possède l'estime des juges, confrères et clients. Il est d'une grande courtoisie, savant jurisconsulte, toujours à son poste. Les justiciables de Portneuf, Lotbinière, Lévis, Arthabaska, Beauce, sont pour lui des clients qui n'ont qu'à se louer de ses services.

"Mes confrères du Barreau m'ont honoré de leur confiance en me choisissant pendant trente-cinq années comme leur trésorier. C'est une marque d'estime à laquelle j'ai toujours été profondément sensible, disait dernièrement le vétéran des disciples de Thémis."

Cet accident

Une erreur s'est glissée hier soir dans le récit qui a été fait d'un accident arrivé à un enfant de la Maison de la Providence. D'abord ce n'est pas à la Maison de la Providence, à Saint-Malo, mais bien à l'Orphelinat de St-Sauveur que l'accident est arrivé.

L'enfant blessé est un orphelin du nom de Mercier. Son état est considéré comme grave. C'est M. A. Grenier qui a abattue l'animal enragé qui a causé cet accident.

JUSTE APPRECIATION !

Les nombreux spectateurs au Théâtre Populaire, hier soir, à part le plaisir d'applaudir le grand drame à sensation : "La Joueuse d'orgue", ont été charmés, au cours de la représentation, alors que tous les artistes étaient en scène, d'une manifestation toute gracieuse la présentation d'une magnifique gerbe de roses à la sympathique artiste Mme Marthe Devoyod, qui devient de plus en plus la favorite de Québec.

Tous les artistes portaient, à leur boutonnière, hier soir, le ruban aux couleurs du Club de raquette "Montcalm."

Lundi soir prochain, dans les salles des Zouaves, euchre bien organisé, pour dames et messieurs. Succès assuré.

L'Association de chasse et de pêche

Montréal, 15. —Spéciale — L'Association de chasse et de pêche a procédé, hier soir, à l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1910, sous la présidence de M. H. G. Elliott, du Grand-Tronc. Tous les officiers sortant sont réélus.

Montréal, 105 — Spéciale.—La séance d'hier au conseil municipal a été entièrement consacrée au règlement Carter, ça n'a amené aucun résultat et après une discussion de cinq heures et demie, le conseil a dû ajourner à mardi prochain pour continuer la discussion du règlement.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNES

HAUTE VILLE, Bureau-chef, Place St-Jean, à l'angle de la rue St-Ferdinand
ST-ROCH ..... 73 rue St-Joseph
ST-SAUVEUR ..... 86 rue St-Vallier
ST-JEAN BAPTISTE ..... coin des rues Ste-Catherine et St-Jean
BASSE VILLE ..... coin de la rue Champlain et rue St-Pierre
LEVIS ..... 78 rue Commerciale

Les Succursales de St-Roch, St-Sauveur et St-Jean Baptiste sont ouvertes tous les Samedis et lundis le soir, de 7 à 8 30 heures

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour

Choses municipales

le comité des citoyens à Montréal fait le début de sa campagne électorale

Montréal, 15. — Spéciale.—Le comité des citoyens a tenu hier soir, au Monument National, son assemblée du début de la campagne municipale. M. B. Laporte présidait, ayant à ses côtés le Dr Guerin, candidat à la mairie, et les quatre candidats dont le comité a fait le choix pour le Bureau de Contrôle. Le sénateur Dandurand était également sur l'estrade.

A huit heures et demie, M. Laporte ouvrit l'assemblée et l'on pouvait alors compter dans la salle environ 1500 personnes. Les divers candidats ont parlé, notamment M. Ainey, candidat ouvrier, qui a dit : "Il y a une idée derrière cette liste, remarquez-la ; on donne la part aux ouvriers dans cette représentation, chose que l'on a jamais eue.

Ne laissons donc pas échapper cette occasion d'affirmer nos droits. Je n'ai pas d'expérience dans les affaires municipales, mais ce qui a manqué jusque-là dans la direction des affaires civiques ce n'est pas l'expérience, mais l'honnêteté et je tâcherai pour ma part de rester l'honnête homme que j'ai été jusqu'ici et que vous avez connu comme tel.

D'ici à Mercredi le comité aura choisi tous ses candidats.

—MARDI, 18 janvier, conférence du T. R. P. Hage, à la salle Loyola. N'y manquez pas.

QUEBEC POULTRY ASSOCIATION

l'élection des officiers pour l'année courante. Il y aura exposition annuelle

A l'assemblée annuelle de la Quebec Poultry Association, les officiers suivants ont été élus :

Patron—Sir Lomer Gouin.
Vice-patrons—Hon. J. E. Caron et l'hon. R. Turner.
Président honoraire — Victor Chateauvert.
Vice-présidents honoraires—R. Campbell, P. C. Lacasse.
Président—A. P. Doddridge.
Vice-présidents—Major Patnet et M. Raymond.
Secrétaire-trésorier.—A. A. Lacase.
Comité— A. Dupuis, J. H. Gaulin, L. Bogue, J. A. Barrete, J. B. S. Meisan, E. Archer, Ad. Audet.
Juge.—Victor Fortier, de la Ferme Expérimentale, Ottawa.
Membres à vie—T. M. Houghton, A. E. Pfeiffer.

Il a été décidé de tenir l'exposition annuelle à une date qui sera plus tard annoncée.

Ne pas oublier le joli euchre que le club de quilles NATIONAL donnera pour dames et messieurs, lundi soir prochain, dans les salles des Zouaves.

AVIS AUX ANNONCEURS ?

Notre salle d'échantillons de calendriers et nouveautés en annonce est maintenant prête. Nous avons le plus grand assortiment qui puisse être vu dans la ligne.

Nous représentons les plus grandes maisons de France, d'Allemagne, des Etats-Unis et du Canada.

Lignes exclusives ; au-delà de 3,000 différents sujets.

Téléphonez à 2162--2163 pour un appointement. Nous sommes à votre disposition en aucun temps.

Hâtez-vous, car nous ne vendons qu'un seul sujet dans la ville, nous discartons au fur et à mesure qu'un sujet est vendu à un client.

MARIER & TREMBLAY, Limitée,
Coin des rues Des Fossés et du Pont,
Québec.

A l'enseigne du calendrier monstre.

ATTRACTIONS A L'AUDITORIUM

Le gérant Aloz, de l'Auditorium a engagé une autre attraction pour l'Auditorium, "Dick Whittington" qui se joue actuellement à Boston par la troupe Dsurey Lane Pantomine, de Londres. Dans cette pièce se trouve Mlle Louise Dresser, qui rendra la partie de la fille Hollandaise. Elle chantera plusieurs nouvelles chansons. Mlle Laura Guerite remplira le rôle principal de Dick Whittington. Cette troupe de première classe sera à l'Auditorium les 7 8 et 9 février prochain.

Une autre attraction à voir est Lawrence Irving, fils de Sir Henry Irving, qui apparaîtra avec sa femme Mabel Heakney, dans la brillante comédie "The affinity."

On annonce aussi pour trois soirées le retour de la compagnie d'opéra Hammerstein.

ARRIVEES AUX HOTELS

—Arrivées au Mountain Hill House :—R. Bergeron, Cap St-Ignace ; O. Dufour, Montréal ; J. B. Lacroix, St-Charles ; E. Boivin, J. A. Rouleau, Ste-Claire ; J. Dubé, J. A. Plourde, Rivière-Ouelle ; A. Bélanger, L'Islet ; J. Bolduc, St-Variste ; H. Gagnon, A. Brousseau, St-Ephrem ; W. Blanchet, New-Biddeford ; M. et Mme J. E. Roy, St-Georges ; Donat Caron, M. PP., St-Octave ; J. N. Pouliot, Rimouski ; A. A. Nicole, St-Simon ; O. Poulin, Beauceville ; Mlle Trottier, St-Anselme ; Mme et Mlle C. Fortin, Beauceville ; J. Lessard, St-Ephrem ; M. Couture, St-Bernard ; Mlle R. Brown, Ste-Claire ; Mlle M. Bilodeau, D'Iberville.

Montréal est en pleine fièvre électorale. La candidature du sénateur Lacasgrain à la mairie a jeté le trouble dans le corps du docteur Guerin et bien malin serait celui qui pourrait prédire actuellement le résultat de la lutte pour la mairie.

L'action prise par M. Weldon, le gérant du Windsor, contre le maire et les échevins qui ont voté pour le règlement Carter, une autre bombe qui éclaterait demain à l'hôtel de ville au sujet toujours du voyage à Paris remue ménage excite l'opinion publique et l'on ne parle à Montréal que de questions municipales d'un intérêt plutôt local, surtout si l'on songe à toutes les convoitises que les élections ont allumées dans la ville que la commission royale aurait dû saisir.

ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS

A lire l'annonce de l'assemblée de l'Association des constructeurs de Québec, qui aura lieu lundi soir, le 17 janvier, à 8 heures. On devra procéder à cette réunion, à l'élection des officiers pour l'année courante.

L'ACROBATISME

n'est pas préjudiciable à la longévité. Henry Johnson célèbre le 103e anniversaire de sa naissance

Londres, 14.— Henry Johnson, de Grantham, qui a donné des tours d'acrobatie devant le roi Guillaume IV, roi d'Angleterre et de Hanovre, de 1830 à 1837, vient de célébrer son 103e anniversaire de naissance. Durant 70 ans, il suivit la carrière d'acrobate. Durant 8 années il fit partie du cirque Sanger et fit aussi partie du cirque Hughes et il se rendit en Chine avec ce dernier cirque, où il demeura quatorze ans.

L'acrobate centenaire a aussi donné des représentations devant le roi Edouard VII, alors qu'il était le prince de Galles ; ce dernier lui a envoyé une lettre de félicitations à l'occasion de son 103e anniversaire de naissance.

FAUST AU CANADIEN

La semaine prochaine, au Théâtre Canadien, on jouera Faust, ce drame fantastique dont la réputation n'est plus à faire. Nous nous dispenserons donc de faire l'éloge de la pièce, qu'il nous suffise de dire que le drame est monté par Julien Daoust, exactement comme celui-ci l'a monté déjà au Théâtre National Français de Montréal, en 1901. Depuis lundi, quatre électriciens sont à l'oeuvre pour préparer les effets électriques, à eux se joint toute une bande de machinistes, peintres, etc., travaillant à la construction des décors.

La scène du Brocken sera représentée comme jamais encore elle ne l'a été à Québec. Enfin, M. Daoust ne veut rien épargner pour faire de cette pièce un succès.

Mort soudaine

Une dépêche de Cap St-Ignace, nous apprend, ce matin, le décès arrivé après quatre heures de maladie seulement, la nuit dernière, de Mme Hélène Perrault, épouse de M. Raphael Bernier, agent de Price Bros, à l'âge de 52 ans.

La défunte était la belle-soeur de M. Hubert Bernier, restaurateur, restaurateur rue St-André. Il y aura enquête cette après-midi.

LE PLUS BEAU DE 1910

Les amateurs du jeu de euchre feront bien de ne pas oublier celui organisé par les commis-marchands, et qui sera donné mardi prochain, 18 janvier, au Kent House. On nous assure que cette fête sera la plus belle du carnaval de 1910 : Monde select ; prix riches ; joli voyage ; excellent goûter et causerie agréable, que faut-il de plus pour attirer les amateurs d'amusements au Kent House. Il y aura donc foule mardi soir, au euchre des commis-marchands qui est jusqu'à présent, du moins, la plus belle fête en perspective.

A mardi soir !

AUX VARIETES

La semaine prochaine, la direction a engagé à grands frais, par l'entremise de ses agents à New-York, Les Bellemares, acrobates comiques, les champions du monde dans leur genre Houston et Kirly, chant et danse d'un nouveau genre ; l'artiste peintre M. Fex, dont la représentation est extra. Vous aurez le plaisir d'entendre des chanson illustrées par Mme Romalda, chanteuse anglaise qui arrive directement de Boston. Rien ne pourra rivaliser avec le programme des Variétés cette semaine. 6000 pds de vues toujours de première classe et nous continuerons la distribution des cadeaux. C'est ce soir que le tirage aura lieu, emportez vos programmes et le numéro qu'il y a dessus sert à quelque chose. Hourrah pour les Variétés !

Euchre du club de quilles NATIONAL, lundi prochain, à 7 h. 30 p. m. Les dames et les messieurs pourront y prendre part. Prix des billets : 35 cts.
13 j.—3fs

LETTRE OUVERTE

aux Electeurs de la division Jacques-Cartier

Messieurs,

Permettez-moi de vous remercier très cordialement de l'honneur que vous m'avez fait en voulant bien m'offrir la candidature pour un siège à l'échevinat.

Je suis on ne peut plus flatté de la confiance que vous venez me témoigner en cette circonstance et regrette sincèrement de ne pouvoir accéder à votre désir: premièrement parce que ma santé ne me permettrait pas d'accomplir tous les devoirs de cette charge, et en second lieu, parce que la gérance de la maison que je représente et qui prend une extension toujours grandissante ne me laisserais pas assez de temps à disposer.

Encore une fois, merci!

J. ARTHUR MARIER.

Quartier Jacques-Cartier

Nous, soussignés, électeurs contribuables de la cité de Québec, pour le quartier Jacques-Cartier, prions, par les présentes, M. Napoléon Barbeau, entrepreneur, de la cité de Québec, de se porter candidat comme échevin au siège No 3 du quartier Jacques-Cartier de la cité de Québec, à la prochaine élection.

Onésime Goulet, Zotique Turgeon, Odilon Turgeon, H. St-Cyr, David Racicot, Oct. Feuillault, Chs Riverin, J. Art. Marier, Emile Moffett, Joseph Levasseur, Asp. Poulot, Chas A. Parent, Eug. Chartrain, Chs Grenier, N. P., S. Ed. Gagnon, Paul Emile Gagnon, G. E. Drolet, B. Leclerc, Arthur Lachette, Geo. Bertrand, Odilon Turgeon, J. A. Coutlee, Frs Bourgeard, Joseph Tourigny, Nazaire Fortier, Tobe. Dorval, Follias Berthiaume, L. H. Brunet, Jean Dion, Geo. Légine, W. Trumble, Jacques Bourbeau, Pierre Côté, Nap. Caron, Léon Drolet, Joseph Robitaille, Théo. Maneux, L. Amiibert, L. M. Turgeon, Richard & Co., Chs Lirette, P. Renaud, F. Samsagon, Jos. Ouellet, Georges Maheux, M. Poulot, Victor Coulombe, J. Lavoie, Alphonse Lortie, F. X. Martel, J. A. Provost, Joseph Bouret, Joseph Paradis, Arthur Bilodeau, John Langlois, Jean Gosselin, Wilfrid Blais, F. Nadeau, I. Adhémar Jacques, Lucien Barne, les Palarmeau, J. B. Forgues, Frs Renaud.

Quartier St-Pierre

On nous informe que la candidature de J. Jos. Picard, pour le siège No 3, dans quartier St-Pierre, recueille chaque jour de nouvelles adhésions.

GRAND
Choix de Pianos
ARTISTIQUES

OFFERTS A GRANDE REDUCTION

Nous avons actuellement dans nos salles, un magnifique assortiment de célèbres pianos artistiques Gerhard Heintzman de Toronto, Shickering de Boston, ainsi que des célèbres pianos automatiques Gerhard Heintzman et Autotone de New-York, que nous offrons à grande réduction.

L'assortiment que nous avons est des plus beaux et des mieux choisis, les caisses sont des plus artistiques et les dessins des plus nouveaux.

Nous vous invitons à venir visiter ces magnifiques instruments, même au cas où vous n'auriez pas l'intention d'acheter.

Nous faisons des réductions extraordinaires durant le mois de janvier, donnons des conditions de paiement faciles.

Venez voir ou écrivez, pour vous convaincre.

C. W. LINDSAY, Limitée,
Marchands en gros et détail,
204, rue St-Jean, Québec.

CANADIAN NORTHERN QUE. RY

Après samedi, le 15 courant, il n'y aura plus de chars parlour sur les trains de jour entre Québec et Montréal.

CIE LINIMENT MINARD, LTEE

Messieurs. — J'ai fait usage du LINIMENT MINARD de temps en temps depuis les dernières vingt années. Il m'avait été recommandé par un pharmacien éminent de Montréal, qui l'appelait le "Grand Liniment de la Nouvelle-Ecosse." Il fait le travail du docteur ; il est particulièrement bon dans les cas de rhumatisme et de crampes.

Votre tout dévoué,
G. G. DUSTAN,
Comptable.
Halifax, N.-E., 21 sept. 1905.

NAISSANCES

BEAUCHAMP.—En cette ville, le 13 janvier 1910, l'épouse de M. Ona Beauchamp, une fille, baptisée Marie-Claire-Yvette-Ida.

Parrain, M. Odina Beauchamp ; marraine, Mme Gust. Beauchamp.

GINGRAS.—Le 13 janvier 1910, l'épouse de John Gingras, pressier au "Soleil", un fils baptisé sous les noms de Joseph-Edgard-Adrien.

Parrain et marraine, M. et Mme Edgard Garneau.

—GIGUERE.—M. et Mme J. E. Giguère ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 14 du courant.

DECES

DUPERRE.—A Notre-Dame de la Garde, le 14 janvier, est décédée, à l'âge de 22 ans, Marie-Marguerite-Graziella Duperré, fille de M. J. Bte Duperré.

Les funérailles auront lieu dimanche, à 2 heures p. m.

Départ de la maison mortuaire, No 791, rue Champlain, pour l'église de Notre-Dame de la Garde et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCHE.—Est décédée, vendredi, 14 janvier 1910, Dame Alice Laroche, épouse de sieur William P. Laroche, fille de Robert Larochelle.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 198, D'Aiguillon, à 8 h. 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC.—Est décédée, le 14 janvier 1910, à l'âge de 76 ans, Dame Célina Savoie, épouse de Jean-Baptiste Bolduc.

Service et sépulture lundi matin, à 10 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, 13, rue Park, à 10 heures, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE.—A Montréal, le 14 janvier 1910, est décédé le sieur Edouard Couture, âgé de 58 ans, époux de dame Célina Dubois.

Le défunt était le beau-frère du Dr Edgar Morin, de Lévis.

Les funérailles auront lieu à Montréal, lundi, le 17 courant.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON.—Est décédée, à la Basse-Ville, le 14 janvier 1910, à l'âge de dame Marcelline Michaud, épouse de sieur Eug. Gagnon, tonnelier.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 38, rue St-Pierre, pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOMPIERRE.—Le 13 janvier 1910, est décédée, à St-Roch, à l'âge de 43 ans, Dame Eléonore Beaudoin, épouse de Damase Dompierre, employé civil.

Les funérailles auront lieu lundi, le 17 courant, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 361, rue Des Fossés, à 7 h. 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

14 janv—2 fs

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY.—A St-Roch de Québec, le 14 janvier 1910, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Joseph-Alfred Tremblay, époux de Dame Zélia Coulombe, employé de la maison Georges Tanguay.

Les funérailles auront lieu le 17 courant, à 9 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, No 367, rue St-Vallier, à 9 h. 15, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

14 janv—2 fs

BERNARD. — Marie-Laetitia Paquet, épouse de Arthur Bernard, entrepreneur-couvreur, Rivière-du-Loup, est décédée, le 14 janvier, à l'âge de 31 ans et 7 mois.

Les funérailles auront lieu lundi, le 17, à 9 heures, à la Rivière-du-Loup.

Départ de la maison mortuaire à 8 h. 15, chemin Fraserville, pour l'église St-François-Xavier et de là au cimetière de la paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Prière aux journaux de Montréal de reproduire. 14 janv—2 fs

MESSE DE REQUIEM

BARRY.—Une messe de requiem sera chantée, mercredi matin, à 8 heures, à la Basilique pour le repos de l'âme de mademoiselle Barry (Francoise). Toutes les anciennes élèves du couvent des Ursulines sont respectueusement invitées à y assister.

15, 18 janv

Après les Fêtes on mange les Sardines Club de Golf.

JOSEPH ROY
Voitures simples et doubles

Tél. 2665. Résidence : 187, rue Bagot.
Poste du Boulevard Langelier : Tél. 2390

En mon absence au poste du Boulevard veuillez demander mon employé M. JOSEPH LAMONDE, ou au téléphone 2665.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA DIPHTERIE.

ELECTIONS D'OFFICIERS

A la dernière assemblée du Cercle St-Vallier No 20 de l'Alliance Nationale, tenue le 12 courant, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1910 : Suggéré substitut du président général, Alph. Poullot; président, M. J. O. D. Drolet, réélu; vice-président, Jos. Prunéau, réélu; secrétaire-archiviste, Edouard Poitras, réélu ; secrétaire-financier, L. J. B. Lépine, réélu; médecin examinateur, Dr Art. Leclerc, réélu; commissaire ordonnateur, J. L. A. Parent, élu; introducteur, J. E. Hamel, réélu; comité d'arbitrage, L. T. Poitras, Ulric Cantin et Lucien Létourneau.

Le Cercle St-Vallier No 20 a raison d'être fier du résultat financier de l'année qui vient de s'écouler. Malgré qu'il y ait eu à payer de fortes indemnités de maladie, il a accumulé à sa caisse des malades un capital dépassant de plus de $1,100 le montant de la réserve exigé par les statuts de l'Alliance Nationale. De plus, avec une minime contribution de 20 cts par mois pour sa caisse générale, il a eu, toutes dépenses payées, accumulé un joli surplus à cette caisse. C'est dire que le Cercle St-Vallier est l'un des plus prospères et qu'il offre une sécurité absolue à ses membres.

Elections municipales

CAP CHATTE

On nous écrit de Cap Chatte : Par une belle matinée d'une température splendide, l'élection des conseillers s'est faite ici lundi, de la manière la plus paisible. Bien que l'on s'attendait à des surprises, nos amis n'avaient aucun doute sur le résultat de la lutte et nos bons bleus entrevoyant la perspective d'une défaite humiliante, avaient complètement mis bas les armes. Nos amis, MM. J. Bte Chrétien et Télesphore Labrie ont été élus par acclamation.

ST-ISIDORE, DORCHESTER

St-Isidore, Dorchester, 14.—A une assemblée de notre conseil, tenue le 10 courant, MM. Louis Nadeau et Antoine Aubé ont été nommés conseillers municipaux.

Revenu de l'Intérieur

Ottawa, 15. —Spéciale.— Au revenu de l'Intérieur, le rapport pour le mois dernier annonce que ce département a contribué la somme de $1,522,718 au trésor fédéral contre $1,339,842 pour décembre 1908. Sur ce total, il y a $907,298 pour les spiritueux, $115,369 pour le malt, $431978 pour le tabac, et $34,747 pour cigares. L'inspection du gaz, lumière électrique, des poids et mesures, a rapporté $15,000 pendant le dernier mois.

Hâtez-vous de réserver vos billets chez Lavigne pour la conférence du T. R. P. Hage, mardi, 18 janvier, à la salle Loyola.

A Saint-Joseph de Lévis

A l'issue de la grand'messe demain, à St-Joseph de Lévis, M. le maire Couillard, présentera au nouveau curé, l'abbé Hippolyte Bernier, une adresse de bienvenue et lui introduira les principaux paroissiens.

ROULE-TA-BOSSE

AU THEATRE POPULAIRE

"Roule-ta-Bosse" est le plus beau mélodrame que l'on ait encore joué au Théâtre Populaire", nous disait hier l'un des égisseurs. "Cette pièce contient des scènes comiques et des scènes tragiques juste la proportion qui fait les grois succès".

C'est ainsi qu'un nom grotesque couvre quelquefois une oeuvre de grande valeur. "Roule-ta-Bosse" offre plusieurs bons rôles. Villeneuve dans Gargousse (intravesti), Guiraud dans "Roule-ta-Bosse", MM. Durand, Tremblay, Petitjean ; Mmes Devoyod et Tremblay seront aux premiers rangs.

Mise en scène, décors, rien ne manquera au spectacle. Dès lundi donc on se rende donc en foule au Théâtre Populaire, dès lundi.

L'UNION SAINT-JOSEPH DU CANADA

Conseil de Québec, No 29

AVIS

L'assemblée générale annuelle de ce conseil, pour la réception des rapports et l'élection des officiers pour l'année 1910, aura lieu à la salle Martineau, 133 rue St-Joseph, vendredi le 21 janvier courant, à 8 h. p. m.

Tous les membres sont instamment priés d'être présents.

Par ordre.
Le secrétaire,
15, 19, 20 J. A. GRAVEL.

Lundi soir prochain, dans les salles des Zouaves, euchre bien organisé, pour dames et messieurs. Succès assuré. 13 j.—3fs

RESTAURANT A VENDRE

Restaurant salle à manger, dans un centre d'affaires de St-Roch, à vendre à bonnes conditions pour cause d'abandon des affaires et de départ. S'adresser par lettre à "X. Y. Z." "Le Soleil."

Le grand débit de chaussures que nous avons fait en décembre nous permet de continuer l'escompte de

15 à 35
POUR CENT

sur tout notre stock de chaussures

J. Gilbert & Cie
294, Rue St-Jean

5 janv—n. o

Les Grands Magasins de Québec-Centre

La plus Grande Vente à Québec.

Faguy, Lepinay & Frere
254-264, rue St-Jean

La Vente la plus avantageuse.

NOTRE Grande Vente bat son plein, les marchandises s'enlèvent avec une rapidité extraordinaire. Rendez-vous et venez profiter des nouvelles occasions.

Occasions dans les Manteaux

Manteaux en drap noir, demi-ajustés, coupe élégante et garantie.

Valeur $18.00 pour $11.78
" 9.00 " 6.30
" 25.00 " 16.50
" 21.75 " 14.85
" 21.50 " 14.75
" 13.50 " 9.35

(Voir la vitrine)

Bas et Guêtres de Dames

Bas "Llama" en cachemire noir uni, valeur spéciale 39c pour 33c

Guêtres noires, 7 boutons, valeur 35c pour 26c

Tuques en laine de toutes couleurs, valeur 50c pour 38c

Set, tuques et ceinture, en laine fantaisie, valeur $1.00 pour 75c

Habillements pour Hommes

Jolis complets en tweed mélangé.

Valeur $9.00 pour $5.79
" 13.50 " 7.89

Pardessus en tweed, de qualité pesante, derniers styles, réduction 20 p. c

Chemises pour Hommes

Chemises négligées, en bon coton, encolure 16½ et 17 pouces 90 pour 59c

Chemises de couleurs, devant empesé, tous les points, valeur $1.00 pour 79c, $1.25 pour 89c

Mouchoirs pour hommes, en bonne toile, valeur $1.65 pour $1.35 la douzaine.

Mouchoirs en toile, avec ourlets larges ou étroits, valeur $3.00 pour $1.50 la douzaine.

Faguy, Lepinay & Frere
254 264, RUE ST. JEAN.

Tortures d'une nuit

le steamer "Czarina" est jeté à la cote et 30 personnes périssent

Marshfield, Ogn., 13. — Harry Kentzell, premier assistant ingénieur et le seul survivant du naufrage du steamer en fer "Czarina," qui s'est perdu au nord de Coo's Bay Bar, causant une perte de trente vies. Tous les efforts de la flottille de sauvetage des Etats-Unis et des citoyens ont été vains.

Une immense vague avait tout emporté sur le steamer et Kentzell lui-même fut lancé à la mer et ne dut son salut qu'à sa force d'endurance physique, s'étant cramponné à une pièce de bois. Il fut rejeté à la côte et perdit connaissance.

Vers le matin, on aperçut dans le seul mât restant, six formes humaines, qui bientôt abandonnèrent leur poste, faute de forces, et tombèrent à la mer les unes après les autres, puis on ne les revit plus. Ceux qui ont eu suffisamment de forces pour résister jusqu'au matin, durant cette terrible nuit sont entre autres le capt. Duggis, le second maître John McNichols, 1er officier Jas. Hughes, Harold Millis, le seul passager qui était le fils du général C. J. Millis, de la Southern Pacific Company, à Marshfield.

POUR REGLER

la question des écoles publiques et des écoles libres

Paris, 14.—M. Briand, président du conseil, dans un entretien avec un rédacteur du "Journal des Débats", a dit qu'une législation nouvelle interviendra prochainement pour régler la question des écoles publiques et des écoles neutres.

La future loi sera faite dans le but d'arriver à un contrôle constant des écoles libres par l'Etat.

Le "Journal des Débats" considère cette mesure comme une réponse au manifeste contre les écoles laïques publié par les évêques, l'automne dernier.

Par respect

Tous les convois du Québec Central qui étaient sur la route mercredi après-midi ont suspendu leur marche durant une heure, pendant laquelle avaient lieu à Sherbrooke les obsèques de M. Steele, surintendant de ce chemin de fer.

De Lévis, un convoi spécial est parti le même midi, transportant gratuitement à Sherbrooke pour les funérailles de M. Steele, des employés et amis du défunt.

Scandale municipal

Ottawa, 14. — Spéciale. — Certains détails d'une gravité exceptionnelle viennent d'être portés à la connaissance du maire Hopewell, d'Ottawa. Il s'agirait d'un scandale municipal, six Italiens ayant déclaré avoir donné un pot-de-vin à un ou plusieurs employés subalternes de l'hôtel de ville, afin d'être employés par la ville.

Une enquête se poursuit, pour savoir jusqu'à quel point cette assertion est vraie.

Mme ALICE LAKIN
Contralto qui chantera au concert de la Société Symphonique, le 26 du courant, à l'Auditorium.

Il faudrait une page entière de ce journal pour vous expliquer pourquoi l'Emulsion Scott est un tel aide pour la consomption. Le fait est simple, parce que c'est simplement une cause de force, plus de force et encore de la force. Chaque dose de l'Emulsion ajoute de la force. Aussitôt la perte de chair et de force cesse. Alors vous ressentez plus de force que nécessaire pour les travaux ordinaires et le surplus sert à chasser la maladie.

Continuez à ajouter de la force ! rien ne le fait aussi sûrement que l'Emulsion Scott Continuez à prendre, de l'Emulsion et prenez également toute la clarté et tout l'air frais que vous pourrez.

En Suisse, la rue principale de St-Moritz, le grand centre des sports d'hiver

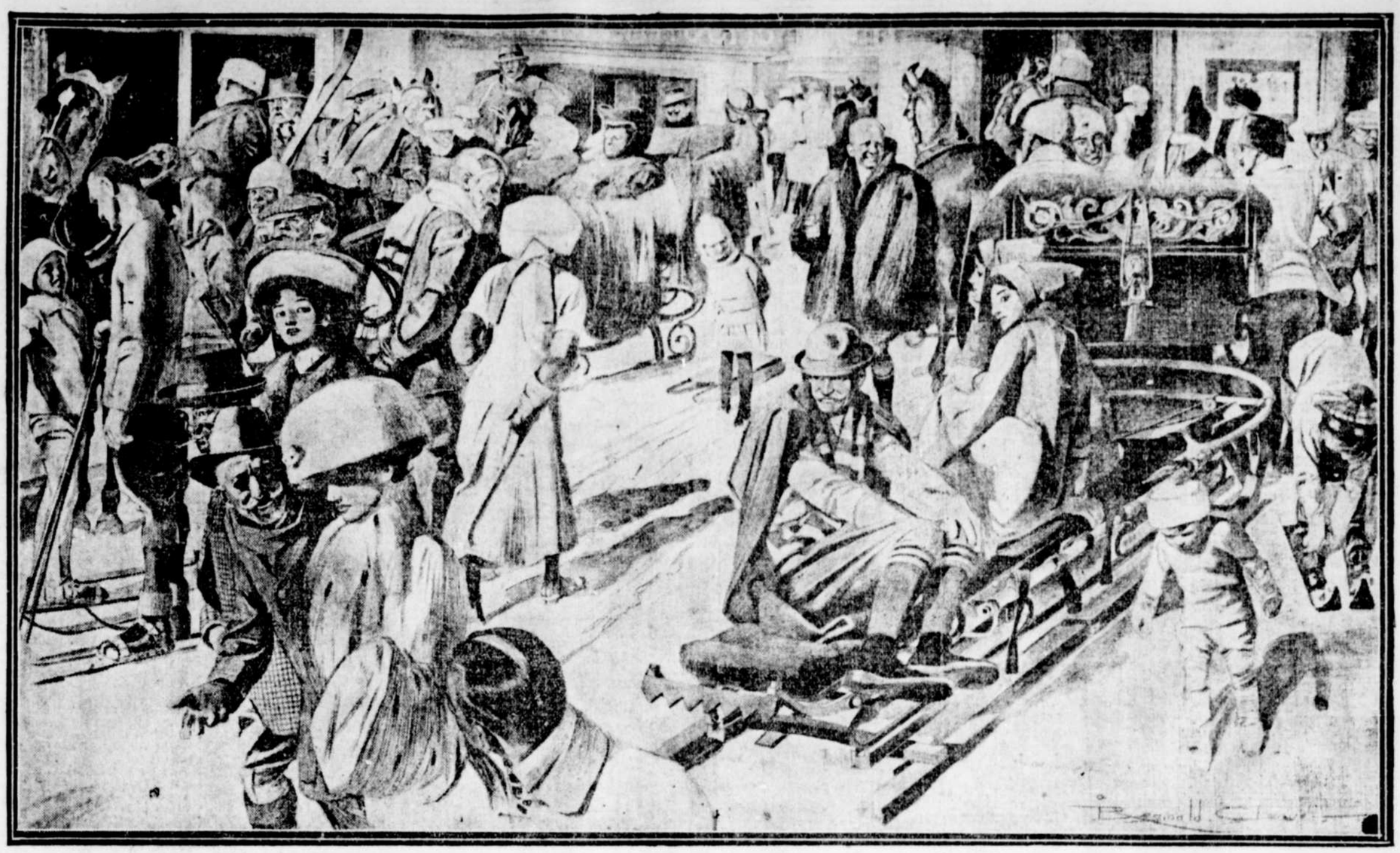

Cette gravure que nous reproduisons du "Graphic," de Londres, peut donner une idée à nos lecteurs de la vogue dont jouissent actuellement les sports d'hiver en Suisse. — La vignette est accompagnée des commentaires suivants que nous traduisons : "Notre artiste écrit : Les sports d'hiver continuent à St. Moritz jusque dans la première semaine de mars—la semaine du Grand National, le gros événement du toboggan sur la célèbre piste Cresta. Ceci, comme le "Grand Prix" à Paris, est la marée haute de la saison ; après lui, c'est le baissant qui commence. Février est chargé d'événements sportifs et sociaux ; la coupe Ashbourne pour toboggans et le Bobsleigh Derby sont à la tête, tandis que chacun des sports d'hiver qui a été inventé jusqu'ici, reçoit justice entière. Tous les "favoris" sont ici en vue, et les débutants se frappent un peu partout, sur la neige ou sur la glace, en faisant leur apprentissage. Les voitures — toutes de fourrure, de glands et de dorure — coulent sur la neige, — les plus vieux s'y installent et les autres les suivent ,faisant queue sur des toboggans. — On les rencontre sur la rue principale, sur la grande route ou à l'hôtel, à l'heure du thé ; aujourd'hui un breuvage international pour lequel toutes les nations à St. Moritz, se hâtent d'arriver entre quatre et cinq heures de l'après-midi. Des carnavals sur la place, des fêtes vénitiennes, bals et cotillons surchargent chaque jour même dans les heures qui ne lui appartiennent plus."

LE JAPON

appréhende la prétendue politique pacifique du président Taft

Tokio, 13.— Le "Yorodzu" regrette que le président Taft ait transformé la politique de M. Roosevelt dans le Pacifique en une politique prétendue pacifique, mais en réalité agressive, ainsi que le prouvent et la pression exercée sur les républiques de l'Amérique centrale et la dernière proposition au sujet des chemins de fer de Mandchourie.

Le journal pense que le Japon pourrait accepter cette proposition en principe, mais la Russie aussi bien que le Japon la rejetteront parce qu'elle n'est pas nécessaire pour assurer la bonne administration des lignes de Mandchourie.

Les chauvinistes assurent que la proposition a été inspirée par l'Allemagne.

Le docteur Terao, professeur de droit international à l'Université de Tokio, dit que l'Amérique s'est ralliée à l'impérialisme et a bandonné la doctrine de Monroe. Il croit que la proposition américaine peut avoir été faite parce que l'Amérique craint la concurrence commerciale des Japonais, qu'elle considérait apparemment comme un peuple encore dans l'enfance.

Un coup de théâtre

Montréal, 14.— Spéciale.— Hier, à la commission des finances, l'échevin Robinson a protesté contre l'ajustement des dix mille dollars d'augmentation de salaire et a quitté son siège. Il se plaint qu'il y a encore du patronage dans la distribution.

ATTRACTION MUSICALE A L'AUDITORIUM

Comédie musicale et opéra avec jolies filles, excellents chanteurs et danseurs, belle musique, comédiens, brillants costumes et effets électriques par la troupe Lucia Nola, qui a remporté des succès remarquables partout où elle a donné des représentations.

Le gérant Aloz a été heureux en ayant l'avantage d'engager la compagnie d'opéra Lucia Nola pour des représentations à l'Auditorium. Le répertoire de cette troupe est brillant et de nature à satisfaire tous les connaisseurs de belle et bonne musique opératique. Il suffit de mentionner "Fra Diovolo", le Mikoda, la "Bohemian Girl", et le succès du théâtre Wallack, de New-York, "The Show Girl", pour assurer des salles combles durant le séjour de la troupe d'opéra comique Lucia Nola, à notre Auditorium, la semaine prochaine. Il y aura deux matinées, mercredi et samedi.

LUCIA NOLA
A l'Auditorium la semaine prochaine

CONSEIL

de l'Union Saint-Joseph du Canada de Lévis, No. 110

Les membres de l'Union St-Joseph du Canada ont appris avec regrets la mort de leur confrère Adrien Robitaille, frère de leur estimé président.

Proposé par le confrère Agapit Duellet, secondé par le confrère W. Samson que les plus vives sympathies soient offertes à la famille ainsi qu'au président de notre Conseil.

Proposé par le confrère Barthélémi Pelletier secondé par le confrère Albert Blais, que tous les membres assistent aux funérailles, avec leurs insignes. Proposé par le confrère Henri Côté que copie des présentes résolutions soient adressée à la famille et au journal "Le Prévoyant". Adopté.

BARTH. PELLETIER,
Vice-président.

H. COTE,
Secrétaire.

DANS LA MILICE

le major Fages est transféré à Halifax

Le major A. O. Fages, commandant du dépôt de régiment numéro 5 du régiment d'infanterie Royal Canadien, vient d'être transféré à Halifax où il se rendra au commencement d'avril.

Le major Fiset, de Fredericton, remplacera le major Fages à Québec.

SON MARI ETAIT UN IVROGNE

Une dame qui guérit son mari de l'ivrognerie raconte comment elle acquit le bonheur chez elle.

UNE LETTRE PATHETIQUE

J'avais déjà pensé à me servir du remède sans saveur "Samaria" pour guérir mon mari de l'habitude de s'enivrer mais je craignais qu'il ne s'en aperçut. J'ai hésité ainsi pendant huit jours, mais un soir qu'il rentrait ivre après avoir dépensé presque tout son salaire, je me décidais à agir pour sauver notre foyer. J'envoyai chercher votre remède et le versai dans son café à midi et encore au soir, guettant l'effet qu'il produirait et priant pour qu'il fut favorable. Il ne s'en est jamais aperçu et je n'ai plus hésité à lui en donner régulièrement. J'eus bientôt le plaisir de l'entendre dire à un ami qu'il prenait le whisky en dégoût. Ce fut le commencement de sa guérison et je n'avais pas fini de lui donner tout le traitement qu'il avait complètement cessé de boire. J'en ai envoyé chercher d'autre, de crainte qu'il ne recommence, mais ce fut inutile et je suis redevenue heureuse dans mon chez moi et je prends ma part des douceurs de la vie. Mon mari est toujours attentif et aimant et il est inutile d'ajouter que je pense tout le bien possible de votre remède. 94

PAQUET A ESSAI et brochure contenant tous les détails, témoignages et prix, envoyés dans une enveloppe ordinaire, cachetée, sur réception d'un timbre de 2 centins. Correspondance confidentielle. Adressez : THE SAMARIA REMEDY Co., 58, Jordan Chambers, rue Jordan, Toronto, Canada.

Au Quo Warranto

Montréal, 14.—Un bref de quo warranto a été pris contre le maire et les échevins qui ont voté pour le règlement Carter.

AVIS

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, 1907, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du dix-huitième jour de novembre 1909, constituant en corporation MM. Louis Létourneau, négociant, Napoléon Bolvin, manufacturier, Eugène Lamontagne, commerçant, Aimé Auger, comptable, Jean Eugène Lamontagne, comptable, et Joseph Samson, marchand, tous de la cité de Québec, dans les buts suivants :

Pour faire le commerce de bois en général, préparer, manufacturer, tourner, et toutes sortes d'ouvrages en bois, ou tout autre commerce jugé nécessaire pour le développement des objets de la compagnie, sous le nom de "Automatic Wood Box and Turning Company", avec un capital total de dix mille piastres ($10,000.00), divisé en cent (100) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Québec.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-huitième jour de novembre 1909.

JOS. DUMONT,
Sous-secrétaire de la Province.

LA BIERE BOSWELL
Boisson et Véritable Nourriture

Avez-vous jamais pensé qu'en prenant un verre de bière, vous avez non-seulement une boisson, mais aussi une nourriture ?

La Bière "Boswell" est un produit d'orge Canadienne, venant d'où croît la meilleure orge au Canada.

L'orge contient le plus de nourriture de tous les grains —à l'exception seul du blé·

Pour la bière Boswell nous cherchons, à grands soins, à trouver le meillenr Houblon—ne prenant que le choix du Houblon de Bohême (de Bohême vient le meilleur houblon du monde).

C'est le Houblon dans la bière qui en fait un tonique si précieux pour les nerfs.

Pour qu'une bière soit vraiment salutaire et facile à digérer, il faut qu'elle soit bien "mûrie".

La Bière Boswell est mûrie dans des futs, à une température fixe pendant des mois et des mois.

THE NATIONAL BREWERIES, LIMITED,
..... SUCCESSEURS A .....
BOSWELL & BROTHER LIMITED,
FONDEE EN 1668.
BRASSEURS, - - - - - - QUEBEC.

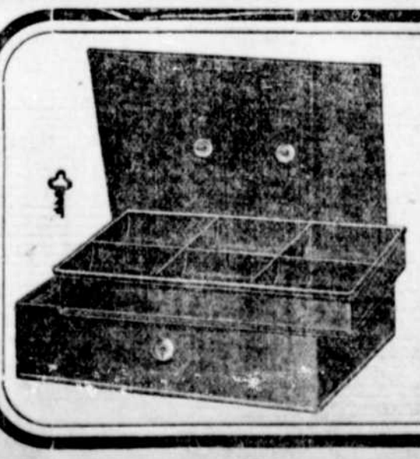

Grande Vente à Réduction
PENDANT LE MOIS DE JANVIER
Certaines marchandises réduites à plus de 20 p. c. de leur valeur.
Ne manquez pas surtout de voir notre dernière nouveauté en fait de boîtes à argent.
I. P. DERY & FILS
LIBRAIRES IMPORTATEURS
59, DALHOUSIE, Québec

A NOS CORRESPONDANTS

Sous ce titre, je répondrai à toutes les lettres qui me seront adressées, simplement signées d'un pseudonyme, pourvu qu'elles soient convenables et qu'elles traitent de sujets d'intérêt général. Je publierai aussi les manuscrits qu'on m'enverra si le bon sens et la grammaire y sont suffisamment respectés. Adressez : Ginevra, "Le Soleil." Québec.

Causerie Féminine.

LA LUITE CONTRE LA TUBERCULOSE

Une assemblée très importante de la Ligue Anti-tuberculeuse a eu lieu cette semaine dans le but d'organiser une exposition qui se tiendra dans le cours du mois prochain, dans notre ville, et qui durera une dizaine de jours.

On y fera des démonstrations à la fois simples et ingénieuses des causes multiples qui prédisposent à cette maladie ; des précautions hygiéniques qui en préservent ; de la facilité de la guérir, pourvu qu'elle ne dépasse pas le premier degré ; de procédés modernes de désinfection qui suppléent à l'isolement absolu, très difficile à exiger pendant une période qui, chez un malade bien soigné, peut atteindre dix ans.

Je conseille à toutes celles de mes lectrices qui en auront les loisirs, et quelle est la femme qui n'a pas le temps de contenter sa curiosité, de ne pas se borner à une visite superficielle à cette exposition, mais de suivre, si c'est possible, la série de conférences qu'y donneront nos meilleurs spécialistes sur cette grave question dont personne ne songe à contester l'importance.

Il ne faudra pas craindre que ces messieurs parlent un langage scientifique inintelligible pour la masse des auditeurs, ils se mettront, au contraire, à la portée de toutes les intelligences et de l'instruction la plus rudimentaire.

Il y aura des séances spéciales pour les écoliers et les écolières, que la compagnie des tramways avec la même courtoisie que le "Montreal Street", en semblable occurrence, transportera sans doute gratuitement.

Si le local est convenable, on pourrait aussi organiser des démonstrations culinaires pour enseigner aux femmes du peuple à préparer une nourriture saine et réconfortante, sans dépasser la somme allouée par le modeste budget ; mais en éliminant une trop forte proportion de charcuterie, ou de conserves, qui forment trop souvent la base du repas des ouvriers.

Elles apprendraient aussi à confectionner des aliments légers pour les malades : les bouillons, les consommés, les manières diverses d'apprêter les oeufs, les simples desserts seraient une révélation pour bien des femmes qui ont à stimuler l'appétit récalcitrant d'un invalide ou d'un convalescent, et leur deviendraient une aide efficace qui hâterait la guérison.

J'espère que mes lectrices comprendront qu'il ne s'agit point ici d'une oeuvre de bienfaisance ordinaire, cette question de la tuberculose les intéresse directement, car elle peut compromettre l'avenir de notre race, et dans toutes nos familles elle peut atteindre quelqu'un de cher, si nous ne faisons bonne garde.

C'est la femme qui est chargée du gouvernement domestique, c'est elle qui doit se convaincre des dangers qui menacent le foyer ; c'est elle qui doit juger en quoi le système actuel est défectueux et qui doit accomplir les réformes sanitaires. Elle ne doit pas se fier aux rapports plus ou moins fantaisistes de ceux qui visiteront l'exposition avant elle, elle doit voir et comprendre par elle-même, afin de pouvoir lutter ensuite contre l'ignorance et contre les préjugés.

Pour que le mouvement soit efficace, il faut évidemment que la classe dirigeante donne l'exemple, que la femme instruite et intelligente sacrifie un peu de son temps et même quelques plaisirs pour aider, de son travail et de son influence, une oeuvre éminemment patriotique.

Le comité montréalais donnait chaque jour, à cinq heures, dans les salles où se tenait l'exposition anti-tuberculeuse, un thé sous le patronage d'une de ses membres, où l'élite de la société venait prendre une tasse de chaud breuvage et grignoter un gâteau en versant une légère cotisation en faveur des tuberculeux. L'assistance étant très nombreuse, la charge était minime pour chacune, et ce seul item a dû produire une somme rondelette.

Les québecquoises n'ont pas l'imagination moins vive que les montréalaises, et proportion gardée, elles sont encore plus charitables, parce que chez nous les fortunes sont moins grandes, elles trouveront bien dans leur coeur des ressources pour servir une très grande et très juste cause.

Ginevra

Québec 12 janvier 1910.

A LA MEMOIRE DE FRANCOISE

La tombe de "Françoise" s'est ouverte et fermée sans que j'aie pu y jeter avec une prière, mes sincères et profonds regrets. A l'heure où paraissait la dernière page féminine, j'apprenais qu'elle avait été emportée brusquement par une congestion cérébrale, et je ne suis pas encore parvenue à assimiler la pensée de sa mort soudaine avec le souvenir affectueux et si vivant que je garde d'elle.

Je ne puis croire, surtout, que sa bonne et vaillante plume soit à jamais brisée, et que nous ne lirons plus rien qui soit signé de son fraternel pseudonyme.

"Françoise" fut la première femme attaché à la rédaction d'un journal français, au Canada, elle possédait des qualités éminentes, une activité sans bornes, et une correction de style qu'un bon nombre de littérateurs de chez nous pouvaient lui envier : ce qui nous acheta le droit d'exprimer notre pensée et d'exercer dans une certaine sphère une influence qui peut varier suivant le talent ou les idées de la chroniqueuse, mais qui n'en est pas moins réelle et permanente, et à laquelle ces messieurs ne dédaignent pas, parfois, d'avoir recours.

"Françoise" aimait ces travailleuses de la plume, auxquelles elle avait ouvert une carrière conforme à leurs goûts et à leurs aptitudes. Depuis le temps déjà lointain du coin de Fanchette à la "Patrie", Ginevra eut plus d'un témoignage de sa bienveillance et de son amitié, et c'est du fond du coeur qu'elle offre à la mère de la chère disparue et à toute sa famille, sa sympathie et ses condoléances.

LE COFFRET

Ma mère, pour ses jours de deuil et de souci,
Garde, dans un tiroir secret de sa commode,
Un petit coffre en fer rouillé, de vieille mode
Et ne me l'a fait voir que deux fois jusqu'ici.

Comme un cercueil la boîte est funèbre et massive
Et contient les cheveux de ses parents défunts,
Dans des sachets jaunis aux pénétrants parfums,
Qu'elle vient quelquefois baiser, le soir, pensive !

Quand sont mortes mes soeurs blondes, on l'a rouvert
Pour y mettre des pleurs et deux boucles frisées !
Hélas nous ne gardions d'elles, chaînes brisées,
Que ces deux anneaux d'or dans ce coffret de fer.

Et toi, puisque ton front vers le tombeau se penche,
O mère, quand viendra l'inévitable jour
Où j'irai dans la boîte enfermer à mon tour,
Un peu de tes cheveux, que la mèche soit blanche.

GEORGES RODENBACH.

LA SERVANTE

De Monsieur le Curé

Le presbytère est une longue bâtisse à un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée, exposée en plein midi, précédée d'une sorte d'esplanade qui se trouve en contre-bas de l'éminence qui supporte l'église, et de la place du village où se case la mairie. Un jardinet mal cultivé s'étend derrière la maison du curé. Celui-ci voit de ses fenêtres se profiler sur le ciel bleu l'inélégante silhouette de la masure qui sert de temple au bon Dieu et que les hommes ne veulent point réparer, le toit pointu de la mairie et les grandes croix noires dans le cimetière, laissées debout par les orages.

Sur l'esplanade picorent des poules et des coqs, de maigres canards et des pintades. Sous un appentis, adossé au mur de soutènement, vit un de ces animaux que le paysan n'ose appeler autrement que "le compagnon de St-Antoine."

C'est en ce domaine et sur ce peuple fort indiscipliné que règne la servante de monsieur le curé, appelée Bibiane.

Bibiane a aujourd'hui cinquante-cinq ans. Elle naquit dans un pauvre village de la plaine de parents honnêtes mais riches, — c'est-à-dire possédant un ou deux hectares de terrain, — et qui la destinèrent, dès le berceau, à la royauté dimestique dont elle est aujourd'hui revêtue, et qui selon eux devait constituer à leur fille un sort glorieux. Bibiane fut élevée dans ces idées.

Son enfance fut pieuse, et son adolescence exempte de toute pensée d'ambition ou d'amour. Elle vécut dans sa famille jusqu'à l'âge de quarante ans, attendant avec une légitime impatience qui sonnât l'heure de cette quarantième année, car sa carrière lui était fermée jusqu'alors, de par les règlements ecclésiastiques.

Cette longue attente ne fut pas sans lui aigrir quelque peu le caractère. Elle travaillait beaucoup parmi les siens. Elle apprenait l'ordre, l'économie et la science difficile du ménage. Elle recueillait avec soin les recettes gastronomiques transmises par plusieurs générations d'aïeules à ses parents et à ses amis. Enfin, l'heureux jour arriva. Nous serions par trop présomptueux en voulant décrire ici la joie prodigieuse qui la rendit pour quelques heures véritablement aimable.

Bibiane, pendant les premières semaines de son ministère chez le vénérable curé de J...., fut un ange de douceur, de patience et de bonté. Elle effaça modestement, accueillit avec déférence les compliments que lui portèrent une douzaine de commères fort empressées auprès d'elle. Elle répondit aux avances du maire, gratifia le maître d'école d'une ou deux paires de sabots. Elle flatta le chien de monsieur le curé, lui fit l'éloge de ses poules, vanta le précieux embonpoint de "l'animal habillé de soie."

Hélas ! Quel changement !

Aujourd'hui Bibiane se livre à de regrettables écarts de langage. Elle dit par exemple :

—"Mes" poules sont assez grasses pour que j'en aille vendre quelques couples au marché. De "mon" argent, j'achèterai un rabat à monsieur le curé et une douzaine d'assiettes en faïence pour "ma" salle à manger, car "ma" vaisselle n'est vraiment pas suffisante.

A une dévote prenant des informations, elle répond :

—"Nous" dirons, demain, "notre" messe vers neuf heures, attendu que "notre" ami l'archiprêtre de Saint-Felmase viendra dîner avec "nous." Quant à "notre" sermon de dimanche, il aura pour texte le martyre de "notre" patron saint Paul. Est-ce que vous ne "me" donnerez pas des fleurs pour ne "me" donnerez pas des fleurs pour demoiselle ? "Mes" congréganistes ont oublié d'apporter des bouquets.

Elle s'oublie quelquefois à parler ainsi en présence de son maître qui n'ose la gronder.

Bibiane est charitable à sa manière. Elle donne volontiers à tous les pauvres, mais elle a des préférences pour tel ou tel, qui reçoivent avec la tranche épaisse de pain bis les rogatons de la cuisine, voire un morceau de fromage coupé exprès à la meule, voire encore un verre de vin, un cornet de tabac à priser, extrait du pot de grès que monsieur le curé envoie remplir à la ville chaque mois.

Mais Bibiane déteste les visiteurs qui arrivent impromptu, car elle aime à faire parade de ses talents culinaires, et c'est à grand regret qu'elle sert le maigre ordinaire du curé. Puis il ne lui plaît guère de remuer les tas de linge empilés dans "son" armoire, de mettre des draps neufs au lit des "étrangers," d'user une bougie entière pour le service de l'hôte. Aussi quand monsieur le curé invite ses cousins ou ses amis à sa table, elle commence par le tenacer vertement ; ensuite huit jours durant, elle rappelle chaque jour qu'il n'y a plus que trente francs dans "sa" bourse, que le trimestre n'écoule que dans cinq semaines, que monsieur le curé va se trouver sans argent, que ce ne sont ni ses amis ni ses cousins qui lui en donneront, que le beurre est hors de prix, la viande de mauvaise qualité à cause de la saison.

Les invités se présentent. Ils sont reçus avec un sourire farouche, mais ils s'attablent à un festin pantagruélique. Dès qu'ils sont partis, Bibiane apporte à son maître ses économies personnelles, assurant que, si cela continue, monsieur le curé sera obligé de faire banqueroute.

Bibiane est bavarde. Seulement, comme elle est fière aussi, elle ne se commet point avec toute sortes de gens. Elle choisit ses confidentes. Cependant, elle n'est ni médisante ni délatrice. Ses écarts de langage n'ont d'autres sujets que les petits événements du jour, la louange de monsieur le curé, les incongruités commises par le porte-larit et autres menus devisettes.

Bibiane est gourmande. Elle s'en confesse. A tout péché miséricorde.

Bibiane est impérieuse. Elle entend que monsieur le curé suive ses conseils. Elle veut qu'il mette sa douillette ouatée pour sortir la nuit ; qu'il ait des rabats bordés de perles de verre au lieu d'un liséré de batiste ; qu'il ne se serve de sa tabatière d'argent que le dimanche et les fêtes carillonnées, une simple tabatière de cuir bouilli suffisant pour les jours ouvrables. Elle entend qu'il fasse une heure de promenade après chaque repas. Elle lui cache sa monnaie, afin qu'il ne la distribue pas à tous les mendiants du chemin.

Bibiane est colère. Que "son" chat lui vole un os, elle le bat comme plâtre. Quand les enfants de choeur boivent le vin blanc de la messe, elle a grand'peine à ne pas leur octroyer ce que le vulgaire nomme une gifle.

Bibiane est longue, sèche, maigre. Son visage osseux est recouvert d'une peau parcheminée. Elle a des pommettes saillantes, des yeux gris ternes, abrités sous d'épais sourcils, une bouche meublée de longues dents jaunes. Ses pieds séduiraient un gendarme.

Bibiane est coquette. Elle ne porte que des robes de laine grise que recouvre à demi un tablier de cotonnade bleu.

Dieu la conserve à son maître !

Charles Buet.

L'INFORTUNEE.....

Pauvre mère ! Pauvre chère !

Oui, pauvre mère !... Son fils sur lequel reposaient toutes ses espérances, son unique fils aîné d'un amour plus que passionné, ce fils où elle voyait l'image et le souvenir d'un époux regretté ; ce fils dis-je, cet amour lui a été enlevé...

Pauvre mère, désormais plus de bonheur, plus de joie pour elle ; l'onde meurtrière vient de lui enlever le dernier trésor qu'elle possédait sur cette terre... Ah ! oui, que le petit Jean emporté par le courant rapide avait dû jeter un appel désespéré à sa bien-aimée mère ! Oui, sa dernière pensée s'était reportée vers sa petite demeure où l'attendait sa chère maman attisant le feu pour chauffer ses petits doigts gelés. Quelle angoisse ne dût-il pas éprouver, lorsqu'emporté par les flots, la glace sous laquelle il disparut, le déroba pour toujours aux regards de ses petits amis terrifiés et courant annoncer la triste nouvelle à sa mère !

Hélas ! c'était bien fini, la mère ne devait plus revoir son fils...

Quelle nouvelle !... quelle annonce !... Quel désespoir !

Pauvre mère ! son fils se noie..... son fils est noyé... Rien ne l'arrête ; elle ne veut entendre aucune ; et n'écoutant que son amour maternel, elle vole vers la côte où il n'y a qu'un instant, son Jean s'amusait.

Il lui semble entendre sa voix qui l'appelle ; elle le voit entraîné par les eux ; elle voit son petit bras hors de l'eau, s'offrant à la main d'un sauveteur et semblant lui jeter un dernier appel...

Mais non, elle se trompe ; son fils est disparu ; et les flots crueis qui viennent de l'engloutir continuent à l'engouffrer et à disparaître sous la glace traîtreuse. Seuls, à travers les larmes de ses yeux, un traîneau et chapeau apparaissent à ses regards, et luttent en vain contre la glace, voulant suivre leur malheureux petit maître... C'est tout ce que l'infortuné fils a laissé à sa mère en souvenir de lui. Quelle vue ! Quel souvenir douloureux ce sera pour elle !... Aussi, sa douleur l'accable, et son désespoir est complet : Non elle ne peut survivre à son infortune, il lui faut mourir avec son fils, et de la même mort que lui. Et, en proie à un abattement, à un désespoir indescriptibles et sans nom, elle va s'élancer dans les flots : mais ses forces épuisées par la douleur, lui refuse ce fatal service ; et, elle s'affaisse sur le rivage, répétant brisée d'amertume et de chagrin : "Mon fils ! Mon cher Jean !... Mon pauvre Jean !...

Quelques voix accourus sur les lieux, s'empressent aussitôt de la relever, et la reconduisent à sa demeure ; à peine peuvent-ils retenir leurs larmes en songeant au malheur et à l'affliction de leur voisine.

En vain s'efforcent-ils de consoler la malheureuse mère, elle ne veut rien entendre, rien écouter : il lui faut pleurer et gémir sur son triste sort.....

De nombreux jours se sont écoulés depuis, et à chacun d'eux, le souvenir du petit Jean vint hanter l'esprit et le coeur de la pauvre mère. Elle le voit partout ; tout lui rappelle son souvenir ; et cela la tourmente et la torture. A jamais brisée d'amertume et de chagrin, sa vie se consume lentement dans les pleurs ; elle n'a plus qu'un désir ; et c'est d'être bientôt réunie à son époux et à son cher Jean...

Un jour vint, cependant ; oh ! un jour bien triste, un jour bien douloureux, où on lui ramena le corps inanimé de son petit Jean... Comme elle pleura longuement sur cette chère dépouille, comme ses larmes avaient quelque chose d'attendrissement et de sympathique. Que l'on se sentait ému à la voir ainsi pleurer son malheur ! L'on ne pouvait demeurer insensible à tant de douleur et d'infortune ; les larmes coulaient de tous les yeux...Enfin, elle dit un dernier adieu à son cher petit Jean puis, elle le reconduisit à sa dernière demeure tout près de son pauvre père. A chaque dimanche, l'infortunée veuve va déposer sur la tombe de ses deux chers disparus, des fleurs et des prières ; et avant de regagner son foyer désolé, on la voit jeter un regard navré d'émotions sur la place qu'elle occupera un jour près de son cher Jean ; puis elle reprend le sentier accoutumé et s'en retourne en pleurant.....

JEAN DES ORMEAUX.

PENSEES

Vivez où vous êtes, plaisez-vous à ce que vous faites, soumettez-vous d'avance à ce que Dieu voudra, c'est le secret du bonheur.

* * *

Dieu sera votre père demain, comme il l'est aujourd'hui, comme il l'était hier.

* * *

S'il vous manque quelque chose, souvenez-vous que vous êtes dans le lieu d'épreuves et attendez l'éternité.

* * *

Demandez-vous de n'avoir rien à souffrir dans cette vie ? Ce ne serait pas le voeu d'un chrétien.

* * *

Faites le bien et ne souhaitez même pas que les hommes vous récompensent. Tout ce que les hommes vous donnent, Dieu ne vous le devra plus, car si vous voulez les récompenses des hommes, c'est que vous travaillez potur vous et non pour Dieu.

LOUIS VEUILLOT.

BAL et EUCHRE

Nous aimons à vous dire que nos étoffes à robes, soieries, dentelles, enfin tout ce que vous avez besoin pour soirées, ont subi la même réduction que les autres marchandises. Hâtez-vous de venir voir nos prix.

FAGUY, LEPINAY & Frère,
... au 15

Récits et Monologues

LES ENFANTS EN HIVER

Décembre ! Le ciel est plus gris que le [trottoir,
Ce n'est pas le moment d'oublier son [mouchoir !
Il gèle ! A tous les nez tremblent des [gouttelettes !
Une épaisse vapeur s'échappe des voilettes
Des femmes ; les talons frappent le sol [glissant,
La première gelée engourdissant le sang,
On est peu rassuré ; le plus souple [chancelle !
Les enfants sont plus beaux quand le [froid les harcèle !
Ils marchent, les yeux vifs, habillés de [velours,
Les pieds embarrassés par les souliers [trop lourds
Le vent soufflette fort leur mignonne [frimousse,
Tout les fait rire : la jupe qui se re- [trousse,
Le chapeau qui s'envole, et le passant qui [choit !
Leurs petits mollets ronds sont bleuis par [le froid,
Car, hiver comme été, ils mettent des [chaussettes.
Leurs cheveux, sur leur col, retombent en [frisettes.
Ils adorent flâner — étant emmitouflés — Autour des magasins aux chatoyants [reflets.
Ce qu'ils aiment le mieux, c'est Jésus [dans sa crèche,
Couché sur un amas de paille raide et [fraîche.
L'âne et le boeuf puissant qui sont là, [sans bouger,
A l'écouter dormir, cependant qu'un berger
Discourt avec Joseph et sourit à la Vierge!
Puis, d'un autre côté, c'est Noël et sa [verge.
A-t-il l'air fier, ce vieux dans son habit [si blanc,
Avec une lanterne en main, ses clefs au [flanc !
Lorsque ces chérubins seront lassés, bien [vite
Leur mère rentrera avec eux, tout de [suite,
Car elle satisfait leur plus frêle désir.
Assis au coin du feu, l'oeil brillant de [plaisir,
Ils diront au papa qui chauffe leurs mains [roses
Qu'ils ont vu, tout le jour, de merveil- [leuses choses,
Qu'il y avait du vent, pas du tout de [soleil,
Qu'ils ont faim, beaucoup faim, et puis... [un peu sommeil !
Dès qu'ils auront dîné, leur mère bonne [et tendre,
Les déshabillera, puis ira les étendre
Entre les draps tièdis en les baisant au [front.
Ils fermeront les yeux, puis ils s'endor- [miront
Aux sanglots des carreaux que la bise [flagelle !
Ces enfants sont plus beaux quand le [froid les harcèle !
Oui, mais les autres, ceux qui n'ont pas [de logis,
Ceux qui vont, les pieds nus, les yeux [comme égarés
Par le froid, mendiant pour manger et [pour boire,
Transis, blafards, peureux, claquant de la [mâchoire,
Souffrant du vent qui mord leur peau sous [les haillons ...
Ils sont là, affaissés, guettant quand nous [fouillons —
Trop souvent, hélas ! — jusqu'au fond de [nos poches,
Afin de leur donner quelques sous !

Pauvres mioches !...
Quelques sous !...Mais après, où iront-ils [dormir ?...
Et ce sont des enfants ! Oh ! cela fait [frémir !...
Leurs yeux pleurent, leur chair saigne, [leur nez ruisselle !

Ceux-là sont-ils plus beaux quand le [froid les harcèle ?...

Emile MICHIELS

A mes Correspondants

Irène de France.—Vous demandez avec persévérance, vous serez bientôt exaucée. Je vous remercie des bons souhaits et je vous en offre autant.

Ces vacances de Noël compteront cependant parmi vos meilleurs souvenirs. Vous les évoquerez plus tard au foyer familial et vous n'en goûterez que mieux ses douceurs.

Dites de bonnes choses de ma part à mes petites amies de Ste-Anne, et revenez bientôt.

Hélène.—Vos lettres me sont aussi très agréables et je souhaite que vous trouviez bientôt les loisirs qui me promettent de longues et bonnes causeries.

L'envoi n'avait rien d'artistique, mais je savais que l'intention vous serait douce.

La mort de "Françoise" m'a douloureusement frappée, la similitude de travail crée une certaine parenté qu'elle reconnaissait volontiers. C'est, en effet, pour le coin de Fanchette que j'ai choisi ce pseudonyme que je devais conserver au-delà de cette correspondance et dont elle me priait un jour, en riant, d'expliquer le choix, ce dont j'étais d'ailleurs incapable, puisque je n'y avais d'abord attaché qu'une importance secondaire. Je l'ai conservé depuis, parce que je ne me répare pas volontiers d'un objet ou d'une physionomie familière. Beaucoup de mes connaissances l'emploient plus souvent que mon nom véritable.

Envoyez-moi votre article, le plus tôt possible, pour qu'il ne soit pas démodé. Il se pourrait que je publie.

Pauvrette.—Les journaux de Montréal publieront sûrement cette liste, que je n'ai pas encore vue. Vous pourriez écrire à cette institution, en demandant ce renseignement. Si vous ne parvenez pas à l'obtenir, je m'en occuperai pour vous.

Ne faites pas trop de chateaux en Espagne, ma pauvre Perrette.

Tristesse.—Madame la mode a retranché tout cela.

Je ne vous donne pas ici l'opinion d'un académicien, mais je penche pour la première hypothèse.

Courageux.—Vous êtes donc un grand voyageur, puisque vous n'écrivez pas deux fois du même endroit ?

Lorsque vous voulez faire la connaissance d'une jeune fille, vous demandez à un ami commun de vous présenter ou de vous amener chez elle.

Quant à vous enseigner comment vous conduire dans un salon, il me faudrait d'abord savoir quels sont ceux que vous fréquentez.

Madame Cerise.—Mes remerciements bien sincères pour vos aimables souhaits.

Sr A. L.—La petite visite m'a fait maigné tout un grand plaisir et j'attends avec impatience une plus longue lettre.

La carte postale est la première vue de votre village que je vois. En existe-t-il d'autres ? Elle m'a beaucoup intéressée.

Petite Arrivée.—Serez-vous une ancienne élève des Ursulines, vous avez l'écriture caractéristique, qui me trompe si rarement. En tout cas vous êtes la bienvenue.

1o. Il vaut mieux ne pas le suspendre de crainte d'accidents, mais la durée de la soie est toujours problématique.

2o. Les deux expressions s'emploient indifféremment des Postes.

3o. Certainement.

4o. Comme les bons souhaits de la jeune fille accompagnaient sans doute le cadeau, elle n'a pas à recommencer. Elle peut cependant changer sa parente de ses remerciements pour l'aimable attention.

Rose-Rose.— Vous me combleez vraiment et je ne sais comment vous remercier ! J'ai reconnu votre goût artistique et l'habileté de votre pinceau. Je n'oserai jamais toucher ce joli buvard.

Je souhaite pouvoir vous donner bientôt quelque renseignement.

Lucienne.—Je ne connais pas ce personnage et il n'est pas dans mes habitudes de rapprocher ainsi mes correspondants.

Une tasse de crème pour deux tasses de sucre d'érable. Laissez cuire jusqu'à ce mélange durcisse dans l'eau froide. Retirez alors du feu et brassez jusqu'à ce qu'il épaississe. Mettre dans un moule et laissez refroidir.

Le nom de cette rivière m'échappe, je le retrouverai dans quelque jours.

La Voie. — Le singulier message et l'étrange correspondant que j'ai à Chicago. Je ne connais pas Dmillenne et je ne sais rien non plus de son amour pour vous. Entre-nous je crois bien qu'elle gaspillaient son affection et qu'elle perdaient son temps.

Sans chagrin.—Je vois bien que vous n'avez pas reçu le message puisque votre lettre n'en fais pas mention. J'utiliserai la nouvelle adresse aussitôt que possible, car j'ai bien peur que le journal ne vous atteigne pas non plus.

Une Jeune Vieille.—J'ai été bien heureuse de recevoir de vos nouvelles. Je ne connaissais pas les détails de vos récentes épreuves et je ne comprenais pas comment ma dernière lettre était restée si longtemps sans réponse. Il me semble qu'après tout ces soirs la maison doit vous sembler meilleure.

Merci pour les bons souhaits et pour l'article que je publierai bientôt. Je vous félicite de ces succès. Ce travail lucratif a surtout l'avantage de ne pas vous séparer des vôtres et, comme toute occupation intellectuelle ou artistique, il vous arrachera à la prose absorbante de la vie ordinaire.

J'écrirai bientôt plus longuement.

Primaire. — J'ai reçu le message et l'adresse, je vous donnerai de nouveau celle que je ne vous permets pas d'oublier.

Yolande.—Votre lettre vient trop tard pour que j'y réponde autrement que par mes souhaits de bonne année. J'espère que 1910 vous sera prospère et que vous redeviendrez une habituée du courrier.— Je vous dédommagerai quelque jour pour cette brève réponse.—

Ginevra

RECOMMANDE COMME UN REMEDE IDEAL

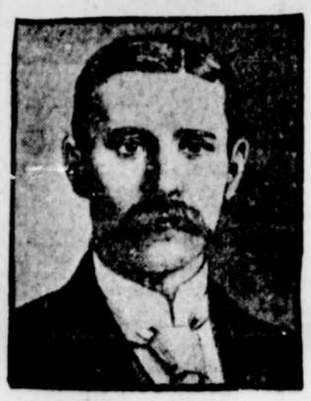

M. W. S. BOND

Lloydtown, Ont., 19 mars 1909.

"Pendant plusieurs années, j'ai été grandement incommodé de maux de tête et d'indigestion, causés par les dérangements d'estomac, la bile et la constipation. J'avais essayé plusieurs remèdes, avec le même résultat négatif, quand "Fruit-a-tives" vint à ma connaissance. Tenant un magasin général, je vendais beaucoup de "Fruit-a-tives" à mes clients, et je remarquais combien ils paraissaient satisfaits des résultats obtenus par l'usage de ces "Fruit-a-tives". Je me décidai d'en faire aussi l'essai et je peux dire que l'effet fut magique.

La bile, les maux de tête disparurent, et aujourd'hui, je recommande "Fruit-a-tives" à mes clients comme étant un remède idéal.

Je puis aussi ajouter qu'il y a environ trois ans, j'étais étendu sur mon lit, souffrant du lumbago et de la sciatique—dans l'impossibilité de sortir du lit, et même de mettre un pied devant l'autre.—Un bon traitement de "Fruit-a-tives" m'a guéri de toutes ces douleurs, a chassé la sciatique et le lumbago, si bien qu'aujourd'hui je suis mieux, et capable de lever tout ce qui est nécessaire.

(Signé), W. S. BOND.

LIBRAIRIE

A. O. PRUNEAU

Ci-devant de la Société Pruneau & Kirouac

Cartes de visites et enveloppes, cartes d'invitations petites et grandes, cartes de "Seven-Handed", cartes pour 'Euchre' cartes "Tally".

Cartes à jouer, 15, 20, 25, 50c, Pads pour bridge pour 500 Marqueurs pour Whist, Bezique, etc; papeteries élégantes, cartes, menus, cartes dominos, cartes de conversation, calendriers, etc; une visite est instamment sollicitée.

60, RUE ST-JEAN,

Bâtisse Casey, près de la Côte du Palais.

REMEDE CERTAIN

Si vous souffrez : de Toux, rhumes, bronchites aigues et chroniques, rhumes de cerveau, catarrhe asthme, coqueluche, enrouement aryngite, fièvre de foin, etc.

Spécialement bronchites chroniques et consomption au début, prenez

L'ELIXIR BRONCHIAL
DU
DR. LEON BERNIER

Reconstituant ! Fortifiant !

En vente partout à 75c la bouteille ou écrivez :

Docteur Léon Bernier,
B.-P. 76 Roxton Falls, Qué

pdeillet Gros ; W. Brunet & Cie Québec

MAGIC BAKING POWDER

MANUFACTURÉE AU CANADA

Est employée par les Meilleurs Boulangers et Pâtissiers et les Cuisiniers de famille, aussi bien que par les Grandes Compagnies de Navigation et de Chemins de Fer; et elle est préférée à toute autre.

E. W. GILLETT CO. LTD., TORONTO. ONT.

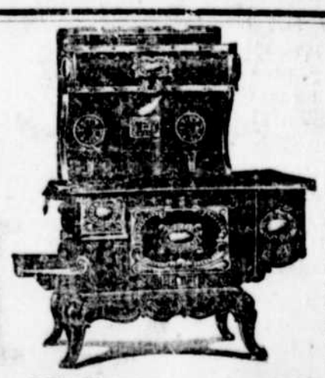

BONNE OCCASIONS

PROFITEZ-EN !

Voici la saison rigoureuse qui n'avance à grands pas, et par conséquent le temps de se procurer un bon Poêle.

Nous en profitons pour solliciter une petite visite à notre magasin où nous vous montrerons un assortiment le plus complet de Poêles de cuisine et de Fournaises de passage, des plus nouveaux et des plus perfectionnés à des prix excessivement bas.

Vous trouverez aussi des Poêles de cuisine et fournaises de passage de "Seconde Main" de $3.00 à $20.00

C. LENGHAN & CIE

57, Rue Ste-Claire, Faubourg St-Jean.

Téléphone 1090 - - - Québec

"No. 10" du Père Morriscy

(Tonique des Poumons) une préparation d'ingrédients naturels, faite de baumes, herbes et racines, est absolument exempt d'Opium, de Morphine ou de tout autre drogue nuisible ou dangereuse.

"No. 10" enlève complètement et guérit permanent les toux, les Rhumes, Bronchite et autre irritations de la gorge et des poumons, même des cas régers de consomption.

Bien plus elle tonifie et renforce tout l'organisme, surtout les poumons et prévient les rhumes.

Bouteille d'essai 25c.

Grandeur régulière 50c.

Chez votre fournisseur ou chez

Father Morriscy Medicine Co., Ltd.
74 F CHATHAM, N.B.

ENROUEMENT ET MAL DE GORGE

Effets du **Vin Morin** "Créso-Phates"

M. Lepage Cordonnier de **Pointe-Lévis Quebec**

Sa déclaration officielle

Plus de doute, les preuves sont là

Confiance illimitée dans ce Maître Remède

N'a pas de rival dans le traitement des maladies pulmonaires et de la gorge

TOUT LE MONDE LE SAIT,
TOUT LE MONDE LE DIT.
ET TOUT LE MONDE LE CROIT,
PARCE QUE C'EST CELA.

A l'instar de tant d'autres malades, M. Lepage, un brave citoyen de Lévis, voulut essayer le VIN MORIN "Créso-phates". Il s'agissait de faire disparaître, de guérir de fréquentes attaques de maux de gorge et d'enrouement de la voix, maux qui devenaient, hélas! plus fréquents et plus pénibles. Le traitement n'apporta d'abord aucune amélioration sensible. M. Lepage, qui n'a jamais connu ce qu'est le découragement, n'en continua pas moins à prendre le VIN MORIN "Créso-phates," qui, finalement, le guérit sans retour.

La cure de M. Lepage est un bel exemple pour ceux qui souffrent du même mal.

Pour Votre Toilette

Nous vous offrons le meilleur assortiment de :

Lotions et Eaux Végétales pour la chevelure, aux meilleurs parfums, de Piver, Viville, Roger-Gallet, Pinaud, etc.
Eaux et Vinaigres de Toilette, Crèmes à Massage et à Shampoo, Shampoos Liquides; Poudres à Sachets des meilleures marques; Poudres à toilette; Brillantines, Dent frices; Vaporisateurs à Parfums.

Aussi un bon choix de miroirs à main.

Nos prix sont bas, et nos marchandises de première qualité

PHARMACIE L. E. MARTEL

91, RUE ST-JOSEPH, TEL. 2483

INVITATION A TOUS

de profiter de la grande réduction que je fais sur tout mon stock de fourrures durant tout le mois de janvier.

Casques en Mouton de Perse $2.00 et $3.00

Je prendrai charge et assurance contre le feu de toutes les fourrures qu'on voudra bien me confier au printemps à de très bonnes conditions. Emmagasinage garanti.

OVIDE MARCEAU,

837-839 rue St-Valier. - - - - Tel. 3447

Chonique de la Mode

FOURRURES

(Ecrit pour le "Soleil")

Aimez-vous la fourrure ? On en a mis partout : aux chapeaux, aux manteaux, aux robes, que ce soient des robes du matin, des robes d'après-midi ou des robes du soir. A des emplois si variés, il faut des fourrures différentes : les bandes d'astrakan et de caracul sont faites pour les manteaux du matin et les robes sans prétention ; les bandes de chinchilla, de martre et d'hermine enjolivent les robes d'après-midi et surtout les robes de velours. Quant au skungs ou les met à "toutes sauces", vous le verrez employé de mille manières : larges bandes qui s'enroulent autour des chapeaux, grands cols qui rendent confortables les manteaux de drap du matin, aussi bien que les vêtements de brocart qu'on endosse en sortant d'une soirée ; bandes étroites qui enjolivent les robes de drap et les robes de velours dont elles cernent la jupe et la jaquette ; bandes plus ou moins larges qui ourlent d'une raie sombre les traînes des robes de velours clair, de brocart ou de satin. Résultat de ce succès : le prix du skungs est doublé, et la moindre bande, large de dix centimètres, vaut 25 francs le mètre, quand elle a de beaux reflets brillants et noirs.

Souvent on borde de skungs les écharpes d'hermine. ces écharpes souples qui se drapent comme une étoffe ; les unes sont faites d'une large bande toute droite, les autres sont coupées en forme pour enserrer les épaules en dégageant la ligne du cou. On emploie le skungs dans la plupart des mariages de fourrure, et surtout au bord des grandes redingotes de loutre, qu'elles soient en loutre du Canada ou en loutre d'Hudson. Posé sur un de ces collets à pointe de châle qu'on a lancés cet hiver, un large col de skungs rend moelleux, douillet, un vêtement plutôt fait pour une température douce; il est vrai que les frileuses portent sous ces collets une petite veste ouatinée, sans manches, qui tient à l'encolure de la pélerine ; veste et doublure sont de même étoffe pour que l'envers du vêtement garde un aspect soigné. Ces vestes sont l'inévitable complément des grands manteaux du soir faits en voile de soie légar, clair, transparente de satin ; le même satin recouvre la veste et comme celle-ci ne tient qu'à l'encolure, elle ne gêne en rien la souple retombée de l'étoffe. Ces manteaux de voile sont séduisants par leur onduleuse, par leur couleur, par les garnitures qui les enjolivent. Sur le satin qui les éclaire, les plis ont des jeux de lumière et d'ombre qui changent au moindre mouvement ; mais il faut bien choisir la teinte du voile et celle du satin abricot ; l'héliotrope doublé de mauve rosé, le gris plomb transparenté de mandrine ont aussi beaucoup de succès ; on assortit à l'étoffe les passementeries et les broderies qui garnissent le vêtement ; plus sombres que le voile pour qu'ils se détachent mieux, les ornements doivent s'harmoniser avec la doublure claire sans qu'ils paraissent heurtés et durs. Je ne vous conseillerai pas de choisir le voile et le satin de la même couleur, à moins qu'ils ne soient de deux tons très différents dans la même gamme.

Les effets de transparence qu'on imagine pour les manteaux sont bien peu de chose à côté de ceux qu'on invente pour les robes du soir, on en voit de toutes sortes : il y a des superpositions d'étoffes et de garnitures, des superpositions d'étoffes de teintes différentes ; ce sont des grecques de rubans métalliques, des grecques d'acier ou d'argent qui scintillent sous une tunique de mousseline de soire noire, des galons de perles posés sur le fond de la robe, juste au bon endroit, pour se détacher à la transparence, dans l'intervalle qui sépare la "dent" d'un volant de dentelle, et le bord supérieur du volant suivant. Ces ornements qui sembleraient clinquants et durs, qui rappelleraient le costume des reines de féérie, s'atténuent, s'adoucissent singulièrement sous les mousselines, les tulles, les dentelles qui les voilent.

MICHELINE.

CAUSERIE MEDICALE

LES RIDES

(Ecrit pour le "Soleil")

Les rides, cicatrices de la vie, sont l'attribut ordinaire de la sénilité. Elles précèdent fréquemment, toutefois, la vieillesse proprement dite. Les personnes nerveuses, en proie à la mobilité passionnelle, présentent, avant l'âge, des riches faciales, provoquées par les habituelles contractions des muscles du visage. La névralgie du trijumeau, par le tic douloureux qu'elle occasionne (et qui est devenu, pathologiquement son synonyme) est également une cause assez commune de rides prématurées, sortes de sillons expressifs plissant la peau, déprimée et soulevée tour à tour.

A côté des rides proprement dites, figurent les "bajoues", dues au relâchement progressif des tissus par la régression de la graisse qui les soustend ou les matelasse: c'est l'histoire d'un corsage de soie qui aurait perdu sa doublure! Il faut remarquer que la perte des molaires contribue singulièrement aux flaccidités latérales du visage : j'ai pu, maintes fois, par une prothèse dentaire bien conseillée, contribuer efficacement à l'effacement des rides et des bajoues.

Les personnes désireuses d'éviter les rides—c'est-à-dire toutes nos lectrices—feront sagement de ne pas abuser de la vie au grand air, des veilles, des fatigues ; de modérer, autant que faire se peut, les rires et les pleurs : d'user, avec circonspection, des lotions savonneuses ou astringentes, ainsi que du maquillage, déguisé parfois sous les appellations les plus inoffensives.

Au début des rides, je prescris un massage méthodique, pratiqué, matin et soir, dans le sens des muscles, avec un mélange, par parties égales, de lanoline, beurre de cacao, eau de chaux et alumnol. Dans la journée je conseille une séance de dix à quinze minutes de courants continus modérés, afin de relever la tonicité des tissus et la contractilité musculaire, d'activer les échanges d'oxydations, de réveiller les influx nerveux ; ce qui, au total, restitue aux parties atteintes toute leur souplesse nutritive.

Les personnes prédisposées aux rides doivent remplacer les lavages de la face par de fréquentes pulvérisations, faites avec un mélange d'eau de fleurs d'oranger, teinture de quillaya et vinaigre salicylé : cette petite opération, faite à l'aide d'un bon pulvérisateur à vapeur, entretiendra la peau du visage en un état d'invulnérabilité relative, la mettant, par la même occasion, à l'abri des dartres farineuses, du hâle, des taches de rousseur, de l'acné, de la couperose et autres imperfections du teint. Détersion, assainissement, stimulation et fermeté faciales : tels sont les résultats conquis, en peu de jours, par cette simple méthode. Comme poudre, je ne conseille que le mélange suivant, en proportions variables suivant la nature et le grain de la peau : talc, amidon de riz, benzoate de soude du benjoin, lycopode, amande amère (porphyrisez et parfumez à volonté).

Voici aussi une formule qui m'a réussi, dans certains cas de rides précoces et prononcées : gomme arabique, cire d'abeilles, glycérine à 30°, acide gallique et eau de roses (mélanger au bain-marie—pour un badigeonnage chaud, tous les soirs, en se couchant).

Que faire contre l'asymétrie de la face ? Le Dr Fauvel a proposé un correctif, sinon un remède, aussi judicieux qu'original, de cette tare souvent congénitale et qui s'accentue avec l'âge : c'est le monocle.

Le port de ce petit carreau rivé sur l'orbite, impose une contraction aux muscles orbiculaires des paupières, élévateur du nez, grand et petit zygomatique, etc. On peut ainsi atténuer la déviation d'un des côtés de la face, surtout si elle est peu prononcée. Il s'agirait maintenant de mettre à la mode le port du monde féminin, autre part que chez les commères de revues de music-hall.

On a récemment découvert la manière de pallier les difficultés, innées ou acquises, de la région nasale, par le moyen des injections de paraffine. On ne voit plus, aujourd'hui, que nez, autrefois retroussés, camards, ensellés, déformés, (affaissés même en lorgnettes de théâtre), corrigés à merveille par cette nouvelle méthode ; il est certain que l'inclusion, au sein des tissus, d'une substance indifférente, solidifiable et modelable, plastique à la fois et dénuée de tout pouvoir réactionnel nuisible, concilie à merveille l'esthétique et la prothèse chirurgicale, sans offense à la santé qu'il est toujours fou de sacrifier à la beauté, n'est-ce pas ?

Docteur Ernest MONIN.

LES PILULES POUR LES REINS McGALE ROGNONS

Guériront Hommes et Femmes de toutes MALADIES des REINS, du FOIE, de l'ESTOMAC, et du MAL de DOS. Effet rapide.
50c. la boite, 6 boites, $2.50.
Si votre fournisseur ne les a pas, écrivez-nous.
THE WINGATE CHEMICAL CO. LTD. MONTREAL

Les rentes viagères

Dimanche, le 16 du courant, M. L. N. Santerre donnera après la messe, à Batiscan, et le soir à Ste-Geneviève de Batiscan, une conférence sur les rentes viagères établies par le gouvernement fédéral.

L'admission est gratuite et les dames seront les bienvenues.

Heureuse et Reconnaissante

Je suis heureuse de publier aujourd'hui le bien que m'ont fait les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Depuis deux ans, je souffrais d'irrégularités, j'endurais d'atroces douleurs et certains symptômes augmentaient chaque jour ma faiblesse ; je me sentais toujours lasse et abattue ; j'avais des étourdissements et des bourdonnements dans les oreilles ; j'étais pâle, maigre et je n'avais pas d'appétit ; mon estomac était si délicat que je ne pouvais rien garder. Plusieurs de mes amies me recommandant souvent et depuis longtemps de prendre des Pilules Rouges, je me décidai d'essayer ce remède. Mon seul regret aujourd'hui est de ne pas y avoir eu recours plus tôt, car, après l'emploi de six boîtes, je n'étais plus la même. Tout allait bien, je n'avais plus de douleurs, j'avais un bon appétit et j'étais grasse et colorée. Enfin, j'étais guérie et en parfaite santé, et je l'ai toujours été depuis deux ans. Je dois cet heureux changement aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et c'est pour moi un plaisir de le publier.

Mlle ALPHONSINE DROLET,
605 rue Amherst, Montréal.

Beau Mal, Faiblesse, Nervosité

J'étais malade depuis plusieurs années, ayant eu beaucoup de surménage et de peine. Je souffrais du beau mal souvent et alors, à cause des douleurs que j'endurais, je devais me mettre au lit. J'étais très faible et très nerveuse et je ne pouvais pas prendre soin de mes enfants. Voyant que mon docteur ne pouvait me soulager et ayant essayé inutilement tant de remèdes, je me décidai, en lisant dans les journaux, la guérison d'une dame française qui avait eu la même maladie que moi, de suivre le traitement qui l'avait sauvée. Mon mari alla d'abord se renseigner auprès de cette dame et elle lui donna de si bonnes recommandations des Pilules Rouges que je ne tardai pas à les employer, après avoir vu les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Je dus me soigner longtemps, j'étais si malade ! Mais, aujourd'hui, je suis bien et mes nerfs sont forts. Quand je me sens fatiguée, je prends encore des Pilules Rouges. Je suis très contente de les avoir employées ; c'est à ce bon remède que je dois ma guérison.

Madame CLEOPHAS VIAU,
159 rue Delisle, Montréal.

Mauvaise Digestion et Maladie de Peau

J'ai obtenu trop de bien des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour que je passe cela sous silence.

Depuis 10 ans j'étais torturée par une affreuse dyspepsie ; j'étais dans un état nerveux pitoyable, mon sommeil était agité et très souvent je passais des nuits entières sans pouvoir fermer l'œil.

Il m'était aussi venu une maladie de peau ; mes deux mains étaient couvertes de plaies et malgré les soins de bons médecins et l'emploi d'onguents de toutes sortes, je restais toujours au même point.

Les nombreux certificats que je lisais chaque jour dans les journaux m'inspiraient une grande confiance dans les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et dans les Pilules Rouges. J'étais alors à Québec ; j'écrivis à ces médecins, leur donnant tous les détails que je croyais nécessaires, et je reçus sans retard une lettre m'indiquant le traitement que je devais suivre. Je pris les Pilules Rouges tel que conseillé et je me suis guérie de la dyspepsie et des plaies qui couvraient mes mains.

Madame JOSEPH TURGEON,
215 rue Panet, Montréal.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les maux propres aux femmes, parce qu'elles ne sont que pour les femmes et qu'elles sont appropriées aux maladies et aux malaises qui leur surviennent durant la vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les scrofules, les éruptions, les dartres et toutes les maladies de la peau. Elles donnent des couleurs, ramènent au teint sa fraicheur naturelle. Elles guérissent le mal de tête, les étourdissements, les points de côtés, les palpitations du cœur, les douleurs de l'abdomen, les dérangements, les irrégularités, les douleurs de reins, les troubles de la vessie, les maladies nerveuses, les époques douloureuses chez les jeunes filles, enfin, toutes les maladies causées par le beau mal et particulières aux femmes. Elles sont le remède par excellence de la femme sur le retour de l'âge, car elles guérissent et préviennent les maux et les malaises si fréquents à cette époque critique de la vie. Elles sont de plus le meilleur tonique et doivent être employées par les femmes qui se sentent faiblir, même si elles ne souffrent pas. En peu de temps, elles stimulent l'appétit, aident à la digestion, ramènent les forces et la santé. Elles ne sont que pour les femmes et les femmes seules doivent les prendre.

Les vraies PILULES ROUGES sont toujours mises, au nombre de cinquante (50) pilules, dans des boîtes recouvertes d'une étiquette imprimée en rouge, laissant voir, en grosses lettres, le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Si vous doutez que les PILULES ROUGES que vous achetez soient les véritables, envoyez-nous l'étiquette qui en recouvre la boîte et nous vous dirons si vous avez été trompée.

Si vous désirez acheter les PILULES ROUGES directement de nous, nous vous les expédierons sur réception du prix, 50c pour une boîte, $2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres contenant de l'argent doivent être enregistrées.

Envoyez une description de tout ce que vous avez à souffrir, car nous donnons des consultations gratuites non seulement à nos bureaux, mais aussi par lettre.

Adressez toujours : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 274 rue Saint-Denis, Montréal.

LA NOUVELLE MODE DU JOUR

C'EST LE TURBAN PARISIEN

M. Gourdeau, ex-Professeur des Ecoles de Paris

151 RUE DU PONT, QUE.

Se charge de donner des leçons aux Dames qui voudront porter cette nouvelle coiffure.

Il vend toutes espèces de turbans et ouettes, pour l'exécution.

Il fabrique également, avec les cheveux fournis, par les clientes.

Maison entièrement de confiance, monsieur et madame GOURDEAU.

Remercient les dames, qui depuis la fondation de leur fabrique, les ont honorés de leurs ordres.

TELEPHONE : 3619.

Grande vente d'hiver

La grande vente d'hiver de marchandises sèches de la maison Simons & Minguy commence aujourd'hui, depuis 27 ans qu'ils ont commencé ces ventes annuelles si bien connues du public en général. Tout leur stock est grandement réduit pour faire place aux marchandises du printemps. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

UNE SEMAINE DE MATINEES

1500 matinées faites avec de très belle qualité de Lawn Blanc avec insertions de broderie et remplis sur les manches, avec devant en très belle broderie ajourée, aussi collet (Gibson) avec dentelle fines et manches longues, fini à pointe dentellée, garnies de remplis, boutonnée en arrière avec un pli plat au centre et petits remplis de chaque côté. Grandeurs 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44. Le prix régulier $1.25 et $1.50. Pour cette semaine au prix du gros. Voyez-les dans nos vitrines **74c**

RENAUD & GIGUERE,
382, Rue St-Jean
MAGASIN DU PROGRES

N.B.—Avec cet avantage nous donnerons des billets pour le tirage du fameux *PIANO MILTON*, pour tout achat de une piastre. Vous avez droit à deux billets par piastre d'achat à notre magasin.

Le Tabac en feuille est cher. Il est toujours plus profitable de fumer les Tabacs

ROSE QUESNEL Naturel à fumer

CHAMPLAIN A fumer et chiquer

5 cts LE GROS PAQUET.

ROCK CITY TOBACCO CO., - - - - - QUEBEC.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

LA TREMPE

(Ecrit pour le "Soleil")

Dès que l'industrie humaine eut résolu le problème difficile qui se posait à elle d'extraire le métal du minerai, elle eut l'idée logique d'en faire des outils solides, résistants, disposés pour travailler énergiquement la matière comme le faisait la pierre dure dont se servait l'homme préhistorique. On ne pouvait guère compter pour cela sur la fonte, cassante par sa nature, ni sur le fer, trop mou dans la plupart des cas. Ce fut l'alliage de fer et de carbone dans de certaines proportions, nommé "acier", qui se montre le plus apte à travailler les autres métaux ainsi que les matières dures soumises à ses morsures. Une observation pratique augmente encore sa puissance au point de vue laborieux. On constata que la dureté de l'acier pouvait être considérablement augmentée soit par la trempe, en le plongeant brusquement dans l'eau après l'avoir chauffé au rouge, soit par le recuit, en le chauffant ensuite à une température plus basse que celle correspondant à son premier degré de dureté.

La trempe, dont nous voulons parler dans cette brève étude, après avoir longtemps constitué divers "secrets de fabrication", est aujourd'hui connue par les techniciens au double point de vue théorique et pratique. On sait qu'elle agit en produisant dans le métal des groupement moléculaires particuliers, suivant la façon dont elle est appliquée, et qu'elle est pour la métallurgie dans la fabrication et dans la nature même des produits fabriqués, un auxiliaire de premier ordre.

La "Commission des méthodes d'essai des matériaux de construction" a donné la définition suivante qui sert de base aux diverses méthodes usitées: "La trempe consiste à faire passer plus ou moins rapidement un métal d'une température déterminée à une température inférieure en le plongeant dans un bain liquide."

Comment agit-elle ? Pendant longtemps on n'a pensé qu'à une action durcissante ayant pour résultat, en ce qui concerne les outils, de leur donner le tranchant et le fil. Par la suite, on a constaté que la trempe augmentait la résistance au choc et raffinait les métaux ferreux en donnant une finesse cristalline extrême à leur texture, et par conséquent une plus grande homogénéité.

Le succès de l'opération dépend de la composition chimique du métal, de la différence de température qui existe entre le bain de trempe et la pièce à tremper, ensuite à l'eau, tout simplement, laquelle par les facilités que l'on a de varier sa température permet de donner une grande délicatesse aux opérations.

Enfin, il y a les trempes spéciales à l'eau salée, aux acides, au mercure, dans des bains de plomb, de zinc ou d'alliages fusibles.

Pour les tubes, on pratique parfois la trempe intérieure qui consiste, au moyen d'un dispositif particulier, à tremper plus énergiquement l'intérieur que l'extérieur de la pièce, ce qui change, lors de l'usage, ses conditions d'élasticité.

L'acier à tremper doit être réchauffé à la température correspondant au rouge cerise clair. Ce réchauffage se fait dans des fours à recuire horizontaux ou verticaux auprès desquels sont disposées les bâches contenant le liquide, le bain, dans equel la pièce sera tout aussitôt immergée. De la rapidité des opérations dépend le bon résultat final ; c'est dire combien les emplacements relatifs du four et de la bâche ont été étudiés avec soin. Cela semble un détail, au premier examen, et c'est en cela cependant que réside généralement la science pratique du spécialiste; c'est ce qui fait que l'on réussira en tel endroit et que l'on aura des résultats défectueux en tel autre.

Pour les outils, en raison de leurs faibles dimensions, le réchauffage se fait le plus généralement au simple feu de forge. Le charbon de bois est à conseiller plutôt que la houille ou le coke, car il donne du gaz moins oxydant et ne contenant pas de soufre à l'action duquel l'acier est extrêmement sensible.

Le chauffage doit être opéré sur toute la longueur de la pièce, en la déplaçant d'avant en arrière, sans se hâter trop afin que toute la masse du métal soit bien uniformément chauffée, et aussi, sans laisser trop longtemps la pièce au feu, car alors une partie du carbone entrant dans la composition de l'acier pourrait être brûlée et les opérations suivantes seraient manquées d'avance. C'est à la coloration, à la teinte de l'acier chauffé que le praticien reconnait le moment venu de passer à la trempe. Il y a dans cela un don naturel d'observation que l'expérience pratique augmente, mais qu'elle ne permet pas d'acquérir aux gens non prédisposés.

La dureté de l'acier choisi est en rapport avec celle des métaux que l'outil aura à travailler. Il est inutile d'employer de l'acier très dur pour faire un travail ordinaire, d'autant plus que les aciers très durs sont plus chers que les autres. Lorsque l'on sait bien exactement la besogne que l'on aura à faire, la métallurgie fournira toujours l'acier approprié : elle le trouve dans la série extrêmement variée des aciers que l'on est parvenu à fabriquer et que le four électrique notamment permet de préparer avec une exactitude et une constance de composition certaines.

Pour travailler la fonte dure et les objets durs en général, on se sert de l'acier au tungstène contenant 2 à 4 pour cent de tungstène, avec 1 à 1.02 pour cent de carbone.

Pour les limes, les rabots, les burins ordinaires, on emploie de l'acier sans tungstène avec 1 à 1.02 pour cent de carbone.

Pour les forets, les tarières, les ciseaux, les cisailles, l'acier employé est à 0.7 et 0.9 pour cent de carbone.

L'acier au creusset est recommandé pour les outils de premier ordre ; pour les outils d'usage courant, on emploie de l'acier fondu et aussi de l'acier moulé.

Les grosses pièces d'acier, obus et plaques de blindage, ont donné lieu à des recherches considérables au sujet des procédés de trempe. Les obus que l'on appelle obus de rupture ont surtout besoin d'être durcis à leur partie ogivale supérieure. On pratique donc la trempe en deux opérations. L'obus chauffé au rouge n'est trempé à l'eau, pour commencer, que dans cette partie en ogive, pendant que l'on tient le restant de la pièce au dehors. Ensuite, et avant que l'obus soit tout à fait refroidi, on donne à tout son ensemble une trempe plus douce.

Pour les plaques de blindage, on emploie la trempe après cémentation indiquée par Harvey. Elle consiste à tremper à l'huile des pièces en acier doux et faciles à travailler, mais avant la trempe, on les réchauffe dans des caisses bien closes contenant un cément de charbon spécial dont la formule constitue le tour de main de la méthode Harvey. La cémentation qui en résulte durcit les pièces jusqu'à une certaine profondeur par une sorte d'incorporation du carbone avec l'acier; les théoriciens ne sont pas bien d'accord sur le mode d'action physico-chimique de cette cémentation, mais on constate très nettement les résultats. Finalement, on a créé au métal une carapace qui le rend, après que la trempe aura été effectuée, d'une dureté remarquable sur une épaisseur déterminée.

MAX de NANSOUTY.

ARRIVEES AUX HOTELS

—Au Neptune Inn : Mlle M.-L. Lévesque, Thetford Mines ; J. M. Hudon, Hébertville ; A. Burus, Montréal ; G. Girard, Charlevoix ; J. A. Tremblay, Ste-Anne de Chicoutimi ; Z. Chevalier, Joliette ; R. Jarret, Woonsocket ; J. A. Archambault, Providence ; N. Brisset, Pawtucket.

Au Mountain Hill :—A. Couture, J. E. Papillon, St-Augustin; J. E. Frenette, Fraserville. N. Camirand, Nicolet; L. A. Thériault, M.P.P., Iles de la Madeleine; Jos. E. Ouellet, Grand'Mère; A. Bellsle, Port Daniel; Aug. Dupuis, Village des Aulnaies; A. L. Lessard, St-Joseph, Beauce; H. P. Dussault, St-Hyacinthe; Geo. Châteauvert, St-Marc; E. Angers, Pte aux Trembles; G. Leclerc, Lauzon; Jos. Thibault, Montréal; J. B. A. Guimont, ap St-Ignace; Mme M. Rouleau, Courcelles.

Les Quarante-Heures de la semaine

16 janvier, Chapelle du Patronage St-Vincent de Paul, Québec.—18, Couvent de St-Sauveur, Québec.—20, St-Etienne.—22, Couvent de Desciambault.

CHRONIQUE

L'enfant et les étrennes

(Ecrit pour le "Soleil")

L'enfant est un tyran charmant, si persuasif que tout le monde, à l'envi, se fait son complice. Il y a quelque quarante ans, l'enfant, du moins dans la moyenne bourgeoisie, ne connaissait guère que le beau décime tout neuf. l'orange, les papillottes pour le sabot de Noël, parfois une poignée de verges ou un chardon, et, pour les étrennes, la poupée, le panin, le cheval de bois, la bergerie, la boîte de soldats de plomb, le tambour, la trompette, un volume rouge et doré de la bibliothèque rose, un objet utile pour l'école ou pour la toilette, non pas tout cela à la fois, mais ceci ou cela, et toujours le sac de papillottes à pétards.

A cette heure, c'est une prodigalité sans fin de jouets sous toutes ses formes, qui commence à la sainte Catherine, se poursuit à la saint Nicolas, à la Noël, au premier de l'An, au poisson d'avril, pour ne se terminer que par l'oeuf de Pâques, sans compter l'anniversaire de la naissance et la fête personnelle.

Aussi l'enfant ne s'imaginera jamais que l'usage des étrennes surtout puisse se passer de mode. Et il a sans doute raison, car une mode qui a derrière elle quelque trois mille ans d'existence, n'a plus rien de capricieux ni d'éphémère. Si l'humanité avait dû en prendre lassitude, il y a beau temps, en effet, qu'elle lui fut venue Hébraïque ou persane, grecque ou romaine, à force d'être archaïque, l'origine des étrennes se perd dans la fameuse nuit des temps.

Les plus anciens latins donnaient des étrennes aux calendes de janvier et la légende historique veut même que ce soient les Sabines qui en aient apporté la tradition aux maris romains, leurs ravisseurs, comme une réparation de la brutalité subie.

Plus tard, leurs descendantes en réclamèrent pour elles-mêmes et pour leurs enfants, à toutes les fêtes chômées de l'époque, à la fête de Minerve notamment et à celle de Saturne. Tibère, trouvant qu'il y avait abus, décida de limiter ces distributions des étrennes à celle traditionnelle de l'ouverture du mois consacré à Janus.

Une branche de verveine, des figues, du miel blanc, furent d'abord tout le luxe des étrennes dans la Rome primitive, mais bientôt on en vint à donner des pièces de monnaie sous le prétexte fallacieux que "l'argent a la douceur du miel". Des médailles, des lampes, des coupes de métal, des disques de terre cuite où étaient gravés des voeux d'heureuse année, s'offrirent ensuite communément.

Au moyen âge, en France, la rigueur des conciles, arriva à proscrire l'usage des étrennes à cause de son origine païenne. Mais bientôt la tradition reprit le dessus et. de fleurs en friandises de bouche, on en arriva à des cadeaux du goût rabelaisien de ce boudin monstre, ne mesurant pas moins de 596 aunes et pesant 434 livres, que a corporation, déjà célèbre, des bouchers de Limoges, offrit en 1583. à ses bons amis de la corporation des boulangers. Il avait fallu 91 personnes pour le porter. Le plus majestueux d'entre les bouchers, paré de plumes et de rubans et brandissant une oriflamme verte et blanche, marchait devant le cortège comme un tambour-major. Il était suivi de fifres et de tambours qui donnaient le pas aux porteurs. La chronique mentionne que l'on détacha de la pièce 130 aunes destinées aux étrennes du "maïeur".

Les enfants étaient un peu oubliés à cette époque, bien que déjà, dit un auteur des temps, les poupées de Paris commençassent à être "charmantes et merveilleusement habillées".

Peu à peu d'ailleurs, les jouets vont devenir plus précieux. On voit la duchesse de Lorraine commander à son orfèvre, pour les étrennes de sa fillelle, la fille de la duchesse de Bavière, un petit ménage en argent, comprenant "buffet, pozt, plato, escueilles et telles autres choses comme on les fait à Paris".

Il n'y eut pas d'enfant royal plus comblé d'étrennes somptueuses que le petit Louis XIII : canons d'argent, carrosses et navires d'or en miniature, lui furent prodigués. Les verriers de Saint-Germain-des-Près eurent à exécuter pour lui une petite fontaine en verre qui était un chef d'oeuvre du métier, et Henri IV commanda pour son dauphin un mousquet à sa taille dans un fourreau de velours vert, avec une bandoulière brodée d'argent, une épée et une lance et tout un armement d'enfant. Une autre fois, c'était rareté pour l'époque, des jouets à ressort : une galère qui voguait sur l'eau et un carrosse qui marchait tout seul.

Mais, dit aussi la chronique, l'enfant délaissait volontiers ses riches bibelots pour fouetter un "sabot" ou jouer avec le sable dans les grandes allées de Fontainebleau. Il se divertissait même de si bon coeur à gâcher la terre mouillée, qu'un courtisan lui offrit, aux étrennes suivantes, une auge et une truelle d'argent et ce cadeau le ravit de plus d'aise que ne lui en avait donnée l'ambassadeur d'Espagne avec ses vingt-quatre peaux de senteur et ses cinquante paires de gants.

Dans ce seul trait est toute la philosophie u jouet : ne pas compliquer le jouet de l'enfant Le plus simple sera toujours le jouet préféré et c'est dans le contraire, la complication mécanique ou symbolique cherchée dans les concours de jouets, qu'est la grande erreur : c'est aussi, à la vente, une déconvenue pour le fabricant..

A tous les jouets merveilleux, l'enfant, insensible à leur ingéniosité ou à leur richesse, préférera toujours son polichinelle, même s'il lui manque un bras, sa poupée, ou le petit seau et la petit pelle avec lesquels il fait des heures durant, les mêmes pâtés de sable.

PAUL CHAUMET.

LES REINS... REGULARISES

QUELQUES DOSES ET LES MAUX DE DOS ET DE LA VESSIE DISPARAITRONT, ET LES REINS SERONT REGULARISES.

Les reins qui ne fonctionnent pas deviennent bien et les maux de dos et les troubles urinaires sont relevés par quelques doses de Diurétique de Pape.

Le mal de dos, les points douloureux, le rhumatisme, le mal de tête nerveux, l'étourdissement, l'irritabilité, l'insouciance, l'enflure ou l'inflammation des paupières, l'abattement des paupières, l'abattement, cette sensation de malaise et autres symptômes de reins languissants et inactifs disparaissent.

L'envie fréquente, incontrôlable, douloureuse d'uriner — surtout la nuit — et toute douleur à la vessie disparaissent.

Aussitôt que vous vous apercevrez des désordres des rognons, ou de la vessie ou que vous souffriez du rhumatisme, prenez ce remède, sachant qu'aucun autre à aucun prix fait dans le monde qui vous guérira aussi promptement qu'un traitement de 50 cts de Pape's Diuretic que tout pharmacien peut vous procurer.

Votre médecin, pharmacien, banquier ou tout marchand vous diront que "Pape, Thompson et Pape" de Cincinnati, est une grande et moderne médecine qui vaut votre confiance.

Acceptez seulement "Pape's Diuretic". Traitement de 50 cts. Tout pharmacien n'importe où dans le monde.

CAUSERIE PARISIENNE

Ridel et les dompteurs

(Ecrit pour le "Soleil")

Bidel aura été, depuis un demi-siècle, le plus populaire des dompteurs, celui dont le nom a résonné le plus souvent sur les lèvres même des hommes les moins familiarisés avec la contemplation des ménageries.

Je me trouvais à la Chambre, dans une tribune publique, le jour d'une séance exceptionnellement tumultueuse où la Gauche et la Droite en venaient aux mains dans l'hémicycle. Soudain, dans une seconde d'accalmie, un voisin à moi, un colosse, se leva et prononça d'une voix tonnante :

—Bidel !

Silence général. Tous les regards se tournent vers l'interrupteur : Bidel le dompteur ponctue mon homme, je descends tout de suite pour vous mettre à la raison.

Bien entendu, si ce fumiste quitta en effet la place où il voisinait avec moi, ce fut sur l'ordre du président de la faire évacuer, mais ce jour là son effet était produit. Il provoquant un accès d'hilarité parlementaire, le nom de Bidel avait produit un magnifique apaisement.

Il est vrai que Bidel personnellement pouvait n'être pas un étranger pour beaucoup de nos honorables d'alors. Très lié avec le colonel Riu, commandant militaire du Palais Bourbon, il ne manquait pas une manifestation du régiment, fêtes, parades, participation aux revues du 14 juillet. Je dois ajouter que l'idée de défiler devant le fameux dompteur n'agréait pas toujours à tout le corps des officiers. Mais Riu, devinant à travers les réserves de ses subordonnés disciplinés, leur état d'esprit, conciliait son amitié pour le dompteur avec ses devoirs de chef en disant, les veilles de ces exhibitions, à ses commandants, capitaines, lieutenants et sous-lieutenants.

—Qu'est-ce que cela peut vous faire d'être vu de près par Bidel ? Est-ce que ça le change ? N'êtes-vous pas des lions ?

Pour rester sur le terrain militaire, je serais tenté de rappeler, à propos du dompteur mort, le mot du troupier qui avait mangé "approximativement" des truffes parce qu'il en avait vu éplucher à la cuisière du colonel. Je suis entré approximativement dans une cage du fameux dompteur, attendu que j'ai eu un jeune ami autrefois qui étant en garnison paria de pénétrer dans une cage de fauves et gagna sa gageure. Après quoi comme on l'appelait un héros, il expliqua simplement :

—Je savais Bidel très solvable. Or, ma peau valait bien cent mille francs de dommages-intérêts. Donc, quand lui ayant fait mon ouverture il me dit : "Si vous vous placez derrière moi sans bouger je réponds de vous". J'ai été tranquillisé.

Pour rendre un hommage complet à la vérité, il convient de me rappeler que Bidel fut fortement blâmé par les autorités de la ville pour avoir toléré qu'un spectateur se glissât dans l'appartement habituel d'une fauve, mais le dompteur, ce soir-là, avait entendu distinctement trois jeunes officiers dont mon jeune ami, traiter sa lionne de "descente de lit" et l'honneur professionnel parlait haut chez Bidel. C'est en effet, à la suite d'un "débinage" analogue de ses bêtes qu'il introduisit une actrice, Melle Ghinassi, dans la cage d'un de ses tigres.

Bidel aura été un dompteur de vocation étant né de parents aisés. Il n'eut pas du reste à regretter de s'être fait l'éducateur de bêtes féroces. Outre qu'il amassa à ce métier une belle fortune, il eut la chance de voir soixante-six ans dans l'exercice d'un métier où la longévité n'est pas une particularité saillante. Presque tous les dompteurs reçoivent de terribles coups de griffe, quand ce n'est pas la mâchoire de la bête la plus caressée le matin qui s'abat brusquement sur une de leurs jambes ou sur un de leurs bras. Les dompteuses qui promènent un ours en disant : "Voilà tout ce qui me reste de mon pauvre mari", ont de grandes chances d'aller bientôt rejoindre le pauvre homme dans la même tombe ambulante et velue. Et l'Anglais qui suivait partout un dompteur jusqu'à ce qu'il le vit dévorer, ne se ruina pas en frais de route... Cela soit dit pour faire raison d'une ineptie très répandue d'après laquelle lions, tigres et panthères en captivité ne garderaient de l'état libre que le masque rugissant, en grinçant des dents, et feraient à la foire de Neuilly un simulacre de colères devant la cravache levée.

Bidel a laissé des mémoires. Pezon également, qui fut son rival quelquefois heureux et qui a pour successeur son neveu. Il va de soi que ces souvenirs sont rédigés par des écrivains quelquefois de valeur, un dompteur n'étant pas tenu d'avoir plus de littérature que ses quadrupèdes.

L'essentiel d'ailleurs est qu'ils donnent des détails souvent intéressants sur la capture des grands fauves, et leur dressage. Se doute-t-on que les ménageries constituent des articles d'exportation florissant pour Hambourg ? Le dompteur Hagenbeck possède aux portes de cette ville un immense parc où beaucoup de forains d'Europe viennent s'approvisionner. Quelques-unes de ces bêtes,—je ne parle ni des lions, ni des tigres,—y vivent en liberté. Les singes peuvent monter aux arbres, quitte à en dégringoler au plus vite quand un employé juge à propos de tirer la ficelle enroulé autour du pied de jocko.

Vous devinez que la principale difficulté des transactions nouées autour des bêtes féroces, c'est leur transport, qui ne saurait s'effectuer aussi facilement que celui de Pyrame ou de Médor. Vous qui me lisez, quand vous voyagez en chemin de fer, vous accédez volontiers à la demande exprimée par une dame de garder dans le wagon son "amour de petite bête", quitte à ce que cet "amour" mordille ensuite vos bottines. Par contre si quelqu'un vous proposait son tigre pour voisin de banquette, vous exigeriez vraisemblablement qu'on l'envoie dans un compartiment spécial. C'est dans des wagons très isolés des autres que voyage l'exportation Hagenbeck. Ce qui a permis à M. Grosclaude, il y a deux ou trois ans, au cours d'une conférence très instructive sur le Transvaal, de nous raconter, avec sa sérénité habituelle de calembouriste impénitent et charmant, qu'il avait, étrange constatation géographique,—voyagé au Cap dans le chemin de fer de "lions".

GASTON JOLLIVET.

SALLE LOYOLA

N'oubliez pas que mardi, 18 janvier, le Père Hage doit donner une de ses plus belles causeries : "Or et alliage," au profit des pauvres de la St-Vincent de Paul, conférence St-Jean Berchmans.

Une très fine comédie : "L'honneur est satisfait," par l'Union Dramatique de Québec, terminera la soirée

Prix: 25 et 35 cts.

Plan chez M. A. Lavigue.

13—5 fs.

4,000 vgs

Très broderie valant 12 à 15 cts, vendue à 8½ cts. Aussi 1200 vgs valant 20 cts pour 17 cts.

FAGUY, LEPINAY & Frère.

11 au 15

STATUE DE JEANNE D'ARC QUI VIENT D'ETRE ERIGEE AU TABLEAU D'ALSACE, A ENVIRON 5,000 PIEDS D'ALTITUDE

VICHY
PURETÉ et QUALITÉ
CELESTINS
(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)

Eau Naturelle Alcaline

Remède par excellence pour prévenir et guérir les maladies du Foie et de l'Estomac.

Consultez votre Médecin

Se méfier des Imitations. Pas véritable sans

CELESTINS

1836 THE BANK OF 1910

British North America

74 Ans d'affaires. Capital et Réserve plus de $7,000,000

AVEZ-VOUS UN COMPTE DE BANQUE ?

L'argent est plus en sûreté à la Banque que dans votre maison ou dans votre poche.

Une **Vérification de compte** vous assure un moyen sûr et facile de payer vos comptes, parce que chaque chèque émis vous revient en guise de reçu.

Un Compte d'Epargnes va en augmentant tout le temps avec un intérêt composé aux plus haut taux courant

Succursale de Québec — J. W. HAMILTON, Gérant

Succursale de la Porte St-Jean et de la Haute-Ville

C. M de R. FINISS, Gérant.

Tél. 1371. Fondée 1868. Tél. 1371

LOUIS POULIN

L. J. R. DALY, Successeur

(EPICIER, GROS ET DETAIL)

15 et 17, Marché Finlay

RUE SOUS-LE-FORT.

NOS PRIX POUR JANVIER ET FEVRIER

Tomates et Blé d'Inde Boulter, valeur 10c	pour		7c
Balais à deux cordes	"	25c "	20c
" " quatre "	"	35c "	25c
Thé Japon Sifting	"	15c "	12c
" " Vert Gun Powder	"	20c "	15c
" " Naturel	"	35c "	25c
" Noir Congou Spécial	"	25c "	18c
" " " "	"	20c "	15c
Fraises Boulter Boîte de 2 lbs.	"	18c "	12c
Bluets " " " "	"	10c "	8c
Poires " " " "	"	18c "	12c
Pêches " " " "	"	18c "	12c
Currants paquet 1 lb., spécial	"	10c "	5c
Sardines Françaises importées	"	15c "	9c
Saumon Clover Leaf	"	18c "	16c
Fèves au lard Red Cross bte. 3lbs	"	10c "	8c
Biscuits Village Spécial	"	7c "	5c
" " Thé spécial	"	8c "	6c
Tomates et Blé d'Inde Little Chief	"	10c "	7c
Pois Français, extra fins " Le Soleil "		15c "	12c

PRIX SPECIAUX AUX MARCHANDS.—NOS EFFETS SONT GARANTIS DE PREMIERE QUALITE.

Nous gardons les remèdes suivants contre le Catarrhe

Stuart's Catharrh Tablets, Polson's Catarrhozone, Japanese Catharrh Cure,

Indian Catarrh Cure, Shiloh's Catarrh Remedy, Dr Chase Catarrh Cure, Dr Sage Catarrh Cure, Dr Kellogg's Catarrh Snuff, Hawker's Catarrh Cure, Dr Agnew Catarrhal Powder, Munyon's Catarrh Cure, Emerson's Catarrh Cure, Anti-Catarrhal Dr Laviolette, Anti-Coryza Dr Morin, etc.

J. E. LIVERNOIS

QUEBEC

GLOVER, FRY & CIE

VENTE A REDUCTION

Notre vente annuelle à Reduction à commencer

LUNDI, le 27 dec.

15 à 50 pour cent d'escompte sur nos prix réguliers

CONDITIONS : Argent Comptant

GLOVER, FRY & CIE

24 et 26, Rue de la Fabrique

La Compagnie Manufacturière de Montmagny, Ltée, Montmagny, P. Q.

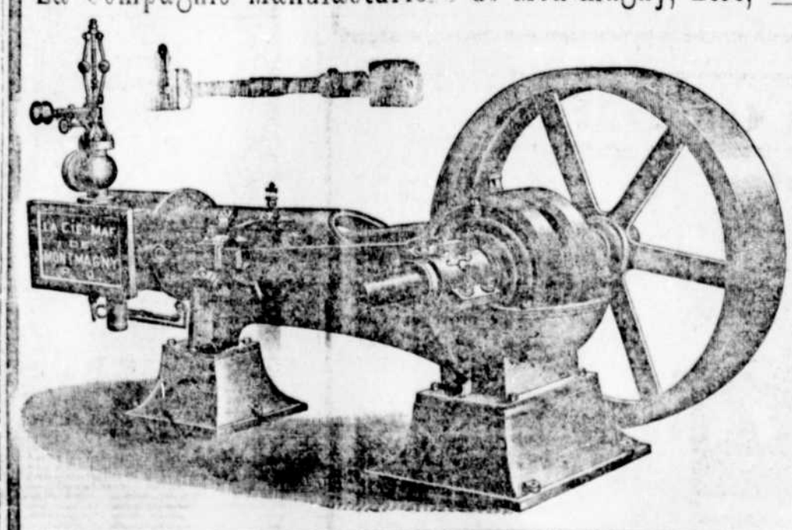

Manufacturiers d'engins à vapeur (Slide valve) pour le service de moulins à scie de toutes dimensions jusqu'à 500 forces, chevaux vapeur.

Ces machines possèdent toutes les améliorations modernes.

Voulez-vous économiser 20 pour cent de combustible, alors achetez un de nos engins "IDEAL."

Demandez nos prix et conditions.

PRENEZ CE QU'IL VOUS RECOMMANDE

et vous serez guérit, si vous souffrez d'anémie, de faiblesse, de débilité ou de toute autre maladie causée par l'appauvrissement du sang, consultez votre médecin et il vous recommandera le

VIN ST-MICHEL

Car il connait les propriétés tonifiantes, ferrugineuse et stimulantes de ce produit, il sait que ce Vin contient tous les éléments essentiels à la constitution de notre sang qui est la source même de la vie, c'est le tonique le plus efficace de l'estomac, du cœur et du système nerveux.

Boivin, Wilson & Cie.,
Montréal,
seuls agents pour l'Amérique.

Eastern Drug Co.,
agents pour les Etats-Unis, Boston, U. S. A. 55

J. Simoneau—Alfred Dion—E. D. Kelly
BUREAU CHEF: SHERBROOKE.

Simoneau & Dion
CONTRACTEURS ET ENTREPRENEURS

BUREAU A MONTREAL. .: .: .: .:
" QUEBEC, Boulevard Langelier.

LE CLUB ROYAL
ANT. MASSON, Propriétaire
11, 13—PLACE JACQUES-CARTIER—15, 17
Magnifiques Tables de Billard, Pool etc.
Vins, Liqueurs, Cigares de Choix, Gros et Détail
UNE VISITE EST SOLLICITEE—TEL. 1585

"L'ECONOME"

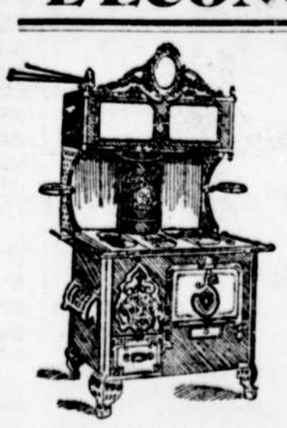

Seul poêle d'acier manufacturé à Québec, le plus économique, le plus facile pour la cuisine, seul poêle qui sépare les cendres d'avec le charbon.

Nous avons toujours en mains un grand assortiment de poêles en fonte provenant des meilleures manufactures, garanti donner entière satisfaction.

EUSEBE PICARD
FONDEUR
SEUL MANUFACTURIER DU POELE D'ACIER L'ECONOME
Coin des rues RAMSAY et ASSURANCE, PALAIS.—TEL. 1652.

MAGASIN — 35 RUE ST-JOSEPH — TEL. 2684.
(CONDITIONS FACILES)
Nous avons aussi plusieurs poêles de secondes mains en parfait ordre

Pour les CULTIVATEURS

ALIMENTATION ET CONSERVES

HARICOTS VERTS CONSERVES AU SEL

Il faut choisir des haricots verts bien tendres et fraîchement cueillis, auxquels on coupe les pointes et dont on a retiré les filaments.

D'autre part on placera sur le feu une bassine en cuivre rouge non étamé et remplie à moitié d'eau que l'on sale, à raison de 2-3 d'once de sel de cuisine par chaque pinte d'eau. Lorsque l'eau est entrée en ébullition, on plonge dedans les haricots verts que l'on fait blanchir pendant cinq à six minutes au plus, seulement pour qu'ils soient attendris, tout en leur conservant une certaine fermeté. On retire alors de l'eau bouillante les haricots verts que l'on plonge dans de l'eau fraîche où on les laisse complètement se refroidir.

Lorsque les Haricots sont complètement refroidis, on les égoutte, puis on les éponge avec un torchon propre. Ceci fait, on prend un baril ou mieux un pot de grès, au fond duquel on met une couche de sel gris sur lequel on dispose un lit de Haricots verts blanchis, égouttés et que l'on recouvre d'une légère couche de sel gris. On continue de remplir ainsi le pot, en alternant chaque lit de Haricots avec une couche de sel. Il faut avoir soin de terminer par une couche de sel.

On introduit alors dans un pot une rondelle de bois que l'on surcharge assez fortement de poids, de façon à bien presser le contenu du pot pour y maintenir les Haricots plongés dans la saumure formée par la dissolution du sel. Au cas où, au bout de trois à quatre jours, on s'apercevrait que les Haricots du dessus seraient à sec, il faudrait les recouvrir à nouveau d'une couche de sel.

Il ne reste plus alors qu'à recouvrir hermétiquement le pot qu'il faut tenir dans un endroit frais. Lorsqu'on veut employer les Haricots verts ainsi conservés, on les plonge dans de l'eau fraîche où on les laisse, pendant cinq à six heures, en ayant soin de changer l'eau, à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'elle ne soit plus salée.

Pour cuire ces Haricots verts, il faut les mettre dans une bassine en cuivre rouge non étamée sur un feu modéré, car il ne faut pas les faire cuire à trop vive ébullition.

HARICOTS VERTS DESSECHES

Voici également un procédé économique pour conserver les Haricots verts en les faisant dessécher :

Après avoir cassé deux extrémités des Haricots, afin de pouvoir en retirer la partie filandreuse, on les plonge dans l'eau bouillante et salée, où on leur fait subir deux minutes d'ébullition. Au bout de ce temps on les retire de l'eau bouillante, et, après les avoir laissés égoutter sur des tamis, on les range en couche mince sur des claies ou, à défaut, sur des plaques qu'on met dans une étuve bien chaude ou dans un four de très douce chaleur ; on les fait ainsi dessécher, en ayant soin de les retourner de temps en temps jusqu'à ce que le son qu'ils rendent, en les remuant permette d'apprécier qu'ils sont parfaitement secs.

Il n'y a plus alors qu'à renfermer les Haricots desséchés, soit dans des sacs en papier, des bocaux ou des boîtes en fer blanc, afin de les tenir bien à l'abri de l'humidité. Pour employer les Haricots verts desséchés, il faut les faire préalablement tremper dans de l'eau tiède pendant une demi-journée, et ensuite les mettre à cuire dans de l'eau froide légèrement salée, en se servant d'une bassine en cuivre rouge non étamé.

CONSERVES DE HARICOTS VERTS AU NATUREL

Il ne faut employer que des Haricots verts fraîchement cueillis et qui ne soient pas trop filandreux. On commence par casser les deux pointes des Haricots, en ayant soin d'en retirer, en même temps, le filament qui y adhère ; puis on les lave à l'eau froide.

D'autre part, on remplit à moitié d'eau une bassine de cuivre non étamé que l'on place sur le feu. Lorsque l'eau est entrée en ébullition, on y plonge dedans les Haricots apprêtés, lavés et égouttés.

Après avoir laissé bouillir pendant cinq minutes, le contenu de la bassine, on en retire les Haricots verts que l'on plonge dans un récipient d'eau froide et courante, si possible, car il faut faire refroidir les Haricots, le plus rapidement possible, pour leur conserver leur belle couleur verte. A défaut d'eau courante, on doit renouveler assez souvent l'eau dans laquelle on a mis les Haricots verts.

Lorsque les Haricots verts sont complètement refroidis, on les égoutte, puis on les range dans des flacons, mais en ayant soin de ne remplir le flacon que jusqu'au col.

Ceci fait, on verse dans les flacons de l'eau légèrement salée, mais en ayant soin de ne pas les remplir entièrement, car il faut laisser un petit intervalle de deux à trois centimètres, entre l'eau et le bouchon.

Après avoir bouché les flacons, et en avoir ficelé le goulot, si on les bouche avec des bouchons en liège, on entoure de paille ou d'un torchon chaque flacon que l'on range debout dans une bassine à bords assez élevés pour dépasser le col des flacons.

On verse ensuite de l'eau froide dans la bassine jusqu'à ce que les flacons s'y trouvent plongés jusqu'au goulot.

On place alors sur un bon feu la bassine, dont on laisse bouillir l'eau pendant quarante-cinq à cinquante minutes. Au bout de ce temps, on retire du feu la bassine, d'où on ne retire les flacons que lorsque l'eau n'a plus que 80 à 90 degrés de chaleur.

LA COOPERATION

DANS L'INDUSTRIE LAITIERE. SES RESULTATS BIENFAISANTS

La coopération a transformé l'industrie laitière. Sans elle, le commerce d'exportation des produits laitiers serait presque nul. Il disparaîtrait presque complètement, si chaque cultivateur faisait et vendait lui-même son beurre et son fromage.

Ce que la coopération a fait pour l'industrie laitière, elle peut le faire pour l'industrie fruitière pourvu que les sociétés coopératives soient administrées selon les principes du commerce par des hommes d'expérience.

En Europe, la coopération paraît rendre aux cultivateurs des services appréciables.

Au Danemark il y a 1,013 beurreries coopératives. Une association comprenant 102 beurreries a introduit une classification systématique du beurre qui est payé selon la qualité.

En 1908, 33 abattoirs coopératifs soutenus par 101,956 membres, ont abattu 1,549,550 porcs, 16,004 têtes de bétail et 14,344 veaux. En 1906, il y avait 750 sociétés coopératives pour la vente des oeufs. Elles comptent 87,000 membres. En 1906, elles ont vendu des oeufs pour $1,250,000.

De nombreux syndicats d'élevage existent dans ce pays. En favorisant la sélection et l'élevage de vaches appartenant aux meilleures familles laitières, elles ont contribué à l'amélioration des troupeaux de race bovine et à l'accroissement de la production du lait.

Ce pays dont la population est de moins de 3 millions, a vendu du beurre, en 1907, pour $47,717,000, et, en 1908, pour $49,494,000.

Et nous pourrons affirmer que la coopération a aidé puissamment au développement de ce petit pays qui étonne l'univers par les richesses agricoles qu'il possède.

Dans la province de Québec, les sociétés coopératives sont formées en vertu d'une loi spéciale qui permet leur organisation pour l'achat, la conservation, la transformation et la vente des produits agricoles, ainsi que pour l'achat de la vente de tout objet ou matériel utiles à la population rurale. Il faut au moins vingt-cinq sociétaires qui signent une déclaration dont un doublent est transmis au ministre de l'agriculture. Le montant de chaque action est de dix dollars, payable un dollar par année. La responsabilité du sociétaire est limitée au nombre d'actions qu'il souscrit. Le bureau de direction est composé de cinq directeurs nommés par les membres. La société peut avoir un fonds de réserve. Tant que la société n'a pas un fonds de réserve égal au capital souscrit, le total des dividendes annuels ne doit pas excéder six pour cent sur le capital payé.

Les directeurs peuvent emprunter, mais les emprunts ne doivent pas dépasser le montant des actions souscrites.

La formation de semblables sociétés pour la vente des pommes dans la province exercerait, à mon avis, une heureuse influence sur la culture des vergers. La province a de nombreux avantages sur Hood-River. Elle est à proximité des ports de mer de l'Atlantique, elle n'a pas besoin d'entrepôts frigorifiques aussi dispendieux que celui de cette localité, et elle peut produire la pomme Fameuse supérieure à celles de Hood-River.

(Extrait d'une conférence de M. G. A. Gigault, sous-ministre de l'agriculture à Québec.)

JONATHAN MILLER. — Que le croit être le plus gros homme du monde. Il est mort à l'âge de 63 ans, à Goderich, Ont. ; il pesait 485 livres.

Catarrhe du Cerveau

Que Pe-ru-na Soulage en Peu de Temps.

MISS SUSIE M. KINGSWORTH.

MLLE SUSIE M. KINGSWORTH, 466 rue Quebec, London, Ontario, écrit:

«Je commençai à prendre du Peruna en janvier dernier, alors que j'avais un si mauvais rhume et que je ne pouvais rien trouver qui me fit du bien.

«Mon nez et mon cerveau étaient tout bouchés de sorte que je pouvais à peine respirer. Je croyais parfois que j'allais étouffer surtout la nuit.

«Tout cela est passé maintenant. Les bruits dans ma tête ont tous disparu.

«Je sais que Peruna fera exactement ce que vous dites qu'il fait. Je ne saurais trop louanger Peruna, car il a beaucoup fait pour moi. J'espère que ma lettre sera lue par d'autres malades.»

Mme S. J. Kountz, 1015 Scovel St., Nashville, Tenn., écrit:

«J'ai eu une mauvaise toux presque toute ma vie, et j'ai quarante-cinq ans. J'ai pris presque toutes les médecines qui ont été faites pour la toux, mais aucune ne m'a fait grand bien. J'avais des attaques de toux que je croyais en mourir. Je pris du Peruna, et l'hiver dernier et cet hiver je n'ai pas eu de toux et je sais que Peruna m'a guérie.»

DEMANDEZ A VOTRE FOURNISSEUR LE SIROP GENIEVRE CONTRE LA TOUX ET LES RHUMES

En dépôt chez :
J. B. RENAUD & Cie., Québec.
W. BRUNET & Cie., Québec.
A. CARRIER & Fils, Lévis.

FRUITS LAXATIF RAFRAICHISSANTS
TRES AGREABLE A PRENDRE
CONTRE
CONSTIPATION
HEMORROIDES,
Embarras gastrique et Infections
Exiger la signature GRILLON
sur la Boîte,
TAMAR INDIEN GRILLON
Vente en gros: 33 rue des Archives
PARIS

LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY KEEWATIN

Vos mains, Madame, sont les premières qui touchent à la FIVE ROSES.

L'autre jour, à un petit thé, la jeune maîtresse de maison dit : "J'aime donc à faire de la galette : ça nettoie si bien les mains!" Et elle mangea seule son gâteau.

Avez-vous jamais pensé, Madame, pourquoi les meilleurs chirurgiens portent des gants de caoutchouc pendant une opération ? Ils disent que c'est impossible de se laver les mains pour qu'il n'y ait aucun danger d'infection.

Par combien de mains, pensez-vous, est passée la farine dont vous vous servez ?

Dans les moulins ensoleillés de Keewatin, nous faisons une farine à laquelle les mains ne touchent jamais. Cette farine s'appelle la FIVE ROSES.

C'est un pouvoir hydraulique et automatique qui fait cette farine et propre, sous l'oeil, mais non pas sous la main, d'experts savants, de vingt et un ans d'expérience dans leur métier.

Du champ, jusqu'au sac ou au baril, toutes les parties des machines qui touchent à la FIVE ROSES sont aussi nets et aussi polis que les touches de votre piano.

* * * *

Et puis, Madame, la propreté exquise de la préparation !

Des inventions appartenant exclusivement à la FIVE ROSES sont employées pour que aucune main ne touche à votre farine.

Elle est donc à l'abri des mains, à l'épreuve de l'infection, pleine de santé et de salubrité.

Différente de toutes les autres farines comme vous le voyez.

* * * *

Pour près d'un mille, la farine subit des procédés automatiques et hygiéniques, et devient pendant tout ce temps, toujours plus fine et plus nette, jusqu'à ce que, dans la salle ensoleillée où se fait l'empaquetage, elle coule, blanche et pure, dans les sacs et les barils de notre manufacture.

Ici aussi, la pureté prime, et les paquets, toujours de la meilleure qualité, sont remplis bonne mesure par des machines infaillibles, et cousus automatiquement.

* * *

Tout cecl pour votre protection et celle des vôtres Madame.

Vos mains blanches sont les premières qui touchent à la farine, depuis que le blé était dans l'épis jusqu'à ce que la farine soit rendu dans votre cuisine.

De ceci vous pouvez être certain en lisant sur l'étiquette—"Partez FIVE ROSES."

Ce nom est une garantie absolue de pureté, donnée par une compagnie responsable dont la réputation est en jeu avec chaque sac.

Etes-vous assez particulière pour chercher ce nom, Madame la Ménagère ?

Assez résolue pour insister qu'on vous donne ce que vous demandez ? La FIVE ROSES.

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LTD., MONTREAL (15)

ATTENTION

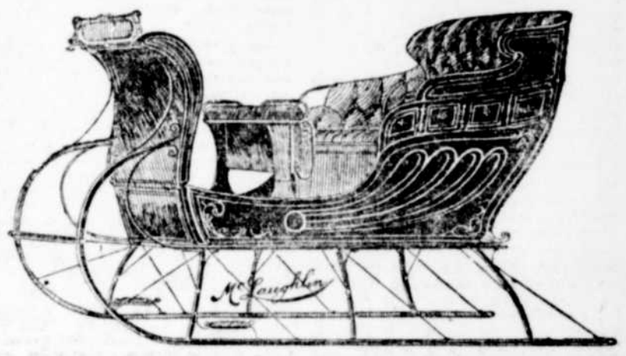

LA CIE McLAUGLIN LTD., ONTARIO dont M. Alfred Thiboutot, de Bienville, Lévis, est le représentant pour Québec et Lévis, a le plaisir d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de ses entrepots, à Ontario, un assortiment de magnifiques voitures d'hiver de toutes sortes, telle que berlines pour la livraison des marchandises des marchands, Carrioles, Sleighs pour messieurs, et aussi deux sortes de cutters des plus nouveaux comme il n'y en a pas encore à Québec. Sleighs de famille, Sleighs avec siège de carrioles spécialement pour les chemins de campagne. Nous avons le plaisir d'annoncer aussi un genre de berlines carrioles avec portes, C'EST CE QU'IL Y A DE PLUS NOUVAU. Vous trouverez à notre magasin les voitures les mieux finies telles que dans les grands entrepots de Montréal et Toronto. NOTRE VOITURE est la mieux finie du Canada et nous défions la compétition. Une visite pour vous convaincre.

Alfred Thiboutot, Marchand de Voitures de toutes sortes.
Seul agent pour la Ville de Québec et le comté de Lévis de la célèbre maison
McLaughlin Carriages Co. Oshawa, Ont.
72, RUE COMMERCIALE, BIENVILLE LEVIS.
TEL. NATIONAL 279 — TEL. BELL 202

POURQUOI vous servir des bois ordinaires pour allumer vos feux de charbon ! Essayez au contraire le charbon de bois "Standard" marque du Castor. C'est le meilleur et le plus durable, car il est fait avec du bois dur.

En vente chez tous les épiciers 10c le sac.

Découper le Castor imprimé sur les sacs, un certain nombre de ces coupons vous donnent droit à un cadeau.

AUSSI LE CHARBON DUR EN VENTE A 15c le SAC
The Standard Chemical Co.,
LEO. GAUDRY, Gérant, 92, RUE ST-ROCH

Un certificat qui parle par lui-même

Anchor Medicine Co.
Quebec.

Messieurs :

Le tonique Anchor m'a fait un si grand bien, qu'après en avoir pris trois bouteilles pour relever mes forces et renouveler ma santé débilitée, je considère de mon devoir de reconnaissance puissant et infaillible remède à tous ceux qui souffrent de débilité générale ou de faiblesse.

Bien à vous,
M. ALF. BOLDUC
St-Roch.
22½ Rue Richardson.

La Lutte pour le "Anchor Weakness Cure"

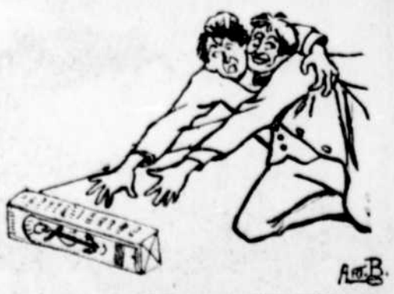

C'est la nouveauté de tout le monde. Le ANCHOR WEAKNESS CURE est en vente partout et chez

W. BRUNET & CIE,
Pharmaciens en gros et en détail.
Rue St Joseph, Québec

COMMERCE ET FINANCES

SITUATION AUX ETATS-UNIS

La gêne qui existe quant aux emprunts d'argent remboursable à demande n'est que temporaire assure-t-on.

La liquidation a été plus notable qu'en aucun temps depuis plusieurs semaines, spécialement dans le steel.

La baisse a été de plus déterminée ou activée par le fait qu'un grand nombre de stocks sont actuellement si élevés que les capitalistes sont portés à en faire l'échange pour des valeurs portant de meilleurs taux d'intérêt. La fermeté des taux de l'argent a eu aussi un effet déprimant ; et comme il est généralement admis qu'en 1910 les taxes seront beaucoup plus élevés qu'en 1909, il s'en suit que les valeurs de bourses doivent nécessairement s'ajuster à la hausse des taux d'escompte. Les capitalistes ne le sont pas montrés d'un appétit vorace pour les nouvelles émissions ; et il en est même un grand nombre qui ont décidé d'attendre des conditions plus favorables.

Les affaires en général bien qu'actives indiquent qu'elles subissent pour le moment la langueur accoutumée en ce temps-ci de l'année. On croit généralement que le volume des affaires cete année va être considérable ; mais les conditions sont pleid'embarras ; les opérations dans l'industrie et dans le commerce coutent de plus en plus cher; les troubles ouvriers causent de l'incertitude; en un mot les apparences bien qu'en somme très encourageantes, ne sont pas sans quelques points noirs. Il est probable que la législature nationale va parler beaucoup mais faire peu ; mais la discussion peut être de nature à causer de l'incertitude. En un mot la situation est certainement de nature à inspirer confiance, mais elle indique aussi qu'il faut user de prudence et de discrétion tout le temps.

SITUATION AU CANADA

Les affaires en général, à Montréal, ont un ton tranquille. Les inventaires sont à peu près terminés partout, et on est généralement satisfait du résultat des affaires en 1909.

Les apparences pour le commerce du printemps sont actuellement excessivement encourageantes. Les recouvrements se sont de beaucoup améliorés. Les voyageurs de commerce qui sont sur la route avec des échantillons de marchandises pour le printemps, envoient de bonnes commandes. Les prix actuels des denrées sont généralement stationnaires, cependant les marchandises dans un grand nombre de lignes ont une tendance à la hausse aussi prononcée que jamais ; c'est particulièrement le cas pour les tissus et les métaux.

Le commerce à Toronto, la semaine dernière, a été absolument tranquille. Un bon nombre de voyageurs de commerce sont encore en ville et plusieurs marchands en gros sont à faire leur inventaire. Il existe généralement un sentiment de confiance chez nos marchands et industriels et les apparences sont encourageantes. On s'attend que dans une couple de semaines il y aura une activité considérable.

Le commerce de ferronnerie et de métaux est tranquille, les prix sont généralement sans changement. Le cuir est ferme, bien que les prix des peaux vertes aient une tendance à la baisse. Les marchés du blé continuent à être forts avec hausse sur les prix de la semaine dernière. Les prix élevés du blé en ont cependant retardé l'exportation. L'avoine est plus ferme à Toronto.

SITUATION A QUEBEC

La situation du commerce ne présente aucun changement. A la campagne, le commerce a été assez actif, ces jours derniers, et donne de belles espérances pour plus tard. Les voyageurs, chez les marchands de gros, ont terminé leurs inventaires et sont en route depuis quelques jours. Les maisons en gros en marchandises sèches enregistrent des commandes assez bonnes pour cette saison de l'année et ne se plaignent pas des remises de fonds qui sont satisfaisantes en moyenne. L'argent est en abondance assez bonne et les recouvrements paraissent être satisfaisants.

La térébenthine a subi une hausse au cours des derniers huit jours; de 74c. par gallon, au baril, qu'on la vendait, elle est montée à 79c. Par cinq barils, on la paie 76centins le gallon, ce qui fait une augmentation, dans ce dernier cas, de trois centins par gallon.

Il règne une activité assez satisfaisante dans le commerce de drogues et produits chimiques. Il n'y a aucune modification à signaler dans les cotes. La demande pour quelques articles est bonne et pourrait bientôt s'améliorer sensiblement. L'opium à la livre est marqué à $7.75 et $8. La quinine est vendue à 35 et 40 cts l'once.

L'animation que l'on constate dans le commerce de provisions est de nature à donner des espérances pour l'avenir. Comme pour le marché des farines, les commandes sont passables et s'amélioreront certainement, si on en juge par les rapports venus de la campagne. Les prix du lard sont toujours élevés et se maintiennent fermes. En effet, ils marquent $.1 pour le lard Short Cut et $32.50 pour le Clear Back. Le prix du Clear Fat est $31 et $31.50. Les petits jambons sont à 15½ c. et 16½ c. la livre. Le saindoux canadien est coté à $3.50 et le composé se vend $2.35 et $2.60 le seau.

Pour ce qui concerne les fruits et légumes, les ventes sont assez rares. La demande est faible à cette saison. Les principaux changements survenus dans les prix ont trait aux citrons de Palerme qui ont subi une baisse de 50 cts, aux oranges de Valence qui ont aussi baissé et valent à l'heure actuelle $3.75 et $4.

Dans le marché des peaux vertes, le commerce est assez bon. Les achats des tanneurs se montrent assez modérés. L'ouvrage, toutefois, ne manque pas et les commandes du printemps occupent les manufacturiers, par le temps qui court.

GRAINS ET FARINES

Marché de Montréal

Dans les grains, on cote: blé-d'Inde américain, No 2, jaune, à 73c.; No 2, mêlé, à 72c.; avoine de l'ouest canadien, No 2, 44 à 44½ c.; avoine extra No 2, de l'ouest de nouvelle moisson, 41½ à 42c.; No 3, de l'ouest canadien, de 43 à 43¾ c.. barley No 2, de 68 à 69c.; barley du Manitoba, de 53 à 55c.

Dans les farines, les prix continuent à être satisfaisants et fermes. La farine de Manitoba, blé de printemps, est cotée à $5.70; la forte de boulangerie à $5; la farine patente, blé d'hiver, $5.50 à $5.60; la straight rollers, de $5.10 à $5.20; en sacs, de $2.40 à $2.50; son du Manitoba, en sacs, à $21.00; les recoupes, $22 à $23 la tonne; la moulée de moulange, de $27 à $29 la tonne, suivant qualité; la moulée de grain pur, de $32 à $33.

MARCHE DE QUEBEC

La semaine qui vient de s'écouler a été passable pour les négociants en gros de grains et farines. On a enrégistré quelques commandes qui doivent augmenter bientôt Les cotes montrent, à l'heure présente, de la fermeté. Nous remarquons dans la farine de blé d'Inde une baisse légère. Les autres prix sont les mêmes et offrent peu de modifications depuis plusieurs semaines. La farine Patente d'hiver se vend $5.80 et $6.10, celle d'Ontario est offerte à $2.50 et $2.70. La Straight Roller et extra marquent respectivement $2.50 et $2.70. Le Barley s'enlève à $2.10 et $2.25. La demande, dans cette ligne, n'est que peu considérable.

BEURRE ET FROMAGE

MARCHE DE MONTREAL

Le marché de fromage a été ferme, et le fromage de l'Ouest s'est vendu de 11¾c. à 11¾c. et celui de l'Est de 11¼c. à 11⅝c. On a reçu, mardi, 578 boîtes de fromage.

Le marché aux beurres est ferme. On cote de 25½t. à 26c. la livre celui de plus belle qualité, venant des crêmeries. On a reçu, mardi, 528 paquets de beurre.

MARCHE DE QUEBEC

En ces derniers jours, la situation du beurre est demeurée telle qu'elle était la semaine dernière. Les produits de bonne qualité sont assez rares et se vendent 26c. et 28c. pour les crêmeries de choix et 21 à 23c. pour les autres.

POUDRE DU Dr WERNET

Pour les **Fausses Dents**

Qui sont peu solides branlantes, causent des douleurs tourlantes, une mauvaise haleine. Sa première application les régularise. Bonne également pour les maux de gencives

Hôpital Mix. Philadelphia, PY.

A Québec, chez HENRY WILLIAMS, Pharmacien, No 4, rue St-Jean.

Pas d'aiguisage

Pas de repassage

Quelques hommes ne voulaient pas entendre parler du téléphone en premier lieu. Ils ne pouvaient en pas apprécier la commodité et léconomie.

Quelques hommes ne veulent pas employer le rasoir de sûreté Gillettr parce qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas voir sa supériorité sur les autres systèmes de se raser.

Naturellement ils réaliseront que le "Gillette" est pour se faire la barbe ce qu'est le téléphone en affaires une nécessité absolue.

Avez-vous examiné la nouvelle Edition de poche, finie en or et argent, avec manche et boîte de lames pour appareiller—aussi en gun metal—$5. à $7

Les Lames sont fines

Enseignes Gillette chez tous les détailleurs.

The GILLETTE SAFETY RAZOR Co, of Canada Limited

Bureau et Fabrique, 63 rue St Alexandre, Montréal

ETABLI EN 1876 *TELEPHONE 2224*

CHARLES VEZINA,

119-123, Rue du Pont, QUEBEC

Entrepreneur Plombier, Electricien, Ferblantier et Couvreu

SPECIALITÉS

Appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud. Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.

Aussi poêles de cuisine des plus perfectionnés, Happy Home Ideal Favorite, Universal Favorite et Maple Leaf, et fournaises de passage de toutes sortes.

Toujours en mains

Un assortiment pour couvertures, en asphalte et en caoutchoue de la Brantford Roofing Co.

Le Fin Bouquet,
L'Arome Exquis
DU

Brandy Ph. Richard

En ont fait un "Grand Favori" pour les connaisseurs, pour ceux qui y goûtent, le savourent, car il est réellement bon, un tonique qui remonte le système mieux et plus vite que les drogues et les tisanes les plus vantées.

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR

AGENTS pour QUEBEC et L'EST

LANGLOIS & PARADIS, Québec

AUX HOMMES D'AFFAIRES

ARTHUR PICHER

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

Coin des rues **RICHELIEU ET STE-CLAIRE**, Quebec

Les hommes d'affaires sont invités cordialement à EPARGNER de **20** à **40** POUR CENT, en faisant visite ou même en appelant à nos bureaux.

Toutes commandes remplies à la satisfaction de tous.

ARTHUR PICHER

Téléphone 3474. Résidence: 184, Rue Richelieu

BUREAU OUVERT LE JOUR ET LE SOIR

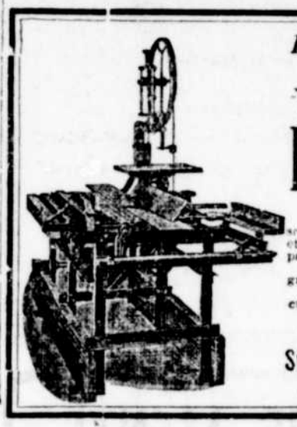

Dans une Boutique ou sur un Chantier de construction

Nos nouvelles "FAVORITE CHAMPION" combinées sont une source de profits considérables.

POUR LE MENUISIER,
POUR L'ENTREPRENEUR CHARPENTIER,
POUR LE VOITURIER,
POUR LE MEUBLIER OU TOUT AUTRE OUVRIER TRAVAILLANT LE BOIS.

Elles servent à scier, à découper, à corroyer, à scier avec la scie à ruban, à vriguer, à mortaiser etc. etc. Modèles actionnés à la main, au pied ou par le moteur à gaz d'huile.

Demandez notre catalogue "E", nous l'envoyons gratis.

En nous écrivant, mentionnez ce journal ou découpez cette gravure et incluez-la dans votre lettre

Bournival & Cie.,

St-Barnabé-Comté de St-Maurice, P. Q.

Agents actifs demandés dans chaque comté

Fumez et chiquez le TABAC REVEIL

Essayez le Tabac L'OPHIR

C'est le meilleur mélange de Quesnel et Havane à **5 CENTS**

Aucune marque de Tabac sur le marché peut rivaliser avec "**L'OPHIR**"

REVEIL ! REVEIL !

--- REVEIL ---

Le tabac "Reveil", seulement que le "Reveil"
toujours le "Reveil" et pas d'autres que le

TABAC "REVEIL"

Fabriqués par la Cie Miller & Lockwell, Limitée, Québec

DEMANDEZ

LE TABAC

Coupé

PRAIRIE

DOUX A FUMER

Manufacture par La Cie B. Houde, Limitee . . . . . Quebec

SAMEDI LE 8 JANVIER

GRANDE VENTE

Grand job de lingerie qui sera vendu au prix de la manufacture plus un escompte de dix pour cent sera donné sur les prix.

325 pièces de lawn blanc fin et de très belle qualité, valant de 14c 25c,

OFFERT 8, 10 et 12 cents

Coton Blanc Shirting

Il sera offert des cotons pour lingerie et pour tout usage de familles depuis 6c.

Etoffe à robe double largeur, offert depuis 10c la verge.
Job de camisole pour enfants, 25c o mert à 15c.
Tuques et polos en laine, offert à 19c.
Gants de laine pour dames, 15c la paire.

Job de Manteaux pour Dames

Valant jusqu'à $9.00, offert à $2.74.

Pelleterie offerte à moitié prix

280 jupes de robe noir et conleur dans tout les genre d'étoffe, valant $8.50 à $12.00, offert depuis $1 49

Rendez-vous au magasin des jobs pour faire vos achats et avoir deux articles pour le prix d'un seul.

CHEZ T. D. DUBUC

228, RUE ST-JEAN

GRANDE VENTE

—DE—

CHAPEAUX GARNIS

Pour Dames

Chapeaux Valant

$16.00 à $20.00 pour $9.99
$10 00 à $12.00 pour $6.99
$8.00 à $8.50 pour $4.69
$6.50 à $7.00 pour $3.99
$5.00 à $6.00 pour $2.99

L. P. Labrecque

IMPORTATEUR

Tél. 1040. - 77, rue St-Jean

POUDRE A LAVER 3ème CENTENAIRE

La poudre par excellence. Elle est d'une grande utilité à la ménagère pour laver la vaisselle, la peinture et le linge ; en plus de cela, en conservant les marques de commerce, qui sont d'un demi centin de valeur, elles peuvent être échangées, à la manufacture ou chez F.-X. MARTEL, rue St-Joseph, avec les coupons de SAVON GOLD MINE, qui ont la même valeur, et qui vous donnent droit à de magnifiques cadeaux.

A QUI LA FAUTE ?

PAR M. ABEL HAMONT

Sous ce titre, nous lisons dans le "Gaulois," de Paris, l'intéressant article et qui dépeint bien una mentalité qui se généralise :

"Le cambrioleur est depuis quelques années le héros à la mode, le seul. Qu'il apparaisse cravaté d'une écharpe saumon ; qu'il ait les jambes serrées dans un pantalon de velours, ou bien qu'on nous le montre vêtu avec toutes les élégances qu'un tailleur anglais met à la portée d'un homme qui veut faire son chemin dans le monde, le bandit est le favori du jour. Les hommes mêmes ont pour lui toutes les complaisances et ses tours les plus noirs semblent les plus délicieux. Ce paladin de maison contrale a des manières, voire du panache. Il joue hors de propos les batailles de Fontenoy, et la galerie se pâme d'aise : "Messieurs les policiers, tirez les premiers !" Les limiers de justice font feu : notre héros s'éclipse à leur barbe, disparaît en faisant de sa main gantée de blanc un joli geste d'adieu. On l'adore. Il hypnotise de riches gimes aïeules pour leur prendre l'argent qu'elles cachent dans leur table de toilette ; il séduit les institutrices, a des complices dans les maisons où il dîne, les fournisseurs, et jusque dans la famille même du dévalisé.

Il met un an à préparer un coup. Pour amener un cambriolage au point, il dépense plus d'ingéniosité, de logique que deux diplomates de nations ennemies pour aplanir les difficultés qui ont séparé leurs gouvernements. Il érige le vol, le meurtre en art supérieur : et, l'on oublie tout ce que ses expédients ont d'odieux, d'immoral, pour n'admirer plus que "la manière" avec laquelle il évolue ! Tant que ces engouements demeurent ceux de l'élite, tant que les personnes à l'abri du besoin s'enthousiasment seules pour des héros si peu recommandables, mon Dieu, il ne faut pas trop s'alarmer, quoique l'on préférerait les voir se passionner pour d'autres lectures ! Mais, lorsque ces romans se répandent dans le peuple, où l'on n'est que trop enclin déjà à rechercher les façons de jouir de l'existence le plus agréablement possible, ils deviennent funestes. Les enfants qui lisaient les oeuvres de Jules Verne se préparaient à la conquête du pôle, ils rêvaient de voyages au fond des mers, ou convoitaient de s'élancer dans les airs sur des appareils de leur invention. Qui sait si ce n'est pas un peu grâce aux lectures qui faisaient fureur voilà un quart de siècle, que nous voyons aujourd'hui notre ciel traversé par des oiseaux de fer et de bois, les vagues en moutonnant livrer passage à quelque sous-marin qui vient d'accomplir une traversée dans la profondeur de l'eau, et que partent pour atteindre aux points inexplorés de la sphère terrestre des hommes si aventureux.

On a beau dire, ses premiers livres ont une influence considérabel sur l'existence d'un individu. Aujourd'hui que les adolescents se bourrent la tête d'exploits d'éphèbes cambrioleurs, d'aventuriers aux manières aristocratiques, qui laissent loin derrière eux les méfaits enfantins de Cartouche, la jeunesse, si prompte à se laisser conduire dans la bonne comme dans la mauvaise voie, nous réserve une génération d'hommes qui s'aideront du raisonnement, de la logique, de la science, pour consommer froidement tous les forfaits.

* * *

A côté des fantaisistes de talent qui nous amusent, il y a ceux qui ses imitent sans esprit, sans tact, et qui font, comme dans tous les métiers et tous les arts, le travail à la mode à meilleur marché que ceux qui l'ont imposé au goût du public. Pour toutes choses, il y a la contrefaçon, le travail qui a l'air d'avoir été fait dans les prisons, l'article couteux, la camelote. Le roman policier de camelote a tout de suite versé dans l'exagération. Les Don Juan de la pince-monseigneur qui se font blanchir à Londres se contentaient de crocheter, sans y laisser de traces, la serrure d'un coffre-fort dissimulé dans un chauffonnier en bois de violette ; leurs contrefacteurs n'ont point tant de délicatesse ! Ils laissent les instruments du voleur-modain, véritables chefs-d'oeuvre d'horlogerie, pour les lames de couteaux et les revolvers, et ne s'en servent point pour éventrer les meubles, mais les individus. Ils suppriment le côté psychologique du coup préparé, et ne s'amusent plus aux combinaisons machiavéliques. Ils vont droit au fait, négligeant ces ouvrages si proprement exécutés, et suppriment d'abord, la victime choisie, quittes à s'apercevoir ensuite qu'elle ne possédait rien qui pût lui être dérobé.

Vous pensez bien que voilà pour les jeunes faubouriens une exécrable lecture. Elle est pire encore pour des compachards ; tout point de comparaison, de contrôle leur manque. Ils lisent que dans les grandes villes il est naturel de tuer ; ils tuent le jour où ils se trouvent en présence d'un vol et d'un assassinat possibles. Ils tuent comme jadis, après avoir lu "Robinson" ou les "Enfants du capitaine Grant", nous nous sentions invinciblement attirés par les voyages. Le goût du sang, le besoin de faire de l'héroïsme à leur manière s'emparent d'eux, comme jadis de nous celui de l'infini, des terres nouvelles, des traversées périlleuses et des conquêtes jugées irréalisables avant nous.

On a supprimé des écoles les livres qui prêtaient un caractère trop chevaleresque aux personnages héroïques de l'histoire. On a prétendu mettre les choses au point en faisant des guerriers qui se placèrent au-dessus de l'humanité par leurs exploits de caractères ordinaires. On On s'est plus, sinon à les ridiculiser déjà,—ce qui ne saurait tarder,—du moins à les faire redescendre au niveau de la commune médiocrité.

Les assassins, qui se recrutaient jadis parmi les hommes, sont rapidement devenus de jeunes hommes, puis des adolescents. Nous voici devant des crimes épouvantables commis par des enfants. Il est à remarquer que l'abandon de l'instruction ancienne, la diminution de l'influence religieuse, coïncident avec la progression des crimes juvéniles. On a supprimé la crainte des jugements et des châtiments de Dieu, qui étaient inévitables, pour leur opposer ceux de la société qui sont "problématiques, variables, indéterminés". Il serait bien invraisemblable que, placés de la sorte sur une pente pareille, ils ne s'y laissent pas glisser.

* * *

Les criminels qui, ayant trente ans à eux deux, ont tué cinq personnes en moins de cinq minutes, ont avoué qu'ils lisaient des romans policiers. La simplicité avec laquelle ils ont narré la préméditation de leur forfait et le projet d'une autre tuerie qui eût nécessité l'assassinat de onze individus, prouvent qu'ils vivaient dans un parfait état d'inconscience. Ils jugeaient leur action normale, parce qu'ils avaient lu l'apologie de criminels, parce qu'ils avaient vu dans les journaux qui traînaient à portée de leurs mains la photographie des assassins voisinant avec celles des souverains et des hommes illustres.

Dans l'état actuel des choses de la vie courante, le vol, le crime semblent faire partie de ce qui est normal ; un assassinat couronne un individu le met en vedette, lui crée une situation qui prend des airs de triomphe. Son nom est dans toutes les bouches ; on raconte sa vie, on commente ses propos et ses gestes, on lui fait cortège, on l'examine complaisamment afin de savoir où commence sa part de responsabilité. Si le doute le moins admissible surgit, mille défenseurs lui naissent qui réclament son acquittement ; tant qu'il demeure en prison, des hommes qui se consacrent à l'amélioration du sort des détenus lui rendent d'affectueuses visites. Et si, par extraordinaire, il arrive qu'une condamnation soit prononcée contre lui, une ligue de graves personnalités placées au sommet de l'échelle sociale se démène pour exiger la revision du procès et la réhabilitation du malheureux condamné.

Trappeurs !

Chasseurs !

Nous vous offrons les plus hauts prix pour tous lots de

Peaux Vertes

Vous êtes sûrs d'avoir chez nous

Traitement loyal,
Honnête assortiment,
Prompt paiement.

ENVOI GRATIS de notre Liste de Prix 1909-1910.

REVILLON FRERES

134 et 136 rue McGill, Montreal.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC.—Je donne avis au public que je ne serai responsable d'aucune dette ni d'aucun chèque changé ou donné en paiement par mon fils, ALFRED VEZINA, commis-marchand, 88, rue St-Ol-

GRATIS POUR VOUS MA SŒUR

GRATIS POUR VOUS ET POUR CHAQUE FEMME SOUFFRANT DE MALADIE FEMININE.

Je suis femme.
Je connais les souffrances de la femme.
J'y ai trouvé le remède.

J'enverrai absolument gratis mon traitement domestique, avec des instructions complètes à toutes celles qui souffrent de maladies propres à leur sexe. Je veux faire connaître ce remède à toutes les femmes, à vous, ma lectrice, pour vous-même, votre fille, votre mère ou votre sœur. Je veux vous apprendre comment vous guérir chez vous sans le secours du médecin. Les hommes ne peuvent comprendre les souffrances des femmes, mais nous femmes, savons par expérience que nous en connaissons plus long que n'importe quel médecin. Je sais que mon traitement domestique est un remède sûr et certain contre les pertes anormales, ulcérations, déplacement ou chute du principal organe féminin, périodes abondantes, rares ou douloureuses, tumeurs internes, aussi douleurs dans la tête, au dos et aux intestins, douleurs dans le bas du ventre, nervosité, sensation d'une douleur lancinante à l'épine dorsale, mélancolie, désir de pleurer, accès de chaleur, fatigue, maladie des reins et de la vessie, quand ils sont dus à la faiblesse particulière à notre sexe.

Je désire vous envoyer un traitement complet de dix jours tout à fait gratuitement, afin de vous démontrer que vous pouvez guérir seule, chez vous, facilement, promptement et sûrement. Rappelez-vous que ça ne vous coûte rien d'essayer le traitement complet, et si vous désirez continuer, ça ne vous coûtera qu'environ 12 cents par jour. Ça ne vous empêchera pas de travailler et de vaquer à vos occupations. Envoyez-moi votre nom et votre adresse, dites-moi ce que vous avez, si vous le désirez, et je vous enverrai le traitement pour votre cas tout à fait gratuitement, dans une enveloppe ordinaire, par le retour du courrier. Je vous enverrai aussi gratuitement, mon livre "Woman's Own Medical Adviser", avec vignette explicative, montrant pourquoi les femmes souffrent et comment elles peuvent se guérir facilement chez elles. Toutes les femmes devraient l'avoir, afin de pouvoir se renseigner. Ainsi, quand le docteur dit : "Il vous faut subir une opération", c'est à vous de décider. Des milliers de femmes se sont guéries avec mon remède de famille. Il les guérit toutes, vieilles comme jeunes. Aux mères ou aux filles, j'expliquerai un traitement simple, à domicile, qui guérit les pertes douloureuses ou anormales, chez les jeunes personnes. Il en résulte toujours de la santé ou du bien-être.

Où que vous résidiez, je puis vous nommer quelques femmes de votre localité qui peuvent dire par expérience, à quiconque souffre, que ce traitement domestique guérit réellement toutes les maladies des femmes et les rend toutes robustes et bien portantes. Envoyez-moi votre adresse et le traitement gratis de dix jours est à vous ainsi que le livre. Servez aujourd'hui, vu que vous pouvez ne plus revoir cette offre. Adresse : Mme M. SUMMERS. Boîte H, 24, Windsor, Ont.

SPECIALITES : BRIQUE Kirkwood, CIMENT International, les deux meilleurs matériaux de construction.

LIENS à mur en broche et en acier, notre Latte d'acier, Fera oncrete, Brouettes, Feuillards a mur, etc., ainsi que fournitures de lombar e.

U. F. DROUIN & CIE.

BUREAU : 161, RUE ST-PAUL. Tél. 349

GRANDE VENTE

A 20 pour cent de reduction

D'ici au 15 janv. inclusivement

Sur mon stock de bijouterie, horlogerie, diamants, bijoux, etc.

L'offre est sérieuse et vous n'aurez qu'à faire une visite à mon magasin pour vous en convaincre

DAVID RACINE

116, RUE ST-JOSFPH Tél. 3119

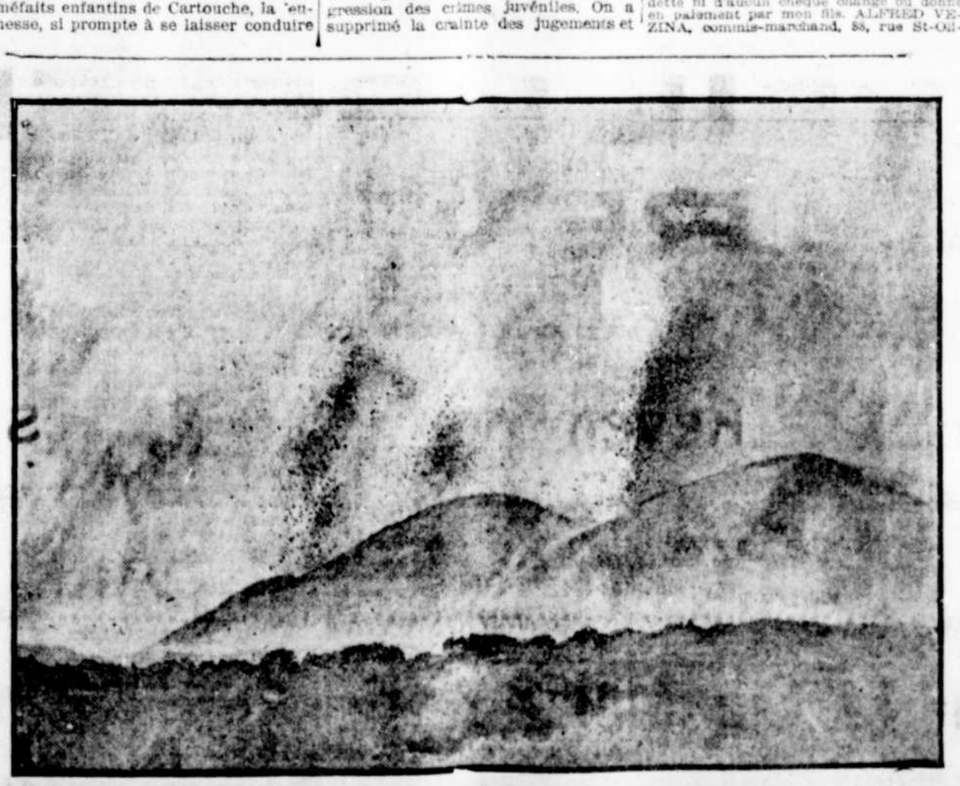

L'ERUPTION DE TENERIFLE.— Jets de cendres, de scories et de vapeurs jaillissant du double cratère ouvert le 16 novembre.—("L'Illustrtion.")

VIN des CARMES

ENCORE UN CERTIFICAT

M. M. A. TOUSSAINT & CIE,
Québec.

Je souffrais d'une dyspepsie opiniâtre qui me tenait dans un état de grande faiblesse. Mon médecin m'ayant prescrit le Vin des Carmes, j'ai commencé à en faire usage. Depuis, je suis considérablement soulagée et en bonne voie de parfait rétablissement. Je le recommande avec plaisir à toute personne qui souffre de mauvaise digestion.

Croyez-moi,
Mme J. B. RUEL,
Rue Colomb,
St-Sauveur Québec.

A. TOUSSAINT & CIE.,

194, RUE ST-PAUL

QUEBEC

Oui DES POELES ! Oui

NOUS AJOUTONS LA LIGNE DE POELES POUR 1910.

COMME DANS TOUTES LES AUTRES LIGNES DE COMMERCE - - - - - **Nous vendons de Bons Poeles—Absolument les Meilleurs**

Pour assurer à nos clients la meilleure qualité dans tous ses détails et afin de fournir les MEILLEURS POELES que l'argent puisse procurer, nous avons déjà fait des arrangements avec les plus fortes Fabriques du Haut-Canada et nous contrôlerons nous-mêmes l'achat des matériaux entrant dans la construction de nos Poêles afin d'en garantir la meilleure qualité sous tous rapports.

Si vous voulez un BON POELE demandez nos Catalogues, nos Prix et nos Termes avant d'acheter.

Nous avons besoin de bons agents partout où nous ne sommes pas déjà représentés.

P. J. Legaré QUÉBEC

MANUFACTURIER & NÉGOCIANT

273 A 287 RUE ST PAUL · 32 A 38 RUE ST VALIER.

LETTRE DE MONTREAL

Montréal, 13 janv.—Plusieurs de nos hommes publics commencent cette année dans un état de santé peu satisfaisant : l'hon. L. P. Brodeur, le sympathique ministre de la marine, est retenu chez lui par une maladie dont les conséquences graves semblent heureusement conjurées aujourd'hui.

Sir Geo. Drummond est toujours assez sérieusement malade, et l'hon. Réal Angers, l'ancien lieutenant-gouverneur, qui était en fonctions lors du soulèvement des métis et de la pendaison de Riel, est considéré comme sérieusement attaqué par la maladie.

Une dépêche de Londres annonce aussi que M. Archer Baker, gérant européen du C. P. R., est atteint de pneumonie. Sa situation est regardée comme très grave et trois médecins ont été appelés près de lui.

—L'épidémie de fièvre typhoïde est en décroissance à Montréal. Il n'y a plus que 28 cas dans les écoles protestantes sur 12,000 enfants.

Voici les chiffres dans les hôpitaux à la date de ce jour :

Royal Victoria	82
Général	38
Notre-Dame	37
Western	23
Homéopathic	20
Hôtel-Dieu	60
Emergency	70
Total	330

Lundi le total était de 344.

—Un spécial de Windsor, Ontario, en date du 13 janvier, annonce que Mlle Florence Rhéaume, fille de l'hon. Rhéaume, ministre des Travaux publics de la province d'Ontario, s'est mariée hier à Windsor, à l'église anglicane St-Jean, avec M. Allan K. Prince, un descendant du colonel Prince, qui a pris part à la guerre de 1837. C'est le révérend D. H. Hind, recteur de St-Jean, qui a procédé au mariage. Cette union qui a été accomplie aussi secrètement que possible, est le couronnement d'une vive affection qui durait depuis un an. Le marié est employé au "Great Lakes Engineering Works Detroit" et appartient à une famille en vue de Windsor.

Ce mariage a créé une surprise dans les cercles sociaux de Windsor.

—L'hon. Rhéaume est absent de Windsor, pour affaires concernant son ministère.

—Aujourd'hui est décédée à Montréal, madame veuve James Maxwell, mère de l'infortunée Sarah Maxwell, l'institutrice qui s'est dévouée héroïquement pour sauver ses élèves au fameux incendie de l'école d'Hochelaga.

Les ouvriers travaillent nuit et jour au palais de glace. Il y a déjà plus de 200,000 programmes distribués dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, à New York et aux Etats-Unis en général.

—Une dépêche de dernière heure de St-Louis Missouri nous rapporte un dernier écho des épouvantables meurtres qui rendirent hautement célèbre la demeure de madame Bella Gueness près de Laporte, Indiana. Rey Lamphere qui vient de mourir au pénitencier de l'Indiana à Michigan City où il était enfermé pour avoir incendié la maison de Bella Gueness, a avoué dans sa confession ante mortem qu'il avait aidé la meurtrière à enterrer les cadavres de ses trois victimes.

Ces victimes étaient Andrew Helgelein, Ole Rudsbery et Bonness Petersen Lien.

Lamphere a déclaré que, trouvant qu'il n'avait pas reçu assez d'argent pour sa participation aux crimes, il revint à la ferme la nuit avec une femme, chloroforma Madame Gueness, ses trois enfants et Jennu Olson, et s'empara d'une somme d'environ $.0. Il s'enfuit ensuite sans s'apercevoir que la chandelle dont il s'était servi avait allumé un incendie qui devait détruire la maison du crime et la coupable ainsi que les innocents qui s'y trouvaient.

Madame Gueness, dit Lamphere, faisait mourir ses victimes par le chloroforme lorsque ceux-ci étaient couchés ; si le narcotique n'agissait pas assez vite, elle leur tranchait la tête à coups de hache.

Un drame en Belgique

UNE FAMILLE DE QUATRE PERSONNES ASSASSINEE PRES DE SPA

Une horrible tragédie s'est déroulée à la Sauvenière près de Spa, en Belgique. Toute une famille, composée de quatre personnes, a été massacrée par des voleurs.

La fontaine et le restaurant de la Sauvenière étaient exploités par M. Evrard, qui habitait là avec sa femme, un bébé de deux mois et sa vieille mère septuagénaire paralytique.

Dans la soirée, vers cinq heures, le frère de M. Evrard vint frapper à la porte mais il ne reçut pas de réponse. Sans s'inquiéter davantage il s'éloigna et revint le matin vers sept heures et demie. La maison était toujours close. Il alla quérir les agents qui revinrent avec lui. En pénétrant dans la maison, ils aperçurent des traces de sang. Dans la salle à manger, un horrible spectacle s'offrit à leur vue : sur le sol était étendue la femme de l'hôtelier avec le bébé qu'elle allaitait. Elle avait le crâne fracassé et le pauvre mioche avait été blessé mortellement à la tête. L'assassin avait jeté pêle-mêle sur les cadavres le linge qu'il avait retiré de l'armoire.

En suivant les traces de sang, les policiers arrivèrent au palier de l'unique étage de l'habitation, où un spectacle plus horrible encore les attendait. L'hôtelier, le crâne broyé, était adossé à une vieille horloge flamande. A terre se trouvaient des débris d'une lampe à pétrole. Dans la chambre à coucher on voyait un chien qui avait été étranglé. Sur le lit, tout maculé de sang, la vieille mère gisait, le crâne ouvert. Les carreaux d'une fenêtre de la chambre étaient brisés.

Comment le drame s'est-il produit ? La justice jusqu'à présent en est aux suppositions. On croit que l'assassin aura pénétré dans l'habitation par une petite plateforme donnant accès à la chambre de la septuagénaire qui aura été sa première victime.

L'hôtelier accouru aux cris de sa mère, une lampe à pétrole à la main, aura été frappé à son tour. C'est alors en descendant au rez-de-chaussée que le misérable aura tué la femme Evrard et son enfant.

La gendarmerie a ordonné des battues dans toute la région, mais jusqu'ici elles n'ont donné aucun résultat, et ce drame épouvantable cause dans la contrée tout entière une grosse émotion.

AVIS AUX GENS DE STADACONA ET DE QUEBEC

Comme les chars de la ville ne passent que toutes les demi-heures dans cette localité, j'invite cordialement le public à venir s'abriter chez moi en attendant le passage du tramway.

EUG. POULIOT,
Tabaconiste,
211, de la Couronne, coin Smith.

Trop d'initiales

Depuis plusieurs années, une singulière mode a apparu en France : celle de ne plus désigner les choses que par leurs initiales.

Autrefois, nous n'avions que les cartes d'invitation, sur lesquelles on lisait : R. S. V. P., ce qui signifiait : " Réponse, s'il vous plaît ", et ce qui aurait pu tout aussi bien signifier : " Restez sous votre parapluie ". Il paraît qu'on a trouvé cette abréviation jolie, car, maintenant, on l'applique à tout ce qu'on a à dire.

Partout, vous trouvez des B. H. V., des C. G. T., des A. P. T., des R. P., des Q. M., des T. D. O. X. U. ; encore un peu de temps, et l'on n'écrira plus qu'en majuscules. Les journaux deviennent des magasins de devinettes ; tout lecteur prend son front entre ses mains, et se donne un mal du diable pour reconnaître ce dont il s'agit ; et plus d'un n'y parvient pas.

Quel démon malin nous a inspiré cette rage d'abréviations, qui ne sont que des complications ? Si c'est pour embêter le monde, soit ; mais si ce n'est pas pour cela, pourquoi ? Nous serons bien avancés quand on n'imprimera plus que les premières lettres de tous nos mots ; nos articles en seront plus courts, mais on aura tant de peine à les comprendre que le mieux sera de renoncer à les lire.

Hier, un jeune homme bême me priait de lui expliquer un papier sur lequel il voyait : L. C. L. V. Cela doit vouloir dire, mon ami : " Ligue contre le vice ". Il avait compris : " Laissez couler le vin ", ce qui n'est pas précisément la même chose.

Ces lettres isolées peuvent prêter aux interprétations les plus diverses. Si, pour suivre le mouvement, je m'avisais d'écrire : L. L. F. F. S. C., ce serait pour dire : " La langue française fut si claire ", je serais fâché qu'on traduisît : " La langue française fiche son camp ". Et, pourtant, dans ce cas, le traducteur n'aurait pas complètement trahi ma pensée. Z.

A l'opéra de Paris

La scène se passe dans le cabinet d'un des directeurs de l'Opéra, M. Messager ou M. Broussan, comme vous voudrez.

Le garçon. — Monsieur, il y a là, dans l'antichambre, le secrétaire du syndicat des machinistes...

Le directeur.—Faites-le entrer..... Pourvu qu'il ne m'en veuille pas de l'avoir fait attendre !

Le garçon. — Ce n'est pas tout : il y a aussi les délégués du syndicat des danseuses, du syndicat des habilleurs, du syndicat des choristes, du syndicat des figurants, du syndicat des....

Le directeur. — Mon Dieu, quelle situation ! Je ne puis cependant les recevoir tous en même temps.... Priez ces messieurs —pardon, ces citoyens— de patienter un peu. Excusez-moi auprès d'eux, n'est-ce pas ?

De dix heures à midi et demi, le directeur reçoit des syndiqués. Il discute le nombre d'heures de travail, le tarif des salaires, parle des rouges et des jaunes, etc. Enfin il trouve une demi-heure pour déjeuner et revient.

Le garçon. — Monsieur, il y a là, dans l'antichambre, les délégués du syndicat des frotteurs, du syndicat des souffleur du syndicat des ouvreuses, du cyndicat des coiffeurs, du syndicat des costumiers, du syndicat des contrôleurs, du syndicat des....

Le directeur. — Je suis à eux.

De une heure à sept heures du soir, le directeur de l'Académie nationale de musique écoute les revendications syndicales... De l'antichambre, on perçoit des mots tels que : " Citoyen... prolétariat... exploitation patronale." etc.

A sept heures, le garçon annonce M. Pataud.

Le directeur (ému).— Avancez le fauteuil... La ! Maintenant faites entrer M. Pataud et qu'on ne nous dérange pas.

Le garçon (timidement).—C'est qu'il y a là aussi MM. Massenet et Camille Saint-Saens...

Le directeur. — Hein ! Comment ?... Des gens qui veulent me parler musique, art, théâtre ? Mais j'ai bien d'autres chats à fouetter. Flanquez-moi ça dehors, et vivement !

Gardez vos programmes des VARIETES, car ils ont de la valeur. Un numéro qui peut être le gagnant, se trouve sur chacun de ces programmes.

LIMOILOU

Le Nouveau Quartier de la Cité de Québec.

Lots à Batir à vendre dans ce nouveau quartier

L'endroit le plus avantageux de la Cité de Québec.

Site Incomparable. Rues et Avenues de 60 pieds de largeur.

Améliorations modernes, telles qu'aqueduc, lumière électrique, tramways, macadamisage des rues, téléphone, poste de police, station de pompes, église, couvent, collège, etc., etc., enfin on trouve dans ce nouveau quartier de Québec, qu'on nomme LIMOILOU, situé à 5 minutes de marche du centre commercial de la cité de Champlain, tous les avantages des vieux quartiers, s'il faut en excepter la subdivision idéale qui est certainement la plus belle du Dominion.

La population de Limoilou à plus que doublé durant les 15 derniers mois, c'est-à-dire depuis que la Quebec Land Company a mis en vente ces lots à bâtir à des conditions faciles.

$5.00 comptant. 50c par semaine

Vous assurent le titre incontestable d'un de ces lots du PARC LIMOILOU. Aucun intérêt chargé, aucune rente à payer, occupation immédiate.

Nos contrats sont les plus avantageux que vous avez signés.

Suivez l'exemple des villes de progrès, placez vos économies dans les lots à bâtir du Parc Limoilou, car c'est un fait aujourd'hui admis par tous les hommes d'affaires que Québec doit s'agrandir du côté du Parc Limoilou. Vous ne risquez rien, aucun placement fait ailleurs ne peut vous donner autant de garantie, tout en vous assurant plus de bénéfice que dans l'achat d'un terrain du PARC LIMOILOU, qui sera le plus beau quartier du GREATER QUEBEC.

Demandez nos plans. Ecrivez pour renseignements.

Quebec Land Co.,

Tél. 2072. No. 81, RUE DU PONT, Québec.

Elections municipales

ANGE-GARDIEN

M. Jacques Vézina, maire de l'Ange-Gardien et M. Louis Garlépy, ont été élus unanimement conseiller M. Jacques Vézina, pour la seconde fois et M. L. Garlépy, en remplacement de M. Théophile Bélanger.

STATION HEBERTVILLE

Station Hébertville, 12.—MM Joseph Giguère, commis-marchand et Laurent Hudon, orfèvre ont été élus conseillers par acclamation en remplacement de M. Eusèbe Simard et Pamphile Gaudreau sortant de charge.

SAINT-IRENEE

St-Irénée, 13 janv. — Les élections municipales ont été chaudement contestées après une votation de deux jours ; François Gauthier est sorti victorieux par 10 voix de majorité.

LE GOUVERNEMENT

étudiera la question du tarif du fret

Ottawa, 14. — Spéciale. — A la suite d'une entrevue accordée hier, par le premier ministre Sir Richard Cartwright et l'hon. Graham, à des hommes d'affaires importants, de Montréal, Toronto et Québec, le gouvernement se propose d'étudier la question des tarifs du fret établis par les Compagnies de transport transatlantiques qui débarquent des marchandises à Montréal et à Québec. On s'occupera aussi de savoir pourquoi le taux de fret océanique a augmenté de 66 pour cent depuis trois ans.

Zutoo

Les Tablettes Zutoo guériront n'importe quel mal de tête, en vingt minutes, arrêteront un rhume à son début, soulageront les douleurs mensuelles de femmes et chaque fois vous rendront bien portant. 25c chez les vendeurs ou par la poste. B.N. Robinson & Co. Reg'd. Coaticook, Que

VOLEUR DE CHARBON

poursuivi hier soir par le constable Jobin

Un qui fera dorénavant un long détour pour ne pas rencontrer le constable Eugène Jobin, c'est cet individu du Cap Blanc, que ce policier a surpris hier soir, sur la rue Champlain, au moment où il débouchait du quai du Roi, avec deux sacs de charbon qu'il y avait volés.

Il pouvait être environ neuf heures trente, quand, en montant sa garde, le constable Jobin, du Poste No 5, aperçut une ombre qui s'avançait avec précaution, quittant le quai du Roi en tirant un traîneau sur lequel reposaient deux sacs de charbon volés au département de la Marine.

Le policier donna la chasse au voleur qui lâcha son butin et se sauva du plus vite que le permirent ses jambes.

Le traîneau et le charbon volés ont été confisqués et reposent maintenant au poste de police No 5.

Ottawa, 14.— Spéciale.— La campagne électorale dans Ottawa, sera ouverte ce soir, alors que M. Auguste Lemieux, candidat ministériel parlera devant le club Belcourt, MM. Forest et le Dr Chevrier, les deux candidats libéraux défaits par M. Lemieux à la convention parleront en faveur de M. Lemieux.

Plusieurs députés libéraux, au Parlement canadien, ont promis leur concours.

L'association libérale d'Ottawa a aussi décidé d'appuyer la candidature de M. Lemieux en dépit, des protestations du " Temps."

Le Dr Chabot, candidat de la convention des conservateurs et M. Ellis, candidat des Dreadnoughts, ont aussi ouvert leur campagne.

Cachée entre deux pâtes croustillantes, des biscuits brunis au goût et d'une apparence unique, se trouve la meilleure des crèmes, avec l'essence de pur jus de citron. C'est notre Biscuit à la Crème au Citron. Notre Nouveau Produit. Environ 60 biscuits à la livre.

A LA CREME AU CITRON--

Nouveau Biscuit Délicieux, de belle apparence

McCORMICK'S LEMON CREAM BISCUITS

Fabrique à London, Ont Entrepôts à Montréal, Ottawa, Hamilton, Kingston, Winnipeg, Calgary.

Nos nombreuses demandes actuelles vont être encore augmentées quand vous et d'autres dames à l'esprit judicieux auront découvert leur qualité délicieuse. Le biscuit le plus chic ! Vous pouvez le servir à n'importe quelle réception sociale.

Gin "Gold Finch"

— DE —

HERMAN JANSEN de Shiedam

UN GIN TRES VIEUX

Le seul Gin dont chaque bouteille porte le timbre de garantie de la municipalité de Schiedam.

EN VENTE PARTOUT

DISTRIBUTEURS EN GROS

LAPORTE, MARTIN & Cie., Ltée.
MONTREAL

UNE PAGE D'HISTOIRE

Le règne de feu Léopold II, roi des Belges

Le mot agonie signifie lutte : rien n'a été plus émouvant et plus tragique que la luttte engagée contre la mort par le roi Léopold II. On eût dit que cet homme de haute stature et de forte trempe, que ce géant vigoureux refusait de se laisser abattre. Il a tenu bon jusqu'au tout, conservant toute sa présence d'esprit, tout son courage préoccupé toujours des grandes affaires de l'Etat, signant sur son lit de mort la loi de réforme militaire, à la confection de laquelle il avait pris une telle part.

On le croyait sauvé : il l'eût été certes si la volonté d'un homme, si extraordinaire soit-elle, pouvait faire autre chose que retarder un peu l'inévitable moment.

C'est peut-être un métier de faire un livre, comme l'assure La Bruyère, mais c'en est certainement un d'être roi. Pour le remplir convenablement il est absolument nécessaire de l'avoir appris.

Nul n'était plus capable de mener à bien ce difficile enseignement que le père du souverain qui vient de mourir, Léopold, premier roi de la Belgique. Si l'on veut se faire une idée de son extraordinaire mérite, il suffit de lire la correspondance récemment publiée de la reine Victoria Les lettres de Léopold à sa nièce Victoria, princesse d'abord, puis reine d'Angleterre, sont comme le manuel parfait du souverain ! Quand on voit quel zèle minutieux, quelle attention de tous les instants, il mettait à instruire sa nièce, qui se trouvait loin de lui, on peut

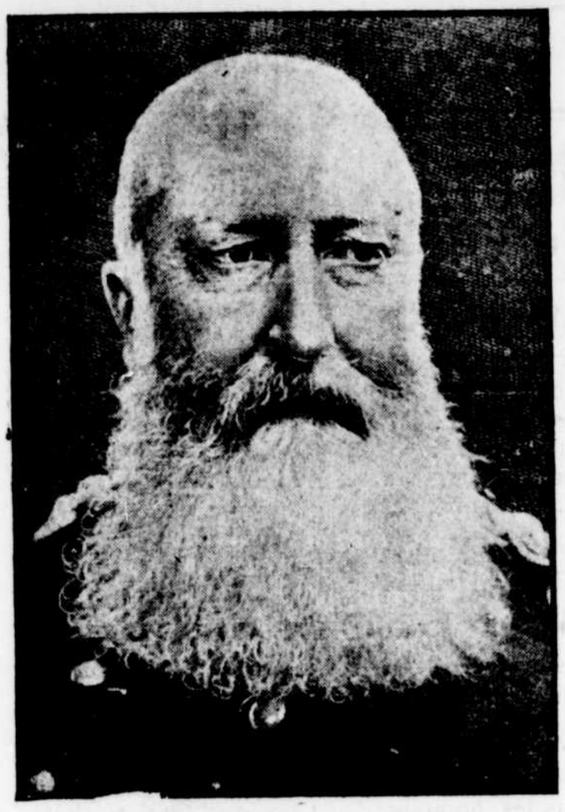

FEU LE OPOLD II

imaginer ce qu'il fit pour son fils, pour son héritier qu'il avait constamment sous les yeux.

"Par une décision de la Providence, écrivit-il à la princesse, vous êtes destinée à occuper un poste des plus éminents : l'occuper " comme il faut" doit maintenant devesir votre étude." Et il ne s'en tient pas à de vagues conseils moraux, à des règles générales. Il entre dans le détail, rien n'est plus précis, plus concret que l'enseignement quotidien qu'il donne à son élève. La réflexion, la formation du caractère, les exemples de l'histoire, l'apprentissage des hommes et de la vie, tout cela le préoccupe également.

Avec un pareil père et un pareil maître, il n'est pas étonnant que Léopold II ait si brillamment réussi pendant la longue durée de son règne.

Il tenait de lui, comme la reine Victoria sa cousine, l'art de rester complètement neutre entre les deux grands partis opposés. La Constitution belge est basée sur les mêmes principes que la constitution britannique. La couronne n'a point à intervenir dans les luttes politiques. Cette non-intervention, loin d'être une faiblesse pour le Roi, et une diminution, représente au contraire une force puissante. Le souverain se conserve tout entier pour l'exercice de son véritable rôle : diriger et agrandir son pays au dehors Rien de ce qui se passe à l'intérieur ne l'atteint, la bataille peut être des plus violentes ; il n'y reçoit jamais une blessure.

Léopold II remplit d'une façon admirable son rôle de monarque constitutionnel. Comme l'Angleterre avait les "whigs" et les "tories", la Belgique eût, dès la fondation du nouveau royaume, les "libéraux" et les "catholiques". C'est surtout en matière politique et sociale que les deux partis anglais s'opposaient, au contraire, l'opposition des partis belges est due principalement aux questions religieuses. Par là s'explique la violente plus grande, l'âpreté de la lutte : dès qu'il s'agit d'intérêts religieux, il est presque impossible que la discussion ne s'échauffe pas rapidement. Le triomphe des libéraux, en 1878, rendit possible le vote de la loi scolaire, qui souleva les énergiques protestations des catholiques. Quand les relations diplomatiques furent rompues avec Rome, la presse cléricale s'emporta de regrettables violences. Mais en dépit de cette agitation, l'autorité et l'influence du Roi étaient telles, qu'il sut toujours éviter à son pays une crise vraiment grave.

Avec la question religieuse, c'est la question électorale qui, sous son régime, tint la plus grande place dans la vie politique. Ici, encore, les difficultés et la surexcitation des esprits étaient grandes. Les exigences du parti ouvrier se heurtaient à la résistance des conservateurs et des cléricaux. Mais après de longues discussions, on put tout de même arriver à un compromis.

Ainsi donc, neutralité absolue du souverain, liberté complète des citoyens, telle fut sa pensée dominante au dedans. Cete liberté, dans son idée, doit être telle que même un régime républicain ne puisse pas en assurer de plus grande. C'est dans le domaine extérieur que se porte l'activité et les préoccupations de Léopold II.

Certes, il ne s'agit pas de conquêtes. La Belgique est un Etat neutre; les diplomates qui, lors de sa fondation, se réunirent à Londres sous l'égide de M. de Talleyrand lui imposèrent cette neutralité à la fois comme une protection et comme une gêne. Ils la prémunissaient ainsi contre toute attaque ; par contre, ils l'empêchaient de grandir.

Mais Léopold, souverain ingénieux, roi vraiment moderne, ne songe pas à s'en plaindre. Le temps héroïque des conquêtes est passé. La Belgique ne saurait songer à acquérir de nouvelles provinces. Qu'importe? Il reste le développement économique, il reste, par un moyen détourné (le monarque se substituant à son peuple) le développement colonial.

Rien n'est plus admirable, rien n'est plus merveilleux à cet égard que les progrès réalisés par la Belgique. La population est en 1831 de 3,785,000 habitants; en 1866, un an après l'avènement de Léopold II, elle est de 4,897,833. En 1880, elle passa à 5,520,003; en 1900 à 6,693,548 ; en 1907, à 7,317,561. Elle a donc presque doublé pendant les quarante-quatre ans qu'a régné Léopold II. N'est-ce pas là un accroissement prodigieux?

Et les progrès de l'industrie et du commerce, l'augmentation de la richesse sont plus prodigieux encore. En 1831, lors de la fondation du royaume, le commerce extérieur est de 400 millions de francs environ ; en 1899, il atteint le chiffre énorme de "six milliards."

La Belgique, si petite, si l'on ne considère que son territoire et la place qu'elle tient sur la carte, est grande par son rôle économique dans le monde, par la puissance de ses capitaux, par l'audace et le succès de ses entreprises. On trouve ses industriels et ses commerçants partout sur tous les points du globe : en Amérique du Sud, en Afrique, en Chine, ils rivalisent avec les plus puissants.

Ce magnifique essor économique est dû pour une bonne part à l'action impulsive du souverain. On a dit de lui qu'il était le plus extraordinaire des hommes d'affaires. Certains, d'esprit étroit, ont voulu voir là un blâme ; à l'époque où nous sommes, peut-on hardiment affirmer qu'il n'est pas pour un prince de plus beau compliment.

Léopold II, et ceci prouve suffisamment son intelligence, comprit tout de suite les perspectives illimitées qui, dès les premières explorations, s'ouvraient à la colonisation africaine. Il soutint et il encouragea les explorateurs. Il sut grouper en un puissant faisceau toutes les compétences, toutes les bonnes volontés éparses. C'est grâce à lui, c'est par son habile persévérance que fut fondé en fait et en droit l'Etat libre du Congo", un immense empire africain dont il devint le souverain et auprès duquel la Belgique paraît toute petite. Ce qui était la propriété particulière du Roi est passé récemment entre les mains de son peuple. Désormais, il ne faut plus parler uniquement de la Belgique, puissance économique. Sa grande puissance coloniale doit aussi rentrer en compte.

Il n'est pas jusqu'à la puissance militaire dont ce souverain d'un Etat neutre ne se soit également préoccupé. Léopold II avait plus que personne au monde le sens des réalités. Il savait qu'il n'y a de véritable neutralité que celle que l'intéressé lui-même est capable de faire respecter par la force. Au moment de la guerre franco-allemande, il avait mobilisé son armée et se tenait prêt à protéger contre toute invasion, les frontières de son rayaume. Voilà longtemps déjà qu'il s'inquiétait d'accroître la puissance militaire et même navale de la Belgique. Il avait l'impression très nette que la Belgique n'a pas l'armée qu'elle devrait avoir, que, dans la situation difficile où elle se trouverait en cas de guerre européenne, prise entre l'Allemagne, la France et l'Angleterre il lui faudrait une organisation militaire bien supérieure à celle qu'elle possède maintenant.

Telle est, brièvement, hâtivement résumée, l'oeuvre de ce roi si moderne. Renan disait qu'il faut juger d'une religion par la beauté de ses temples. Si l'on en juge un souverain par la prospérité, par la richeses, par le bonheur de son peuple, on peut affirmer que le Roi qui vient de s'éteindre fut un grand Roi.

RAYMOND RECOULY.

(Du "Figaro").

La peine de mort

Lors de la discussion du budget du ministère de la justice, à la chambre des députés, en France, M. Steeg s'est élevé avec force contre les spectacles malsains auxquels on donne lieu les exécutions capitales :

M. Steeg.— La chambre a maintenu la peine de mort. Si l'on peut discuter sur l'efficacité de cette peine, on ne peut discuter sur l'inefficacité de la publicité hypocrite dont on l'entoure.

"En installant la guillotine à ras de terre, en l'entourant de soldats, on n'obtient pas l'effet d'intimidation que l'on cherche et l'on déchaîne des manifestations honteuses.

"Si vous voulez la publicité, dressez donc l'échafaud sur les places publiques, et organisez au besoin des trains de plaisir pour accroître le nombre des spectateurs.

"Si vous n'en voulez pas, renoncez-y franchement, et que l'on exécute dans les prisons".

M. Barthou, ministre de la justice, a tenu à dire, en quelques mots, son sentiment personnel sur cette actuelle et grave question.

Le ministre de la justice. — Sous le ministère Clemenceau, j'ai voté l'abolition de la peine de mort, non pas seulement dans un sentiment de solidarité ministérielle, mais de profonde conviction personnelle. (Applaudissements à gauche).

"Les observations de M. Steeg sont fondées. On a protesté longtemps contre les conditions dans lesquelles se faisaient les exécutions capitales; elles étaient scandaleuses. Je me suis efforcé de substituer à un scandale de publicité une discrétion de publicité. (Très bien ! très bien).

"Il n'en est pas moins vrai qu'il peut y avoir des abus dans cette manière de procéder et qu'il faut prendre son parti, si on maintient la peine de mort d'exécuter le condamné publiquement, au grand jour, ou de l'exécuter dans les prisons.

"Je suis partisan, si la peine de mort est maintenue, de ce dernier mode d'exécution. Une proposition de loi est déposée et aboutit à cette conclusion ; quand elle viendra en discussion, le gouvernement fera connaître son sentiment. (Applaudissements à gauche)."

Et M. Magnaud, vainement interrompu par M. Doumer, a tenu à préciser : "Oui ou non, puisqu'on a voulu rétablir la peine de mort, l'exemplarité de l'exécution capitale a-t-elle diminué le nombre des crimes individuels ou multiples, dont la tuerie de Jully reste une des plus horribles manifestations ?"

Il a demandé à M. Barthou de publier la statistique précise des "crimes de sang" avant et depuis le rétablissemnt des exécutions capitales.

LES ESSENCES BALSAMIQUES

Constituent un Remède Merveilleux contre le Catarrhe, les Rhumes, la Bronchite et la Faiblesse de Gorge

Pour guérir une douleur dans la gorge ou dans la poitrine, pour déraciner le Catarrhe ou l'Asthme, il est essentiel que le remède soit envoyé directement aux parties affectées. Voilà pourquoi aucun autre remède n'a remporté un succès aussi universel que Catarrhozone, qui seul peut être aspiré dans toutes les cellules de l'organe respiratoire. Les vapeurs curatives de Catarrhozone se mêlent à la respiration et descendent dans la gorge, jusque dans les tubes bronchiaux, dans les plus profondes cellules des poumons—toutes les parties sont saturées de riches essences de pin qui soulagent, adoucissent et guérissent.

Catarrhozone a complètement remplacé les vieux remèdes, tels que sirops pour le rhume, vaporisateurs, tablettes et poudres sédatives. Il ne contient pas d'opium de chloral et narcotiques assoupissants, qui se rencontrent si communément dans les remèdes liquides contre la toux et le catarrhe.

L'extraordinaire pouvoir curatif de Catarrhozone est bien expliqué dans une lettre de M. A. B. Cowan, le restaurateur bien connu de Carleton qui écrit:

"Il y a quelque temps, je souffrais fréquemment d'un terrible rhume dans la tête et la poitrine. Ce n'était rien moins qu'une toux continuelle, qu'un crachement, qu'un mal de tête du matin jusqu'au soir. Mon nez et ma gorge étaient tellement bouchés que je pouvais à peine respirer. Catarrhozone soulagea ma toux instantanément, ce que n'aurait pu même faire les remèdes de médecine. D'heure en heure Catarrhozone me soulagea et en continuant le traitement, j'ai été parmanement guéri de toute trace d'Asthme, de Catarrhe et d'irritation Bronchiale."

Dès que vous aurez une fois fait l'essai de Catarrhozone, vous réaliserez combien il est indispensable—La grandeur de un dollar contient un aspirateur en caoutchouc dur indestructible et un traitement suffisant pour deux mois. Grandeurs plus petites, 25c et 50c. Méfiez-vous des imitations de Catarrhozone — employez le véritable et vous serez guéri.

Par la poste, de la Catarrhozone Company, Kingston, Ont.

MONUMENT TRUDEL

à toutes les personnes portant le nom de Trudel ou nées Trudel

QU'IL SOIT CONNU :

Qu'il y a à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, près de Québec, le long de la voie du chemin de fer de Sainte-Anne, une terre qui fut concédée à Jean Trudel, venu de France et premier du nom en ce pays et ancêtre de tous les Trudel en Amérique ;

QUE dans la maison construite par lui, sur cette terre, fut célébrée la première messe dite en cette paroisse ;

QUE sur les ruines de cette première maison une croix fut placée pour en marquer l'endroit ;

QU'IL est venu à l'idée de quelques-uns des Trudel résidant à Québec, de former un comité chargé de voir à ériger sur ce terrai nun monument pour perpétuer la mémoire et rendre hommage à celui de qui nous descendons tous, et qui soit digne de lui ;

QU'A une assemblée tenue à l'Hôtel-de-Ville de Québec, le 24 novembre 1909, à laquelle assistaient les messieurs dont les noms suivent :

M. le chef de police Emile Trudel.
M. Théop. Alfred Trudelle, rue Garneau.
M. Nicolas Trudel, St-Malo.
M. Joseph Trudelle, 143, Sauvageau.
M. Edmond Trudel, Limoilou.
M. Alphonse Trudel, St-Augustin.
M. Georges Trudel, de l'Hôtel-de-Ville, Québec.

Un comité d'organisation a été formé des personnes sus-nommées, et qu'à cette première séance il fut alors annoncé à l'assemblée par M. Joseph Trudel'e, que Sa Grandeur Mgr Bégin archevêque de Québec, avait bien voulu consentir à être patron de l'oeuvre.

Il fut proposé et résolu :

Que M. l'abbé Casgrain et M. le curé de l'Ange-Gardien, deux amis dévoués du projet, soient nommés présidents d'honneur.

Que M. Joseph Trudelle soit élu président, M. Théop. Alf. Trudelle, vice-président, et M. Georges Trudel, secrétaire-trésorier.

Qu'un appel soit fait à la grande famille des Trudel, de coopérer financièrement à l'érection d'un monument dont la bénédiction se fera dans le cours de l'été prochain, 1910.

Le comité espère que pas un des Trudel voudra rester indifférent à ce projet et que l'on voudra bien faire connaître au président ou au secrétaire son intention à ce sujet.

Québec, 4 décembre 1909.

Signé : JOSEPH TRUDELLE,
Président.

Adresse : 143, Sauvageau, Québec
Signé : GEORGES TRUDEL,
Sec.-trésorier.

Adersse : A l'Hôtel-de-Ville, Québec.

HEUREUX FERMIER—se sert de la CLOTURE ET DES BARRIERES PAGE, Etc.

Clôture de 1910 Meilleure que jamais

Vous pouvez obtenir plus pour votre argent que vous ne l'avez jamais pu en achetant de la clôture pour aucune fin—pelouse ou ferme. Notre brochure gratuite vous montre comment et pourquoi. Vous n'avez qu'à en demander un exemplaire à un de nos plus proches magasins.

501F THE PAGE WIRE FENCE CO., LTD.
505-517 rue Notre Dame Ouest · · MONTREAL

LES BISCUITS DIGNARD

Sont aujourd'hui reconnus comme étant les meilleurs

Nous les avions proposés mais ceux qui les connaissent n'en veulent plus d'autres

SODAS,
LUNCH au LAIT,
VILLAGE

Sont les Biscuits qui plaisent au Public.

MM. les Marchands, conseillez-les à vos clients et vous constaterez bien vite que la vente de vos biscuits augmentera

W. LAFRAMBOISE & CIE. AGENTS, 38, rue St-Pierre, Québec

F. Simard & Cie

Notre Vente Annuelle de Janvier à Réduction

COMMENCERA LUNDI LE 7 JANVIER

A 9 HEURES A. M.

Chaque année, à pareille date, nous tenons une grande vente à réduction.

Invariablement, c'est l'événement le plus important de l'année dans le commerce de détail. La raison, c'est que nous sommes les seuls qui offrons des marchandises de haut ton, que nous prenons dans notre stock régulier afin de les écouler dans cette grande vente de janvier, à une réduction

De 25 p. c. à 50 p. c. du prix régulier

On appelle "chanceuses", les personnes prévoyantes et économes. Si c'est chanceux d'être sage, soyez sage en profitant de cette vente.

Réductions Enormes dans tous les Départements

VENTE EXTRAORDINAIRE DE COUPONS

Les prix dans notre grande vente de janvier sont en grand nombre plus bas que les prix du gros. Nos marchandises ayant été achetées avant la hausse.

Des milliers de balances de pièces de toutes sortes de tissus, variant de 1 à 6 verges de long ; FLANELLE, FLANELLETTE, COTON JAUNE, COTON A DRAP, SHIRTING, LAWN, COTON A OREILLERS, INDIENNE, DOUBLURE, TOILE, SOIE, ETOFFES A ROBES, VELOURS, MOUSSELINE DE FANTAISIE, COTON LAVABLE, BRODERIE, DENTELLE, MOHAIR, ont été placés sur des tables spéciales. Ils ont tous été réduits à la moitié de leur valeur réelle, c'est-à-dire à des prix en bas du prix coûtant.

MODES

50% d'escompte sur tous nos chapeaux garnis et non garnis. Ces chapeaux sont tous des dernières nouveautés de la saison.

Costumes d'hiver pour Dames

La balance de notre stock de costumes, tous les derniers modèles de la saison, prix variant de $22.00 à $50.00, pour clairer, à 33% d'escompte.

"Gilets de Laines Golf"

Gilets "golf", tout laine, tout blanc ou blanc avec collet et poignets rouges, verts ou gris ; un article qui vaut pas moins de $2.50, pour. . .98c.

Couvertes de laine a 20 p. c. d'escompte

Très belle valeur, très large, bonne pesanteur. Prix régulier : $3.00, pour $2.40 ; $4.00, pour $3.20 ; $6.00, pour $4.80.

Habillements et Pardessus de Garcons

Tous faits de drap ou tweeds de bonne qualité, toutes les grandeurs et de tous les prix à 25% d'escompte.

CONFORTABLES

100 des plus beaux confortables, valant $4.00, $3.00 ; $6.00, pour $4.50 ; $12.00, pour $9.00 ; $20.00, pour $15.00.

20% d'escompte sur toutes les marchandises non réduites dans le département pour hommes.

25% d'escompte sera donné sur tous les articles suivants : RIDEAUX, TAPIS, PORTIERES, MOUSSELINE DE FANTAISIE, RUGS, CRETONNE, MATTES.

Venez a Bonne Heure Lundi Matin, le Magasin ouvrira a 9 Heures. Grand Nombre de Petits Lots qui ne Peuvent etre Annoncés ici, Attendent les Premiers Arrivés.

F. SIMARD & CIE., 142, RUE ST-JOSEPH QUEBEC.

Théâtre qui disparait

l'ancienne Académie de Montréal cède le pas devant le progrès. L'historique du théâtre à Montréal

On sait que l'Académie de Montréal a été vendue, et qu'au lieu d'un théâtre, cet endroit si populaire sera affecté au commerce.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner quelques détails historiques sur ce théâtre qui a été fréquenté par les plus grands artistes et par le public sélect de Montréal.

L'Académie a été construite en 1875 et fut durant de nombreuses années le seul lieu d'amusement public, à Montréal, à l'exception, toute fois, du Théâtre Royal, la cité en comptent un si grand nombre aujourd'hui. Il vient d'être vendu par la compagnie d'amusement Sparrow, Limitée, à la A. E. Rea Company, Ltd. Montréal, au prix de $150,000. Il y a dix-sept ans, la propriété était évaluée à $60,000, ce qui fait voir l'augmentation du prix de la propriété foncière. Il cesera d'être un théâtre à la fin d'avril.

L'histoire de l'Académie est l'histoire du théâtre à Montréal pour ainsi dire. Lorsque le théâtre a été formé, la compagnie se composait de Sir Hugh Allan, président, le docteur, (plus tard Sir), William Hingston, MM. Roswell, Fisher, Harrison, Stephens et B. A. Boas. Le contrat avait été accordé à M. Taft, architecte américain, et père de M. Louis Taft, gérant actuel du Majesté.

L'Académie avait pour gérant, Eugène McDowell, qui forma une compagnie dont il fut le favori avec l'actrice charmante Fanny Reeves, qui devint plus tard Mme McDowell. Effie German et Felix Morris. On inaugura le théâtre avec la production de "Rosedale of the Rifle Ball", par la troupe McDowell.

En 1879, M. Henry Thomas prit charge du théâtre et le garda jusqu'à sa mort, arrivée en 1893. Sa femme lui succéda avec talent et succès et eût bientôt pour associé son mari actuel, M. Frank Murphy, jusqu'en 1896, alors que la troupe de Sarah Bernhardt, qui s'attendait à avoir et qui eût des salles combles, attira l'attention de l'inspecteur des bâtisses, et durant l'année 1896 il n'eût pas de représentation à cet endroit. Le théâtre fut ensuite loué par MM. Jacobs & Sparrow et devint la propriété de la compagnie d'amusement Sparrow.

Sarah Bernhardt y a donné des représentations durant les fêtes du nouvel an de 1881 ; Adeline Neilson, en 1881 ; Mary Anderson, l'année suivante. Mme Langtry, la compagnie d'opéra de Maurice Grau, y apparurent également En 1884. Jos. Murphy apparut pour la première fois et on eut le plaisir d'entendre la compagnie d'opéra Mapleson, dans laquelle se trouvait la Patti et Gerster. Ce théâtre eut aussi Thomas W. Keene, Chs Wyndham, J. R. Emmett, Kate Claxton, Modjeska, Mlle Lotta, Henry Irving, Ellen Terry, la compagnie du London Lyceum ; Lawrence Barret et Margaret Mather. En 1895, on y applaudit Rose Coghlan, dans "Over the garden wall" En 1887, Mlle Albani, la diva canadienne, s'y était fait admirer et applaudir, et en 1888, Coquelin et Hading, firent leur première visite à Montréal. En 1889, Albani y revint et Emmat Juch apparut dans la New-York Opera Co. En avril de l'année 1889, Sarah Bernhardt fit sa seconde visite à Montréal, réalisant les plus grosses recettes encore connues, durant une semaine, dans la métropole. En 1893, 1895 et 1900, la Patti chanta à ce théâtre, de même que Milba, de même que Ada Rehan, dans la Daley Stock Co., Lillian Russell, Olga Nethersole et E. S. Willard.

L'Académie a ensuite donné des représentations à prix populaires, jusqu'à l'année dernière, alors qu'on l'a loué à la French Stock Co., qui devra cesser à la fin d'avril ; le rideau tombera donc pour la dernière fois à l'Académie, après une période de trente-cinq ans, un beau record dans l'arène théâtrale de notre pays.

NOTES

Mme Frank Murphy, dont il est parlé au cours des notes théâtrales qui précèdent, est une québecoise, ancienne élève du couvent des Ursulines. C'est de concert avec son premier mari, M. Thomas, qu'elle réussit à amener à Québec pour la première fois, il y a vingt-cinq ans, Mme Albani. Depuis qu'elle est Mme Murphy, elle a fait les délices des québecois en arrangeant des engagements ici pour Mme Calvé ; la fanfare Sousa ; la fanfare des Gardes Irlandaises ; aussi une autre visite de Mme Albani et de Sarah Bernhardt, où elle s'était rendue elle-même à New-York, pour réussir dans son projet.

Mme Murphy est à préparer la visite de grands artistes à Québec, à l'Auditorium, au cours du mois de janvier courant.

MERRY WIDOW COCKTAIL

MOITIÉ BYRRH
MOITIÉ DRY GIN
Ecorce de Citron

Rien de supérieur comme tonique et apérit f. Demandez en un.

Le Vin Byrrh est un tonique.
D. MASSON, et Cie., Agent, Montreal.

Les clercs de la Basoche

MENTALITE DES ETUDIANTS

M. Maurice DUPRE
Président

N. de la R.—Par inadvertance l'article qui suit a été publié jeudi dans un endroit non le plus apparent du journal ; il était destiné à accompagner les gravures ci-dessous. Nous croyons cependant qu'aujourd'hui il a encore son actualité avec certain charme qu'il ne déplait pas de savourer encore.

* * *

A notre sortie du collège, nous avons tous de vastes ambitions, des enthousiasmes ardents qui nous font voir les hommes et les choses sous un certain angle très intéressant. Ces ambitions, ces enthousiasmes, hélas durent peu ; cependant, c'est une force énorme, à peu près la seule dont nous puissions disposer mais qui n'a de valeur qu'en tant que guidée par une raison droite, une foi sincère et bien éclairée.

Voilà la source féconde des convictions véritables.

De nos jours comme autrefois,—c'est un fait indiscutable,—malgré l'excellence de nos patrons, le peuple a contre les avocats des préventions terribles.

Il faut, à tout prix, réagir.

Nous devons avoir d'abord, inspirer ensuite au peuple des convictions, une croyance profonde dans les forces morales, et la première de toutes, n'est-ce pas la justice ?

M. Roméo DEPEYRE
Trésorier

Quoiqu'on en ait dit, quoiqu'on en dise encore, les avocats, du moins pour la plupart, vivent de justice et pour la justice, qui comprend en elle toutes les vertus. C'est la conformité parfaite avec la loi, c'est-à-dire le respect de tous les droits et l'accomplissement de tous les devoirs, en un mot, c'est la vertu même.

L'homme juste en effet, s'il nous est permis de citer... les canonistes, se conforme à la loi relativement à Dieu ; il est religieux ; relativement à ses semblables ; il est honnête et bienfaisant ; relativement à lui-même ; il maintient l'ordre dans son corps et dans son âme, à la vérité, c'est un bel idéal pour celui auquel incombe le devoir d'exiger l'application du droit et de la justice, pour l'avocat ; et déjà, dans la pratique, plusieurs l'ont réalisé.

C'est un encouragement pour nous, étudiants, à travailler ferme.

Dans le Barreau, nous trouverons, comme le dit si justement M. D'Hauterville, ce qu'il n'est pas donné à tous les jeunes gens de trouver de notre temps, l'emploi de nos facultés et nous conserverons notre indépendance. Nous marcherons droit devant nous, a tête haute. Nous avancerons d'un pas plus ou moins rapide dans cette carrière, nous parviendrons plus ou moins loin, je l'ignore, le succès n'est pas donné à tous, mais le succès n'est pas tout en ce monde, il y a aussi la fidélité à soi-même. Nous pourrons, du moins, garder cette fidélité et ce sera beaucoup pour nous.

Nous travaillerons avec acharnement, sans nous décourager. Et plus tard, nous aurons la satisfaction d'avoir contribué dans notre sphère, si petite soit-elle, au bien public. C'est tout ce que nous désirons.

Jean-François Pouliot.

M. Jacob Yale FORTIER
2e vice-président

M. Emile FORTIER
1er vice-président

M. Jean François POULIOT
Secrétaire

M. Paul Tourigny

député d'Arthabaska est élu maire de Victoriaville pour la dix-neuvième fois

Victoriaville, 12. — Spéciale. — Le sept du courant, en vertu de la loi des cités et villes de la province de Québec, les citoyens de Victoriaville ont eu l'occasion d'exprimer leur opinion sur la nouvelle charte qui les régit, Statut 3, Edouard VII. Le tout s'est accompli d'une manière paisible, car tous les quartiers ont élu leur échevin respectif par acclamation.

Voici : la nouvelle charte divise la ville en trois quartiers : Sud, Nord, Ouest. Elus par acclamation :

Quartier sud : No 1, Octave Gaudet ; No 2, J. A. Lambert.

Quartier Nord : No 1, Dr A. Poulin ; No 2, G. St-Pierre.

Quartier Ouest : Jos. Vachon.

M. Paul Tourigny, M. P. P., et grand industriel, a été élu maire de cette ville pour la dix-neuvième fois. M. Tourigny est maire depuis 1891 : joli record dans les annales municipales de cette province. Aussi cette popularité dont jouit notre maire, prouve hautement l'admiration que ses concitoyens ont pour lui à cause de son dévouement pour la cause publique.

Aussi ses nombreux amis des Cantons de l'Est et de Québec, où cet homme est si bien connu dans le monde des affaires, apprendront avec plaisir son élection par acclamation comme maire de notre jolie petite ville.

Somme toute, félicitations à notre nouveau conseil, et félicitations aux citoyens de Victoriaville qui ont compris que l'union, l'harmonie et la paix avaient été leur succès dans le passé, et le sera encore pour l'avenir.

M. PAUL TOURIGNY

Ordre des Forestiers Indépendants

Les membres de la Cour d'Aiguillon No 3807, ont eu leur assemblée régulière, le 28 décembre dernier, et ont fait l'élection de leurs officiers pour l'année 1910, avec le résultat suivant :

Député de Cour, M. Aug. Brodeur ; médecin, Dr V. Martin ; ex-chef, M. L. P. Robitaille ; chef, Dr Martin ; P. chef, M. L. Crépault ; sec.-arch., S. E. Dorion ; sec.-financier, M. L. P. Gravel ; trésorier, M. L. P. Doyer ; Orateur, M. C. A. Delage ; organiste, M. G. Langlois ; gardes, 1er, M. A. Breton, et 2me, M. H. Bédard ; sentinelle, 1er, M. A. Lemage ; 2me, M. J. R. Chouinard ; Syndics, M. A. Chouinard et M. L. Noël ; auditeurs, MM. L. P. Dorion et J. O. Bouré.

L. E. DORION, sec.arch.

LA SOCIETE

Les Artisans Canadiens-français, succursale Jacques-Cartier No 143

Tous les membres de cette succursale sont immédiatement priés d'assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu à la salle Martel, mardi, le 18 courant, à 8 heures du soir, afin de prendre part à l'élection des officiers pour l'année 1910.

Par ordre,
Le secrétaire.

sam et lun

UNION NATIONALE

Des Longshoremens, Québec et district 692, St-Valier, St-Sauveur

Lundi soir le 17 janvier courant (Bourse du Travail) à 8 heures précises aura lieu une assemblée de l'organisation.

Tous les membres sont priés d'y être présents.

Par ordre,
ULRIC FALARDEAU,
Secrétaire.

sam et lun

Londres, 14 — Trois députés unionistes, dont Chamberlain est du nombre, ont été élus aujourd'hui.

RHUMATISME

Dans tous les rapports que nous avons avec nos malades et au cours de toutes les conversations que nous entretenons avec eux, nous pouvons constater que le mal contre lequel il nous faut lutter le plus énergiquement est souvent la nonchalance, le laisser aller, surtout le découragement.

Nous constatons cette tendance particulière chez les hommes et les femmes qui ont atteint la cinquantaine.

On dirait qu'à cette âge il se produit un affaissement de tout le système, contre lequel il faut énergiquement réagir !

Nous nous efforçons, toutes les fois que nous nous trouvons en contact avec des personnes qui présentent des symptômes de cet abandon moral, de les relever et généralement nous réussissons en quelques mots à faire renaître leur confiance et à leur inspirer la conviction salutaire d'un rétablissement assuré.

Cependant nous voudrions atteindre tous les individus de cet âge arrivés à ce tournant de la vie et leur faire comprendre que, quelle que soit leur condition actuelle, elle ne fera que s'empirer s'ils s'abandonnent, et que nous nous faisons fort de les remettre sur pied, comme nous en avons déjà remis tant d'autres, si seulement ils veulent faire preuve de confiance à notre égard et se soumettre à notre traitement.

A quoi sert de faire comme tant de gens que nous connaissons et qui, lorsque leur santé laisse à désirer, se lamentent, se laissent aller, ne se soignent pas.

"C'est inutile, disent-ils, nous sommes trop vieux !"

Ce fâcheux esprit ne repose sur rien et, bien plus, il est très préjudicieux.

En cas de maladie, il y a toujours quelque chose à tenter, et c'est une preuve d'ignorance d'affirmer à un malade que c'est inutile pour lui de se soigner, que son cas est incurable.

Les médecins qui parlent ainsi, cherchent seulement à dissimuler leur ignorance sous une excuse banale, et quand un médecin vous abandonne de cette facon, le mieux à faire est de le quitter illico et de s'adresser à des spécialistes qui sauront et voudront faire quelque chose pour votre bien.

Nous citerons, un peu plus loin, le cas d'un brave cultivateur, proclamé incurable par deux médecins, qui se porte aujourd'hui parfaitement bien, grâce aux Pilules Moro.

A cinquante ans, l'homme aussi bien que la femme, sans avoir la vigueur de la vingtième année, est encore plein de ressources et il n'est, pour parvenir à un âge avancé, rien de tel que d'avoir la ferme volonté d'y parvenir, de se bien porter et de faire ce qu'il faut pour arriver à ce résultat.

Maintenir le sang en état de pureté parfaite et de force constante, là réside le secret de la verte vieillesse, en y ajoutant l'observation des règles de l'hygiène et de la sobriété.

Les rhumatisants sont, plus que tous les autres malades, sujets à ces accès fortuits de découragement et d'abandon. On dirait que cette affection exerce son influence particulière sur les nerfs de la volonté et les atrophie.

C'est donc surtout à ceux-ci que nous nous adressons en leur conseillant de prendre courage et de se confier à nous.

Les Pilules Moro, qui donnent du sang, des forces et qui stimulent le fonctionnement de tous les organes, ont déjà produit des effets merveilleux dans la guérison des malades atteints de cette douloureuse affection. Nous avons déjà publié de nombreux certificats de malades guéris de rhumatisme par ces excellentes pilules, nous en publions un aujourd'hui même, que nous venons de recevoir et dont on trouvera ci-après la teneur.

Nous recommandons la lecture de ce témoignage à toutes les personnes souffrantes. Elles ne sont pas plus malades sans doute que celui qui l'a écrit. Il a été guéri, elles peuvent donc l'être également.

Pour cela, il n'y a qu'à faire ce qu'il a fait : prendre les Pilules Moro.

Voici le texte du témoignage en question :

Saint-Fréderic de la Beauce,
29 Novembre 1908.

Messieurs,

Depuis longtemps ma santé laissait à désirer. En plus de sensations de faiblesse et de mauvaises digestions, j'avais à me plaindre de douleurs dans les jambes, de rhumatismes et de lumbago. J'avais mal dans toutes les jointures et quand les douleurs me laissaient, j'étais comme mort, j'écrasais sur les jambes. Je souffrais de terribles maux de cœur. J'avais pris pour me guérir plusieurs remèdes, mais aucun n'avait eu de résultats favorables. Deux médecins, que j'avais appelés en consultation, avaient déclaré mon cas incurable et j'allais m'abandonner complètement lorsque, par bonheur, j'ai lu une de vos annonces des Pilules Moro pour les hommes. Je vous ai écrit et vous m'avez adressé le remède et le traitement. A ce moment, je n'avais plus de repos ; je souffrais nuit et jour. J'ai pris les Pilules Moro et peu après mes douleurs ont été tellement atténuées que j'ai pu dormir. Depuis, j'ai toujours eu le repos. J'ai senti mes forces renaître et avec quelques boîtes je me suis trouvé tout à fait bien. J'ai cessé le traitement, mais je conserve toujours à ma portée ces bonnes Pilules Moro en cas d'attaque. Heureusement, je n'en ai pas eu une seule depuis ma guérison.

Recevez, avec mes remerciements, l'assurance de toute ma reconnaissance.

HERMÉNÉGILDE PLANTE.

CONSULTATIONS GRATUITES

—Pour les hommes malades, par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal. Les hommes qui demeurent en dehors de la ville sont invités à écrire à ces Médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

M. BLUMENTHAL

sera candidat municipal à Montréal

Montréal, 14.— Spéciale.— Le juif Blumenthat se présente candidat municipal dans le qaurtier St-Louis, avec l'appui de M. N. K. Laflamme, qui est lui-même appuyé par M. Bourassa, directeur du journal ultra-catholique de Montréal.

Favorable aux Doukobors

Montréal, 13. — Spéciale. — Le colonel Perry, de la police montée du Nord-Ouest, est de passage à Montréal. Il a exprimé une bonne opinion sur les Doukhobors et dit qu'il ne faut pas, pour une centaine de fanatiques, décrier environ six mille Doukhobors qui travaillent ferme et sont un élément sérieux dans la mise en rapport du Nord-Ouest.

ROMAN VECU

Deux jeunes personnes se marient 9 heures après leur première rencontre

Ottawa, 14.—Spéciale.— Un roman éclair, genre américain, vient d'être vécu en cette ville. Un jeune fermier de la Colombie Anglaise, M. G. Finder, se trouvent de passage dans la capitale, fit la connaissance d'une demoiselle M. Robinson. Les jeunes gens se plurent à première vue, et neuf heures après leur rencontre, ils s'épousaient, à la grande surprise des parents et amis qui furent heureux d'apprendre en même temps les fiançailles et le mariage de la jeune et charmante épouse.

Montréal, 13. — C'est entendu, le "Payu" va paraître d'ici à quelques jours. Il sera rédigé en collaboration et M. Gonzalve Desaulniers serait le directeur du nouveau journal.

Mutilé par une machine

Montréal, 13.— Spéciale. — Arthur Vallée, âgé de 40 ans, employé à la pulperie Riordan, à Hallesbury, Ont., a eu les jambes broyées dans une machine, hier soir, et est mort ce matin des suites de ses blessures. Il laisse une veuve et six enfants.

BEAUX CADEAUX FACILE A GAGNER

Envoyez votre nom et votre adresse et nous vous enverrons franco de malle 10 paquets de parfum délicieux en 6 odeurs : rose, violette, héliotrope, lilas, œillet et muguet. Ils se vendent comme les petits pains chauds. Quand vendus, renvoyez l'argent et pour votre travail, nous vous donnerons gratis une belle bague, flute en or, ornée de grandes perles et diamants parfaits en imitation, aussi une opportunité pour gagner une belle petite montre de dame gratis comme une prime extra, et vous serez enchantés. THE ROSE PERFUME CO., DEPT. 59 TORONTO.

Château-Richer

Nous avons eu, l'année dernière, 85 baptêmes, 52 sépultures et 15 mariages. La population de Château Richer est de 1700 âmes.

—A une réunion spéciale du conseil de la paroisse, MM. Edouard Vézina et Joseph Cloutier ont été réélus conseillers pour un nouveau terme.

—A l'assemblée régulière de la cour Château Richer No 4809 de l'ordre des Forestiers Indépendants, les messieurs suivants ont été élus officiers :

M. Joseph Boucnard, chef forestier;
M. Paul Lapointe, sec. financier.
M. Eugène Goulet, sec. archiviste;
Dr Léonce Bernard, médecin de cour.

—L'ouvrage se fait de plus en plus rare au Château. Ceci est dû sans doute au bas prix du bois de chauffage. l'automne dernier, alors peu de gens font chantier cet hiver. On estime à près de 2,000 le nombre de cordes de bois restées sur les quais pour la prochaine saison hibernale.

LA BANQUE NATIONALE

MARDI, le 1er février prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de un et trois quarts pour cent, étant au taux de sept pour cent par année, sur son capital, pour le trimestre finissant le 31 janvier 1910.

Ce dividende sera payé suivant la liste des actionnaires inscrits à la date du 16 janvier 1910.

Par ordre du bureau de direction
N. LAVOIE, gérant général.
Québec, le 14 décembre 1909.

Au Magasin Populaire

Palmondon & Paré

172-176, RUE ST-JEAN

Il vous faut certainement une belle toilette pour le temps des soirées et des bals.

Nous avons un assortiment complet de marchandises pour toilettes que nous vendrons à grande réduction cette semaine.

Notre modiste, dont la renommée n'est plus à faire excelle dans ce genre d'ouvrage.

Véritable Vieux Brandy, Fait de Vin

Martell's Three Star Brandy

Dans ces jours de falsification et de substitution, soyez certain de la qualité de tout ce que vous achetez en ordonnant seulement les marques qui ont prouvé leur valeur.

Il y a presque 200 ans que le Brandy Martell est reconnu comme le produit le plus parfait de ce genre au monde.

En vente chez tous les principaux Négociants en Vins.

E. ST-PIERRE, 44, St-Joseph. Tel. 3259

"GRAND AVANTAGE"

EVITEZ LE

Profit Enorme du Détailleur

EN DONNANT VOTRE COMMANDE DIRECTEMENT A CETTE

Manufacture de Fourrures

Gros et Détail

BON MARCHÉ ET AU COMPTANT SEULEMENT.

TOUJOURS EN MAIN :

Fourrures de Luxe, Soies et Satins, Ornements

Cartes de Modes de Paris, Londres et New-York.

Une Visite, s. v. p.